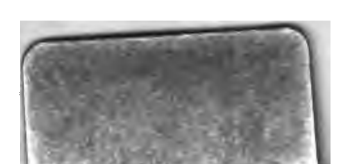



600042248Q



HISTOIRE

DES DUCHÉS

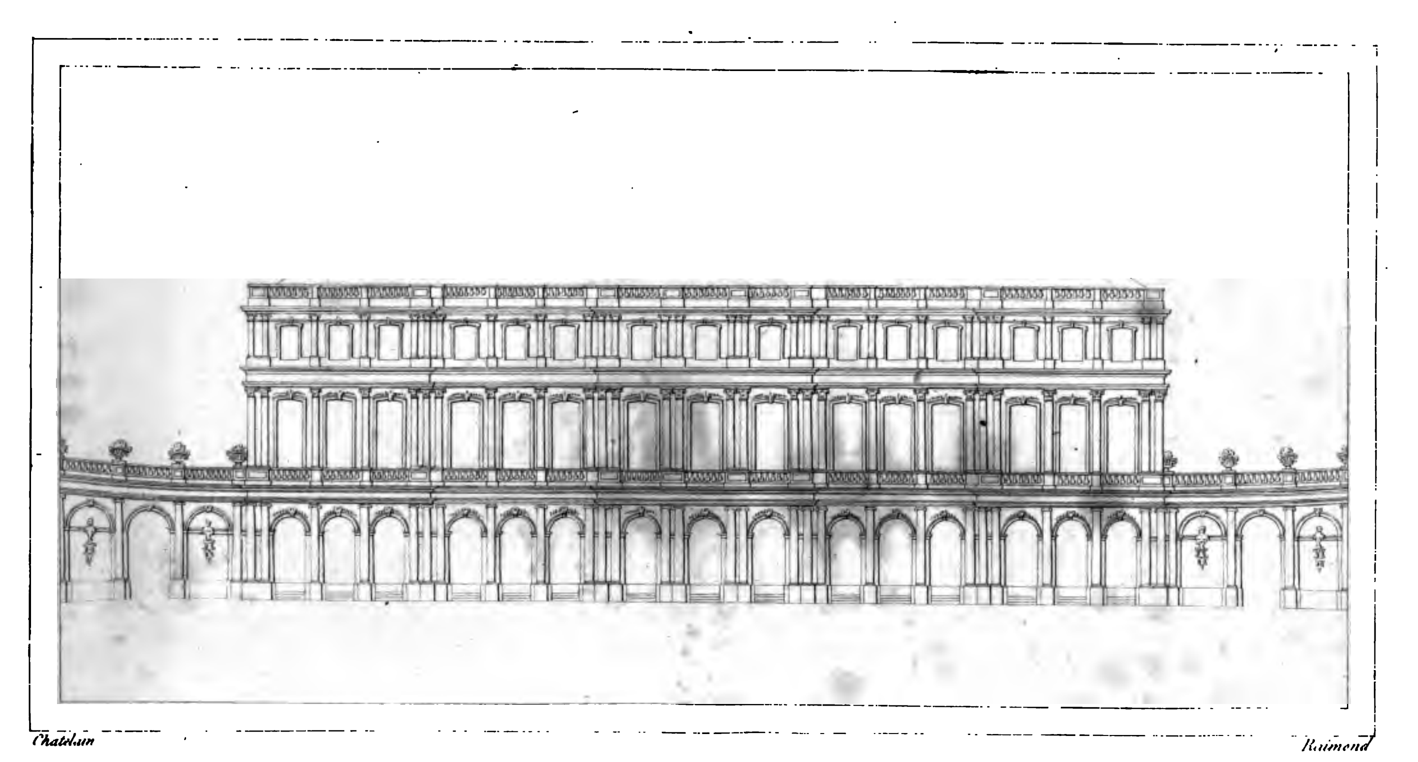
DE LORRAINE

ET DE BAR.

TOME PREMIER.

IMPRIMERIE DE VEUVE BASTIEN, A TOUL.

NANCY.



Chatelain — *Raimond*

PRÉFECTURE.

HISTOIRE

DES DUCHÉS

DE LORRAINE

ET DE BAR,

ET

DES TROIS ÉVÊCHÉS.

(MEURTHE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES.)

PAR E. A. BÉGIN,

AUTEUR DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DU PAYS MESSIN; DE LA BIOGRAPHIE DE LA MOSELLE, ETC.

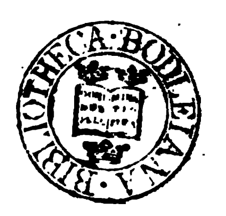
37

Tome Premier.

NANCY,

CHEZ VIDART ET JULLIEN, LIBRAIRES, RUE DU PONT-MOUJA.

1833.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA

PRÉFACE.

Plus de douze cents volumes ont été écrits sur la Lorraine; et cette partie intéressante du royaume réclame encore un historien. L'homme du monde, désireux de consulter nos annales, n'a d'autre choix à faire qu'entre de volumineuses et indigestes compilations, ou de pâles résumés dont la sécheresse ne jouit pas même du mérite de l'exactitude. De tous les écrivains lorrains, Bexon, le père Leslie, Henriquez, sont les seuls qui aient manié avec quelque habileté le burin de l'histoire; mais Bexon s'est arrêté au règne de Charles III, Leslie, à celui de Stanislas, et Henriquez, comme le président Hainault qu'il a pris pour modèle, ne présente qu'une nomenclature chronologique de faits que

rien ne lie, que rien n'éclaire, et dont l'aridité déplaît.

En publiant une nouvelle histoire de Lorraine, nous voulions d'abord réimprimer Bexon, et lui donner la suite dont il manque; mais nous avons préféré étendre davantage notre récit, et y introduire les fragmens peu nombreux qui, dans l'auteur précité, nous ont paru dignes de l'être.

Voilà tout le mécanisme de notre œuvre. Plus riche de faits intéressans, qu'aucune autre histoire de la province, celle-ci se recommandera, nous l'espérons, par la fidélité des détails, et par la rigueur impartiale de ses jugemens.

INTRODUCTION.

Avant que la puissance romaine se fût établie dans les Gaules, un peuple brave, sorti des forêts de la Germanie, n'ayant d'autre instinct que la guerre, d'autres ressources que la chasse et la pêche, occupait le territoire compris entre la Meuse, l'Aisne, les Vosges et la Sarre. Quelques bourgades éparses sur les rives fertiles des rivières, servaient de retraite à ces habitans sauvages, unis entr'eux par des habitudes féroces plus que par des idées de bien-être ; les parties les plus sombres des forêts recélaient leurs mystères religieux ; leurs divinités n'avaient pour temples et pour autels, que d'énormes rochers où les druides traçaient en caractères hyérogliphiques l'histoire des âges du monde, et où des victimes humaines étaient offertes en holocauste au grand Esus. Tel fut le Donon, montagne sainte dont l'histoire se rattache aux deux mythologies celtique et romaine.

César paraît, et des peuplades inconnues jusqu'alors s'élèvent pour résister à l'aigle romaine ou la suivre dans son vol. Ainsi nous voyons les *Médiomatriciens*, ayant Metz (Divodurum) pour capitale, habiter la partie moyenne du cours de la Moselle, la moitié de celui de la Sarre, depuis ses sources, et la moitié de celui de la Seille depuis son embouchure ; à l'occident des Médiomatriciens, les *Verdunois*, occupant, sur les rives de la Meuse, un territoire d'une étendue de dix lieues ; au midi, les *Leuquois* (Toulois), dont les possessions suivaient le cours de la Meuse, de la Moselle et

de la Seille, en remontant dans une longueur de vingt lieues, jusqu'aux sources de ces rivières. Devenus les alliés de Rome, nos ancêtres adoptent bientôt la politique et les habitudes du peuple roi. Ils refusent d'aider Arioviste dans son insurrection; demeurent fidèles à César lorsqu'une ligue formidable est sur le point de lui faire perdre les fruits de sa victoire; ne prennent aucune part à la conjuration dont Vercingétorix est le chef; fournissent, en diverses circonstances, aux armées romaines, des hommes, des chevaux, des munitions; et reçoivent en échange, les mœurs, les goûts et les habitudes d'une nation civilisée mais corrompue.

Metz, Toul, Verdun se couvrent de monumens, de constructions gigantesques, et prennent une attitude toute romaine. Scarpone, Nasium, Caranusca, Ricciacum, Decempagi (Dieuze), Pons-Sarravi (Sarrebourg) et plusieurs stations importantes se peuplent d'habitans. En moins de quatre siècles, plus de quarante camps romains sont établis dans nos contrées, et une infinité de routes dont on n'a pas encore reconnu toutes les directions, facilitent les rapports commerciaux et militaires que nos ancêtres entretenaient avec l'Empire *. Bientôt l'anarchie, inséparable d'une puissance à son déclin, vient ébranler ce colosse qui pesait sur le monde. Des hordes de barbares envahissent les frontières romaines. Plusieurs luttes sanglantes s'y renouvellent. De nombreuses légions campées sur le Rhin, la Moselle, la Meuse, et dans les défilés des Vosges, résistent avec succès aux irruptions étrangères, jusqu'à ce que la force des masses l'eût emporté sur la tactique et la valeur des troupes disciplinées. Vers le milieu du 3e siècle, Chrocus, roi des Allemands, pénètre en Lorraine, incendie Metz, passe les habi-

* Ces villes, ces camps et ces routes seront décrits plus tard avec soin dans une *Statistique archéologique de la Lorraine*, formant 6 vol. in-8° avec Atlas, que nous publierons dès qu'elle sera complète.

tans au fil de l'épée, et promène dans tout le pays la désolation et la mort. Un siècle plus tard, Jovin triomphe sous les murs de Scarpone, d'une armée nombreuse venue des frontières de la Germanie. Constance-Chlore, Constantin, Gratien, Théodose, impriment à la partie nord-est des Gaules un éclat dont Rome ne jouissait déjà plus, et d'habiles généraux retardent, par des victoires remportées aux pieds des Vosges, ou sur les rives de la Moselle et du Rhin, l'invasion du territoire que nous occupons. En 407, les Vandales et les Suèves y commettent d'horribles dévastations, et quarante années plus tard, Attila marchant à la tête de cinq cent mille hommes, vient porter le dernier coup à la civilisation des Gaules. Le fer et l'incendie changent la cité de Metz en un monceau de ruines; les villes du voisinage, les différentes stations romaines, les temples, les demeures royales ont le même sort, et presque tous les édifices qui avaient échappé aux ravages des peuples d'outre-Rhin, sont renversés par l'armée des Huns.

Cependant, du milieu de ces secousses profondes ressortissaient deux grands faits dont l'accomplissement allait changer la physionomie morale des Gaules. La religion chrétienne s'y était établie vers le milieu du troisième siècle, et Pharamond, premier roi de France, forçait l'aigle romaine d'abandonner Trèves, pour se réfugier en Provence. A cette époque, les églises de Metz, de Toul, de Verdun, jouissaient déjà de quelque célébrité. Un grand nombre de réclus et de cénobites s'établissaient le long de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et dans les solitudes des Vosges. Plusieurs martyrs y avaient scellé de leur sang les dogmes de la foi; et le christianisme, si souvent troublé dans ses progrès, commençait à se répandre sans obstacle, surtout depuis que Clovis, cathéchisé dans l'église de Toul par saint Vaast, se fût converti à la religion chrétienne.

Au commencement du sixième siècle, Clovis meurt après avoir partagé ses états entre ses enfans, et Thierri, l'un d'eux, monte sur le trône d'*Austrasie* dont Metz devient la capitale. Une expédition contre les Danois, qui portaient le ravage entre la Meuse et le Rhin; la rédaction d'un code de lois fondamentales, sont les deux faits les plus remarquables du règne de Thierri. Théodebert, son fils et son successeur, illustra sa couronne par des dispositions législatives pleines de sagesse, et par d'éclatantes victoires qui enrichirent la Lorraine. Sigisbert, fils de Clotaire, et cinquième roi d'Austrasie, fit conjointement avec la reine Brunehaut, en faveur des sciences, des lettres et des arts, plus qu'on ne doit attendre d'un gouvernement militaire dont toutes les institutions se ressentent des temps de barbarie où elles ont pris naissance. Ils s'entourèrent d'hommes instruits, donnèrent des encouragemens au commerce; facilitèrent les communications entre les villes de leurs états. Malheureusement, la haine que se vouaient Brunehaut et Frédégonde, épouse de Chilpéric, roi de Soissons, amena une suite d'atrocités qui souillent les sanglantes annales de l'époque. Childebert, Théodebert, Thierri, se succèdent sur le trône d'Austrasie, et signalent par des crimes leur avénement ou leur chute. Clotaire II, roi de Soissons, y est appelé à son tour par la voix unanime du clergé, de la noblesse et du peuple; mais ce fut encore dans le sang, dans celui de Brunehaut et des fils de Thierri, qu'il assura son pouvoir. Maître de toute la monarchie française, Clotaire se fit aimer de ses sujets et craindre de ses ennemis. Assez puissant pour imposer la paix, on jouit sous son règne d'un calme d'autant plus doux, qu'il succédait à des siècles de tourmente. Ce monarque ne résidait point à Metz. Radon, premier maire du palais dont parle l'histoire, fut chargé de gouverner cette ville au nom du Roi; mais les Austrasiens obtinrent de Clotaire qu'il leur enverrait son fils Dagobert,

dont Pépin, maire du palais, et Saint-Arnould, évêque de Metz furent les ministres.

Un grand nombre d'établissemens pieux s'organisaient alors en Lorraine. Les monumens Romains restés debout recevaient une destination nouvelle. A Metz, la vaste église de Saint-Clément s'élevait du milieu des *Basiliques* du Sablon, les abbayes de Saint-Jean et de Saint-Martin-aux-Chênes étaient desservies par des moines; le monastère de Saint-Michel, autour duquel s'est groupée la ville de Saint-Mihiel, était à sa naissance; saint Romaric, prince Austrasien, d'origine gauloise, fondait l'abbaye de Remiremont, et les vallées méridionales des Vosges se transformaient en une nouvelle Thébaïde, remplie de solitaires, disciples de saint Colomban. Telles furent aussi la montagne au sommet de laquelle se retira saint Arnou; la colline d'Épinal, où l'évêque de Metz, saint Goëric vint mener la vie érémitique; une des vallées méridionales où saint Déicole fonda Lure, et le val de Galilée où s'établit saint Déodat. Dagobert, après avoir séjourné assez long-temps à Metz, avait quitté cette ville pour fixer à Paris le siége de son royaume. Sigebert, son fils naturel, prince doux et pacifique, fut chargé d'administrer l'Austrasie; et il le fit de manière à rendre les peuples heureux. On lui doit la fondation de plusieurs monastères considérables; mais s'il favorisa le clergé, il n'en fut point l'esclave. A la mort de Sigebert, arrivée en 656, Grimoald, ministre audacieux, met son propre fils sur le trône de l'héritier légitime; le peuple et l'église y applaudissent, mais les seigneurs s'opposent à cette usurpation, et Grimoald et Childebert sont livrés à Clovis II, qui devient maître des deux royaumes de Neustrie et d'Austrasie. Ces états partagés de nouveau, se réunissent sur la tête de Childéric, mort assassiné en 673. Thierri, son frère, qu'on avait renfermé à Saint-Denis, est tiré du cloître pour ceindre une couronne, tandis que, d'un autre côté, le

jeune Dagobert entre en possession de l'Austrasie, son héritage. Ce prince fonda beaucoup de monastères, et reçut après sa mort, des lettres de canonisation. C'était un genre d'expiation fort commode, que celui qui consistait à créer des couvens pour racheter des crimes, et à s'aplanir les voies du ciel avec des indulgences gagnées au poids de l'or. Telle était cependant la dévotion de l'époque.

En 680, Martin et Pépin se déclarent ducs ou gouverneurs d'Austrasie; Thierri III, roi de Neustrie, à qui revenait le trône de Metz, allume une guerre sanglante. Martin est assassiné par ordre d'Ébroin, maire de Thierri; celui-ci est tué à son tour; et Pépin, surnommé le Gros ou d'Héristal, force le roi de Neustrie, en 687, à le reconnaître pour maire de son palais. Ce monarque ne fut désormais qu'un fantôme de roi, et Pépin exerça la souveraine puissance sous lui et sous le règne de ses trois successeurs indolens.

Après la mort de Pépin d'Héristal, Plectrude, sa première épouse, qu'il avait répudiée en 697, pour Alpaïde dont il eut Charles Martel et Childebrand, s'empara du gouvernement en qualité de tutrice du jeune Théobald, son petit-fils, désigné maire de Neustrie et de Bourgogne par Pépin lui-même. Elle tint Dagobert relégué au fond de son palais; fit enfermer Charles, dont le caractère entreprenant lui portait ombrage; et l'on vit la veuve d'un duc d'Austrasie dominer en souveraine toute la France étonnée. Mais bientôt la faction ennemie des Pépins se soulève; les troupes de Plectrude sont battues dans la forêt de Compiègne; Rainfroy, nommé maire du palais, ravage l'Austrasie, et Charles Martel, trouvant moyen de s'échapper, se fait déclarer duc de ce royaume, à l'exemple de son père. Il rassemble une armée pour soutenir ses droits. Dagobert meurt en 715. Les Neustriens sentant le besoin d'avoir à leur tête un prince courageux, tirent du cloître Daniel, fils de Childéric II, le proclament roi sous le

nom de Chilpéric II, et lui mettent en main la couronne et le glaive pour les protéger. Charles Martel triomphe de ce puissant ennemi; ramène à Metz les Austrasiens, chargés de butin; leur donne un roi de la race de Clovis, qui se nommait Clotaire, et reçoit de Plectrude les trésors de Pépin. Clotaire, véritable fantôme de roi, ayant disparu en 719, et Chilpéric étant également mort sur la fin de 720, Charles tira du couvent de Chelles, Thierri, âgé de sept ans, fils de Dagobert, et lui fit prendre le titre de souverain des trois royaumes. Ce prince, comme ses prédécesseurs, maîtrisé par son ministre, lui laissa toute l'autorité, et consacra un règne de dix-sept ans, à des œuvres de religion. Charles Martel, toujours en armes, contint les Barbares, fit rentrer sous le joug les peuples tributaires, et rendit la ville de Metz opulente, parce que les nations vaincues payaient les frais des guerres qu'il soutenait. Sous lui, la France fut respectée de ses voisins; mais, pour s'attacher les seigneurs, il s'empara des biens du clergé, qui outragea sa mémoire. La postérité l'a vengé d'un blâme stupide, et le regarde encore comme un des caractères les plus éminens du moyen âge. Après le décès de Thierri, Charles continua de gouverner avec le titre de duc des Français, jusqu'en 741, époque de sa mort. Ce monarque usurpateur avait partagé la France entre ses deux fils Carloman et Pépin: le premier, qui était l'aîné, eut l'Austrasie; l'autre la Bourgogne et la Neustrie. Childéric III n'avait qu'une ombre de pouvoir; mais Carloman, après de brillans exploits et une administration sage qui le couvrit de gloire, s'étant retiré dans un cloître, Pépin, surnommé le Bref, devint, en 747, le maître du royaume, dont il se fit proclamer roi en 752. Fils du plus célèbre capitaine de son siècle, et père du plus grand homme qu'eussent produit jusqu'alors les nations germaniques, Pépin sut hériter de la gloire de Charles Martel, et prépara celle que s'acquit Charlemagne. Il restaura l'ordre public, la police

et les mœurs; jeta quelques semences de liberté dans les champs du despotisme; éveilla le goût des études à Metz, y introduisit la lithurgie romaine, et eut la triple gloire de produire sans trouble, sans effusion de sang, une révolution dans l'état; de contenir ses ennemis par l'éclat de son nom, plus encore que par la terreur de ses armes, et d'imprimer à l'intelligence humaine un mouvement qu'elle n'avait point eu depuis plusieurs siècles. Chrodegand, illustre prélat messin, s'empressa de seconder les vues de Pépin d'Héristal; il établit les écoles de la Cathédrale, de Saint-Arnould, de Saint-Vincent; celle de Gorze, devenue depuis si célèbre; favorisa les beaux arts, autant que le permettait le goût de l'époque, et fit exécuter, soit à Metz, soit à Verdun, plusieurs travaux importans en architecture.

Pépin, Chrodegand, lumières de leur siècle, meurent à deux années de distance l'un de l'autre, et Charlemagne s'assied sur le trône, en 771. Sous lui l'Austrasie s'étendait depuis Anvers, le long des côtes de l'Océan, jusqu'à l'embouchure du Wéser. Le cours de ce fleuve, celui du Rhin lui servaient de limites d'une part, tandis que d'autre part, ses bornes suivaient une ligne qui traversait les sinuosités du Necker, croisait le Danube à quarante lieues au-dessous de sa source, remontait le Leck, puis allant par le lac de Constance couper l'Alsace, traversait les Vosges, et contournait les collines de Langres, de manière à embrasser Châlons, Reims, les Ardennes et Namur. Ces vastes possessions ne formaient au reste qu'une partie de l'empire de Charlemagne, car il allait de la Bretagne à l'Oder, et de l'Illyrie aux Pyrénées. Les rives de la Moselle étaient alors couvertes de domaines concédés en propre au souverain. Elles offraient aux rois d'Austrasie les plaisirs qu'ils aimaient le plus, la chasse et la pêche. Dans les seuls départemens de la Meurthe et de la Moselle, on reconnaît comme *villa regia*, Marsal, *Marsallum;* Moyenvic, *Medianus vicus;* Vic, *Bodesius vicus;*

Scarpone, *Scarpona;* Gondreville, *Gondulfi villa;* Thuilley-aux-Groseilles, *Tusciacum, Tusiacum;* Flavigny, *Flaviniacum;* Savonnières, *Saponariæ,* aujourd'hui ferme dépendante de Foug; Royaumeix, *Regalis hortus;* Vicherey, *Viskerium;* Vendières, *Vinderia;* Goin, *Goddinga villa;* Yutz, *Judicium;* Florange, *Floringæ;* Thionville, *Theodonis villa,* etc.... Il y avait aussi une résidence royale à *Champs,* près de Bruyères; et l'imagination animée par les enchantemens des romanciers, croit poursuivre encore dans ces bois solitaires, les ombres des preux chevaliers et des fiers paladins.

Charlemagne n'eut pas, à proprement parler, de capitale, mais seulement quelques résidences de prédilection. Il vint au palais public de Thionville : au commencement de 772; ce fut en le quittant, qu'il entreprit contre les Saxons cette guerre d'extermination qui dura trente-trois ans. Après la première campagne, il revint passer l'hiver à Thionville. Il s'y trouvait encore lorsque le pape Adrien Ier lui fit demander des secours contre Didier, roi des Lombards. La conquête de la Lombardie terminée, Charlemagne se rendit de nouveau à Thionville : on l'y voit, au mois de mai 775, temps de l'année où se tenaient les assemblées de la nation (*placitum generale, conventus generalis*). Il s'éloigna de Thionville pendant l'été et l'automne; mais on l'y retrouve dès le mois de Novembre. Après le massacre des Saxons, il revint en France, et célébra à Thionville les fêtes de Noël et celles de Pâques. Cette époque est mémorable par la mort de la reine Hildegarde, épouse bien-aimée du monarque, et qui, plus que toute autre, avait su fixer son inclination et ses goûts. Charlemagne fit transporter son corps à Metz, où il se rendit probablement lui-même, et fit présent du domaine de Cheminot à l'abbaye de Saint-Arnould, à laquelle étaient confiées les précieuses dépouilles de la reine. La mort d'Hildegarde éloigna sans doute Charlemagne du palais de Thionville, car rien

ne prouve qu'il y soit revenu avant 805. Ce fut alors que parurent dans cette ville des capitulaires propres à développer la perfectibilité morale de nos contrées, si la voix d'un homme de génie avait pu avoir du retentissement au sein de la barbarie dont il était entouré. En 806, ce prince ayant quitté Aix-la-Chapelle, passa par Thionville et Metz, pour chasser dans les Vosges. Aux fêtes de Noël, il revint à Thionville avec ses trois fils, les grands de la nation et toute la cour; convoqua une assemblée brillante, la plus auguste et la plus nombreuse qu'on eût jamais vue, et opéra le partage de ses états entre Charles, Pépin et Louis. L'assemblée dissoute, l'Empereur quitta Thionville, et descendit la Moselle jusqu'à Coblentz, pour se rendre à Nimègue. Sa demeure favorite ne le revit plus, et rien n'indique que Metz ait été plus heureux sous ce rapport.

Louis-le-Débonnaire montra, pour les rives de la Moselle la même prédilection que son père. On l'a vu, soit à Metz, soit à Thionville, dans les années 816, 821, 828, 831, 834, 835, 836, 837. Il y tint plusieurs diètes et plusieurs conciles, et célébra à Thionville le mariage de Lothaire, son fils aîné, avec la princesse Ermengarde. Le pays messin fut témoin des seuls momens heureux dont jouit ce prince infortuné, et le clergé de Metz eut la gloire de replacer sur sa tête une couronne que lui avait ravie l'ambition de ses fils, et les menées odieuses de quelques prêtres indignes d'un tel caractère.

Les chaires épiscopales de Metz, de Toul et de Verdun étaient alors occupées par des hommes marquans, tels qu'Angelrame, Drogon, Frotaire, dont les efforts réunis contribuèrent à soutenir en Lorraine le goût des sciences, des lettres et des beaux-arts, développé par Pépin et Charlemagne. Diverses écoles jetèrent un vif éclat. Il en sortit des sujets distingués parmi lesquels on peut citer Amalaire et Advence. Leur réputation de savoir est parvenue jusqu'à nous.

Louis-le-Débonnaire, jouet de ses passions, et dupe de ses vertus même, était mort en 840, après avoir partagé son vaste royaume à ses trois fils. Lothaire eut le titre d'empereur; mais cette prééminence sur ses deux frères ne lui suffisant pas, il cherche à les dépouiller de leur héritage. La guerre s'allume; les plus terribles calamités se succèdent; des courses désastreuses ruinent le sol français, et Metz et Thionville apparaissent comme deux points centrals où se réunissent et d'où partent les fermens révolutionnaires qui agitent l'Europe. Plusieurs assemblées ont lieu dans ces deux villes; le clergé, devenu plus prépondérant que jamais, impose aux trois frères un nouveau partage: le pays messin demeure sous la dépendance de l'empereur Lothaire; il continue d'avoir Metz pour capitale, et ce n'est qu'en 849, que la terre secoue le fardeau d'un prince dont la tyrannie pesait depuis trop long-temps sur les peuples. Louis, Charles et Lothaire, deuxième du nom, prennent possession de l'héritage paternel, et l'Austrasie échoit à Lothaire. Elle avait alors pour limites l'Escaut, la Meuse, le Rhin, le Rhône, le lac de Genève, le mont Jura et la Saône.

Le séjour que fit à Metz et à Thionville Lothaire II, ne fut pas plus favorable à nos contrées que ne l'avait été celui de son père. En proie à sa funeste passion pour Valdrade, il répudie Theutberge, néglige les intérêts de son royaume, et l'expose à une infinité de désastres dont un amour effréné l'empêcha de calculer les conséquences. Plusieurs conciles se tinrent à Metz; un autre eut lieu à Tusey, près Vaucouleurs; mais le clergé, loin de pacifier l'Europe, contribuait, au contraire, à y semer la discorde. Enfin Valdrade meurt à Remiremont, et Lothaire qui était allé solliciter aux pieds du Pape le pardon de ses fautes, meurt à son tour, sans laisser d'héritiers légitimes. L'empereur Louis et Louis-le-Germanique, ses deux frères, étaient occupés, l'un à repousser les

Sarrasins, l'autre à combattre les Esclavons Vinides. Charles-le-Chauve profite de la circonstance pour marcher sur la Lorraine; et Hincmar, archevêque de Reims, persuade aux seigneurs lorrains, encore divisés sur le choix d'un chef, d'élire Charles-le-Chauve roi de Lorraine. Il fut oint le 9 septembre 869, dans l'église cathédrale de Metz, avec le saint-chrême, au front, aux tempes et au sommet de la tête; et les évêques le ceignirent tous ensemble de la couronne, et lui mirent la palme et le sceptre dans la main.

Il fut convenu néanmoins entre les députés de ce prince et ceux de Louis, roi de Germanie, de partager la Lorraine. Les deux compétiteurs se donnèrent rendez-vous à égale distance des maisons royales d'Héristal et de Mersen, et l'on arrêta les dispositions suivantes : Louis-le-Germanique eut Cologne, Utrecht, Strasbourg, Bâle, Trêves, Metz et leurs dépendances, tout le pays situé entre l'Ourthe et la Meuse, Aix-la-Chapelle avec une partie du vaste territoire qui s'étend entre la Meuse et le Rhin. La part échue à Charles-le-Chauve porta plus particulièrement le nom de Lorraine, et comprit Toul, Verdun, Tongres, Cambrai, Viviers, Usez, Lyon, Besançon, Vienne, le Hainaut, le tiers de la Frise, presque toute la Basse-Lorraine, une partie considérable des Pays-Bas, de la Bourgogne, du Dauphiné, du Languedoc. Ce partage devint, par la suite, l'origine des réclamations réciproques de la France et de l'Allemagne.

A la même époque, les Normands pénétrèrent dans la Basse-Lorraine par le Vahal, ruinèrent quantité de villes, saccagèrent le pays messin et celui de Trêves. Charles-le-Gros accourut d'Italie pour les combattre; mais des chaleurs extraordinaires, des tempêtes et des maladies contagieuses eurent plus de puissance que le glaive, et détruisirent presqu'en entier l'armée normande et l'armée impériale.

Charles-le-Chauve meurt. La Lorraine devient de nouveau

un sujet de querelle entre Louis-le-Bègue et les rois de Germanie, Carloman, Charles et Louis. Dans une entrevue à Mersen, sur la Meuse, Louis-le-Bègue conclut un traité avec Louis de Germanie, en vertu duquel ils se partagent la Lorraine. Mais Louis-le-Bègue meurt à son tour, et Louis de Germanie devient unique possesseur de ce vaste royaume.

A la mort de Louis de Germanie, les Lorrains offrirent à Louis III, roi de France, de réunir leur pays à sa couronne; mais Louis refusa, dans la crainte d'affaiblir ses forces, en s'obligeant à défendre un royaume plus étendu : de sorte que la Lorraine devint la propriété de Charles-le-Gros, frère de Louis de Germanie, qui avait d'ailleurs des droits à la succession de ce dernier. Élu roi, par les acclamations unanimes de la noblesse, au préjudice du jeune Charles-le-Simple, Charles-le-Gros unit la Lorraine à la monarchie française, en 885. L'abbé Hugues, fils naturel du roi Lothaire, qui se formait un parti pour faire valoir ses prétentions, fut arrêté à Gondreville, alors château impérial, où Charles-le-Gros recevait les hommages des seigneurs français. On creva les yeux à cet infortuné jeune prince, et on le renferma dans l'abbaye de Saint-Gal.

Les ravages des Normands, qui, depuis 781 jusqu'en 788, ruinèrent une partie du royaume de Charles-le-Gros, et avec lesquels ce monarque conclut une paix honteuse qui le rendit odieux à ses sujets; la nouvelle irruption que firent ces barbares en 889, lorsque Arnould, fils naturel d'un roi de Bavière, gouvernait la Lorraine; les cruautés qu'exerça Zuentibold, son fils naturel, dans cette même Lorraine qu'il fut appelé à gouverner depuis 895 jusqu'en 900; la révolte des seigneurs, qui, assemblés à Thionville, appelèrent Louis IV, roi de Germanie contre Zuentibold, tué dans une bataille; les sanglans démêlés qui suivirent ce changement de souveraineté remplissent de désastres et d'horreurs cette partie de

nos annales. A la mort de Louis IV, qui prit à Metz d'inutiles mesures pour arrêter le brigandage féodal, Charles-le-Simple monta sur le trône de Lorraine. Son règne ne fut qu'une suite de l'anarchie à laquelle ce royaume était en proie. Il eut à repousser successivement les tentatives de Conrad et de Henri l'Oiseleur sur nos provinces; la révolte de Gislibert qui voulut s'y rendre indépendant, et la première irruption des Hongrois. Dans ces temps malheureux, un ennemi n'était pas plus tôt vaincu qu'il en survenait un autre, et les peuples devenaient les tristes jouets de l'ambition demesurée des princes.

Ce fut au milieu de ces troubles, que la Lorraine cruellement déchirée depuis un siècle, vit rompre son unité et ses formes administratives. Cessant d'être un royaume, elle devint un ensemble de petites principautés dont les grandes puissances s'arrachèrent tour à tour les lambeaux, ou qu'elles donnèrent à quelque vassal décoré du titre de duc, de marquis ou de comte. (907) Reinier au long cou fut le premier duc de Lorraine. Il resta fidèlement attaché à Charles-le-Simple, qui lui donna pour successeur, en 912, son fils Gislibert. Il y avait à la même époque, en Lorraine, des comtes de Metz, de Toul, de Verdun et des Ardennes.

Charles-le-Simple fut le dernier prince décoré du titre de roi de Lorraine. Lors de son emprisonnement à Péronne, une partie des seigneurs déférèrent le royaume à Rodolphe ou Raoul, roi de France. Un autre parti, à la tête duquel était le duc Gislibert et l'archevêque de Trèves, se donna au duc de Germanie, Henri l'Oiseleur, fils d'Othon, duc de Saxe. Henri fit une irruption sanglante en Lorraine; l'envahit toute entière; vint mettre le siége devant Metz, dont l'évêque avait reconnu Rodolphe pour souverain, s'empara de cette ville et força presque toute la noblesse à abandonner les intérêts de son adversaire. Gislibert, esprit inquiet et remuant, était alors

duc de Lorraine. Ses intrigues l'en firent chasser à plusieurs reprises. Il se réfugiait tantôt en Allemagne, tantôt en France selon le parti dont il avait épousé les intérêts. S'étant révolté contre l'empereur Othon, son beau-frère, il vint offrir le duché de Lorraine à Louis d'Outre-Mer, roi de France; alluma la guerre entre ces deux monarques, et engagea dans la querelle, Henri, frère d'Othon, à qui ce prince avait donné le duché de Lorraine. Battu dans une expédition au-delà du Rhin, il se noya en traversant le fleuve. La duchesse Gerberge, veuve de Gislibert, donna sa main à Louis d'Outre-Mer, qui posséda la Lorraine par le double droit de la conquête et de l'hérédité. Mais il n'en jouit pas long-temps. Othon en redevint le maître, créa des ducs, les dépouilla ensuite, et finit par donner le duché à son frère Brunon, archevêque de Cologne, prélat d'un mérite rare, qu'on nomma l'*Archiduc*, en raison du vaste domaine mis sous son obéissance. Brunon, sentant la difficulté de régir, d'une manière satisfaisante, un pays aussi étendu, partagea en deux parties l'ancien royaume de Lothaire; appela l'une *Haute-Lorraine*, et l'autre qu'il se réserva, *Basse-Lorraine*. La Haute-Lorraine, appelée aussi duché de Mosellane, parce que la Moselle la traversait depuis sa source jusqu'à son embouchure, comprit l'Alsace, la Lorraine et le Barrois, le pays de Luxembourg et l'électorat de Trèves, tels qu'ils étaient au commencement du siècle dernier. La *Basse-Lorraine*, ou duché de Brabant, s'étendait depuis Coblentz, en suivant le Rhin, jusqu'aux bouches de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin : elle eut pour limites à l'ouest et au nord, la mer du nord et le Zuiderzée. La haute Lorraine fut donnée à Fridéric, comte de Bar, frère d'Adalberon, qui, en 954, avait épousé Béatrix, fille de Hugues-le-Grand, et nièce du roi Othon et de l'archevêque Brunon. Il s'éleva, à la même

époque, dans la Haute et Basse Lorraine, un grand nombre de petites souverainetés indépendantes. Depuis les ravages des Huns, on n'habitait plus que les lieux escarpés ; la plaine était abandonnée aux courses désastreuses d'une infinité d'aventuriers qui pillaient les voyageurs, brûlaient les moissons, dévastaient les églises. Mais bientôt ces asiles de la faiblesse devinrent les retraites de la violence. Brunon voulut en faire raser plusieurs. Ce fut la cause ou le prétexte d'une révolte générale, et la noblesse lorraine éleva de nouveaux remparts derrière lesquels se retrancha l'impunité. Telle fut l'origine des souverainetés de Dasbourg, de Lunéville, de Castres, de Hombourg, de Blâmont, de Sarrebourg, de Commercy, de Saarwerden, d'Apremont, de Chiny, etc. Tel fut le principe de la puissance des évêques, et des célèbres abbayes de Trêves, de Metz, de Gorze, de Pruim, d'Epternach, etc. L'ancienne Lorraine était toute remplie des forteresses de ces petits souverains. Aucun pays n'en offre autant de vestiges : il est peu de pointes escarpées qui ne soient couvertes de leurs débris*.

* On voit des ruines de châteaux à la Mothe; à Schambourg; à Fénétrange; à Kœurs; à Erize (la brûlée); à Bitche; à Belrouart, au-dessus de Raon-l'Étape; à Laveline; à Bruyères; à Faulcompierre; à Arches; à Épinal; à Bayon; à Gondreville; à Gondrecourt (le château); à Foug; à Conflans (en Jarnisy); à Briey; à Sancy; à Châtel-Saint-Blaise; à Mousson; à Turquestein; à Immeling; à Blâmont; à Cirey; à Réchicourt; à Dabo; à Custine; au confluent de la Moselle et de la Meurthe; à Savigny, où une partie des fortifications existe encore; à Becking et Berus, près de Sarrelouis; à Berg; près de Sierk; à Baslieu, près Villers-la-Montagne; à Dilling, au confluent de la Brems et de la Sarre; à Lusse, au levant de Saint-Dié; à Mansberg, frontière du Luxembourg; à Pierre-Percée, une lieue de Badonviller; à Weidesheim et à Gérolzech sur la Sarre; à Sarreguemines, du côté de Puttelange; à Siersberg, sur une montagne entre la Sarre et la Nied; à Sitzelbourg, district de Fénétrange; à Saint-Dié, à Charmes, à Sampigny, on a bâti sur les ruines; à Dombasle, au confluent du Sanon et de la Meurthe, étaient deux châteaux dont un subsiste encore; Velaine était le nom d'un château des comtes de Vaudémont, près des ruines duquel Vézelise est

Charles de France, fils puîné de Louis d'Outre-Mer, reçut la Basse-Lorraine en fief, d'Othon, rival de sa famille. Ce fut un présent funeste, dont se servit Hugues-Capet pour rendre odieuse à la nation la faiblesse d'un prince infortuné : il lui fit couper les cheveux, marque de servitude et de dégradation morale, et l'on vit le dernier descendant de Charlemagne ensevelir dans une prison, où son fils périt avec lui, la grandeur de ses ancêtres. Deux filles portèrent, l'une dans la maison de Namur, l'autre dans celle de Louvain, les titres inutiles et la gloire évanouie de leur origine.

Les Othon et leurs successeurs, ne voyant dans le royaume de Lorraine qu'un sujet de discorde éternelle, ne songèrent plus à le conserver dans son entier; mais à y établir des princes particuliers que l'intérêt, au défaut de la reconnaissance, engageât à leur rester fidèles, et qui servissent de barrières à l'Empire et à la France.

Ces premières concessions furent à vie, et ces premiers ducs ne furent que des gouverneurs. Fridéric, que l'Empereur créa aussi comte de Bar, tint le duché de la Haute-Lorraine, ou Lorraine mosellane, jusqu'en 934. Son fils Théo-

bâti. A Pompey, on voit celles du château de l'Avant-Garde; à Passavant, celles du fameux château de ce nom; près de la source de la Moselle, à Bussang, était celui de Sourbronne; le Châtelet, à droite de la rivière de Vair, où l'on voit encore deux tours fortes, formait le donjon de Thierry d'Enfer; Deuilly, près de la Marche, fut une forteresse considérable; à Vertuzey, l'église est au milieu d'un vieux fort; à Morley, entre Saint-Dizier et Gondrecourt, les rois de la première race eurent un palais; ceux de la seconde en eurent un à Savonnières; Montfort, au-dessus de They et de Domèvre, est une hauteur escarpée où une forêt couvre les ruines d'une grande forteresse. Il reste à Amermont, deux lieues d'Étain, une vieille tour forte; à Deneuvre, une tour appelée la tour du Bacha, débris de la forteresse; à Walleck, sud-est de Bitche, deux grosses tours de quatre-vingts pieds de haut, une citerne et des logemens dans le roc; Preny, Dieulouart présentent aussi des ruines imposantes; et je connais plusieurs localités telles que Goin (*Goddinga-Villa*) où plusieurs châteaux ont été élevés en divers emplacemens, à des époques différentes.

doric qui lui succéda, eut pour fils et successeur Fridéric II depuis 1024 jusqu'en 1032. Celui-ci mourut sans héritiers, et l'empereur Conrad le Salique, accorda la Mosellane à Gozelon, déjà duc de la Basse-Lorraine. A sa mort, l'empereur Henri III la refusa à son fils Godefroi, surnommé le Barbu, pour la donner à Albert, comte d'Alsace. Godefroi se vengea lâchement en trempant ses mains dans le sang de son rival. Alors l'Empereur établit duc héréditaire de Lorraine Gérard d'Alsace, neveu d'Albert, et tige de la maison de Lorraine.

Cette province était déjà au commencement du 11e siècle, renfermée comme elle le fut au 18e, entre l'Alsace et le Palatinat du Rhin à l'orient, le Luxembourg au septentrion, le comté de Bourgogne au midi, la Champagne et le Barrois au couchant. Elle était naturellement divisée en Lorraine propre, Vosges, et Lorraine allemande. Les Vosges couvraient l'orient et le midi de la province. La Lorraine proprement dite s'étendait depuis les Vosges, jusqu'à la Meuse et au Toulois à l'occident; jusqu'au pays messin au nord. La Lorraine allemande était située entre l'Alsace et le duché de Deux-Ponts à l'orient; le Palatinat et l'archevêché de Trèves au nord; les terres de Metz au couchant et au midi. Elle différait de la Lorraine française par son langage, ses mœurs et ses habitudes; dissemblance qui existe encore, mais que nos institutions modifient.

HISTOIRE

DES DUCHÉS

DE LORRAINE

ET DE BAR.

CHRONOLOGIE.

L'origine de la maison d'Alsace se cache dans les révolutions du septième siècle. Wipon, historien du dixième, l'a fait descendre des princes troyens. Rien ne prouve mieux sa grandeur réelle, que ces antiquités fabuleuses; on allait s'y perdre en suivant les traces d'une origine qui passait les monumens de l'histoire. Au dixième siècle, sa noblesse et sa puissance la mettaient de niveau avec les empereurs et les rois. Adalbert d'Alsace avait épousé Judith; Gérard, son frère, Eve; l'une tante, l'autre sœur de l'impératrice. Leur propre sœur Adelaïs, fut mère de l'empereur Conrad le Salique, dont la nièce Gisèle le fut de Gérard III, dit d'Alsace. En suivant les ancêtres d'Adalbert, on remonte jusqu'à Athic, duc d'Allemagne, fils de Leudésie, petit-fils d'Erchinoald, tous deux maires du palais et alliés des rois de la première race. Athic épousa Berésinde, sœur de Bilichilde épouse du roi Childeric II. Il en eut, outre un duc d'Allemagne, et sainte Odile (*St. Odil. vita. autor. coæv.*), Athic comte d'Alsace, duquel, à la quatrième génération, sortit Hugues I d'Alsace. Hugues

d'Alsace, comte de Ferette, eut trois fils : Ebérard, Hugues et Gontram. Ebérard fut père d'Adalbert (*fondateur de Bouzonville*), et le trisaïeul de Gérard, chef de la maison de Lorraine. Hugues eut pour descendans les comtes d'Egesheim, d'où sortit le pape Léon IX, famille éteinte depuis plusieurs siècles. Gontram d'Hasbourg eut pour fils Landelin, tige de la maison d'Autriche. Les deux branches de cet arbre antique, après une révolution de huit siècles, se sont, dans le dernier siècle, réunies sur le trône impérial. Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire. 1048. *Femme :* Hadvide de Flandres ou de Namur, morte à Châtenoy vers 1070, et enterrée dans le cloître du monastère qu'elle avait fondé. Elle était fille d'Ermangarde de France, et tirait son origine de Charlemagne. Cette descendance fut toujours chère aux ducs de Lorraine, et Thierri, fils de Hadvide, la rappelle, lorsque dans son testament il ordonne à ses enfans de lui donner la sépulture *à la manière des nobles Français dont il tire son origine ;* ce qui ne peut s'entendre que de l'origine maternelle. *Enfans* : Thierri I[er], second duc de Lorraine ; Gérard I[er], premier comte de Vaudémont ; Bertrice, abbé de Moyenmoutier ; Itta, qui épousa un comte d'Hasbourg ; Gisèle, mariée au comte de Luxembourg. Gérard d'Alsace est mort le 6 mars 1070, à Remiremont, où il fut enterré dans l'église de l'abbaye.

Odelric, seigneur de Nancey ou Nancy, frère de Gérard, a été la tige de l'illustre maison de Lénoncourt.

COMTES DE BAR.

Sophie comtesse de Bar, gouvernait en 1048. Elle s'associa son fils Thierri II[e] du nom. Il avait eu trois prédécesseurs qui avaient porté le nom de ducs. Frideric, premier duc, avait été aussi duc bénéficier de la Lorraine, par investiture de l'empereur Othon, et avait épousé Béatrix,

sœur de Hugues-Capet; il est mort en 984. Sous lui fut bâti le château de Bar. Auparavant, les seigneurs du Barrois, dont la suite est perdue, s'étaient appelés *comtes*. En 1354, la qualité de duc leur fut rendue et ils ne la quittèrent plus. Quatre maisons régnèrent successivement sur le Barrois. Celle d'Ardenne, celle de Montbelliard, celle d'Anjou, et enfin celle de Lorraine. Sous Childéric, fils de Méroué, Bar était déjà une bonne ville. Tout le pays était cultivé, et les cotaux étaient couverts de vignes. En 1048, Bar se bornait encore à la ville basse. Les ducs attirèrent des habitans autour du château, en leur accordant des franchises : on coupa les bois qui l'environnaient; les plus opulens citoyens s'y transportèrent et bâtirent la ville haute. Le Barrois, *Pagus Barrensis*, avait fait partie du pays des Leuquois, puis du royaume d'Austrasie. Lorsque le Barrois forma un état particulier, il eut quarante lieues en longueur sur dix de large. Frideric avait eu pour fils Théodoric Ier; celui-ci Frideric II, qui ne laissa que deux filles, dont l'aînée, la comtesse Sophie, épousa Louis de Montbelliard, père de Thierri, ce qui forma la seconde maison de Bar. Thierri épousa Ermentrude, fille de Guillaume, duc de Bourgogne, et mourut en 1105.

NANCY.



Chatelain — Baumond

TOMBEAU DE GÉRARD D'ALSACE,

1er Duc de Lorraine.

GÉRARD D'ALSACE.

1048. — Lorsque la Lorraine, émancipée par l'Empire, vint se ranger au nombre des états indépendans de l'Europe, les esprits qu'avaient généralement agités les rêves des millénaires, qui croyaient le monde à sa fin, reprenaient une active énergie qu'on ne leur avait point vue depuis cinquante ans. Quand on vit la millième année écoulée, et le onzième siècle commencer heureusement, la joie et une nouvelle espérance se répandirent partout. On se mit de tous côtés à rebâtir des églises et à élever des monastères. De toutes parts ce furent entreprises nouvelles, projets aussitôt exécutés que conçus ; trois états se formèrent presqu'en même temps : les vaillans fils de Tancrède de Hauteville jetèrent le fondement du royaume des Deux-Siciles ; la Maison de Savoie commença dans la personne de Humbert *, comte de Maurienne ; et Gérard d'Alsace fut la tige de celle de Lorraine. Enfin une nouvelle vie parut ranimer les peuples ; il semblait

* Son origine remontait à Gérold, comte de Genève, le Bérold des vieux romanciers, qui vivait sous Rodolphe III, roi d'Arles.

NANCY.



TOMBEAU DE GÉRARD D'ALSACE,

1er Duc de Lorraine.

GÉRARD D'ALSACE.

1048. — Lorsque la Lorraine, émancipée par l'Empire, vint se ranger au nombre des états indépendans de l'Europe, les esprits qu'avaient généralement agités les rêves des millénaires, qui croyaient le monde à sa fin, reprenaient une active énergie qu'on ne leur avait point vue depuis cinquante ans. Quand on vit la millième année écoulée, et le onzième siècle commencer heureusement, la joie et une nouvelle espérance se répandirent partout. On se mit de tous côtés à rebâtir des églises et à élever des monastères. De toutes parts ce furent entreprises nouvelles, projets aussitôt exécutés que conçus ; trois états se formèrent presqu'en même temps : les vaillans fils de Tancrède de Hauteville jetèrent le fondement du royaume des Deux-Siciles ; la Maison de Savoie commença dans la personne de Humbert *, comte de Maurienne ; et Gérard d'Alsace fut la tige de celle de Lorraine. Enfin une nouvelle vie parut ranimer les peuples ; il semblait

* Son origine remontait à Gérold, comte de Genève, le Bérold des vieux romanciers, qui vivait sous Rodolphe III, roi d'Arles.

que tout se rajeunissait, et que le monde recommençait un autre âge.

Mais cette régénération n'était que celle de l'esclavage; ce nouveau feu ne réveillait que des cadavres. Le peuple, en Lorraine, comme dans tout le reste de la France, languissait dans les langes de la servitude: tout appartenait au seigneur, le cultivateur et la terre; les sujets serfs ne possédaient rien, n'étaient rien; leur maître avait sur eux le droit terrible de vie et de mort.

Les causes des vassaux se jugeaient aux *plaids*, par devant leurs seigneurs; ils prononçaient d'après les *us et lois*, mots trop équivoques qui, le plus souvent, ne signifiaient que la volonté arbitraire et le caprice. Les ducs eurent leurs plaids dans leur palais, où peu à peu les appels se portèrent. Les avoués des églises rendaient pour elles la justice.

Les grands sentirent trop peu la noblesse de ces fonctions, et les quittèrent bientôt. Des baillis furent créés; pris de la noblesse et de l'ordre militaire, leur office ne devint bientôt pour eux qu'un titre honorifique; ils en négligèrent l'exercice, et l'abandonnèrent aux officiers qui leur étaient subordonnés.

Ainsi étaient jugées les affaires des particuliers; mais celles de la noblesse, et toutes les matières féodales se portaient aux *assises*, tribunal antique et vénérable, dont nous verrons la constitution aussitôt qu'elle paraîtra assez clairement dans l'histoire.

Des injures, des voies de fait, des violences, voilà quelles étaient parmi le peuple, les seules matières à procès. On les terminait par le duel entre les parties, lorsqu'on manquait de preuves ou de témoins, ou

qu'on trouvait plus commode de convaincre ainsi l'accusé ; ou bien par des amendes que le seigneur imposait, et qu'il s'appliquait à lui-même.

Presque toutes les terres étaient déjà devenues féodales en Lorraine, au temps de ses premiers souverains. A peine y trouve-t-on quelqu'exemple de la propriété allodiale, ou du franc-alleu *. Mais comment s'était opérée cette étrange révolution ?

Quand les Barbares se fixèrent, au sixième siècle, dans les provinces qu'ils avaient conquises et dévastées, ils se partagèrent les terres ; chaque soldat regarda la portion qui lui était échue comme l'héritage de son épée ; il en prit possession en qualité d'homme libre, et en toute propriété. Le danger perpétuel d'être troublé dans ces possessions par les anciens habitans, et le danger plus grand d'en être banni par de nouveaux Barbares, réunit toutes les volontés, et tous s'obligèrent au service de guerre pour défendre la nation et le pays.

Ce fut le premier pas vers le gouvernement féodal. On imposa des *bans* (bannos) sur ceux qui manqueraient à ce service. C'était une amende plus ou moins forte. Ces bans ne frappèrent d'abord que la personne, par la suite ils affectèrent les terres : ils allèrent même jusqu'à la confiscation.

Rien plus que la guerre, n'introduit et n'amène une extrême inégalité : les chefs des peuplades avaient eu dans la conquête des terres, des portions très considérables : ils se firent des créatures en les partageant.

* *Alleu*, des deux mots allemands *an lot*, terre échue au sort. *Vocabul. Germ. Wetcheri.*

Ces concessions se nommèrent *bénéfices*. La possession allodiale était héréditaire; celle-ci ne fut que précaire et à volonté. Aussi n'engageait-elle qu'à la *fidélité*, et non au service féodal auquel on fut amené par des progrès insensibles. On chercha à s'assurer ces *bénéfices* pour la vie : il fallut en retour souscrire à quelque dépendance. Enfin, on s'efforça d'obtenir des chartes qui rendissent les bénéfices héréditaires : alors parut la vassalité dans tous ses droits. Le vassal jura d'appartenir à celui à qui appartenait le fief dont on le rendait maître.

Cependant les enfans des premiers soldats féroces, devenus des cultivateurs paisibles et timides, se virent au milieu d'un pays ouvert à l'oppression et à la rapine, contre lesquelles le gouvernement ne fournissait aucun secours. Dans cet état, ils ne songèrent qu'à chercher quelque protecteur puissant, sous le drapeau duquel ils pussent se ranger, et trouver une garantie qu'ils n'avaient pas en eux-mêmes; de sorte que le propriétaire d'un domaine renonça à son indépendance allodiale, et se soumit aux services féodaux.

Cette soumission ne fut pas toujours volontaire. Après l'avoir reçue de plusieurs, le seigneur l'arracha d'un plus grand nombre; et cela devint si général, que dès le commencement du dixième siècle, la propriété se trouvait presqu'entièrement féodale, dans la plus grande partie de l'Europe. Mais ce gouvernement, divisé en lui-même, faible au dehors, avait dégénéré bientôt en un système d'oppression, à la suite duquel se traînait la servitude.

Elle fut d'abord le monstrueux produit du droit de

la guerre; mais les confiscations, les revers, l'indigence, l'augmentèrent et l'entretinrent sous le système féodal. Celui qui n'avait pas à se rendre vassal de ses biens, le devenait de sa personne. La liberté était le seul bien qu'il eût à perdre, et l'infortuné achetait la vie au prix de tout ce qui la rend précieuse. Le serf et la glèbe étaient à leur maître dans le même genre de propriété. Quelques Barbares s'étaient partagés la terre, et y avaient cantonné leurs troupeaux d'hommes, non pour y vivre ou l'habiter en paix, mais pour s'entre-assaillir et s'entre-dévorer. Moins avilie encore par la férocité que par la servitude, le morne repos de l'esclavage était le temps où la nature humaine recevait le plus d'outrages. Qu'étaient devenus ces hommes impatiens du joug, ces fiers Germains qui bravèrent la puissance de Rome, et furent plutôt détruits qu'enchaînés ? Et c'était au milieu de cette confusion, dans ce pays presque envahi tout entier, que Gérard avait à régner. Pour comble de dépravation et d'anarchie, on avait, au nom de la religion trahie, accepté des droits qu'elle-même avait proscrits. Parmi les richesses de l'Église, d'infidèles ministres avaient compté non ses enfans, mais des esclaves.

La nation était oubliée : un seul genre d'hommes faisait l'objet de la bienfaisance des princes, et le moyen d'acquérir alors tous les biens, fut d'en avoir professé le dépouillement. En 1067, Gérard donne le fief d'Heinga aux moines d'Epternach, *à cause de leur modération et de leur sobriété*. Il avait fait de semblables dons à ceux de Trêves, à ceux de Bouzonville * fondés

* A condition d'un anniversaire pour son père Gérard, sa mère Gisèle, sa

par ses ancêtres. La duchesse Hadvide bâtit à Chatenoy un prieuré où elle eut son tombeau. Une multitude de monastères furent établis dans ce siècle et dans le suivant *. Tout le pays en fut couvert.

La charge d'*advoué*, ou de défenseur des églises,

femme Hadvide, lui-même et son fils Thierri, après leur mort. Généalogie authentique. Daté de Sierk, le 3 des ides d'avril (11 avril) 1067.

* Chatenoy, 1069. Thiécourt, 1093. Saint-Pierremont, 1096. Breuil, 1090. Saint-Léon de Toul, sous l'évêque Pibon, 1094. Belval, 1107. Chaumouzey, 1130. Hérival, 1120. Saint-Nicolas de Port, 1098. Stulsbronn, 1135. Clairlieu, 1159. Riéval, 1140. Mureaux, 1150. Rangéval, 1150. Belchamp, 1086. Beaupré, 1130. Hauteseille, 1140. Freystroff, 1131. Autrey, 1150, etc. Mais l'esprit d'intérêt succédait déjà à celui de pénitence. Les monastères n'étaient plus fondés que par les seigneurs, qui les dotaient richement : ils l'avaient été autrefois par des saints, qui cherchaient la pauvreté et la solitude. Les déserts de la Vosge avaient été une Thébaïde remplie de solitaires, disciples de saint Colomban. Lorsque ce saint arriva d'Irlande, sur la fin du sixième siècle, et qu'il entra dans la Vosge par les vallées méridionales, Luxeuil où il s'arrêta, était une terre tout-à-fait sauvage : une épaisse forêt y recouvrait les ruines d'une grande ville. Les solitaires ne cherchaient que les déserts les plus profonds et les plus éloignés de tout commerce des hommes. Telles étaient la montagne d'Havend, où les saints Amé et Romaric fondèrent leur monastère sous la discipline de saint Eustaise, la montagne voisine où se retira saint Arnou ; la colline d'Épinal où l'évêque de Metz, saint Goeric, vint mener la vie érémitique; une des vallées méridionales où saint Déicole fonda Lure ; les montagnes escarpées à l'orient, où s'arrêta saint Émeri (saint Amarin); le val de Galilée où s'établit saint Dié (Déodat); Moyenmoutier, fondé par saint Hydulphe, archevêque de Trèves; Senones, refuge de saint Gundelbert, (du temps de Brunehaut); sainte Odile, sur la haute montagne de ce nom, etc. La fondation des grands chapitres date de la même époque : nous avons parlé de Remiremont; Épinal fut fondé en 970 par Thierry, évêque de Metz; Bouxières, en 936, par saint Gauzelin, évêque de Toul; Poussay, par le pape Léon IX. Ces quatre chapitres étaient composés de dames qui devaient faire preuve de haute noblesse. Originairement réguliers, ils ont été sécularisés. Saint-Dié fut d'abord un monastère appelé Jointures, bâti en 660 par saint Déodat, évêque de Nevers. Childéric II, roi d'Austrasie, lui donna en propriété un terrain de plus de vingt lieues de circuit, qu'on appela le *Val;* et le remplit de moines. En 950, le tout fut transformé en un chapitre séculier, immédiatement soumis au Saint-Siége.

était un titre dont la piété des princes s'honorait, ou un moyen qu'employait leur politique pour rentrer en partage de domaines trop aliénés. Gérard était voué de l'abbaye de Moyenmoutier; en cette qualité, il lui enleva *quinze cent quinze* familles de serfs pour se les approprier, comme le prouve un rescrit de l'empereur Henry IV, donné aux instances de l'abbé, pour arrêter les entreprises du voué. Gérard était aussi voué de Saint-Dié, de Saint-Pierre de Metz, de Saint-Evre, de Saint-Mihiel, de Bouzonville et de Remiremont. Un accord entre Gérard et Ode, abbesse de Remiremont, établit les droits réciproques de la garde de cette abbaye : ce fut pour en protéger les terres contre les courses des aventuriers, qu'il bâtit une tour à l'embouchure de la Vologne dans la Moselle.

Les princes se vouaient à la défense des monastères, les particuliers à leur service. Une dame nommée Ermangarde, se voue à Saint-Dié, elle et sa postérité, obligeant tous ses descendans de porter à la fête du Saint, pour offrande, les hommes deux deniers, et les femmes un denier; elle engage son serment en coupant une boucle de ses cheveux et la mettant sur l'autel.

Les habitations s'étaient rassemblées autour des Monastères. Telle fut l'origine d'Épinal, de Saint-Dié, de Remiremont, transporté depuis peu de la montagne au bord de la Moselle. Amance était une ville forte et importante; Vaudémont, un lieu habité dès le temps des Romains. Metz, Toul et Verdun, au milieu des troubles et de la faiblesse du gouvernement des ducs amovibles, s'étaient rendues villes libres, relevantes de l'Empire; se gouvernaient en républi-

ques, dans un continuel effort contre la puissance de leurs évêques, tantôt opprimans et tantôt opprimés. Nancy existait à peine, quoique Gertrude, duchesse de Lorraine soit qualifiée duchesse de Nancy, en 1060.

Chatenoy fut la résidence ordinaire des premiers ducs de Lorraine. On y a trouvé divers monumens de leur séjour, et l'on voyait encore au commencement de ce siècle, quelques ruines du château de Gérard d'Alsace. Plusieurs lieux, maintenant déserts, furent alors habités, à en juger par des débris trouvés au milieu d'épaisses forêts. Ces villes, ou plutôt ces bourgades isolées, éparses au milieu de la solitude, étaient sans communication et sans commerce. On ne voyait de route que les restes des voies romaines. Il y avait peu de culture; des forêts couvraient la moitié du pays *. Peu d'hommes habitaient cette terre sauvage, où ils ne se rencontraient que pour se combattre.

L'empire en fut disputé à Gérard d'Alsace. Afin de le lui ravir, le lâche Godefroy, le meurtrier d'Albert d'Alsace, vint camper sous les murs de Verdun, dont Frédéric, duc de la Basse-Lorraine était comte. Pendant que celui-ci ravageait les Ardennes, par voie de représailles, Godefroy attaqua Gérard, le fit prisonnier et le retint pendant un an dans les fers : tout fut pacifié par l'entremise du pape Léon IX, cousin de Gérard d'Alsace, auparavant *Brunon*, évêque de Toul, qui fut élu pour succéder à Damas, dans cette même assemblée de Worms, que l'Empereur tint à la prière des Romains, et où Gérard reçut l'investiture de son

* Dans tous les titres de fondations, on donne le droit d'abattre les forêts.

duché. Telle est la briéveté et la pénurie de détails où les annales du temps nous réduisent.

Les finances du premier duc de Lorraine, n'étaient que les revenus d'assez grandes possessions dans le Saintois, la Lorraine allemande, et de quelques domaines en Alsace et dans l'archevêché de Trêves, qui lui appartenaient comme partie de l'héritage de la puissante maison d'Alsace; tout le reste était à ses feudataires. Il serait difficile de fixer le degré de son autorité dans ses états. Il n'y trouva établie que la loi du plus fort. Quant à ses droits, il jouissait incontestablement de tous ceux de la souveraineté. Les ducs amovibles n'avaient eu que la nomination des charges, l'administration de la justice, et l'intendance des finances : ils ne pouvaient imposer des tributs ni faire des lois, sans la participation du souverain. Gérard réunit en lui tous ces droits. Il publia des ordonnances; leur voix ne put être entendue. Ce fut l'occasion de rebellions nouvelles : comme il marchait pour les dissiper, il mourut, âgé de trente-deux ans.

Dans un état peuplé de petits despotes, régner n'était que lutter et combattre. Tous en voyant une nouvelle souveraineté se former, montraient une égale audace à y prétendre: aussi, occupé sans cesse à réprimer leurs excès, à subjuguer leur indépendance, Gérard d'Alsace, avec un esprit ardent et fier, ne put rien faire qui fût digne de mémoire. Il reçut de l'Empereur des secours de troupes; s'unit avec Arnou, comte de Toul, contre Louis, comte de Monçon, l'un de ses plus audacieux ennemis; fit sa paix avec lui à l'assemblée de Cologne, y prit d'inutiles mesures pour arrêter la fureur

des guerres particulières; aida l'évêque de Toul, Udon, à détruire les brigands à qui le château de Vaucouleurs servait de retraite; reprit le château de Vicherey sur Rollo de Rollainville, célèbre aventurier, et ne cessa d'avoir les armes à la main, pour réprimer les brigandages d'une noblesse audacieuse, inquiète de ses succès, irritée de son pouvoir, qui le poursuivit de sa haine, et qu'on accuse, non sans raison, d'avoir attenté à ses jours. Mais l'histoire l'en a vengé, et sans avoir à raconter de lui de hauts faits, elle le reconnaît pour un prince magnanime et courageux, digne et glorieux père de tant de héros sortis de son sang.

Gérard *d'Alsace*, ainsi appelé, en raison de son origine, est désigné dans beaucoup d'anciennes chroniques, sous les noms de Gérard de *Chatenoy* et de *Flandre*, probablement à cause du bourg qu'il habitait, et de la maison de Flandre à laquelle il s'était uni par son mariage. Le titre de *marchis* qu'il portait, venait d'Adalbert son aïeul *.

* Le nom de Marchis (*marchio*) était déjà fort ancien au onzième siècle; les premiers ducs l'avaient porté. Devenu un simple titre d'illustration, il était dans l'origine une charge de l'État. Il marquait le commandement, ou le soin de la sûreté publique et du libre passage dans un pays ou une ville, limitrophes de différens états: *marca* (id est), *transitus*, *tractus*. En effet, la Lorraine était une grande *marche* entre les royaumes de France, d'Allemagne et de Bourgogne. Un poëte du temps de Ferry I, chante le vaillant duc de Lorraine, *Marchis entre les trois royaumes*. La reine Emma, veuve du roi Lothaire, écrit à sa mère Adeléïde, qu'*elle va se trouver à Remiremont, aux confins des royaumes* (*ubi confinium regnorum est*. Gerbert, epist. 75). La ville située à la marche de la Lorraine et du Barrois, fut nommée *Commarchia* (Commerci). La juridiction de marchis s'étendit en la personne de nos ducs, plus loin que les droits même du souverain. C'est en vertu du premier titre, qu'on leur voit exercer une autorité sur les villes épiscopales, et jouir de plusieurs prérogatives dans toutes les terres entre la Meuse et le Rhin, qui étaient les bornes de leur *marchisat*.

CHRONOLOGIE.

Thierri le vaillant, fils aîné de Gérard d'Alsace, prend possession du duché de Lorraine en 1070, par droit de succession. Dans une lettre à Pascal II, il se nomme : *Dei misericordiâ Lotharingiæ Dux et Marchio. Femme :* Gertrude, héritière de Flandres, fille du comte Robert le Frison. *Enfans :* Simon qui succéda à son père ; Thierri, seigneur de Bitche, et *comte de Flandres*, du chef de Gertrude sa mère ; Gérard, qui eut pour apanage les terres de sa maison en Alsace ; Henri, grand prévôt de St. Dié, élu évêque de Toul après la mort de Ricuin ; Hara, abbesse de Bouxières ; Fronica, abbesse de Remiremont.

Thierri le vaillant meurt le 3 janvier 1115, et reçoit la sépulture à Chatenoy. Thierri Ier son second fils, épouse Sunéchilde fille de Robert II, comte de Flandres, dont il eut : Thierri II, comte de Flandres, en 1128, et Laurette ou Laurence, qui contracta trois mariages. Thierri I, après son union avec Sunechilde, cède à Simon I, son frère, le comté et le château de Bitche qui devient, dès-lors, partie intégrante du duché de Lorraine. En 1116, il va en Italie, accompagné de Gérard son troisième frère, et engage à l'abbaye de Bouzonville, pour la somme de trente marcs d'argent, la terre de Lutzveiller, ainsi que huit maisons, *conducta*, avec les familles qui les habitaient. Thierri II, élu comte de Flandres par la noblesse du pays, marche contre Guillaume Cliton, fils de Robert duc de Normandie, qui avait usurpé ses droits. Thierri est battu malgré le secours que lui prête le roi d'Angleterre ; Cliton le poursuit, l'assiége dans Alost, mais une

flèche l'ayant blessé mortellement, Thierri II reste, en 1128, paisible possesseur du comté de Flandres. Ce prince alla quatre fois en Palestine, s'y distingua par sa valeur, et mourut le 17 janvier 1168, laissant six enfans de son mariage avec Sibille, fille de Foulque d'Anjou, comte de Jérusalem. Sibille prit le voile en Palestine. Philippe, second fils de Thierri II, le même qui obtint la régence pendant la minorité de Philippe-Auguste, succéda à son père et mourut au siége d'Acre, en 1191, laissant le comté de Flandres, par défaut d'héritiers mâles, à son beau-frère Baudouin V, comte de Hainaut.

En 1081, Herman, comte de Salm en Ardennes, fils de Gislibert, l'un de ces anciens et fameux comtes de Luxembourg, est élu roi des Romains. Le plus jeune de ses fils, nommé Herman comme lui, s'établit dans les Vosges, et forme la tige des comtes de Salm. Leur noblesse était si distinguée, qu'on a eu lieu de croire qu'ils avaient place sous le dais du duc aux assises, où on les nommait *les hauts-hommes*. Jean, comte de Salm, premier rhingrave, reçut l'investiture de l'empereur Maximilien, en 1495. Ferdinand II, en 1623, créa les comtes de Salm, princes de l'Empire, en la personne de Philippe-Othon, rhingrave. Christine, fille et héritière de Paul, comte de Salm, épousa en 1597, François de Lorraine, et fut mère de Charles IV et du prince Nicolas-François. Ainsi le sang de Salm se mêlant, pour la troisième fois, à celui de Lorraine, produisit cette nombreuse et glorieuse postérité qui, de nos jours règne sur la plus belle moitié de l'Europe. La maison régnante de Salm-Salm s'est continuée par les descendans du comte Nicolas, fils puiné de Jean VII. Enrichie des plus hautes alliances, fertile en princes bons et généreux, souvent alliée, toujours amie de celle de Lorraine, cette illustre maison fit une partie de la gloire et du bonheur de la province. La moitié du pays de Salm fut unie

au duché de Lorraine dès le mariage de Christine : ce partage, réglé en dernier ressort, en 1751, donna au prince tout le pays au-delà de la rivière de Plaine ; et la partie située en deçà, retenant le nom de comté, fut annexée à la Lorraine.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Gérard I, fils de Gérard d'Alsace. L'empereur Henri IV érige Vaudémont en comté, en 1071 ; il y unit la plus grande partie du Saintois, que le duc cède à son frère. Cette souveraineté était indépendante. La coutume commençait ainsi : Art. 1. *Le comté de Vaudémont est province souveraine, à part, distincte et séparée des duchés de Lorraine et Barrois.* Le château de Vaudémont, situé sur une montagne isolée au milieu de la plaine de la Lorraine, très fort autrefois, est aujourd'hui ruiné. Il n'y reste qu'une très grosse tour carrée, tour de Brunehaut, dont l'angle fut démoli en 1635, par ordre de Louis XIII. On voit encore en ce lieu des murs de seize pieds d'épaisseur. Dans les ruines, on a trouvé quantité de boulets de pierre, des médailles, des armures, des tombeaux, des urnes, qui prouvent que dès le temps des Romains, ce lieu était une forteresse. A l'autre extrémité de la même montagne qui forme une espèce de croissant, est un lieu nommé Sion-Sermita, où l'on découvre encore chaque jour des objets d'antiquité romaine.

Thierri II. Thierri III, chassé pour ses excès. Renaud I.

THIERRI I.

1070 — L'éducation de Thierri fut confiée à Adalberon III, évêque de Metz; et il reçut de ce prélat la fermeté d'esprit, la modération, l'amour de la justice et de l'ordre, qui formèrent son caractère. Le courage avec lequel il combattit avec l'empereur Henri IV contre les Saxons rebelles, lui acquit le surnom de *Vaillant*. Sa générosité, sa franchise, la grandeur d'âme avec laquelle il pardonna à ses ennemis vaincus, lui eussent mérité celui de magnanime dans un siècle qui eût su mieux apprécier les vertus.

Thierri n'eut besoin ni de l'agrément de l'Empereur, ni de son investiture pour jouir du duché de Lorraine, et n'attendit ni l'un ni l'autre. Il y entra par droit de succession. C'était une conséquence nécessaire de la constitution que lui avait donnée l'Empereur lui-même en le rendant héréditaire. Nul monument ne prouve non plus que Thierri en ait fait hommage : c'est déraisonner que de dire, comme quelques écrivains, qu'il dut être feudataire de l'Empire, parce que les ducs de Lorraine l'avaient été long-temps avant lui : ces

ducs amovibles et simples gouverneurs, étaient encore moins que des feudataires. Quant à ce qu'on ajoute, que les ducs héréditaires parurent aux diètes, contribuèrent aux dépenses des États d'Allemagne, durent rendre à l'Empereur le service de guerre, l'histoire prouve que cette vassalité n'avait rapport qu'à quelques fiefs que les ducs tenaient de l'Empire, et non pas à une dépendance du duché même, dont ils ne firent jamais hommage; comme il parut de la manière la plus authentique, à la diète de Worms en 1497. (V. règne de René II.)

Hadvide, duchesse régente, étant morte, peu de temps après que Thierri eût commencé de ceindre la couronne ducale, les vassaux que Gérard d'Alsace n'avait pu réduire, crurent insulter impunément à la jeunesse de son fils privée d'appui; mais sa prudence et son courage surmontèrent, à la longue, leurs efforts combinés.

Le premier ennemi qu'il eut à repousser, fut Louis, comte de Montferrat. Sophie, sa femme, était fille de Fridéric II, duc amovible avant Gérard d'Alsace. Louis faisait valoir, les armes à la main, ce prétendu droit sur la Lorraine. Thierri le repoussa, et la médiation de l'Empereur qui prononça en sa faveur, acheva de détruire les prétentions du comte. Tandis que Thierri défendait une partie de ses États, l'autre demeurait exposée à de continuels ravages. Il assembla de nouveau des troupes, et après avoir réduit quelques rebelles, alla mettre le siége devant le château d'Épinal, où il donna un grand exemple de modération et d'humanité. Satisfait d'avoir réduit des brigands qui, sous la conduite de Vidric, leur chef, lui

avaient présenté le combat au pied de leurs murailles, il épargna le sang de la multitude réfugiée dans la ville, ne voulut point abuser de sa conquête, et se retira au château d'Arches, qu'il avait fait bâtir à *trente stades* (deux lieues), pour arrêter les courses de ce côté.

Thierri croyait avoir vaincu tous ses ennemis : il en retrouva un dans son frère Gérard, à qui la terre de Vaudémont et le château de Savigny, *Castrum Suniacum*, étaient échus en apanage. Non content d'un lot qui rendait sa richesse et sa puissance inférieures à celles de son frère, Gérard se révolte contre la volonté paternelle, et, brigand heureux, désole toute la province soumise à Thierri. Plusieurs villes, plusieurs châteaux, parmi lesquels on cite ceux d'Épinal et de Denneuvre, éprouvent les désastreux effets de son ambition : les églises, les monastères n'en sont même pas à l'abri, et les habitans en fuite ne savent où trouver un refuge. Louis, fils du comte de Monçon et de Bar, jeune et intéressante victime, se voit enlevé avec violence, traîné dans les cachots, et ne recouvre la liberté qu'après l'avoir payée d'une forte rançon.

Gérard venait de délivrer, par sa valeur, la ville de Toul, des habitans de Commercy qui l'assiégeaient, lorsque, trouvant sans doute que le théâtre de ses rapines était trop circonscrit, il quitta la Lorraine pour se jeter sur les terres de Humbert, duc de Bourgogne. Mais ce prince s'étant emparé de Gérard, le couvrit de chaînes, et le traita avec une rigueur regardée comme le juste retour de celles qu'il avait exercées. Le généreux Thierri, réconcilié depuis peu avec son frère, par l'entremise de l'Empereur, qui avait érigé

en comté la terre de Vaudémont, n'épargna rien pour lui faire rendre la liberté: il n'y parvint qu'en 1089; encore Gérard fut-il obligé de payer une somme d'argent considérable, et de donner Châtel-sur-Moselle en échange de *Suniacum* que Gérard d'Alsace avait enlevé jadis aux ducs de Bourgogne. L'infortune avait instruit le comte de Vaudémont; il se montra juste et modéré, autant qu'il avait paru bouillant et téméraire. Telle fut l'origine de cette maison de Vaudémont, dont la précieuse descendance conserva celle de Lorraine, et ne fit plus qu'un avec elle, lorsque René II succéda à la famille d'Anjou, après les troubles et les infortunes qu'éprouva la Lorraine, sous les règnes de trois princes étrangers.

Ici commencent d'autres troubles, dont la Lorraine, avec toute l'Europe, ressentit long-temps les effets. A l'occasion de la grande querelle des investitures, Grégoire VII assemble un concile à Rome, mais il y porte le rigorisme d'un ambitieux plutôt que la sévérité sainte d'un pontife; origine des haines entre l'Empereur et le Pape, et de leurs mutuels attentats.

Grégoire était inflexible. Henri ne savait point céder, et moins encore au moment où il vit sa gloire rehaussée par une grande victoire remportée sur les Saxons. C'est celle où Thierri combattit avec tant de valeur. Un poète parlant de cette expédition, s'exprime en ces termes: « Avec l'Empereur était le vaillant Thierri, conduisant une troupe de la plus belle cavalerie et des plus courageux hommes d'armes. » Grégoire luttait avec ces foudres spirituels dont l'abus était d'au-

tant plus coupable que l'usage en était plus sacré; Thierri et ses états, le comté de Bar, les évêchés de Toul et de Verdun furent enveloppés dans l'excommunication lancée contre l'Empire. « Les ducs et les rois, écrivait Grégoire à l'évêque de Metz, en cette occasion, tirent leur origine de quelques barbares, que l'orgueil, la rapine, la perfidie, l'homicide, que tous les vices et tous les crimes, et le démon premier prince du monde ont élevés sur leurs pareils et investis d'une puissance aveugle..... Les apôtres, qui en peut douter, sont les pères et les maîtres des fidèles, des princes et des rois. » Les reproches adressés par le pontife romain aux princes de son siècle, ne sont certainement pas immérités; mais la doctrine funeste qu'il en faisait découler, ne tendait à rien moins qu'à confondre la censure ecclésiastique avec la dégradation politique, et à bouleverser les empires en détruisant l'autorité des puissances séculaires.

L'empereur Henri IV, justement indigné d'une telle audace, marchait de son côté à la tête du schisme, et faisait déclarer au concile de Worms, en 1076, Grégoire VII coupable de plusieurs crimes, et déchu du souverain pontificat. Condamné lui-même à l'assemblée de Tibur, on le vit l'année suivante aux pieds du Pape mendier son absolution dans l'attitude la plus humble, l'obtenir à force de bassesses, et chercher ensuite à racheter sa honte, en provoquant de nouveaux troubles dans l'église.

1077. — La destinée de Thierri était d'être frappé des censures religieuses : Hériman, évêque de Metz, en armes pour le pape, l'attaqua, fut battu, l'excom-

munia de nouveau; mais comme ce moyen commençait à perdre beaucoup de sa puissance, Thierri continua ses ravages sur les terres de l'évêché, et chassa même Hériman de son siége. Il paraît cependant que le duc de Lorraine fut quelque temps réconcilié avec la cour de Rome. Trève inutile à cette époque de désordres, puisque d'autres excès l'ont suivie de part et d'autre. L'Empereur nomma Thierri vicaire de l'Empire, soit pour récompenser, soit pour s'attacher davantage un allié si fidèle.

La donation de la comtesse Mathilde*, vint alors porter au plus haut point la puissance temporelle de Rome; et de ce centre du monde partit l'impulsion qui agita tout le douzième siècle. Pierre l'hermite parut au concile de Clermont, et dès qu'il eut commencé à prêcher la croisade, toutes les voix s'écrièrent: *Diex vôlt!* Dieu le veut. Trois cent mille personnes de tout âge et de tout état s'enrôlèrent pour passer en Palestine**. Plusieurs Lorrains prirent la croix, entr'autres Renard, comte de Toul, et Pierre son frère.

* Le comté de Briey, où elle avait fondé en 1096 l'abbaye de Saint-Pierremont, ainsi que Stenay et Mouza, qui faisaient partie de son riche héritage, furent recueillis par les héritiers de Sophie de Bar, sa tante, sans que la cour de Rome réclamât.

** Les armoiries furent inventées au temps de la première croisade. Chacun prit des marques distinctives pour être reconnu dans les combats, car les casques dont les guerriers se couvraient la tête, empêchaient qu'on ne les vît au visage. L'écu de la maison de Lorraine fut d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions (aiglons) d'argent. Ils paraissent, pour la première fois, dans un sceau de Ferry de Bitche. On y joignit dans la suite les armes d'Anjou, de Jérusalem, de Naples et de Sicile, de Bar, de Gueldres, etc., à mesure que les ducs de Lorraine acquirent des prétentions et des droits sur ces différens pays. Pour supports des armes de Lorraine, le duc Raoul prit deux aigles.

Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, dont la jeunesse avait été signalée par des actions d'une valeur intrépide, fut le chef de cette expédition fameuse. Le Tasse a immortalisé la gloire de la première croisade; mais sa muse charmante, qui en a peint l'héroïsme en a voilé les horreurs. En approchant de la Lorraine, les croisés commencèrent leurs excès. Ils avaient juré d'exterminer les Juifs: une infinité de ces fanatiques furent massacrés. A Trêves, on vit de malheureuses mères enfoncer un poignard dans le sein de leurs enfans, et se précipiter ensuite dans la Moselle; des familles entières aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur culte; d'autres, plus nombreuses, réfugiées dans le palais archi-épiscopal, seul refuge qui leur restât, se firent toutes chrétiennes et apostasièrent toutes l'année suivante. A Worms, les Juifs, pressés par leurs bourreaux de recevoir le baptême, demandent un moment pour délibérer, entrent dans un édifice, et se tuent l'un l'autre. A Spire, un bon et généreux évêque les sauve de la mort : sa piété touchante en convertit un grand nombre.

Un désordre scandaleux existait alors dans l'administration ecclésiastique, et rendait tous les règlemens illusoires : Pibon évêque de Toul consulte Urbain II sur différens articles : le pape lui répond qu'il veut qu'on donne *gratis* les dignités des églises cathédrales; qu'on éloigne des ordres sacrés les clercs qui usent du mariage au-dessus du sous-diaconat; les bigames et ceux qui ont épousé des veuves ; qu'on en éloigne aussi les enfans des prêtres, à moins qu'ils n'aient vécu *louablement* dans des monastères. Il con-

clut en disant à Pibon, « *Que la multitude des chiens « qui aboient contre vous, n'effraie point vos cheveux « blancs. Celui qui vous soutient est plus fort que celui « qui anime vos adversaires.* »

1096 — Thierri avait pris la croix; mais la faiblesse de sa complexion ne lui permettant pas de passer en Terre-Sainte, Pibon, évêque de Toul, et Gérard, évêque d'Albane, légat du Saint-Siége en Lorraine, le relevèrent de son vœu, à condition qu'il enverrait en Palestine quatre chevaliers et un arbalêtrier. C'était le plus sûr moyen de se réconcilier avec l'Église; aussi, depuis lors, la papauté parut-elle en paix avec le duc de Lorraine. Les querelles de ce prince ne l'empêchèrent pas, au reste, de faire beaucoup de bien aux principales abbayes de la province dont il était voué. Celles de Saint-Dié, de Chaumouzey, du Val-de-Lièvre, de Saint-Léon de Toul, de Saint-Mansuy, de Saint-Èvre, de Bouxières, de Bouzonville, et le prieuré de Notre-Dame de Nancy qu'il avait fondé, se ressentirent particulièrement de ses bienfaits.

Le règne de Thierri nous offre un exemple remarquable, et le premier, de la forme des jugemens en Lorraine. La cause était entre Joscelin et l'abbé Séhère.

Les seigneurs s'étant assemblés autour du duc, on cita les parties. Joscelin ne comparut point; on entendit son accusateur; Séhère se plaignit d'être troublé par lui dans le légitime établissement de son abbaye de Chaumouzey, fondée depuis peu par Thierri, seigneur de cette terre, frère de Joscelin. On appela les témoins de la donation de Thierri : ils se levèrent, tous hommes libres, car les serfs n'étaient pas

reçus en témoignage. Les Seigneurs jugèrent que le duc devait confirmer la donation, et le fief fut adjugé à Séhère.

Les ducs de Lorraine ajoutaient alors à leur nom celui de *duc de Metz*, titre presque purement honorifique, dont on ignore l'origine, et qui devint souvent par la suite la cause de sanglantes dissensions; Thierri avait aussi la qualité de marchis. Comme Nancy n'était encore qu'un château, ou une maison de campagne, *villa*, appartenant en propre aux descendans d'Odelric, frère de Gérard d'Alsace, Thierri tenait sa cour à Châtenoy. Ce prince hardi, impétueux, vaillant, fut clément dans la victoire. Il eut l'âme sensible et franche; il fut fidèle ami, et reçut à sa mort les regrets de toute l'Austrasie.

Liés à la Lorraine, non seulement par des rapports de voisinage, mais aussi par des relations administratives et religieuses, les Évêchés de Metz, Toul et Verdun devaient se ressentir des désordres qui ont troublé le règne de Gérard d'Alsace et de Thierri le vaillant. A Metz, après la mort du sage Adalberon, arrivée en 1072, on vit le siége épiscopal envahi pendant quarante années par plusieurs évêques à la fois, dont les uns étaient élus canoniquement, tandis que les autres gouvernaient le diocèse par la force des armes et la volonté de l'Empereur. Las enfin d'un tel état de choses, les Messins secouèrent le joug temporel des évêques, et se formèrent en république. Udon, digne successeur du pape Léon IX à l'évêché de Toul, dirigea son église avec autant de sagesse que de fermeté. Aidé de la noblesse, il déposa même Arnou, comte de Toul, qui s'était

rendu coupable de violences, bannit Albéric, fils du comte, qui avait pénétré, à mains armées dans la ville, pour venger l'affront fait à son père, et ne lui rendit, par la suite, les fiefs et le titre qu'il possédait, qu'après avoir imposé des limites à son autorité. L'administration de Pibon, depuis 1069 jusqu'en 1107, fut également favorable aux Toulois; car, quoique ce prélat, accusé de simonie et d'adultère par le custode de son église, se soit jeté dans le schisme des investitures, pour n'avoir point à se disculper devant la cour de Rome, il paraît qu'il se fit aimer du peuple et du clergé. Peu de prélats ont fondé autant de monastères, et montré un si grand zèle pour l'exécution des croisades. Rappeler l'épiscopat de Thierri-le-Grand (1046), c'est signaler l'époque la plus fatale de l'histoire du Verdunois. Godefroi-le-Barbu, duc de la Basse-Lorraine, irrité de ce que Thierri lui conteste les droits qu'il tenait de ses ancêtres au comté de Verdun, se ligue avec Baudouin, comte de Flandres, pénètre dans Verdun, y met le feu, brûle l'église Notre-Dame où se trouvait renfermé le trésor des chartes, et répand dans toute la province la désolation et la mort. Thierri, dans l'impuissance de lui résister, vaincu d'ailleurs par les bienfaits du comte, le laissa jouir paisiblement des prérogatives qu'il avait reconquises, et attendit une meilleure occasion pour faire une nouvelle levée de boucliers. Le décès de Godefroi-le-Bossu, fils et successeur de Godefroi-le-Barbu, la disgrâce dans laquelle Godedroi de Bouillon leur héritier, venait de tomber, parurent favorables à Thierri. Il prend aussitôt le parti d'Albert, comte de Namur, à qui l'empe-

reur Henri IV avait donné en fief le duché de Basse-Lorraine, et envoie toutes ses troupes au siége du château de Bouillon, demeure ordinaire de Godefroi. Mais ce dernier triomphe par son courage, et donne l'ordre à Henry, comte de Grandpré, de ravager les terres de l'évêché de Verdun; il élève ensuite un fort à Stenay, pour tenir sous sa dépendance cette partie des domaines de Thierri. L'évêque assiége la forteresse. Godefroi suivi de ses deux frères, vole à son secours. On se bat de part et d'autre avec une rare intrépidité; plusieurs guerriers, immortalisés depuis par les vers du Tasse, figurent dans les deux camps, et signent, après des prodiges de valeur, un traité dont tout l'avantage demeure à Godefroi de Bouillon. Le même évêque eut encore à repousser les brigandages de Manassé, comte de Réthel, des comtes de Clermont, de Raoul, comte de Crépy, et d'Alo, seigneur du château de Dun. Ces deux derniers mirent le feu à la ville de Verdun qui fut, par conséquent, incendiée trois fois en peu d'années. Thierri exerça, dit-on, de grandes libéralités pour éteindre la misère que ces luttes sanglantes devaient provoquer. Peut-être eût-il dépendu de lui de rendre tout-à-fait le calme et le bonheur à son évêché, mais sa liaison intime avec l'empereur Henry IV, lui fit épouser sa querelle contre le Pape, et il persécuta même les ecclésiastiques du diocèse, qui refusaient d'entrer dans le schisme des investitures. Richer de Metz, successeur de Thierri, se détacha comme lui de la cour de Rome, au commencement de son épiscopat, se réconcilia ensuite avec le Pape, et rétablit la paix au sein de la province.

Ce fut à lui que Godefroi de Bouillon vendit les terres de Stenay et de Mousey, pour faire le voyage de Palestine. Il rasa la forteresse de Montfaucon qu'il avait bâtie sur les terres de l'évêché, et permit à Richer de disposer du titre de comte de Verdun, objet de tant de discordes sous l'évêque Thierri. Ces avantages, joints à la répression de plusieurs seigneurs, tels que le sire de Grandpré, et Dudon de Clermont en Argonne, qui faisaient de fréquens dégats dans le Verdunois, firent bénir l'administration pacifique de Richer.

A la vue de tous ces désordres occasionnés par l'ambition, l'hypocrisie et l'ignorance, on conçoit à quelle triste destinée la littérature et les arts devaient se trouver réduits. Les livres, devenus fort rares, coûtaient un prix immense; peu de particuliers pouvaient s'en procurer. Les écoles se soutenaient par la munificence des prélats amis des lettres, plus que par l'émulation des clercs qui les fréquentaient. Aussi, un évêque illétré venait-il à succéder à un homme instruit, il n'en fallait par davantage pour que toute la province se ressentît long-temps de l'ignorance de son chef spirituel. Heureusement, les écoles de Gorze, de Saint-Arnould, de Metz, de Toul et de Verdun, formaient chaque jour quelques hommes instruits qui entretenaient le goût des bonnes études.

Celles de Metz jouissaient surtout d'une grande réputation, et faisaient le plus bel éloge de l'administration éclairée d'Adalberon III, qui avait rendu sa ville épiscopale le centre des lumières de la province *.

* A cette époque brillaient à Metz Sigebert de Gemblours; Paulin, princier

Les arts, expression matérielle du génie de l'époque, prirent bien peu de développement en Lorraine au onzième siècle. Il faut toutefois excepter l'architecture, car les princes et les évêques exécutèrent des travaux fort considérables. La cathédrale de Metz, l'une des plus belles du royaume, fondée en 1014, par l'évêque Thierri; le mausolée de ce prélat, exécuté avec une rare magnificence; l'abbaye de Saint-Martin-les-Metz; la cathédrale et les principaux édifices de Verdun; le château de Saint-Mihiel; plus de cinquante grands monastères, une quantité d'églises, mille constructions enfin, d'un genre riche et majestueux, prouvent qu'en Lorraine, le goût commençait à faire justice de la grossière et monotone bizarrerie du moyen âge.

de la cathédrale; Walon, abbé de Saint-Arnould puis écolâtre de Gorze; Richard d'Albano, évêque et légat du Saint-Siége, et plusieurs autres. Les papes Léon IX et Étienne IX, le cardinal Humbert, les évêques de Toul Udon et Pibon, l'archidiacre de Verdun Hermenfroy, Grimbalde, abbé de Saint-Mansuy de Toul, Hézelin et Hunalde, directeurs des écoles de la même ville; les chroniqueurs Guibert, Hugues de Flavigny et Séhère de Chaumonzey sont à peu près les seuls personnages du onzième siècle, qui dans nos contrées, se soient montrés dignes du souvenir de l'histoire.

CHRONOLOGIE.

Simon Ier commence à régner en 1115. *Epouse* : Adélaïde, fille de Gérard comte de Querfort, sœur de l'empereur Lothaire II. *Enfans* ; 1° Mathieu qui succéda à son père ; 2° Robert de Florenges (près Thionville), chef de la maison de ce nom, fondue après la septième génération dans la maison de Lénoncourt; 3° Adalbéron, moine de Clairvaux ; 4° Gautier, seigneur de Gerbéviller; 5° Adélaïde, qui épousa Renaud comte de Bourgogne, et fut mère de Béatrix, femme de Frédéric-Barberousse et aïeule des empereurs de la maison de Souabe ; 6° Helvide, mariée à Frédéric IV, comte de Toul ; 7°, 8° Berthe et Adeline, qui prirent le voile avec leur mère. — Simon, décédé en 1138, à Stultzbronn, y fut enterré. — Sous son règne, en 1128, Ferri, fils de Henry II comte de Salm, eut la seigneurie de Blâmont. Sa postérité y a subsisté jusqu'au quinzième siècle, époque à laquelle Olry de Blâmont, évêque de Toul, dernier comte de cette maison, et descendant par sa mère Isabelle, du comte de Vaudémont, céda le comté de Blâmont au duc René son neveu.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Gérard Ier, mort vers 1120. — *Épouse* : Hadvide d'Hasbourg, nièce du pape Léon IX. *Enfans* : Hugues Ier, suc-

cesseur de Gérard et Gertrude. Gérard épousa Adeline de Lorraine, fille du duc Simon; fit le voyage de la terre sainte en 1147, et fut chevalier du temple. Gertrude se maria avec Godefroi II, baron de Joinville, seigneur vaillant et fort célèbre à l'époque où il vécut. Gérard Ier et Hadvide ont été inhumés dans le cloître de Belval.

SIMON Ier.

Élevé sur le trône de Lorraine immédiatement après la mort de son père, Simon, dont l'éducation avait été dirigée par Annuntius, paraît avoir apporté dans sa conduite, cet esprit de modération et de sagesse, qui fait à la fois la sauve-garde des princes et la prospérité des peuples. Les commencemens de son règne furent heureux, c'est au moins ce qu'il faut conclure du silence de l'histoire, toujours prompte à enregistrer les circonstances fatales à l'humanité. Cependant, elle nous montre, à la diète de Spire (1127), l'évêque de Toul, son frère, et toute la noblesse lorraine, travaillant avec d'autres princes à pacifier l'empire d'Allemagne agité par Conrard de Souabe, qui prétendait à la couronne.

1130. — Simon venait de réprimer les tentatives hostiles de Théodoric d'Imbercour, châtelain de Bar, ennemi juré des ecclésiastiques et de l'évêque de Toul, qui l'avait excommunié; lorsqu'Adalberon de Montreuil vint tout-à-coup troubler le calme dont jouissait la province. (1131) Élu à l'archevêché de Trêves, il usurpe aussitôt le titre de duc de Lorraine, se ligue avec

Étienne, évêque de Metz, Renaut, comte de Bar, Godefroi, comte de Louvain; se jette dans la haute Lorraine à la tête de dix mille hommes, et déclare la guerre à Simon, sous prétexte de dégats commis par son père sur les terres des églises. A cette nouvelle, le duc de Lorraine, accompagné du duc de Bavière, des comtes Palatin et de Salm, ses alliés, court au-devant de l'ennemi qu'il trouve campé sous les murs de Sierck; le bat en deux batailles rangées, près de Makeren et de Château-Jule, et l'oblige à demander la paix. Elle se fit par l'entremise de l'empereur Lothaire II, beau-frère de Simon; mais ce dernier rompit le traité peu de temps après et s'empara de plusieurs places frontières de l'archevêché. Adalberon lève aussitôt une armée dont il confie le commandement à Geoffroi le jeune, comte de Faulquemont, qui met en déroute, près de Frouard, les soldats lorrains. Simon et le comte de Salm blessés, se sauvent au château de Nancy, où le comte de Faulquemont les poursuit et les assiége. Mais l'empereur ayant envoyé à son beau-frère un renfort de huit mille hommes, Geoffroi se retira sur les terres de Trêves, qui furent de nouveau ravagées par les troupes lorraines. L'archevêque sentant sa faiblesse, excommunia le duc. Simon, qui terrassait son adversaire les armes à la main, fut abattu par le foudre spirituel. Mais le prélat abusa de ce genre de victoire que la piété du prince lui laissait remporter : s'étant trouvés ensemble à la cour de l'Empereur, le jour de Pâques, l'archevêque le fit sortir de l'église au moment où l'on allait chanter l'évangile. Outré de cet affront, le duc jura d'en tirer vengeance. Le pape Innocent II

s'efforça de l'apaiser, lui donna son absolution, et le réconcilia avec l'archevêque. L'évêque de Liége était opprimé par le duc de Brabant; pour rentrer tout-à-fait en grâce, Simon lui porta du secours. Il fut aussi l'un des signataires du traité de paix conclu à Rethel en 1114, entre son frère l'évêque de Toul, et Frédéric, comte de la même église, qui étaient en guerre depuis quatre ans.

Ce prince, redevenu paisible possesseur de son duché, fit beaucoup d'œuvres de piété. Il eut long-temps à sa cour saint Norbert et saint Bernard, fonda en leur faveur l'abbaye de Stulzbronn et celle de Sainte-Marie-aux-Bois, transférée depuis à Pont-à-Mousson, et posséda, comme son père, la voûrie d'un grand nombre de monastères.

Ce fut dans le voyage que l'illustre abbé de Clairvaux fit en Lorraine pour réconcilier Conrard avec l'empereur Lothaire, qu'il toucha de repentir le cœur de la duchesse Adélaïde, éprise du comte de Salm. Cette princesse, l'une des femmes les plus remarquables de son temps par son esprit, ses connaissances et ses charmes, prit le voile quelques années après la mort de son époux, dans l'abbaye du Tart en Bourgogne.

Une campagne glorieuse devait terminer la carrière de Simon. Il servait en qualité de vicaire de l'Empire (lieutenant-général) dans l'armée que Lothaire fit marcher contre Roger, roi de Sicile, qui voulait établir l'anti-pape Anaclet sur le trône de saint Pierre. Simon repoussa Roger jusqu'au fond de la Calabre, et contribua à la prise de Melphi. Ce fut son dernier exploit. Tandis que Lothaire expirait à Trente, sur la fin de

l'an 1137, Simon revenait en Lorraine pour y mourir, le 19 d'avril 1138.

Ce prince fit sa demeure ordinaire à Nancy. Il allait souvent à Bitche, se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche. Dans les dernières années de sa vie, Stulzbronn était le pieux séjour où il se rendait de préférence.

A l'avénement de Simon Ier, la querelle des investitures durait encore et continuait d'agiter presque toute la Lorraine. Henri V, succédant à l'Empereur son père, en 1106, avait hérité de sa haine contre l'Eglise. Venu à Metz avec une suite nombreuse, il y reçut les hommages de Richard, comte de Grandpré, que le clergé de Verdun venait d'élire évêque, et partit quelques jours après pour Verdun, d'où il alla lui-même combattre et vaincre Dudon, sire de Clermont en Argonne, l'un des plus implacables ennemis de Richard. L'Empereur était accompagné d'une cour brillante et fut l'objet de superbes fêtes. Mais, à peine avait-il repris le chemin de l'Allemagne, que le nouveau prélat demeura exposé aux anathêmes de la cour de Rome et aux intrigues toujours croissantes des ennemis qu'il s'était attirés en épousant la cause d'Henri V. Ce fut au milieu de ces tristes discussions qu'Étienne de Bar, évêque de Metz, frère de Renaud Ier, comte de Bar, assiégea le château de Dieulewart, ceux de Vatimont et de Thiaucourt, les prit et les ruina. Richard, à qui ces forteresses appartenaient, rebâtit le château de Dieulewart, et dépouilla Renaud du comté de Verdun, pour le punir de ne lui avoir point porté le secours qu'il était en droit d'exiger. Cette sentence, prononcée dans

une assemblée de seigneurs à laquelle Renaud avait refusé de comparaître, lui fit prendre les armes, et attaquer le comte de Luxembourg que Richard avait mis à sa place. Battu sur tous les points par les troupes réunies de l'évêque, du comte de Luxembourg et de l'empereur d'Allemagne, poursuivi de châteaux en châteaux, assiégé dans le fort de Bar, Renaud perdit tout ce qu'il possédait, et fut obligé, après une résistance opiniâtre, de se livrer entre les mains de Henri V. Le château de Monçon tenait encore. L'épouse du comte, Gisèle, fille du premier comte de Vaudémont, y était enfermée, et les habitans s'efforçaient de défendre ce dernier boulevard de leur pays : L'Empereur irrité de sa résistance, fit élever un gibet, et menaça, si l'on ne se rendait, d'y faire attacher le prince. La nuit même, la comtesse accoucha d'un fils. Les habitans lui prêtèrent serment de fidélité, reparurent le lendemain sur les remparts avec une nouvelle intrépidité, et crièrent à l'armée de l'Empereur en appellant le comte, avec un courage féroce : *Ton fils nous commande : Sauve l'État, et laisse-nous vaincre.* L'Empereur eut la barbarie de condamner Renaud au supplice; mais il en fut arraché par les princes de l'armée.

Ces petites guerres, pendant lesquelles tout le pays était au pillage, achevèrent d'irriter les esprits contre Richard, qui partit pour la terre sainte et mourut en Italie. Henri de Vinton, successeur de ce prélat, d'abord schismatique comme lui, puis réconcilié avec la cour de Rome, et poursuivi par la haine d'Henry V, ne pouvant pénétrer dans Verdun, se retire à Hattonchâtel, et implore le secours du comte de Bar, qui

nourrissait toujours, depuis ses insuccès, la secrète envie de ressaisir le comté de Verdun. Ces deux ambitieux ligués ensemble, mettent aussitôt sur pied une puissante armée, marchent sur Verdun, l'enlèvent, y font un carnage horrible pendant toute une nuit, et profitent des ténèbres pour l'incendier. La bourgeoisie vaincue, mais non soumise, pose les armes le lendemain, et court implorer le secours de l'Empereur, qui charge Henri, comte de Grandpré, de délivrer cette ville infortunée du joug sous lequel elle gémit. Quelques bourgeois, à l'aide de fausses clés en ouvrent les portes à leurs libérateurs, et l'évêque surpris au milieu de la nuit, n'a que le temps de fuir et de traverser la Meuse à la nage, pour chercher un asile près du comte de Bar. Renaud qui s'était retiré pour mettre son pays à couvert, ne reculant pas devant la responsabilité grave qu'il avait assumée sur sa tête, marche de nouveau contre Verdun, attaque le comte de Grandpré, le met en fuite, et se présente devant la ville dont les bourgeois lui ferment les portes. Pendant qu'il la cernait, le comte s'échappe, parcourt la Flandre, et amène de bonnes troupes, à la tête desquelles il délivre Verdun, ravage le Barrois, et force son ennemi à s'engager dans une bataille entre l'Aire et la Meuse. Renaud la perd. Obligé de se jeter dans Clermont, il s'y défend avec valeur, bat le pays, suivi d'une troupe de bandits qu'il avait à sa solde, et fait pendant quelques mois une guerre de partisans à laquelle Henri de Grandpré met fin par la prise du château de Clermont. Renaud, dans l'impossibilité de tenir davantage, demande la paix en 1124, et l'obtient à des con-

ditions avantageuses, par l'entremise de Frédéric, comte de Toul. Il fut convenu, 1° que Renaud jouirait du comté de Verdun; 2° qu'il y aurait une amnistie en faveur des bourgeois; 3° que le comte de Grandpré aurait pour dommages et intérêts, le bien de tous ses prisonniers. Henri rétabli sur le siége épiscopal, se montra reconnaissant envers son allié. Il lui céda, à titre d'indemnités, pour les pertes qu'il avait essuyées, la ville et le château de Dun, ainsi que plusieurs terres considérables qui rendirent le comte de Bar plus riche et plus puissant que jamais. C'était servir l'amitié, et se donner à soi-même des garanties pour l'avenir. Aussi l'évêque se croyant en sûreté, se livra à la débauche et à mille débordemens qui eussent provoqué sa déposition, s'il ne l'avait prévenue en rendant lui-même le bâton pastoral. (1129) Ursin, vieillard incapable lui succède, et le comte Renaud, toujours avide de guerres et de pillages, profite d'un voyage que fait le prélat à la cour de Lothaire, pour se rendre maître absolu de Verdun. En peu de jours il rasa les jardins de l'évêché, situés sur une éminence, et bâtit à leur place une forteresse d'où il dominait la ville, et qui a conservé jusqu'à nos jours le nom de *tour du Voué*. Peindre en cette circonstance la situation calamiteuse de Verdun, ce serait réunir en un tableau, tout ce que l'arbitraire a d'odieux. Ursin, trop faible pour résister, aima mieux se dépouiller d'une dignité dont il ne pouvait soutenir le poids. On mit à sa place Adalberon de Chiny, qui eut la gloire de rendre la paix à son diocèse. Après d'inutiles supplications faites au

comte de Bar pour l'engager à démolir sa forteresse, ou au moins à réprimer les violences et les rapines des troupes qu'il y tenait renfermées, Adalberon voyant bien que la force seule pouvait résister à la force, se ménagea des intelligences parmi la garnison du comte, s'empara de la tour à la tête du clergé et de la bourgeoisie, et y arbora les bannières de la vierge, patrone de son église. Renaud, plein de fureur, accourt à la tête d'une armée, et défie les Verdunois au combat. Ceux-ci trop faibles pour tenir campagne, restent dans la ville, et Renaud la cerne, en plaçant dans les château d'Ambly, de Vatronville et de Rosat, de bonnes troupes qui fourrageaient le pays et interrompaient les communications. Adalberon faisait des sorties; dans une d'elles il s'empara de Rosat qui nuisait beaucoup à la ville, y mit le feu, et en emmena la garnison prisonnière. Renaud piqué au vif, réclama le secours de Simon, duc de Lorraine, et de plusieurs autres seigneurs. Ils se rendirent tous à Ambly, et marchaient déjà contre Verdun, lorsque des raisons particulières, dont les chroniques font honneur à la Vierge, les détachèrent de la ligue, et laissèrent le comte de Bar livré à ses propres ressources. Il négocia pour rentrer dans la *tour du Voué*, ou pour y mettre un de ses parens; mais Adalberon demeura inflexible, et rasa le fort, afin de prévenir toute tentative ultérieure. Les matériaux servirent à la construction de murailles qu'il éleva autour de la ville. Cet acte de fermeté acheva de jeter le découragement dans l'âme du comte Renaud. Tombé malade en même temps,

il implora la paix, qui fut conclue en 1134, par l'intermédiaire d'Étienne, évêque de Metz, après trois années de troubles et d'hostilités. Adalberon s'engagea à payer au comte Renaud une grosse somme d'argent, et à lui céder les fiefs de Clermont, de Ham et de Vienne, qui dépendaient de son évêché. Il marcha ensuite contre le château d'Ambly, qui servait encore de repaire à une troupe de brigands, les emmena prisonniers, et mit le feu au château. Cette expédition fut suivie de sept années de paix pendant lesquelles Renaud, demeuré le fidèle allié d'Adalberon, porta dans d'autres provinces la fougue martiale dont il était tourmenté. On cite, entr'autres, son expédition dans le duché de Bouillon, dont il occupa le château jusqu'en 1142, époque à laquelle l'évêque de Liége, à qui cette forteresse appartenait, la reprit de vive force sur le comte de Bar, en animant ses troupes au combat par la présence du corps de saint Lambert, patron du diocèse. L'emploi d'un tel moyen, *labarum* d'une nouvelle espèce, peint le siècle d'un seul trait.

L'église de Toul, livrée en même temps à deux compétiteurs, ne fut pas non plus exempte de troubles, jusqu'à ce que la réconciliation de Henry V et du Pape, opérée en 1122, eût fait cesser, pour quelques années, les désordres dont la France et l'Allemagne avaient à gémir. L'élection de Henri de Lorraine à cet évêché, fut d'ailleurs très avantageuse au diocèse, en raison de l'autorité que lui donnaient ses alliances avec plusieurs souverains de l'Europe, qui ne cessèrent de l'appuyer dans ses démêlés avec les seigneurs du voisinage.

Les Messins, comme nous l'avons déjà dit, avaient profité des dissensions de l'église, pour se constituer en république. Henry V dont ils partageaient le schisme, les aidait de son puissant patronage, et leurs évêques dépouillés n'exerçaient pas la moindre influence. La paix conclue entre le sacerdoce et l'Empire, permit cependant à Étienne de Bar, de recouvrer une partie des biens enlevés à ses prédécesseurs, mais les Messins ne cédaient que pied à pied, attendant une occasion favorable pour ressaisir ce qu'ils abandonnaient.

On a vu quelle était sous Gérard d'Alsace et sous Thierri, la forme des jugemens en Lorraine. Au commencement du douzième siècle, il n'y avait pas encore de tribunal bien fixe pour les affaires civiles; on s'adressait presque pour toutes aux juges ecclésiastiques. Les évêques tenaient leurs synodes deux fois l'année: *paschalis et automnalis synodus.* On y terminait les différens; on y confirmait les fondations des monastères; on y prononçait l'excommunication contre les pécheurs publics et les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Dans l'intervalle des sinodes, les officiaux, les archidiacres et les doyens ruraux conduisaient les affaires. Innocent II, dans un séjour qu'il fit en Lorraine sous le règne de Simon I, ordonna par une bulle, que les causes ecclésiastiques se termineraient *cujuslibet sæcularis potestatis timore post posito;* paroles remarquables qui entrainaient une suite de conséquences. La cour de Rome a toujours prétendu que la Lorraine était pays d'obédience, et que les décrets y devaient être inviolablement observés. Malgré ces

prétentions, auxquelles les ducs de Lorraine se sont toujours opposés, on a suivi en Lorraine un droit coutumier, transmis d'ancienneté, qui faisait encore, il y a quarante ans, le fond de notre jurisprudence canonique, et qu'on pourrait appeler *les libertés de l'église austrasienne.*

CHRONOLOGIE.

Mathieu I règne en 1139. *Epouse:* Berthe, fille de Fridéric duc de Suabe, et sœur de l'empereur Barberousse; décédée à Chatenoy et enterrée à Clairlieu en 1195. *Enfans:* 1° Simon II, duc de Lorraine; 2° Fridéric ou Ferri, seigneur de Bitche, désigné pour régner après lui; 3° Mathieu, comte de Toul, par Béatrice son épouse, tige des maisons lorraines de Fontenoy et de Coussey; 4° Thierri élu évêque de Metz; 5° Alix, épouse de Hugues III, duc de Bourgogne, et mère d'Eudes III, dont l'arrière petite-fille Béatrix, héritière de Bourbon, fut mariée au comte de Clermont, fils de saint Louis, tige de la maison de Bourbon; 6° Judith, mariée à Étienne, comte d'Aussone; 7° Sophie, qui épousa Henri, duc de Limbourg. Mathieu meurt à l'abbaye de Clairlieu, le 14 mai 1176. Sous son règne, Dreux ou Drogon *de Nancey,* tige de la maison de Lénoncourt, et que l'on croit descendant d'Odelric, frère de Gérard d'Alsace, était sénéchal de Lorraine. Il échangea avec Mathieu, contre Rosières et autres terres, sa ville (*villam*) de Nancy.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Hugues I, 1165. — Gérard II, fils de Hugues, eut pour femme Atléïde dame de Nogent. Ils entreprirent en 1188, le voyage de Saint-Jacques, et firent en partant de grandes donations aux monastères.

COMTES DE BAR.

Renaut Ier, mort en 1149. *Enfans :* 1° Hugues, son successeur, mort en 1155. 2° Thierri, évêque de Metz, en 1163; 3° Renaut II, successeur de Hugues, épouse Agnès de Champagne, qui lui apporte la châtellenie de Ligny; 4° Une fille mariée à Albert, comte de Chiny, neveu d'Adalberon, évêque de Verdun. — Henri Ier.

MATHIEU I.

1139. Mathieu était encore jeune lorsqu'il ceignit la couronne; aussi les premières années de son règne se ressentirent-elles des goûts de son âge. Le bruit des armes lui plaisait. A la tête d'une noblesse impatiente de combats, il fit diverses expéditions contre les seigneurs voisins, s'empara des châteaux de Lucelbourg, Hombourg, Deneuve, Mirebaux, Foulquemont, Apremont, de la tour d'Épinal, et de plusieurs autres forteresses appartenant à l'évêché de Metz, qui devinrent par la suite un sujet de sanglans démêlés. Etienne de Bar se sentit à peine affermi sur le trône épiscopal, qu'il tâcha, avec les secours de l'empereur Conrad, et de son frère Frédéric, comte de Férète, de rentrer dans les domaines de ses prédécesseurs. Mathieu se mit en campagne pour les défendre, remporta d'abord quelques avantages, mais fut bientôt obligé de céder au nombre. Étienne poursuivant le cours de ses succès, vint assiéger Preny, boulevard de la Lorraine du côté de Metz. Déjà la brèche était faite, on allait monter à l'assaut, lorsqu'à la demande du comte de Bar, les partis convinrent de terminer

une guerre qui ne pouvait qu'être fort désavantageuse à tous deux.

Le même Renaud, devenu, comme nous l'avons marqué, l'allié d'Adalberon, après en avoir été le plus implacable ennemi, eut l'honneur de contribuer par ses conseils et le courage de son fils Hugues Ier, à mettre un terme aux ravages que les seigneurs de Baleicourt et de Grandpré excitèrent jusqu'en 1143 sur les terres de l'évêché de Verdun. Ce fut aussi lui qui força Robert, seigneur de Conflans, à demander la paix. Quelques années après, sentant sa fin approcher, il partagea ses domaines entre ses enfans, vécut en ermite au château de Mousson, et y mourut en 1149, après un règne de 44 ans.

Ces hostilités n'empêchaient pas le duc Mathieu de prendre part aux grandes affaires de l'Europe, et à celles beaucoup moins importantes des monastères de la province. La première année de son règne, il se rendit à une diète célèbre tenue à Strasbourg, afin de discuter avec l'empereur Conrad les intérêts de l'Allemagne. Il s'occupa de remplir les pieuses intentions de son père en faveur de plusieurs abbayes, en enrichit d'autres de ses libéralités particulières, fonda l'abbaye d'Étanche, ce qui n'empêcha pas l'interdiction lancée sur son duché par le pape Eugène III, à propos de violences réelles ou prétendues exercées par Simon I et Mathieu, contre l'église de Remiremont. Le même pontife, obligé de se réfugier en France, vint en 1147, chercher un asile à Verdun, dont il consacra la superbe cathédrale fondée par Adalberon.

1147. La seconde croisade, prêchée par saint

Bernard avec un prodigieux succès, entreprise par Louis-le-Jeune, en expiation du siége de Vitry, suspendit pour quelques années, l'effet des menaces du souverain pontife. Mathieu, selon les chroniques, prit la croix et passa en Palestine, accompagné de Hugues I, comte de Vaudémont, d'Étienne évêque de Metz, d'un grand nombre de chevaliers et de Henri de Lorraine, évêque de Toul, qui marchait à la tête des troupes levées dans son diocèse. L'empereur Conrad s'était joint au roi de France avec des forces considérables. Tous ces princes se donnèrent rendez-vous à Metz. Réunis à Ptolémaïde, après une heureuse traversée, ils délibérèrent sur les opérations d'une campagne commencée sous les auspices les plus favorables. Elle fut sans effet; les exploits de nos princes et de notre noblesse, alors si vaillante, devinrent inutiles, et, en moins de deux années, l'Orient dévora près de six cent mille combattans. Ces malheurs si soudains furent attribués aux trahisons des Grecs; mais ne suffit-il pas, pour les expliquer, des hasards mêmes d'une guerre lointaine portée sur des plages inconnues, par une multitude téméraire et indisciplinée. Les maladies inséparables d'un ciel brûlant, ne pouvaient manquer d'être de puissans auxiliaires au glaive des infidèles.

1151. La Lorraine, dont l'interdiction durait encore, tourmentée d'une famine affreuse, pendant laquelle l'évêque de Toul, aussi brave guerrier que prélat charitable, vendit ses meubles afin de soulager les malheureux, commençait à maudire le prince que dans ses préjugés religieux elle devait considérer

comme la source des maux qui l'accablaient. Ce fut probablement pour mettre un terme aux murmures de son peuple, que Mathieu consentit à subir la sentence de l'archevêque de Trèves assisté de ses suffragans de Metz, Toul et Verdun, nommés d'office par le Pape, pour examiner les griefs de l'abbesse de Remiremont et les prétentions du duc de Lorraine. Mathieu, condamné, promit satisfaction, et reçut l'absolution pour lui et ses états; mais bientôt après, de nouvelles contestations eurent lieu, le pape Adrien IV réprimanda le duc incorrigible, et il ne fallut rien moins que l'entremise de Conrad II pour mettre fin à ce différend. La lettre de Conrad est un des derniers actes de son administration. Il fut remplacé par Frédéric Barberousse, dont Mathieu avait épousé la sœur (1152). Depuis lors, le duc de Lorraine jouit d'une grande considération à la cour d'Allemagne, et entretint avec l'Empereur des rapports suivis d'amitié. Il prit part à toutes ses affaires, l'accompagna dans presque toutes ses expéditions, aussi reçut-il, en retour, une protection puissante dont l'efficacité rejaillit sur toute la province.

1153. — Depuis quelque temps, les seigneurs voisins de la ville de Metz, à la tête desquels se trouvait Renaud II, dit le Jeune, comte de Bar, ravageaient son territoire et faisaient partout d'horribles dégats. Les Messins, las de ces incursions, marchèrent contre eux. Mais surpris dans un défilé entre la Moselle et Bouxières-sous-Froidmont, 7 kilomètres de Pont-à Mousson, ils perdirent en moins d'une heure, plus de deux mille hommes, tués ou précipités dans la rivière.

Cet insuccès, loin de refroidir, ranima au contraire le courage des Messins. Ils se préparaient à en tirer vengeance, lorsque l'illustre saint Bernard, à la prière de l'archevêque de Trèves, se rendit entre les deux armées qui étaient déjà en présence, et fut assez heureux pour obtenir d'elles, que la paix serait conclue.

1154. L'année suivante, de grands démêlés éclatèrent entre le duc de Lorraine et l'évêque de Toul. Un fort que Mathieu avait élevé à Gondreville en fut l'objet. L'évêque lui ordonna de l'abandonner. Le duc n'en fit rien, fut excommunié, s'en irrita davantage et s'empara des biens de l'église. Mais le Pape ayant censuré sa conduite, il plia, répara ses torts, et, pour les expier, entreprit le pélerinage de saint Jacques, qu'une maladie dont il fut atteint à Cluny, ne lui permit pas d'achever. Il y guérit, disent les chroniques, par la force de sa foi aux prières des religieux. Le don de plusieurs terres et des aumônes considérables suivirent ce prétendu miracle. Il se lia ensuite avec Étienne de Bar pour faire le siége de Saverne, ou plutôt Saarwerden. Après s'en être rendus maîtres, ils en rasèrent les fortifications et firent conduire le comte de Saverne dans la forteresse de Lucelbourg. Cette conquête fut suivie de la prise du château d'Épinal, dont le voué s'était emparé. Étienne donna cette voûrie au Duc, en reconnaissance des services qu'il en avait reçus; et Mathieu, de son côté, fit présent à l'église de Metz du fief qu'il possédait à Vic. Le même évêque s'empara, après un blocus d'une année, du château de Pierre-Percée, possession des comtes de Salm, servant de

retraite à une troupe de bandits, qui dévalisaient les voyageurs et commettaient mille excès.

Mathieu avait assisté, en 1152, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, où se tenaient les états d'Allemagne; l'année suivante il était à Trèves avec l'Empereur et l'évêque Étienne de Bar; deux ans plus tard, il accompagna son oncle Henri de Lorraine à la diète de Colmar, pour délibérer avec Frédéric Barberousse sur les affaires de l'Église. Le duc Mathieu et l'évêque de Toul assistèrent encore en 1156 aux fêtes magnifiques que la ville de Trèves donna à l'Empereur, et firent ensuite partie des conférences de Vorms, relatives à la guerre d'Italie, entreprise la même année. Mathieu y suivit son beau-frère, combattit à ses côtés et fut présent à la cérémonie de son couronnement fait à Rome le 18 juin 1157.

1160. La mort du pape Adrien IV devint la cause d'un nouveau schisme. Deux papes furent élus, Alexandre III et Victor III. L'Empereur, le duc de Lorraine, les prélats d'Allemagne, ceux des trois évéchés, se déclarèrent contre Alexandre, et l'on vit régner tous les maux inséparables de semblables divisions. Ce fut pour y mettre un terme, que Frédéric Barberousse convoqua une assemblée en 1162. La lettre qu'il écrivit en cette occasion au duc de Lorraine, mérite d'être citée : « Sensiblement touchés des maux qui affligent l'église « de Dieu par le schisme.... nous avons résolu de nous « assembler avec notre parent et bien aimé Louis, roi de « France, pour le 4 des calendes de septembre, sur la « Saône, et d'y célébrer un Concile,.... dans lequel le « Pape Victor soit reconnu pasteur de l'Église univer-

« selle. Mais comme une œuvre de cette importance « ne peut ni ne doit s'accomplir sans votre présence, « nous vous avertissons et vous exhortons, par la foi que « vous devez à l'Empire, à l'église de Dieu et à votre « âme, de vous trouver un jour avant que celui mar-« qué, dans la ville de Besançon, pour venir avec nous « au Concile. » L'assemblée se tint à Dôle; mais contre l'intention de Frédéric, Alexandre fut reconnu pape. Les chapîtres de Saint-Dié et de Remiremont étaient demeurés seuls fermement attachés à Alexandre III. Mathieu avait, en conséquence, usurpé presque tous leurs biens. Il les restitua dès que l'église et l'Empire furent en paix, et termina ces querelles comme elles se terminaient le plus souvent alors, en donnant de nouveaux biens à Remiremont et à Saint-Dié.

Plus de concorde eût laissé veiller à la sûreté de l'État : des troupes de brigands et d'aventuriers, nommés *Cotteraux* et *Boubancours*, désolaient les provinces de deçà les Alpes. Une assemblée fameuse eut lieu à Vaucouleurs; on résolut de les exterminer, et l'Empereur donna pour garant de sa parole le duc de Lorraine, et le roi de France, Henri comte de Champagne.

Mathieu, dans les dernières années de sa vie, plus occupé de l'autre monde que des intérêts de son peuple, dépensa en aumônes ou en fondations pieuses, les revenus de ses états; il fit plus que réparer les torts qu'il avait faits à certains monastères: les maisons religieuses furent comblées de ses bienfaits, et l'illustre abbaye de Clairlieu lui dut sa naissance. Une maladie de langueur l'ayant attaqué à Nancy, en 1176, année fameuse par la peste qui désola le pays Messin, il voulut être transporté à Clairlieu où il mourut le 14 mai,

entouré de sa famille et des religieux du monastère. Dans le dernier siècle, on y voyait encore son tombeau orné de peintures et présentant sa pompe funèbre, cérémonie qui avait été dirigée par l'évêque de Toul, Pierre de Brixey.

A l'époque du décès de ce prince, l'église de Metz, successivement dirigée par Thierri de Bar, homme instruit, mais qui eut l'audace de mettre la ville en interdit; par Frédéric de Pluvoise, que son attachement à la cour de Rome fit chasser, avait pour prélat Thierri IV, créature de l'Empire, fils de Mathieu; et à l'intronisation duquel le duc son père avait fait don à l'église de Metz, du château de Sierck et de l'avocatie d'Épinal. Ce don, disent les chroniques, *se fit solennellement sur le grand autel de Monseigneur saint Étienne, en présence de toute la cour de Metz et de celle de Lorraine* *; ce qui n'empêcha cependant pas le souverain Pontife de refuser sa sanction à l'élu du peuple messin. Le comté de Verdun, enlevé par l'évêque Adalberon, à la jurisdiction des princes de Bar, se trouvait administré par quatre magistrats pris annuellement dans le corps de la bourgeoisie; mesure d'ordre public fort remarquable, mais qui fut dans la suite (1173), le sujet d'une guerre de plusieurs années entre le comte de Bar Henri Ier, sous la régence de la princesse Agnès, sa mère, et l'évêque Arnou de Chiny.

Ce fut sous le règne de Mathieu, que les templiers s'établirent en Lorraine et dans le pays messin.

* Plus tard, le domaine utile du château de Sierck, *feudum castri de Sircke* rentra dans l'héritage des ducs de Lorraine; mais les évêques de Metz conservèrent les attributions féodales de la seigneurie.

CHRONOLOGIE.

Simon II, fils aîné du duc Mathieu, succède à son père, l'an 1176. Il fit sa résidence ordinaire au château de Gondreville. La duchesse sa mère habitait celui de Châtenoy. *Épouse :* Ide, fille du comte de Vienne, de laquelle Simon n'eut point d'enfans. *Mort* l'an 1207 dans l'abbaye de Stulzbronn. Ferri de Biche son frère, désigné son successeur, mort la même année que lui, avait épousé Ludomille, fille de Vinceslas-le-Vieux, roi de Pologne, dont il eut : 1° Ferri II, qui régna dès le temps de la retraite de Simon, et du vivant même de son père, d'où vient que Frideric de Bitche n'est point compté généralement dans la suite chronologique des ducs de Lorraine; 2° Thierri d'Enfer, tige de la maison du Châtelet; 3° Philippe de Lorraine, seigneur de Gerbéviller; 4° Mathieu, évêque de Toul; 5° Agathe, abbesse de Remiremont; 6° Judith, comtesse de Salm, par Henry son époux; 7° Henry-le-Lombard, tige de la maison de Bayon.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Gérard II, 1190. Geoffroi de Vaudémont, l'un de ses fils, est nommé *seigneur de Deuilly.* Cette terre, qui était entrée dans la maison de Vaudémont en la personne d'Ulric, ou

Olry, fils du comte Hugues Ier, et qui fut un apanage des cadets, avait auparavant ses seigneurs particuliers, dont le premier monument paraît en 1044. Elle tirait son nom d'un château en ruines, situé entre Darney et Bleurville. La terre de Deuilly passa, au quinzième siècle, par succession féminine, à la maison d'Haraucourt, et par la même voie, deux générations après, dans celle du Châtelet. Hugues II, fils du précédent, épousa Gertrude de Bourgogne. Il se trouva en 1147, à la grande bataille de Tibériade, où Saladin défit l'armée chrétienne. La date de sa mort est incertaine.

COMTES DE BAR.

Henri Ier, fils de Renaud II, mort en 1191 au siége d'Acre, dans l'armée de Philippe-Auguste. Thiébaut Ier, frère de Henri.

SIMON II.

1176. Les droits de primogéniture, source trop féconde de divisions dans les familles, ensanglantèrent les marches du trône sur lequel Simon venait de s'asseoir: dirigé par sa mère et par l'évêque Pierre de Brixey, à peine avait-il rempli religieusement les dernières volontés paternelles, que son frère Frédéric ou Ferri de Lorraine, mécontent d'un partage qui ne lui donnait en propriété que la terre de Bitche, prit les armes et ravagea les terres de Simon. Mais ayant été défait à Lay, territoire d'Amance, dans un combat où périrent presque toutes ses troupes, il négocia et obtint, dit-on, les seigneuries de Vienne, Conche, Neufchâteau et Châtenoy.

Peu après ce traité d'alliance, Ferri marcha à la tête de douze cents hommes, contre quelques seigneurs allemands qui avaient fait des courses en Lorraine; il les battit aux environs de Remich, sur la Moselle, pendant que Simon, de son côté, faisait pendre à Nancy un capitaine Toulois, chef de voleurs très entreprenant, qui dévalisait les voyageurs et portait un grand

préjudice au commerce de la Lorraine. Mais une guerre autrement importante fut bientôt sur le point d'éclater entre les deux frères. Soit que Ferri eût à se plaindre de Simon, soit qu'une ambition démesurée, un caractère jaloux le poussassent à entreprendre de nouvelles hostilités, il quitta la cour de Lorraine en 1178, et partit pour la Flandre, implorer la médiation de Philippe d'Alsace, son cousin. Ce prince, assisté de Pierre de Brixey et de la duchesse Berthe, veuve de Mathieu, fit d'inutiles démarches en faveur de Ferri. Simon demeura inflexible jusqu'à ce que, Philippe ayant accordé des troupes à son protégé pour soutenir des réclamations qui lui paraissaient justes, le duc de Lorraine, dans la crainte d'une guerre dont le résultat pouvait lui être fatal, consentit à de nouveaux arrangemens. La paix fut conclue à Riblemont. Ferri entra en jouissance de plusieurs fiefs considérables, du château de Gerbéviller, de tout ce qui appartenait au duc depuis Metz jusqu'à Trèves, sauf quelques hommages et certaines redevances, et fut déclaré héritier de la couronne de Lorraine, si son frère venait à mourir sans enfans. Les vassaux firent serment de le reconnaître. Ferri, de son côté, rendit à Simon le château de Bruyères qu'il lui avait enlevé.

Cette réconciliation assurait à Ferri un apanage assez vaste, pour qu'il laissât son frère régner en paix, et pour qu'il y vécût lui-même, mais son ambition n'était pas encore satisfaite. Désireux de s'agrandir, il fit de continuelles incursions sur les domaines des seigneurs voisins, ravagea long-temps avec impunité les terres de l'archevêché de Trèves, administré par Ar-

nold, prélat dont les mœurs étaient douces, et les habitudes paisibles. L'archevêque, après avoir épuisé vainement toutes les voies de douceur, prit les armes, appela à son secours Thiébaut Ier, comte de Bar, qui attaqua Ferri de Bitche, retranché avec son fils près de Sirsberg ou Kirprich, château situé sur une hauteur au confluent de la Sarre et de la Nied. Ces deux princes furent obligés de se rendre. Thiébaut ne les relâcha qu'à condition que Ferri de Bitche rendrait Sirsberg à l'archevêque, et qu'il renoncerait à ses prétentions sur le château de Neubourg. Ceci se passait dans la dernière décade du XIIe siècle.

Au commencement du règne de Simon II, un prince de la maison de Lorraine commandait la France avec gloire, et protégeait la jeunesse de son roi. Philippe de Flandre dont nous venons de parler, fils du comte Thierri, avait, avec la tutelle de Philippe-Auguste, la regence du royaume. La renommée de sa sagesse la lui avait fait déférer. L'ambition seule ne permit pas à la reine mère d'applaudir à ce juste choix. Dans son mécontentement, elle se retira vers les comtes de Champagne ses frères, les excita à la révolte, et appela le roi d'Angleterre à leur secours. Le régent n'attendit pas que les Anglais eussent passé la mer: il marcha accompagné de son pupille, attaqua le comte de Sancerre, qui fut battu, s'enfuit, mais reparut bientôt avec le comte de Blois, le roi d'Angleterre et les débris de son armée. Le comte de Flandre, seul contr'eux, leur en imposa : ils demandèrent une conférence, qui aboutit à l'accommodement de la reine mère avec son fils.

« Cependant, sûr de sa supériorité, le régent, avant

même que la guerre fût finie, avait fait célébrer à Bapaume, les noces de sa nièce Élisabeth de Hainaut avec le jeune roi. En faveur de ce mariage il céda à la France la partie occidentale de la Flandre, appelée depuis le comté d'Artois, et stipula la réunion à la couronne, du comté de Vermandois, qu'il possédait du chef de sa femme Isabelle.

« Ainsi, le royaume sauvé par sa valeur et sa prudence, s'accrut de sa libéralité. La France fut son héritière : sa postérité périt toute après lui, et s'éteignit presque sous ses yeux. Mathieu d'Alsace son frère, ne laissa de Marie héritière de Boulogne, que deux filles, dont l'aînée transmit ce comté à Mathilde, qui le porta en mariage au comte de Clermont. Philippe lui-même mourut au siége d'Acre en Palestine, où il avait accompagné le Roi, ne laissant aucun enfant de ses deux mariages avec Isabelle de Vermandois et Mathilde de Portugal. Le reste de sa succession passa à Marguerite sa sœur, femme de Baudoin V, comte de Hainaut, et mère de Baudoin et de Henry, tous deux empereurs de Constantinople, d'Yolande, femme de Pierre de Courtenay, et d'Isabelle, mariée à Philippe-Auguste.

« Telles furent les brillantes, mais rapides destinées de cette maison des comtes de Flandre-Lorraine. Deux générations les terminèrent en soixante ans, depuis que cette succession fut ouverte aux enfans de Gertrude de Flandre, épouse du duc Thierri, et que son fils puiné, Thierri d'Alsace, s'en fut mis en possession. La gloire du héros, et l'honneur de tant d'illustres alliances, restèrent du moins à la Lorraine, et servirent à la consoler des maux qu'elle souffrait alors. »

Les annales du temps ne sont remplies que d'excommunications portées contre les seigneurs qui avaient des démêlés avec les Églises. Cet usage profane d'armes saintes, fait voir, dans son excès même, quelle était leur force à une époque de fanatisme et d'ignorance.

Mathieu de Lorraine, frère de Simon, fut comte de Toul par son mariage avec Béatrix sa cousine, fille du comte Frédéric et de Helvide de Lorraine : il voulut rentrer dans quelques droits dont avaient joui ses prédécesseurs ; les chanoines de Toul s'y opposèrent, mirent des troupes en campagne; mais elles ne tinrent guère devant celles du duc de Lorraine, venu au secours de Mathieu. Alors les chanoines firent usage de leurs armes spirituelles. Chaque jour, au son des cloches, ils excommuniaient Mathieu. Mathieu les laissait sonner, et ravageait leurs terres. l'Evêque offrit sa médiation, et réconcilia les deux partis. Le traité fut passé en présence de Simon II, de Henri comte de Bar, de Simon de Saarbruck, damoiseau de Commercy et de plusieurs autres seigneurs.

Le même prélat désirait depuis long-temps relever la forteresse de Liverdun, l'un des principaux remparts du Toulois, qui avait été ruinée pendant les guerres précédentes. Mais l'évêque de Verdun qui en craignait le voisinage à cause de son château de Dieuleward, et le duc de Lorraine, en raison de son château de Nancy* s'opposaient à l'exécution de ce projet. Il fut enfin définitivement arrêté. L'évêque de Verdun se laissa fléchir à condition que Liverdun ne servirait ja-

* Les châteaux de Coudé, de l'Avant-Garde et de Frouard n'existaient pas encore.

mais d'asile aux transfuges de son diocèse, et Simon céda en raison des liens de reconnaissance et d'amitié qui l'unissaient à Pierre de Brixey.

1181. — A peine cette affaire était-elle conclue, qu'Arnou de Chiny, qui occupait alors le siége de Verdun, implora le secours du duc de Lorraine pour réprimer les dégats commis sur les terres de son diocèse par le seigneur de Sainte-Menehould. Simon s'arma volontiers et pressa avec vigueur la forteresse ennemie; mais l'évêque ayant été tué d'une flèche, on abandonna cette entreprise. Le duc de Lorraine, pour ne pas laisser dans l'inaction les troupes qu'il avait emmenées avec lui, les donna à Thiébaut Ier, comte de Bar, qui les lui avait demandées, afin de faire valoir ses droits sur les comtés de Namur et de Luxembourg, qu'il prétendait posséder en raison de son mariage avec Ermenson, fille unique du prince auquel appartenaient ces seigneuries. Après bien des hostilités de part et d'autre, les deux comtes signèrent la paix. On assure que Simon en fut le négociateur. Son équité lui avait acquis une si grande réputation, qu'on s'en rapportait volontiers à lui dans les affaires les plus importantes.

L'un des derniers exploits du duc de Lorraine fut de combattre les Messins qui s'étaient jetés sur ses états, où ils exercaient des ravages. Après quelques insuccès de peu d'importance, Simon leur présenta la bataille dans la plaine de Boulay, et les mit en fuite. Il assiégea ensuite les débris de leurs troupes qui s'étaient retranchés dans Freistroff, les y força, détruisit la ville, et ramena à Nancy son armée chargée d'un riche butin.

L'indépendance féroce que produisaient ces guerres intestines, était portée au plus haut point. Prenait-il fantaisie à des troupes de gens armés, de se déclarer *ennemis à tout venant*, ils cueillaient quelques rameaux, et particulièrement des tiges de la plante nommée *Gands-Notre-Dame*, et les élevaient en l'air : cette cérémonie barbare était une dénonciation de guerre, après laquelle ils attaquaient et insultaient indifférem-ment tous ceux qu'ils rencontraient. Le duc Simon, pour réprimer ces atrocités, ôta le port d'armes à tous ses sujets, hors le cas d'une guerre légitime. Il modéra aussi le luxe de la noblesse, mit un frein à la licence de ses troupes, ordonna que les blasphémateurs fussent précipités dans la rivière, et chassa les Juifs, soupçonnés ou convaincus de s'être moqués des cérémonies de l'église. Il ne traita pas avec moins de rigueur des baladins qui parcouraient la province, en jouant des *farces et des momeries*, dont le goût commençait à se répandre en Lorraine. Telles sont les mesures d'ordre public qui valurent à Simon le privilége de passer pour un des hommes les plus équitables de l'époque. Cependant, malgré cette réputation de sagesse et les dons multipliés dont il combla presque tous les monastères de ses états, il se vit tout-à-coup menacé d'interdit par l'archevêque de Trèves, en raison d'une plainte adressée au Souverain Pontife par l'abbesse de Remiremont. L'affaire avait été envoyée de Rome à Trèves, et l'archevêque usait de l'influence trop puissante que lui donnait son caractère sur l'esprit de Simon. L'évêque de Toul mit fin à ce différent. La même année (1194), notre duc donna une indemnité de cent

sols, somme alors considérable, aux chanoines de Saint-Dié, dont il avait dissipé les biens et brûlé l'église.

L'anarchie du gouvernement féodal, les attentats des seigneurs, les félonies des vassaux, les brigandages qui désolaient toutes les provinces, l'oppression des innocens et des faibles, avaient excité une juste indignation dans les grands cœurs. Ce fut pour y mettre un terme, qu'après le règne de Charlemagne la chevalerie prit naissance. Rien de plus noble que la dignité de chevalier : aucun autre âge que cet âge des nations du nord, n'offre un caractère d'hommes aussi généreux. L'équité, la franchise, la fidèle tendresse étaient la loi des chévaliers. Punir le crime était leur devoir; suivre l'honneur était leur vœu; défendre l'innocence était leur gloire. Sans faire corps et sans s'unir autrement que par l'amitié et la générosité, ils étaient partout respectés; et ils sont un exemple de plus que, parmi les peuples, quelque dépravés que puissent être le gouvernement et les mœurs, l'ordre d'hommes le plus puissant est toujours celui qui, s'attachant à la justice et à la bonté, s'empare de ces principes immuables d'ascendant et de persuasion, et de ces nobles essais d'ordre social qui ont captivé de tout temps, l'intérêt et l'admiration du monde. On vit en Lorraine, sous le règne de Simon, quelques chevaliers semblables aux anciens preux, dont la mission était une mission de gloire et d'humanité, mais qui, entraînés par le fanatisme de l'époque, allèrent en foule briser une lance inutile contre les remparts des infidèles.

1187 — A la voix de saint Bernard, éloquente dans un siècle où la pensée et les charmes de la parole étaient

tout-à-fait inconnus, la Lorraine et le pays messin se levèrent comme un seul homme. On vit ces mêmes provinces, quarante ans plus tard, se préparer avec enthousiasme à une troisième croisade, fournir des soldats d'élite à l'empereur Frédéric, qui meurt de la mort d'Alexandre, sur les bords du Cydnus, et mêler le sang lorrain au sang de tant de braves ensevelis sous les murs de Jérusalem! Heureux les peuples, si ce délire de conquêtes, si ces expéditions lointaines avaient pu les préserver des guerres intestines, des brigandages auxquels ils furent exposés, mais l'ambition des princes et des prélats, la soif de l'or, plus encore que celle de la gloire, le fanatisme, hideux produit de l'ignorance, soulevèrent les uns contre les autres presque tous ceux qui, dans nos provinces se partageaient alors la suprême autorité. Si l'on ajoute à ces brigandages politiques les querelles religieuses dont nous parlerons* plus loin, la famine, la peste, la maladie connue sous le nom de feu de saint Antoine, qui désolaient le pays messin en 1198, et une partie de la Lorraine, on se fera une épouvantable idée de la situation de nos ancêtres au 12e siècle.

* L'évêque de Toul, Pierre de Brixey, Henry Ier, comte de Bar, Henry, comte de Salm, Gobert d'Apremont, Charles et Régnier de Montreuil, et plusieurs autres seigneurs de marque, prirent la croix en 1189. Le comte de Bar et l'évêque de Toul moururent dans cette expédition. En 1195, Bertram, évêque de Metz, qui avait prêché la croisade dans son diocèse avec un grand succès, donna le camail, le bourdon et la malette à quinze ecclésiastiques, mit le bâton en main à trente-deux bourgeois, et ceignit l'épée à douze chevaliers messins qui partirent pour la Palestine. En 1198, Eudes de Vaudémont, évêque de Toul, prit aussi la croix et mourut pendant le voyage.

1205 — Las sans doute d'un tel état de choses, Simon quitte le gouvernement, le cède à son frère Ferry de Bitche, qui n'en hérite pas lui-même, et le livre aux mains de Ferry son fils.

Simon vécut pendant deux ans à Stulzbronn, dans les exercices de la vie religieuse. Il eut les vertus d'un cénobite, après avoir eu celles d'un prince. Plein de zèle pour la justice, il la fit régner autour de lui, et la rendit lui-même. Souvent ses voisins remirent à son jugement leurs plus importantes affaires : tant était grande la réputation de son équité. Il avait employé la fin de son règne à recueillir et à rédiger les anciens usages et les ordonnances de ses prédécesseurs. Ce précieux code est entièrement perdu *. Il fut brûlé, dit-on, peu de temps après, par quelques gentilshommes Lorrains, ennemis des lois.

Les démêlés de Frédéric Barberousse avec la cour de Rome, agitèrent encore la Lorraine sous le règne de Simon II. Ce fut en raison de ce schisme que l'archevêché de Trèves, livré aux prétentions de deux puissans compétiteurs, dont l'un était soutenu par l'Empire, tandis que l'autre tenait ses pouvoirs du Pape, devint le théâtre de troubles et d'intrigues auxquels nos provinces prirent une part assez active. L'élu de Rome, obligé de fuir son diocèse, se présenta devant

* Tous les plus beaux et les plus anciens monumens du pays ont eu le même sort. La riche chancellerie de la ville d'Amance a été consumée par les flammes. Le duc de Bourgogne ayant pris Nancy, emporta le trésor des chartres. On avait déjà enlevé de celui de la Mothe six coffres des meilleurs titres, quand le maréchal de Créqui acheva de le vider, et emporta en même temps les registres des chambres des comptes de la Lorraine et du Barrois.

Toul, afin d'être plus à portée de Trèves. Pierre de Brixey, les chanoines, les bourgeois refusèrent de le recevoir. Il courut se réfugier à Metz, dont l'évêque Bertram lui ouvrit volontiers les portes, à la recommandation de Thiébaut comte de Bar. Retiré ensuite à Saint-Pierremont, puis en Champagne, Folmare frappa d'excommunication ceux qui lui résistaient, jusqu'à ce qu'Urbain III l'ayant déclaré son légat pour réformer les églises de Reims, de Trèves, de la Lorraine et des trois évêchés, il assembla un concile à Mouzon en 1186 pour remplir son mandat apostolique. Bertram s'y trouva, mais les évêques de Toul et de Verdun ne répondirent point à cet appel; aussi Pierre de Brixey fut-il excommunié, et Henri de Castres, successeur d'Arnou de Chiny, déposé par le légat. Cette résistance aux volontés de l'Empereur se conciliait mal avec la dignité de sa couronne. Il résolut de la faire cesser. Folmare eut l'ordre de quitter la France; Rodolphe, son compétiteur, soutenu par les troupes allemandes, s'imposa au clergé Trévirois, heureux de l'accepter pour éviter de plus grands maux, et Bertram privé de ses biens, chassé de Metz par un officier de l'Empereur, n'y rentra qu'après la mort du monarque dont il avait méconnu l'autorité.

Ces désordres finissaient à peine, que d'autres contestations relatives à la princerie de l'église de Toul, possédée par un parent du duc de Lorraine, amenèrent l'intervention armée de ce prince qui fit la guerre aux chanoines, jusqu'à ce que le pape eût réglé le différend. Verdun n'était pas plus tranquille. L'évêque Albert de Hirgis, l'élu d'un parti, Robert de Grandpré,

choisi par un autre et soutenu par trois familles puissantes, alliées des comtes de Grandpré, causèrent de sanglantes divisions qui durèrent plus de vingt années, et pendant lesquelles la campagne sans culture, le commerce aux abois, la bourgeoisie soulevée, les églises désertes, les magistrats sans autorité, les excès impunis présentèrent l'image d'une confusion dont la barbare ignorance du moyen âge peut seule donner l'idée. On vit Albert, retiré dans son château de Charny, ravager long-temps le diocèse occupé par son compétiteur, et se saisir, les armes à la main, d'un siége où ne devraient jamais s'asseoir que la justice, la modération et la paix. Il en descendit cependant plus d'une fois encore pour repousser les tentatives de Robert de Grandpré, qui, las de ses insuccès, résolut de se défaire par trahison d'un ennemi qu'il ne pouvait vaincre. Sous prétexte de conclure la paix, Albert de Hirgis fut attiré dans une conférence où l'un des officiers de Robert le perca de son épée. Ainsi fut terminée par un crime, une guerre civile qui n'avait été qu'une série de spoliations, de brigandages et de misères. Le clergé et le peuple de Verdun choisirent dans la famille de Grandpré, un nouveau prélat qui, en butte aux persécutions des amis d'Albert de Hirgis, fut presque aussitôt obligé de quitter la ville et de reconquérir par les armes les droits qui lui étaient contestés. Soutenu par l'empire, poursuivi par quelques chanoines, une sentence du consistoire le contraignit, après huit années de troubles, à remettre son évêché entre les mains du chapître, qui élut Jean d'Apremont en 1216.

Les statuts d'Eudes de Vaudémont, publiés en 1192

dans un synode général du diocèse de Toul, contre les nobles qui dévalisaient les églises et les monastères, contre les hérétiques Vaudois, qu'il ordonne de conduire pieds et mains liés dans les prisons épiscopales; la croisade * contre les Albigeois, que Thiébaut comte de Bar se laissa imposer (1205) pour expier la ruine de la ville et du château de Vic; sont de nouvelles preuves de la puissance et de l'abus que la religion faisait alors de ses armes.

Le pays Messin, livré aux embarras inséparables d'une constitution naissante, aux oscillations qu'éprouvent les pouvoirs, tant qu'ils n'ont pas reçu la sanction de l'expérience et du temps, attendait qu'une main ferme, qu'un esprit éclairé vînt fixer les attributions réciproques de la magistrature civile et de la magistrature ecclésiastique. Le corps de la noblesse et la roture nouvellement émancipée, avaient souvent de vifs débats auxquels prenaient part comme arbitres, le duc de Lorraine, le comte de Bar ou les autres princes du voisinage. Enfin, la licence était telle, qu'à Metz, en Lorraine, dans les trois évêchés, on terminait la plupart des querelles judiciaires *à coups de mains*, c'est-à-dire par des combats singuliers, livrés dans la cour du palais épiscopal, ou devant l'hôtel-de-ville, en présence des officiers de l'évêque, qui jugeaient les champions et punissaient le vaincu par une amende ou la mutilation d'un membre. Bertram, évêque de Metz depuis 1180, jusqu'en 1212, parvint à

* Il s'y rendit suivi de son fils Henri, du comte Henri de Grandpré et d'une infinité d'autres personnes.

arrêter l'usage d'une jurisprudence aussi absurde que barbare. Il rendit annuelles les fonctions de Maître Échevin, qui jusqu'alors étaient à vie; changea le mode d'élection pour cet emploi qu'il subordonna aux suffrages de six personnes choisies dans le clergé, et qu'il fixa au 21 mars, à moins de décès, auquel cas, les électeurs devaient nommer dans la huitaine un nouveau maître Échevin, qui pouvait indifféremment être de condition noble ou roturière. Bertram institua aussi le tribunal des Treizes, véritables tribuns du peuple, conseillers du Maître Échevin, chargés de la police et des intérêts de la république. Enfin, le serment substitué aux combats singuliers, l'usage des actes authentiques et par écrit pour les ventes, les contrats, les promesses, actes dont la conservation fut confiée dans chaque paroisse à deux *prud'hommes* nommés *amans*, choisis par le peuple, etc., firent considérer Bertram comme le premier législateur du pays Messin. On lui reprocha avec raison d'avoir cherché à tirer l'autorité des mains de la noblesse et du peuple pour la faire rentrer dans l'administration épiscopale; mais ces tentatives n'eurent point de suite, car les Messins résistèrent toujours avec courage à quiconque voulut envahir le domaine de liberté qu'ils avaient conquis; liberté d'autant plus précieuse, que la servitude était encore très commune en Lorraine, dans les onzième et douzième siècles. Les esclaves avaient cependant un pécule dont ils pouvaient disposer; mais leur corps était au seigneur. Il les échangeait, les donnait, les laissait par testament, ou les dévouait au service des églises. Lorsque le voleur serf étranger subissait une

confiscation, il pouvait racheter sa vie, sans jouir pour cela de sa personne qui appartenait à son maître. Les seigneurs ecclésiastiques et laïcs jouissaient, comme on voit, d'une autorité presque sans bornes; « ils disposaient à volonté des personnes et des biens de leurs sujets, et leur commandaient *le haut et le bas, le plus ou le moins*, expressions propres aux chartes du temps. Les seigneurs temporels ne permettaient pas à leurs sujets serfs de se retirer, ni de prendre l'habit religieux dans les monastères, sans leur permission. Il fallait des privilèges particuliers du pape ou des évêques pour les retenir dans le cloître. L'entrecours et les formariages subsistaient dans tous le pays; l'entrecours était le traité entre deux seigneurs, en vertu duquel les sujets de chacun d'eux ne pouvaient aller s'établir sur les terres de l'autre, sans le consentement réciproque des deux seigneurs; par le formariage, on était soumis à la même servitude pour se marier avec les sujets d'un autre seigneur. A la vérité, quelques princes consentaient mutuellement à la suppression de ces droits, mais c'était à des conditions si dures, qu'il fallait être bien malheureux d'ailleurs pour les accepter. En général, les mariés appartenaient au seigneur dans les terres duquel le mariage était consommé, quand même dans la suite ils auraient fixé leur demeure dans une autre seigneurie; quelquefois les enfans mâles étaient sujets du seigneur du père, et les filles sujettes du seigneur de la mère. »

Telle fut en Lorraine la physionomie politique du douzième siècle, époque d'anarchie, de féodalité, d'ignorance et d'esclavage, mais remarquable par le

mouvement social qui s'opéra dans les masses européennes. Les institutions de Bertram et de Simon II, étaient bien faites pour améliorer la condition du peuple; mais les hostilités continuelles auxquelles nos provinces se trouvaient exposées, diminuèrent de beaucoup les avantages que l'on en eût retirés. Au moins le premier pas fut fait, et les mesures législatives de Bertram, en rendant obligatoire l'usage de l'écriture, alors si négligée, hâtèrent d'une manière sensible les progrès de la civilisation parmi nous. L'influence de quelques hommes amis des lettres, avait d'ailleurs maintenu le goût des études dans certaines maisons religieuses, telles que l'abbaye de Gorze, de Saint-Arnould, de Saint-Martin et de Saint-Sauveur de Metz. L'histoire a conservé les noms de Falco, écolâtre où maître des écoles de Saint-Sauveur; de Gauthier, autre écolâtre célèbre tiré de Nomeny, par le chapître de Metz, et mis à la tête des classes qui se faisaient à la cathédrale. Nous voyons, vers le même temps, briller à l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun, Laurent de Liège, auteur d'une *histoire des évêques de cette ville et des abbés de Saint-Vannes;* Cunon, abbé du même monastère; et à l'abbaye de Stavélo, Wichbald, lorrain de naissance, vice-chancelier de l'Empire en 1158. Annuntius, professeur de Simon Ier; Dreux ou Drogon, de Nancy, chef de la maison de Lénoncourt; Antoine de Pavie, célèbre abbé de Senones; Richerius, religieux chroniqueur du même couvent; Guillaume, doyen de l'église de Verdun, passaient aussi pour des personnes fort instruites. Laurent de Liège fait un éloge pompeux de ce même Guillaume, auteur d'un ouvrage *sur*

les miracles de la Vierge. Il le compare à Ptolémée Philadelphe et à Eusèbe de Pamphile, pour le soin et le goût qu'il montrait à rassembler des livres, à les faire transcrire, et par sa manière aimable de recevoir les étrangers de distinction. Malheureusement, les clercs mettaient obstacle, par leur ignorance et leur sordide avarice, aux vues éclairées de Guillaume.

Du temps de l'évêque Eudes de Vaudémont, les écoles de Toul jetaient encore un vif éclat, sous la direction de Ripert, archidiacre et chancelier de la même église. Une ordonnance d'Eudes accorde une prébende de chanoine aux trois premiers maîtres des écoles de Toul, après l'écolâtre, et donne aux professeurs qui n'enseignaient que les humanités, le privilège de pouvoir parvenir aux dernières prébendes dont jouissaient alors les vicaires. Ce fut vers la même époque qu'Odoard, chef des *réalistes*, enseigna dans l'église de Toul, traînant à sa suite un grand nombre de disciples et d'auditeurs. Mais ces études barbares et pédantesques, cet art d'obscurcir et de contrarier, cette vaine science des chimères, dont les ténèbres se sont étendues jusques sur nos jours, étaient alors une partie des calamités de la nature humaine.

Au commencement du douzième siècle, l'église de Metz se trouva dignement représentée par Théotgère et par Étienne de Bar, sous l'épiscopat duquel vécut comme princier, l'illustre Adalberon de Monsterol ou Montreuil, élevé depuis à l'archiépiscopat de Trèves. Le monastère de Gorze était sous la direction de Théodoire, qui fut dans la suite évêque, cardinal et légat du Saint-Siége. Celui de Saint-Martin comptait plusieurs

personnes auxquelles le droit public, la théologie, les lettres, n'étaient pas étrangers, et qui avaient pour guide Richer, leur abbé depuis 1130, et l'un des hommes les plus remarquables de l'époque. La vie de saint Martin, qu'il a écrite en vers latins, est, disent les auteurs de la grande Histoire de Metz, un monument de ses talens et de sa piété. Cet ouvrage, resté manuscrit, et dont nous ignorons la destinée, formait un volume in-4° de 86 pages. L'auteur débutait par une pièce de plus de 160 vers élégiaques, suivie d'une autre en vers héroïques, adressée à Bertram. La vie de saint Martin, qui faisait le corps de l'ouvrage, était écrite en vers libres et rimés. Richer a aussi composé en prose la *Vie de saint Sigebaud*, trente-sixième évêque de Metz. Elle est demeurée manuscrite.

Pour achever la récapitulation des travaux littéraires que le douzième siècle vit éclore dans nos contrées, nous citerons la chronique des évêques de Metz, imprimée dans le spicilège de D. L. Dachery, ainsi que les ouvrages de Gauthier de Mès, de Jean Hébers, moine de Haute-Seille, et de Hugues Métellus; poésies écrites en langue romance, qui ont joui d'une grande réputation *.

Vers la fin du douzième siècle, et ce fut probable-

* Gauthier a composé *le Mappemonde, sy le fit maistre Gauthier de Mès en Lorrene, un très-boin philosophe.*

Hébert ou Hébers, a traduit le *Dolopathos* ou *Roman des sept sages;* ouvrage singulier et bizarre, mais qui peut se glorifier d'une des plus heureuses destinées qu'aucun livre ait jamais obtenue. Le même auteur a fait le roman *des sept Juges.*

Hugues Métellus, chanoine de Saint-Léon de Toul, ville où il est né, a écrit des épîtres aux plus illustres personnages de son temps, ainsi que le poème *de Garin le Lohérans* et divers autres ouvrages.

ment déjà l'un des effets des croisades, les laïcs, jusqu'alors abrutis par la plus profonde ignorance, commencèrent à se rendre les lettres familières. Ils ne voulurent plus du monopole scientifique que les moines exploitaient à leur avantage, et l'on vit à Metz une société de personnes instruites, traduire en français les livres saints, tels que les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, le Psautier, les livres moraux, etc., qui devinrent pour les fidèles un objet particulier d'études et même de discussions, car on se réunissait en assemblées secrètes pour conférer et prêcher. L'instruction se répandit bientôt dans toutes les classes, même parmi les femmes. Les prêtres furent méprisés, taxés d'ignorance. L'Évêque s'en plaignit au pape Innocent IV; mais, *loin de blâmer le désir d'entendre les saintes écritures et d'en tirer des sujets d'exhortation*, le pape écrivit en 1199, une lettre fort sage au peuple messin, pour l'engager à revenir à ses pasteurs, à leur conserver plus de respect, et à se rappeler *qu'encore que la science soit très nécessaire aux prêtres*, ceux qui leur sont supérieurs en mérite, doivent honorer en eux le caractère sacerdotal. Cependant il ordonna une enquête sur les traducteurs en question, sur leur croyance et leur but. Le duc de Lorraine fut moins modéré que le Pape; il défendit les assemblées clandestines qui commençaient à avoir lieu dans ses états, et fit en même temps, comme nous l'avons déjà marqué, un édit de proscription contre les joueurs de *farces* et de *momeries*. Ce fut pour les faire cesser entièrement, et répondre au besoin de spectacles, qui devenait de jour en jour plus vif dans la société, que des moines écrivirent et repré-

sentèrent eux-mêmes ces *mystères* dont la description remplit les annales lorraines des quatorzième et quinzième siècles.

Le père le Long regarde la version de l'Écriture faite à Metz comme la première qui ait paru en langue romance; mais les auteurs de l'Histoire littéraire de France, prouvent que le moine Grémoald, en avait fait une, un siècle auparavant. Celle que Pierre Valdo, riche marchand de Lyon et chef des Vaudois ou Albigeois, fit composer à Étienne d'Érisa, en 1180, eut encore une plus grande réputation. Nous n'avons nulle connaissance de la Bible que Bertram déféra au Souverain Pontife : elle lui parut sans doute entachée d'hérésie manichéenne. Cependant les troubles qu'elle causa, ne prirent à Metz aucun caractère bien sérieux. On y élevait autel contre autel, chaire contre chaire; on discutait dans les rues, sur les places publiques; l'évêque prêchant dans son église, s'écriait en montrant du doigt les hérétiques : *J'aperçois au milieu de vous les ministres du diable, ce sont les mêmes que j'ai vus à Montpellier, etc...*, et recevait, en retour, de grossières injures, qui changeaient le sanctuaire de la religion en une arène de disputes et de scandaleux débats. En 1200, on envoya à Metz quelques abbés qui brûlèrent en public les livres condamnés par la cour de Rome, et se livrèrent avec succès à la réfutation des hérésiarques albigeois. Il ne paraît pas cependant, qu'ils aient complètement réussi, car il fallut qu'en 1211, un disciple de Saint-Bernard vînt prêcher à Metz et à Verdun, pour y éteindre les dissidens religieux dont les dernières traces s'évanouirent six ans après.

Ces versions qu'on a regardées comme le germe du

schisme de Luther, qui excitèrent au commencement du treizième siècle, chez les Vaudois et les Albigeois, des disputes sanglantes, des persécutions et des massacres, furent sévèrement interdites en 1246, par le concile de Béziers. On défendit expressément aux laïcs de lire les livres de théologie, et ce ne fut que trois siècles après, que le concile de Bologne, transféré depuis à Trente, ordonna de traduire les Saints-Pères en langue vulgaire.

Il paraît qu'une fois introduite dans le pays messin et dans la Lorraine, la langue romance devint, malgré l'opposition du clergé, non seulement celle de la société, mais encore la langue dans laquelle se rédigèrent les actes publics. Le plus ancien qui nous reste est de 1182; il est relatif aux dîmes d'Amelange. Ceux d'une époque postérieure sont nombreux.

On s'étonnera sans doute que Metz, ville d'Allemagne, ait été une des premières à traduire en français les livres saints et à les écrire dans cette langue; mais, quoique située sur les frontières de la Germanie, elle n'en a pris ni les usages ni l'idiôme. Ce fut de tous temps une sorte de colonie française, placée sur la lisière des possessions de l'empereur d'Allemagne. Toutefois, l'établissement de la langue française ne fit pas renoncer à l'usage de la langue latine, qui se conserva dans les monastères. Il nous reste quelques statuts écrits en cette langue, et dont l'origine remonte au douzième et au treizième siècles.

Les arts présentaient alors un aspect bien pâle. Pour les soutenir dans leur état de mauvais goût, l'argent manquait aux églises ainsi qu'aux maisons religieuses,

ruinées par les croisades. Le monopole des indulgences, exploité dans le siècle précédent, en faveur de constructions gigantesques, le fut au douzième pour entretenir et solder les myriades d'esclaves armés qu'on envoyait en Orient. Les travaux de la cathédrale de Metz et de Toul demeurèrent suspendus. Il en fut de même de beaucoup d'autres bâtimens. Le palais et les fortifications nouvelles, élevées à Conflans par Thierri III, évêque de Metz, le chœur de la cathédrale de Verdun pavé en mosaïque par l'évêque Albert de Hirgis, où il fut représenté en habit pontifical, sont les seuls monumens remarquables dont parle l'histoire du temps.

CHRONOLOGIE.

Ferry II, fils de Fridéric de Bitche, règne dès l'an 1205 : il meurt à Nancy en 1213, et reçoit la sépulture à Stulzbronn. *Epouse :* Agnès, autrement Théomacète, fille du comte de Bar, morte en 1226 ; enterrée à Beaupré. *Enfans*: 1° Thiébaut qui succéda à son père; 2° Mathieu, qui régna aussi sous le nom de Mathieu II; 3° Jacques évêque de Metz, grand et vertueux prélat; 4° Renaut, seigneur de Bitche; 5° Aclis qui épousa le comte de Kibourg; 6° Laurette, mariée à Simon de Saarbruck. Renaut de Bitche épousa Elisabeth de Castres, héritière du comte Henry. C'est pour la seconde fois que la maison de Castres prend sa source dans celle de Lorraine. Le fils du second de nos ducs, Thierri comte de Flandre, le fut aussi de Castres. Le premier monument où paraisse la ville de *Castres*, est une donation qu'en fait l'empereur Othon en 960. Depuis, on ne la retrouve plus dans l'histoire. Mais, par une multitude d'indices, on ne peut douter que Castres, située sur la Blise, entre Deux-Ponts, Saarbruck et Saarwerden, fief de l'évêché de Metz, ne soit la ville de Bliscastel. Ses anciens comtes se nommèrent indifféremment *Comes de Castris*, ou *Comes Castellensis*.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Hugues III, fils de Hugues II.

6

COMTES DE BAR.

Thiébaut I[er] eut plusieurs femmes. Il se croisa en 1211 contre les Albigeois ; fonda les collégiales de Ligny et de Sainte-Croix de Pont-à-Mousson; prit le château de Clermont en 1204, et unit le Clermontois au Barrois.

FERRI I ET FERRI II.

On est généralement partagé d'avis sur le successeur immédiat de Simon II. Les uns désignent Ferri de Bitche; les autres veulent qu'il ait cédé ses droits à son fils, du vivant même de Simon. Albéric, auteur contemporain, dit positivement que Thiébaut, comte de Bar, contribua beaucoup par son adresse et ses sollicitations, à faire passer le duché à Ferri son gendre, en faveur duquel Ferri de Bitche se serait dépouillé de l'héritage ducal. Mais, s'il est vrai que Ferri de Bitche n'ait point régné, comment expliquer le titre de duc que lui donnaient des actes publics passés de son temps, surtout lorsqu'on sait qu'il n'eut pendant bien des années que la qualité de seigneur de Bitche? Nous pensons que ce prince a réellement régné, au commencement de la retraite de son frère à l'abbaye de Stulzbronn, mais que bientôt il descendit du trône en faveur de Ferri II, qualifié duc de Lorraine, dans des actes de 1206. Ferri de Bitche mourut peu après et reçut la sépulture à Stulzbronn. Ce fut dans un sceau de ce prince, tiré d'un titre original de l'abbaye précitée, qu'on distingue pour la première fois des alérions ou

aiglons tels que les ducs de Lorraine en ont portés depuis dans leurs armes.

1202 — Ferri II n'était pas encore sur le trône, qu'une mésintelligence éclata entre lui et le comte de Bar, son beau-père. Ils firent un accord par lequel Ferri s'engagea à aider le comte Thiébaut dans toutes ses querelles, et à renoncer, s'il y manquait, aux villes d'Amance, de Longwy, de Stenay, qui formaient l'héritage de son épouse, ainsi qu'à plusieurs fiefs dépendans de la Lorraine. Thiébaut promit, de son côté, d'aider son gendre à se maintenir en possession du duché, à condition toutefois qu'il ne ferait aucune tentative pour recouvrer Châtenoy et Gondreville, apanages de Mathieu et de Frédéric de Lorraine, comtes de Toul, avec lesquels Thiébaut avait conclu un traité d'alliance.

L'union du comte de Bar et du duc de Lorraine ne fut pas de longue durée. Le comte, mécontent de l'alliance de son gendre avec Bertram évêque de Metz, rassembla une grosse armée, ruina la ville de Vic, d'où il emmena cent bourgeois qu'il renferma dans des forteresses; détruisit ensuite le château de Preny*, et fit de grands dégats dans la Lorraine. La campagne suivante, Ferry par représailles, désola les terres de l'abbaye de Gorze, dont le comte Thiébaut était protecteur. Mais celui-ci ayant surpris Ferri, le fit prisonnier avec ses deux frères, Philippe de Gerbéviller et Thierri d'Enfer.

* C'est du nom de ce poste important que les princes de la maison de Lorraine avaient pris leur cri de gnerre : *Priny*, *Priny*. On le lisait sur le *mande-guerre* (annonce-guerre) grosse cloche du château.

Ces princes furent sept mois captifs, et le comte leur fit la loi en leur donnant la paix. Les châteaux de Longwy, de Stenay, d'Amance furent assurés en propre à la duchesse fille du comte de Bar. Ferri se soumit à démolir celui de Romont; à payer deux mille marcs d'argent, et le comte et ses vassaux gardèrent les places qu'ils tenaient au commencement de la guerre.

Ferri fut mis en liberté : mais le comte retenait ses frères. Pour les racheter, il fallut lui livrer les trois châteaux que nous avons nommés, recevoir ses garnisons dans ceux de Châtenoy et de Sierk. Les chevaliers de Lorraine se rendirent pleiges et garans du traité, s'obligeant, si le duc y manquait, *à passer en l'hommage du comte, avec tous leurs hommes et tous leurs biens.*

1208 — Ainsi le comte de Bar s'établissait au cœur de la Lorraine. Des expéditions étrangères la délivrèrent de son despotisme; Thiébaut étant allé, comme nous l'avons déjà dit, à la croisade contre les Albigeois.

1212 — L'empereur Othon étant excommunié par Innocent III, les Allemands élurent Frédéric, fils de l'empereur Henri VI, et cousin du duc de Lorraine. Le nouvel Empereur rencontra Ferri en Alsace, lui offrit trois mille marcs d'argent pour qu'il lui prêtât ses troupes, et ils se rendirent ensemble devant Haguenau, qu'occupait le seigneur de Loëmberg. Frédéric, suivi de son armée, descendit vers la Basse-Allemagne dont il espérait gagner la noblesse, et Ferri qui avait investi Haguenau, escalada ses murailles et s'en rendit maître. Il la remit aux troupes impériales et demeura en possession de celle de Rosheim, dont l'Empereur l'avait nanti pour la somme promise.

Plus heureux dans cette guerre étrangère que lorsqu'il défendait ses propres états contre le comte de Bar, Ferri revint triomphant dans sa capitale. En passant par Saint-Dié au retour de cette expédition, il fut touché de l'état de ruine dans lequel il trouva cette ville. Depuis un grand incendie qui l'avait presque entièrement détruite en 1155, elle n'avait pu se rétablir. Ferri envoya cinquante familles la repeupler.

Frédéric venait d'être couronné empereur à Aix-la-Chapelle, lorsqu'il se rendit à Toul, puis à Rigny-la-Salle près de Vaucouleurs, où Conrad, évêque de Metz, lui ménageait une entrevue avec Philippe-Auguste, roi de France. Philippe n'ayant pu se trouver à cette assemblée, son fils qui régna depuis sous le nom de Louis VIII, s'y rendit accompagné d'un grand nombre de seigneurs. Le duc de Lorraine et Renaud de Senlis, évêque de Toul, présens à Vaucouleurs, représentèrent vivement tout ce qu'avait souffert pendant le schisme la ville de Toul, exposée aux ravages des deux partis et de leurs alliés. La paix, objet principal de l'entrevue, fut renouvelée entre l'Allemagne et la France; Frédéric et Louis se jurèrent une amitié éternelle, mais il ne paraît pas qu'on ait statué quelque chose en faveur de la Lorraine et des trois évêchés. Cette assemblée mémorable eut lieu le 11 novembre. On y célébra des joutes et des tournois. Frédéric, Louis et les seigneurs de leur suite se firent peindre dans l'église, et le village conserva depuis le nom de *Rigniacus ad aulam regiam.*

Ce fut aussi vers 1212, que Ferri II fit la guerre à Henri, comte de Salm, son beau-frère, pour l'obli-

ger à rendre les biens qu'il avait pris à l'abbaye de Senones; mais il paraît que ces hostilités n'eurent point de suite, puisque les historiens de l'époque n'en rapportent aucune particularité.

Ferri avait eu, de même que ses prédécesseurs, des altercations avec l'abbaye de Remiremont. Il fit sa paix en 1210; promit de respecter les franchises du monastère et de la bourgeoisie; de laisser à la ville ses murailles, et d'arrêter les travaux qu'il avait entrepris pour élever une forteresse sur la colline qui domine la Moselle. Après avoir confirmé quelques donations faites aux églises, réglé les devoirs de leurs avoués, accordé divers priviléges et joui d'une heureuse paix pendant plusieurs mois, Ferri mourut à Nancy le 10 octobre 1213, et fut porté à Stulzbronn où il reçut la sépulture entre son oncle et son père.

Voil à le peu de faits que nous a légués l'histoire. De chroniques intéressées vantent la bienfaisance de Ferri II; elles exaltent ses libéralités et ses dons: éloge équivoque pour un prince, fâcheux suffrage trop indécis entre le blâme et la louange.

CHRONOLOGIE.

Thiébaut Ier succède en 1113 au duc Ferry son père. *Epouse :* Gertrude, fille unique d'Albert, comte de Dabo ou Dasbourg, de Metz et de Moha. Thiébaut meurt en 1220 : on l'enterre à Stultzbronn. Erard de Ville avait sous ce règne le titre de lieutenant-général du duché de Lorraine.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Hugues III. En 1216 il fit hommage-lige à Henry comte de Bar, pour le château de Foug. Voici les termes de cet hommage, qui donneront une idée du langage de ce temps. « Nos Hugues, cuens de Vaudaimont, faizons savoir à toz, que tenons de l'honorable seigneur Henry cuens de Bair, et de ceulx qui après lui seront cuens de Bair, tenons, devons tenir en fief et hommaige-ligement, tot ceu que nous avons en notre dit comté de Vaudaimont en hommes, en femmes, en maigniéz, en terres, en tréfond, en pié etc. Ce fut fait l'an ke li milliars corroit par m. et cc. et seize. » Hugues III, décédé en 1235, avait fait son testament la même année et partagé ses états entre ses trois fils, Hugues IV, Geoffroi et Gérard. Hugues, l'aîné, eut Vandémont, Châtel-sur-Moselle, Chaligny, Vitry et Vandelainville ; Geoffroi, tout ce qui provenait de sa mère, à l'exception d'Uruphe, Saint-Christophe, Chenevière, Vaudincourt et Arcy, domaines importans, qui

formèrent avec les terres de Bovaincourt et de Bourgogne, le lot de Gérard. Le comte de Bar fut présent à ce partage.

COMTES DE BAR.

Henry II, fils du comte Thiébaut.

THIÉBAUT I.

Au moyen âge, l'art de régner n'étant que l'art de combattre et de vaincre, Thiébaut en avait commencé l'étude au milieu des camps où, jeune encore, il suivit Philippe-Auguste avec les autres seigneurs attachés à la bannière de France. Ses premières armes paraissent avoir été faites en 1209, dans l'Ost d'Auvergne, contre le comte et les mécréans d'Alby, puis contre celui de Boulogne qu'il attaqua, à la tête de deux cents lances équipées à ses frais. Guerrier aussi brave sur le champ de bataille qu'aimable et courtois chevalier près des dames, le prince lorrain se parait à la fois des lauriers de Mars et des emblêmes de l'amour, captivant la beauté par les attraits de sa figure, la majesté de sa taille et l'éclat de son courage. Parmi tant de princesses jalouses de s'attacher l'un des plus brillans chevaliers de l'époque, Gertrude, fille d'Albert, comte de Dasbourg et de Metz, sut le fixer. Il l'épousa en 1206. Ferri II, en considération d'une alliance qui comblait ses vœux, rendit au comte le château de Thiacourt, à condition qu'après sa mort, ce domaine reviendrait à sa belle-fille Gertrude, pour

rentrer, à défaut de postérité, dans la succession des ducs de Lorraine. Albert n'en jouit pas long-temps. Il mourut en 1211, et Thiébaut reçut en héritage le comté de Dasbourg, alors très considérable, deux années avant d'être monté sur le trône ducal de son père. Il portait en outre, depuis son mariage, le titre éminent de vicaire de l'Empire, que lui avait accordé Frédéric II, et jouissait du privilége accordé à Mathieu I[er], son aïeul, par Frédéric Barberousse, de porter l'aigle romaine dans ses bannières.

1213 — A la mort de Ferri II, l'Empereur s'empara de la terre de Rosheim (Alsace) que le duc de Lorraine lui avait engagée l'année précédente. C'en fut assez pour que Thiébaut, rompant tout-à-coup les liens de reconnaissance et d'amitié qui l'unissaient à Frédéric, prît une attitude hostile contre un des plus puissans monarques de l'Europe. Décidé à reprendre Rosheim, il divisa ses troupes, envoya devant lui un corps d'infanterie sous le commandement de Lambirin d'Ourches, grand-maître de sa maison, avec ordre de demeurer couvert, dans la vallée de la Bruche, et de l'attendre. Il tarda. Les troupes ne demandaient qu'à combattre; Lambirin écoutant plus cet élan de valeur que la prudence, les conduisit droit à Rosheim dont il s'empara sans coup férir. Les habitans épouvantés se réfugièrent dans l'église et dans le cimetière, pour s'y défendre; et les Lorrains, se croyant maîtres de leurs ennemis, s'abandonnèrent au pillage et à la boisson, avec un désordre qui rendit le courage aux vaincus. Réunis à la hâte par un des leurs, ils s'élancent avec impétuosité sur des

hommes accablés de sommeil, ou noyés dans la débauche, et en font un horrible massacre. Le peu qui s'échappa s'enfuit vers les montagnes. Le duc les franchissait à la tête de la cavalerie, lorsque Lambirin lui annonça son triomphe et sa défaite. Transporté de colère, Thiébaut porta le fer et la flamme dans une grande partie de l'Alsace; mais ces excès, loin de lui rendre Rosheim, achevèrent d'aigrir l'esprit des campagnes, et rendirent plus redoutable la vengeance de l'Empereur, dont les embarras de cour, la querelle de deux prétendans et l'anarchie où se trouvait l'Europe, retarda l'effet*.

1214 — Philippe-Auguste faisait la guerre à Jean-Sans-Terre : l'Empereur Othon s'était avancé en Flandre avec une armée formidable pour défendre le roi d'Angleterre, son parent et son ami. Le duc de Lorraine le joignit avec un corps de troupes considérable. Guillaume-le-Breton, poète de l'époque, décrit cette expédition dans les termes suivans : « Le « duc fait venir ses Lorrains; ils parlent deux langues, « (l'allemand et le français); ils s'expriment avec sim- « plicité, mais leur conduite montre de la sagacité « et de la prudence. Ils habitent le fertile pays qu'ar- « rose la Moselle, et qui s'étend entre l'Allemagne et « la France, quelques milles deçà la Meuse. »

Les deux armées, ivres de gloire, brûlaient d'en venir aux mains; elles se trouvaient en présence, le 27 juillet, près du pont de Bouvines, entre Lille et

* Otton IV et Frédéric II avaient à la même époque le titre d'empereur d'Allemagne.

Tournay. Mais c'était un dimanche, et les préjugés religieux s'opposaient à ce que le sang humain coulât dans un jour consacré au Seigneur. L'impétuosité l'emporte : Philippe-Auguste est attaqué : on se bat de part et d'autre, avec un courage et une opiniâtreté dont l'histoire donne peu d'exemples. Enfin, malgré des prodiges de valeur de la part du duc de Lorraine et de ses troupes, Othon est vaincu et abandonne le champ de bataille, où trente mille de ses soldats gisent sur la poussière. Le comte de Bar, qui, deux années auparavant, avait offert son alliance au roi d'Angleterre, à condition qu'il rentrerait en possession de fiefs et de terres dont il l'avait gratifié, y compris les arrérages, brillait à la tête de la noblesse rangée sous les bannières de Philippe-Auguste : preuve certaine que le prince de Bar n'avait pu s'entendre avec Jean-Sans-Peur, bien que ce souverain l'eût invité d'une manière fort gracieuse à se rendre près de lui et à épouser sa querelle. Le roi d'Angleterre s'en repentit, car on vit, à la bataille de Bouvines, le jeune comte de Bar, émule de Philippe-Auguste, combattre à ses côtés avec une valeur étonnante, et devenir l'admiration de ses frères d'armes.

Le 20 décembre de la même année, le duc de Lorraine, qui s'était retiré dans ses états, depuis l'échec éprouvé par Othon, vint à Metz, et y conclut avec l'évêque Conrad, un traité d'alliance offensive et défensive, dont furent néanmoins exceptés l'empereur Frédéric, l'archevêque de Trèves, et le duc de Bar, tous présens à Metz, et trop redoutables pour que les deux nouveaux alliés se crussent des forces suffisantes à leur

opposer, en cas de mésintelligence de part ou d'autre.

Ce fut vers le même temps, que le comte de Bar prit et ruina le château de Riste, dans le diocèse de Metz, en raison des dommages qu'il causait à cette ville. On ignore les circonstances d'une guerre qui paraît avoir eu peu de retentissement en Lorraine.

1216 — Thiébaut, sûr du côté de Metz, venait de faire quelques arrangemens avantageux avec Étienne, comte de Bourgogne, et croyait pouvoir compter sur la fidélité de plusieurs alliés. Persuadé que le moment était favorable pour reprendre Rosheim, dans un moment surtout, où les hostilités ayant cessé entre la comtesse de Champagne et Érard de Brienne, qu'il avait secouru depuis 1213, lui permettait de disposer de toutes les forces de son duché, il profita de l'absence de l'Empereur, au-delà du Rhin, et pénétra dans l'Alsace. Il s'empara facilement de Rosheim dénué de moyens de défense, et fit d'immenses dégats aux environs. Mais bientôt l'Empereur parut avec une nombreuse armée, décidé à se venger sur la Lorraine, de la double insulte qu'il avait essuyée. Thiébaut ne pouvant tenir campagne, s'enferma dans la ville d'Amance. Frédéric l'y assiégea, et manda au comte de Bar et à Blanche, comtesse de Champagne, de l'y venir trouver avec leurs troupes. Ils vinrent coucher à Nancy, où ils mirent le feu, le matin, en sortant. Thiébaut, abandonné de ses alliés, alla se jeter aux genoux de l'Empereur, qui le retint prisonnier, et l'emmena en Allemagne, après l'avoir obligé à remettre sous la mouvance de Champagne plusieurs terres de son duché, et à s'engager par serment et par acte authen-

tique, signé le 12 juin 1218, à unir ses forces à celles de la comtesse pour achever de vaincre Erard de Brienne, son ancien allié. D'autres dispositions humiliantes furent encore prises par les vainqueurs. Thiébaut, en gage de ses promesses, remit pour cinq ans le bourg de Châtenoy entre les mains du duc de Bourgogne, et deux autres fiefs considérables entre celles de la comtesse de Champagne. L'Empereur, l'archevêque de Trêves et l'évêque de Metz, souscrivirent aux clauses du traité.

L'infortuné duc de Lorraine, conduit à Wurtzbourg où résidait alors Fréderic, n'ayant que quatre gentils-hommes pour suite, et ne pouvant paraître à la cour, autrement accompagné que par un page qui portait son manteau, eut au moins la consolation si rare, de posséder un ami fidèle dans la personne de Conrad, évêque de Metz. Ce prélat fit, par ses instances, ce que l'archevêque de Trêves avait inutilement tenté : il obtint la liberté de son ami pour une rançon considérable (douze cent livres *forte monnaie*) dont il se rendit garant (1219). A ce prix, il fut permis à Thiébaut de revoir la Lorraine : mais Fréderic avait des armes perfides pour l'atteindre dans ce fatal retour : on le fit suivre par une courtisanne, à laquelle il s'était malheureusement livré, et qui le joignant au-delà du Rhin, lui donna un breuvage empoisonné. Le duc portait la mort dans son sein, lorsqu'il rentra dans son pays, où il traîna jusqu'en 1220, une vie languissante.

Les princes voisins de la Lorraine, et qui voyaient avec envie la puissance toujours croissante de ce du-

ché, avaient profité de l'état d'esclavage de Thiébaut, pour se consolider et s'agrandir à ses dépens. Ainsi, la comtesse de Champagne fortifia le château de Monté-Clair, situé sur les confins de l'évêché de Toul; Henri, comte de Bar, fit de même à l'égard du château de Foug, près de Toul, malgré les vives représentations de Gérard, dont la ville épiscopale pouvait souffrir d'un tel voisinage, et rasa celui de Stenay, qui appartenait au duc de Lorraine : hostilités infâmes envers un prince désarmé, privé momentanément de sa couronne, mais qui n'eurent pas de suites, puisqu'à son retour d'Allemagne, Thiébaut eut la magnanimité de tendre la main au comte de Bar.

Impétueux, plein d'honneur et de courage, mais ambitieux, irascible; trop passionné pour se commander à soi-même, mais trop ami de la justice pour ne pas regretter des excès indépendans d'une volonté mobile et d'un caractère léger; ami des plaisirs autant que de la gloire, assemblage bizarre de vertus et de défauts, Thiébaut posséda toutes les qualités qu'on admire chez un héros, jointes à toutes les imperfections qui les rendent inutiles au bonheur de l'humanité. Avec l'âme d'un brillant chevalier, il n'eut rien de ce qu'on aime à rencontrer chez les princes; aussi la peinture de son moral donne-t-elle le secret de ses fautes et de ses infortunes.

Thiébaut ne paraît pas avoir été aussi prodigue que ses prédécesseurs envers les maisons religieuses. Cependant, il fit une donation considérable à l'église de Saint-Dié, conclut un traité avantageux à l'abbaye de Remiremont, ainsi qu'aux habitans du Val-d'Ajol, et

accorda, en 1217, aux Templiers établis en Lorraine, certains priviléges, au nombre desquels se trouve l'engagement singulier de défrayer le grand-maître de l'ordre, quatre hommes et quatre chevaux, quand il se rendrait à sa cour.

La dignité de comte de Metz s'étant éteinte dans la personne de Thiébaut, cette ville rentra en jouissance de tous ses droits, et l'autorité de sa noblesse et de ses échevins fut considérablement augmentée. Cependant, il ne paraît pas que celle du Comte y ait jamais été grande : il avait moins un domaine qu'un droit de primauté et d'honneur; et la seule circonstance où Thiébaut paraisse l'avoir exercé, est un jugement rendu par lui le 29 décembre 1214, conjointement avec l'archevêque de Trèves, et confirmé par l'Empereur, en faveur du chapitre de la cathédrale, contre des marchands étrangers qui prétendaient aux droits de bourgeoisie *.

* Le comte ou gouverneur de Metz présidait à toutes les affaires de la république, et y tenait un rang distingué. Il avait un certain nombre de conseillers qu'il choisissait et faisait assembler à son gré, pour terminer les procès de peu d'importance et juger provisionnellement les autres. Son autorité émanait directement du roi, et tous les seigneurs locaux devaient s'y soumettre. Il leur intimait les ordres du souverain, devenait leur arbitre dans les contestations importantes entre eux et leurs vassaux, percevait les contributions royales, commandait, en cas de guerre, les troupes du district, et recevait en retour, le quart du butin pris sur l'ennemi. Cette charge importante fut d'abord à vie; mais, sous les derniers rois de la seconde race, les comtes, profitant de la faiblesse du gouvernement, rendirent leur dignité héréditaire. Indépendamment des droits précités, le comte de Metz jouissait de grandes prérogatives, nommait les maires de Porte-Muzelle, de Port-Saillis et d'Outre-Muzelle qui devaient, après leur élection, lui donner chacun quinze florins et un anneau d'or. Lui seul pouvait autoriser les jugemens *à coups de mains*. Après le combat, il recevait trente-deux florins du vaincu, et le vainqueur remportait de la lice la cotte d'armes de son adversaire. Il avait droit de gracier les faux accusateurs. Tout individu

Thiébaut, décédé sans enfans, laissa une grande quantité de dettes qu'il avait contractées pour soutenir la guerre contre Frédéric. Les bourgeois de Metz, en particulier, lui avaient prêté des sommes considérables. Son épouse, unique héritière des comtés de Dabo, de Metz et Moha, recherchée par les princes du voisinage, ne rougit point de donner sa main au jeune comte de Champagne, fils de la plus implacable ennemie de son époux. Il la répudia deux années après, et Gertrude passa presque aussitôt entre les bras de Simon, comte de Linange, son troisième époux. Elle mourut en 1225, sans enfans et sans héritiers, source nouvelle de guerres entre les prétendans au comté de Dabo.

Il nous reste peu de chose à ajouter à ce que nous avons

convaincu de félonie perdait ses biens, même ses enfans, qui devenaient la propriété du comte. Quand les juges condamnaient un criminel à avoir la tête et les pieds coupés, ils adjugeaient au comte une somme arbitraire sur les biens du coupable. Il percevait en outre, quatre florins lorsque le criminel devait être noyé. Ce magistrat pouvait conclure la paix, ou faire une trève avec les ennemis de l'état, les jours de saint Clément, de saint Étienne et de saint Arnou; il condamnait à la perte d'un membre quiconque venait à rompre cette paix. Chargé de la garde des voies publiques, si l'on y commettait quelque vol, il devait en avertir l'Empereur sur-le-champ, à Thionville, à Francfort ou à Cambrai. Il jouissait du droit de ban-vin pendant la foire et de plusieurs autres revenus. Le père Benoît Picard a confondu dans son histoire manuscrite de Metz, citée depuis comme autorité, les comtes héréditaires, avec les comtes du palais de l'évêque, qui n'étaient que les intendans et les premiers vassaux nobles du prélat. Il y avait une troisième espèce de comtes, désignés sous le titre de *comtes jurés*, choisis parmi le peuple, pour le représenter dans les assemblées du grand conseil de la cité.

Ce fut aussi à la mort de Thiébaut que furent organisés à Metz les *paraiges*, associations de familles à qui l'on confia, en partie, le gouvernement de la république. Il y eut six paraiges. Les membres qui les composaient n'entrèrent d'abord que par députés dans le grand *conseil* de la cité; dans la suite ils occupèrent les premiers emplois. Le plus ancien atour qui en parle, est de 1248. Ils ne jouirent pas du pouvoir législatif avant la fin du treizième siècle.

déjà dit touchant les provinces voisines du duché de Lorraine, sous le règne de Thiébaut Ier. Conrad, qui réunissait au titre d'évêque celui de chancelier de l'Empire, s'occupait beaucoup plus des intérêts politiques de l'Allemagne que du bien-être de son diocèse. Il fut de toutes les grandes assemblées, de presque toutes les guerres de l'époque. On n'aurait à citer aucun acte remarquable de son administration temporelle, s'il n'avait achevé le château de Vic, commencé par son prédécesseur, et environné, pour la première fois, la ville de murailles. Mathieu, frère de Ferry II, duc de Lorraine, sacré évêque de Toul en 1200, ne parut monter sur le siége épiscopal que pour dissiper les biens de son église et se livrer à mille dérèglemens qui le firent déposer cinq années plus tard. Retiré à Saint-Dié dont il était grand-prévôt, ses débauches y produisirent un tel scandale, que Ferry II fit enlever sa maîtresse et l'envoya chargée de liens dans la forteresse de Bernstein en Alsace, possédée alors par Thiébaut Ier, en raison de son alliance matrimoniale avec l'héritière du comté de Dabo. Mathieu, plus irrité que jamais, se retira dans le château de Clermont qu'il avait fait bâtir en 1203, et qui servit long-temps de sauve-garde aux brigandages qu'il commettait dans le val de Saint-Dié. Son père, son frère et plusieurs autres seigneurs, las enfin d'un désordre auquel il n'y avait ni bornes ni trève, ruinèrent le château; mais Mathieu n'était pas homme à s'arrêter dans la voie du crime. Nous verrons tout-à-l'heure à quel attentat il devait se livrer encore. Grâce au bienveillant intérêt dont l'entourait son frère Ferri II, le Pape avait bien voulu prolonger pen-

dant trois années la vacance du siége de Toul, dans l'espoir que Mathieu reviendrait à des sentimens plus dignes d'un prélat ; cette suspension apostolique n'ayant servi qu'à l'aigrir, Renaud de Senlis, aidé de la protection du roi de France et du comte de Bar, fut élu à sa place. Il se croisa avec Ferry II contre les Albigeois, prit part au siége de Moissac, à la bataille de Béziers, et suivit à ce qu'il paraît Philippe-Auguste dans toutes ses expéditions du midi de la France. De retour à Toul, après avoir assisté au concile de Vauvres, en 1213, il termina les difficultés qui s'élevèrent entre l'ex-évêque Mathieu et Thiébaut Ier, au sujet de la succession paternelle, en faisant donner à Mathieu le Neuf-Château, avec les forteresses de Châtenoy et de Frouart, à condition qu'il renoncerait à toutes les ligues qu'il avait faites contre son frère. Cet acte de justice, applaudi de la noblesse lorraine, fut mal accueilli de Thiébaut. Cependant il dissimula sa haine. Elle n'éclata que plus tard, à l'occasion d'une alliance faite entre Renaud et le comte de Bar contre des bandes d'aventuriers armés qui désolaient la province. L'évêque de Toul, pour mettre un terme à leurs hostilités, garnit de troupes les châteaux de Bouveron et de Liverdun. Thiébaut en prit ombrage, et rasa le château de Bouveron. Renaud effrayé s'enfuit à Bar où il transféra le siége de l'officialité. La médiation de l'évêque de Metz opéra un accommodement signé en 1215, par lequel le duc de Lorraine promit de payer vingt marcs d'argent d'indemnité à Renaud de Senlis.

L'évêque Mathieu, qui vivait retiré au sein des montagnes, aussi constant dans sa haine qu'il pouvait l'être

dans ses brigandages, attendait une occasion favorable pour se venger de cet illustre prélat. Ayant appris, en 1217, qu'il se rendait à Senones, il lui tendit un piége et le fit assassiner. A cette nouvelle, le duc de Lorraine Thiébaut Ier, transporté d'une juste indignation contre son oncle, se rendit à Saint-Dié, le jour de la Pentecôte, décidé d'en finir avec lui, et le perça de sa lance, près du village de Nompatelize, sur la route de Remberviller. Justice indigne de l'humanité, que celle qui rend la main d'un prince complice du crime qu'il veut punir!

CHRONOLOGIE.

Mathieu II, succède en 1220, à son frère Thiébaut, mort sans enfans. *Épouse :* Catherine, fille de Valeran, duc de Limbourg. Elle fut régente pendant la minorité de Ferri son fils, jusqu'en 1254. *Mort* en 1251, à Nancy, Mathieu est enterré à Stultzbronn. *Enfans* : 1° Ferry II ; 2° Catherine qui épousa le comte de Chiny ; 3° Catherine, qui épouse Richard, comte de Montbelliard ; (Ces princesses reçurent en douaire une somme une fois payée, moyennant quoi elles ne pouvaient rien réclamer dans l'héritage de leur père) ; 4° Lorre, mariée à Jean de Bourbon, seigneur de Dampierre, puis à Guillaume de Vergy ; 5° Isabelle, mariée à Henri comte de Vienne.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Hugues III. 1246. Il fit le voyage d'outre-mer en 1237. Avant son départ, il donna à l'abbaye de Morimont *le libre passage sur tous les ponts qu'il avait sur la Moselle ;* à son retour, il entreprit de bâtir une nouvelle ville à Saulxerotes, suivant les usages de Beaumont. — Henri I, fils de Hugues.

COMTES DE BAR.

Henri II. Il se trouvait à la bataille de Bouvines, où il donna de grandes preuves de valeur ; mais ce bouillant courage fut

plutôt chez lui un vice qu'une qualité. Il ravagea la Lorraine, et dans une seule excursion brûla soixante-dix villages. Les matériaux de l'ancien palais de Savonnières furent employés par Thiébaut à bâtir le château de Foug. Il mourut dans la Terre-Sainte, en combattant près de Gaza, en 1239. Il avait épousé Philippe de Dreux.

— Thiébaut II, fils du précédent.

MATHIEU II.

1220 — Les premiers mouvemens du cœur sont généralement pour la vertu; les premiers projets des princes sont pour la justice : mais il est rare de rencontrer ces âmes fortes qui résistent jeunes encore aux puissans attraits de l'ambition et de la volupté. Mathieu, chargé à la fois de l'héritage et des dettes d'un frère mort insolvable, par suite de ses expéditions désastreuses contre l'Empire, s'empressa de fermer les plaies financières de la Lorraine. Il s'entendit à cet égard avec le comte de Champagne, devenu l'époux de Gertrude, et assigna pour douaire à cette princesse les villes de Nançy et de Gondreville. La même année, il conclut avec eux un traité de paix, preuve de l'intention qu'il avait de la maintenir, et désigna au comte de Saaverden les limites de leur domaine respectif, depuis Gérard d'Alsace, afin que le comte qui était alors en guerre avec la noblesse voisine, ne fît aucun ravage sur les terres du duché. Mathieu, dès le commencement de son règne, fit une alliance non moins importante que la précédente, avec les Messins, et termina l'année suivante, moyennant 90 livres, monnaie de Provins, toutes les difficultés qu'il avait avec

plutôt chez lui un vice qu'une qualité. Il ravagea la Lorraine, et dans une seule excursion brûla soixante-dix villages. Les matériaux de l'ancien palais de Savonnières furent employés par Thiébaut à bâtir le château de Foug. Il mourut dans la Terre-Sainte, en combattant près de Gaza, en 1239. Il avait épousé Philippe de Dreux.

— Thiébaut II, fils du précédent.

MATHIEU II.

1220 — Les premiers mouvemens du cœur sont généralement pour la vertu; les premiers projets des princes sont pour la justice : mais il est rare de rencontrer ces âmes fortes qui résistent jeunes encore aux puissans attraits de l'ambition et de la volupté. Mathieu, chargé à la fois de l'héritage et des dettes d'un frère mort insolvable, par suite de ses expéditions désastreuses contre l'Empire, s'empressa de fermer les plaies financières de la Lorraine. Il s'entendit à cet égard avec le comte de Champagne, devenu l'époux de Gertrude, et assigna pour douaire à cette princesse les villes de Nancy et de Gondreville. La même année, il conclut avec eux un traité de paix, preuve de l'intention qu'il avait de la maintenir, et désigna au comte de Saaverden les limites de leur domaine respectif, depuis Gérard d'Alsace, afin que le comte qui était alors en guerre avec la noblesse voisine, ne fît aucun ravage sur les terres du duché. Mathieu, dès le commencement de son règne, fit une alliance non moins importante que la précédente, avec les Messins, et termina l'année suivante, moyennant 90 livres, monnaie de Provins, toutes les difficultés qu'il avait avec

Guy de Plancy, qui rendit hommage au duc pour le fief de Gondrecourt.

Les douceurs de la paix cessèrent bientôt. Mais on vit du moins l'abaissement de plusieurs vassaux trop indépendans. Hugues, comte de Lunéville était à leur tête. Ils formaient une ligue nombreuse. Mathieu les intimida tous en réduisant leur chef; il le battit, le réduisit à l'obéissance, et cette action d'éclat fit respecter sa jeunesse. Conrad, évêque de Metz, lui donna, en 1223, l'avocatie de Sarrebourg, à condition qu'il protégerait les bourgeois de cette ville et qu'il marcherait à leur tête lorsque l'évêque en réclamerait le secours. Peu après, il repoussa les tentatives hostiles du sire de Rodemach, qui avait ravagé les frontières de Lorraine du côté de l'archevêché de Trèves, et détruisit, vers 1225, le château de Haute-Pierre, assis sur un rocher presque inaccessible, dans le val de Senones. La même année, Mathieu, satisfait d'avoir contraint ses plus redoutables ennemis à implorer leur grâce, pardonna Robert, sire de Haute-Pierre, lui donna 400 livres toulois d'indemnité, et lui permit de relever sa forteresse ou d'en bâtir une nouvelle. Il signa un traité d'alliance offensive et défensive avec Jean, comte de Châlons-sur-Saône, et reçut le fief de Berkem en Alsace avec toutes ses dépendances, des mains de l'évêque de Toul. Eudes de Sorcy, désirait sans doute avoir pour allié un prince qui fût à même de le protéger contre les comtes de Bar dont le roi de France autorisa les violens procédés, tant que l'Empereur ne l'eut point mis au ban de l'Empire, et contraint à des dédommagemens en faveur du prélat. Les conférences y

relatives se tinrent à Vaucouleurs, puis à Toul où Frédéric II et Louis VIII renouvelèrent l'alliance jurée l'année précédente, entre la France et l'Allemagne (novembre 1224).

1225 — La position avantageuse de Mathieu devait s'accroître encore par les dispositions testamentaires de la princesse Agnès sa mère, et par son union avec Catherine, fille de Valeran de Limbourg, qui eut en dot trois mille livres, monnaie de Metz, payables en 1226, somme alors très considérable, puisqu'elle équivalait presque à la possession du comté de Luxembourg. Agnès, qui s'était engagée en 1214, par un acte solennel, à ne point se remarier, et à n'avoir d'autre héritier que Thiébaut Ier, son fils aîné, lui céda les châteaux d'Amance, de Longwi, de Stenay, qui venaient de ses parens, ainsi que la dot que lui avait apportée Ferri II : elle se réserva simplement l'usufruit de tous ces biens, et promit d'abandonner en outre au même prince, tout ce qui pourrait lui revenir du côté de son frère, le comte de Bar, s'il venait à décéder sans enfans. Mais Thiébaut mourut avant sa mère. Rentrée alors dans ses biens, elle fit, le 8 juin 1226, un testament par lequel, entre autres donations particulières, elle légua au duc Mathieu ses châteaux de Longwi et d'Amance, à charge de laisser la moitié de leurs revenus à Jacques son frère, princier de Metz; le château de Stenay avec ses dépendances devint la propriété du prince Renaud, autre frère du duc de Lorraine.

Ce fut vers le même temps, que Jean d'Apremont, successeur de Conrad à l'évêché de Metz, fit valoir ses prétentions au comté de Dabo, comme ancien fief de

son église. Il appela le comte de Bar à son secours, prit possession des terres de Hernestein et de Turquestein, des villes de Sarralbe et de Sarrebourg, et des autres biens que les comtes de Sarrebourg avaient possédés autrefois, à titre de fief de son évêché. Mais Hugues, oncle de Gertrude, empêcha que l'évêque ne se rendît maître du château de Dabo, et s'en empara lui-même. Simon de Linanges, dernier époux de Gertrude, soutint avec non moins de courage, ses droits au riche héritage de sa femme. Une guerre assez longue s'en suivit. Presque tous les seigneurs voisins y prirent une part active. Enfin, le château de Dabo vis-à-vis duquel Jean d'Apremont avait élevé une forteresse pour le prendre par la famine, était sur le point de se rendre, lorsque par une convention signée le 29 août 1227, il fut arrêté que le comte de Linanges jouirait du comté de Dabo, à condition qu'il épouserait la nièce du prélat, dont le douaire serait assigné sur cette seigneurie, et que lui et son successeur en feraient hommage aux évêques de Metz.

Les évêques de Strasbourg et de Liége, réclamèrent aussi quelques lambeaux des riches dépouilles de Gertrude. Le premier s'empara des châteaux de Girbalde et de Vervestein; le second unit à son domaine le château de Moha, malgré la résistance du duc de Lorraine qui eût aimé de s'en rendre maître.

1228. — Le comte de Montbelliard venait de reprendre des mains de ce prince, son château de Béfort, et de lui en faire hommage-lige, lorsque Mathieu II entra dans la querelle des comtes de Champagne et de Bar, querelle sanglante, dont le mariage de Hugues,

duc de Bourgogne, avec la fille de Robert, comte de Braine, fut la source. Le comte de Champagne, prétendant que ce mariage lui portait préjudice, résolut de s'en venger sur l'évêque de Lyon qui l'avait conclu. Il le fit arrêter et conduire, au milieu de la nuit, les yeux bandés, de château en château, pour le dépayser; mais Henri II, comte de Bar, parvint à le tirer des mains de ses ravisseurs, et assuma dès-lors sur sa tête le courroux du comte de Champagne. Le duc de Lorraine n'attendait, de son côté, qu'une occasion favorable pour abaisser l'orgueil d'Henri II, dont la puissance rivalisait avec la sienne. Il fit un double traité, le premier avec Conrad, comte de Ryste, qui s'engagea entr'autres clauses, à commencer la guerre contre le comte de Bar, à ne traiter de la paix qu'autant que Mathieu II y consentirait, et que les comtes de Castre et de Lunéville seraient appelés comme arbitres, et à faire hommage de Norroy au duc de Lorraine. Il reçut de ce prince 350 livres d'indemnité pour les dommages qu'avaient éprouvés ses biens, à l'époque de la guerre contre Hugues, seigneur de Lunéville; et bientôt des troupes lorraines vinrent occuper le château de Ryste. Le second traité fut un acte de confédération passé le 28 octobre 1229, avec le comte de Champagne, par lequel ce prince promit de déclarer après Noël le comte de Bar déchu du nombre de ses vassaux, et d'unir, au bout de quarante jours, ses forces à celles de Mathieu, reconnu seul juge de la paix et de la guerre.

Henri II, informé de la ligue organisée contre lui, se jette aussitôt dans la Lorraine et y brûle soixante-dix villages. Mathieu, suivi du comte de Champagne,

et de Simon, seigneur de Joinville, usent de représailles et fortifient Moutier-sur-Saux, qu'Henri II rase la même année. Les Messins, de leur côté, dont ce prince avait éprouvé la valeur en 1221, lorsqu'il vint attaquer leur ville avec les comtes de Champagne et de Luxembourg, prennent fait et cause pour Mathieu leur allié, rompent le pont de Madières et pénètrent dans le Barrois, pendant que Philippe de Boulogne, général en chef des troupes de Henri II, brûle Épernai, Sezanne, Vertu et plusieurs autres forteresses de Champagne, assiége la tour de Fismes, et répand au loin la terreur et la désolation. Le comte de Champagne, chassé de village en village, y mettait lui-même le feu pour arrêter l'ennemi. On ignore lès détails et la fin de ces dévastations. On sait seulement qu'au mois d'août 1230, le comte de Bar consentit à une trève entre lui et le duc de Lorraine, afin de pouvoir, l'un et l'autre, prendre part à la guerre que le comte de Champagne faisait à ses barons depuis près d'un an.

1231 — Bientôt d'autres hostilités attirèrent toute l'attention de Mathieu. Les moines, irrités contre leur évêque, s'étaient soulevés et avaient incendié le bourg de Châtel qui lui appartenait. Jean d'Apremont, obligé de fuir, mit en interdit la ville de Metz, et se retira au château de Saint-Germain, avec le paraige de Port-Sailli, qui lui était demeuré attaché, et que les rebelles avaient chassé, après avoir pillé et renversé les maisons de cette famille patricienne. Une longue guerre s'en suivit. Les Messins, excités par Mathieu-le-Gaillard, leur maître échevin, attaquèrent Saint-Germain.

L'Evêque les repoussa avec vigueur; mais craignant de succomber par la suite, il implora le secours du duc de Lorraine et du comte de Bar, qui vinrent à la tête de leurs troupes, mettre le siége devant Metz (1232). Après d'inutiles tentatives pour prendre la ville, l'Évêque et ses alliés abandonnèrent cette entreprise, et le comte de Bar, gagné par l'argent des Messins, quitta le parti de Jean d'Apremont pour épouser leurs intérêts. Il assiégea les châteaux de Florenges et de Pierrepont, le Neuf-Château, ruina plusieurs autres places du domaine de l'Évêque, et déclara de nouveau la guerre à Mathieu, dont il ravagea les terres. Le duc de Lorraine, usant de représailles, brûla la nouvelle ville de Pont, que l'on bâtissait alors près de la forteresse de Mousson, attaqua le château de Foug, fut battu sous ses murailles, et se jeta en désordre dans la forteresse de Gondreville. Obligé de demander la paix, Mathieu l'obtint à des conditions assez avantageuses, par l'entremise des comtes de Boulogne et de Champagne. Le traité fut signé à Melun; mais peu après, ces deux princes se brouillèrent de nouveau au sujet de l'hommage que le comte de Bar refusait au duc de Lorraine, pour certaines places qu'il tenait de lui, et par suite des différens démêlés qu'ils avaient eus ensemble. Ils entrèrent enfin en accommodement au mois d'août 1233, et se soumirent à l'arbitrage de Hugues, duc de Bourgogne.

Mathieu n'ayant plus rien à craindre de l'esprit belliqueux de son oncle, depuis qu'ils s'étaient liés l'un et l'autre par des garanties réciproques, dirigea les forces de son duché au secours des Messins qui re-

commençaient le siége de Saint-Germain. Jean d'Apremont s'y défendit d'abord avec autant de succès que de courage. Plusieurs sorties lui furent avantageuses. Dans l'une d'elles, le comte de Linanges et quelques seigneurs de marque tombèrent entre ses mains; mais la valeur ne supplée pas toujours au nombre, et l'évêque de Metz voyait avec inquiétude ses ressources diminuer de jour en jour. Il chargea son frère Gobert d'Apremont, d'implorer le secours de la noblesse française; mais il ne paraît pas que cette démarche ait eu du succès, car il fut obligé d'aller luimême implorer l'assistance des comtes de Harenstein et de Dabo, qui le suivirent avec une nombreuse cavalerie. Déjà ces auxiliaires avaient passé la Moselle, et s'apprêtaient à combattre, lorsque Roger, évêque de Toul, qui avait jusqu'alors essayé vainement de réconcilier les partis, obtint d'eux que la paix serait immédiatement conclue, et que Jean d'Apremont rentrerait dans sa ville épiscopale. Les Messins furent ensuite absous par ordre de l'archevêque de Trèves, des censures ecclésiastiques prononcées contre eux (1234).

Toutes ces guerres désastreuses, au sein desquelles gémissait l'humanité, nous ont empêché de parler jusqu'à présent des assemblées tenues à Worms, en 1231, par le roi Henri, fils de Frédéric II; assemblées mémorables dont le duc de Lorraine fit partie, et dans lesquelles, entr'autres dispositions, il fut ordonné que les républiques ou communautés qui s'étaient formées dans les villes au préjudice du droit des seigneurs, seraient cassées, avec défense d'en faire aucune à l'avenir. Ainsi la législation employait toute sa force pour

opprimer les moindres mouvemens de liberté. On décida aussi que nul ne serait contraint d'aller aux foires malgré soi; qu'on n'obligerait personne à quitter les voies anciennes et battues pour en suivre de nouvelles, dans la vue de faire payer des droits aux passans; enfin qu'il serait généralement défendu d'élever des forts ou tout autre édifice sur les terres des églises.

Nous ne parlerons qu'en passant du partage du comté de Saarbrück que fit Jean d'Apremont, entre Geoffroy d'Apremont, son neveu et ses deux belles-sœurs, ainsi que d'une infinité de donations et de démêlés entre la noblesse, le clergé et la bourgeoisie, source perpétuelle de guerres, d'où vainqueurs et vaincus sortaient ruinés. Le siége de Lutzelbourg, la prise du seigneur de Gérolsec, par Geoffroy, général de l'armée épiscopale, sont même des circonstances d'un intérêt trop secondaire pour que le burin de l'histoire s'occupe à les retracer. D'autres évènemens remuaient alors l'Europe fanatisée. Le goût des croisades reprenait avec une nouvelle fureur. C'était la grande dévotion des princes. Les comtes de Bar, de Salm, de Vaudémont, de Linanges, un grand nombre de chanoines et de bourgeois prirent la croix à Rome, en 1237, et se rendirent en Palestine, dans le cours de l'été de l'année 1239. Presque tous y périrent ou furent pris. Le seigneur de Réchicourt, chargé de fers, traîna longtemps une vie malheureuse chez les infidèles, et le comte de Bar, blessé le 13 novembre, entre Joppé et Jérusalem, demeura parmi les morts. Hugues III, comte de Vaudémont, qui s'était trouvé à la même af-

plutôt chez lui un vice qu'une qualité. Il ravagea la Lorraine, et dans une seule excursion brûla soixante-dix villages. Les matériaux de l'ancien palais de Savonnières furent employés par Thiébaut à bâtir le château de Foug. Il mourut dans la Terre-Sainte, en combattant près de Gaza, en 1239. Il avait épousé Philippe de Dreux.

— Thiébaut II, fils du précédent.

MATHIEU II.

1220 — Les premiers mouvemens du cœur sont généralement pour la vertu; les premiers projets des princes sont pour la justice : mais il est rare de rencontrer ces âmes fortes qui résistent jeunes encore aux puissans attraits de l'ambition et de la volupté. Mathieu, chargé à la fois de l'héritage et des dettes d'un frère mort insolvable, par suite de ses expéditions désastreuses contre l'Empire, s'empressa de fermer les plaies financières de la Lorraine. Il s'entendit à cet égard avec le comte de Champagne, devenu l'époux de Gertrude, et assigna pour douaire à cette princesse les villes de Nancy et de Gondreville. La même année, il conclut avec eux un traité de paix, preuve de l'intention qu'il avait de la maintenir, et désigna au comte de Saaverden les limites de leur domaine respectif, depuis Gérard d'Alsace, afin que le comte qui était alors en guerre avec la noblesse voisine, ne fît aucun ravage sur les terres du duché. Mathieu, dès le commencement de son règne, fit une alliance non moins importante que la précédente, avec les Messins, et termina l'année suivante, moyennant 90 livres, monnaie de Provins, toutes les difficultés qu'il avait avec

maintenir, que d'accroître ses domaines, Mathieu comprimait, par l'éclat de son nom, et par le souvenir de ses anciennes victoires, les princes jaloux de sa puissance. Le comte de Bar lui-même, rival dangereux, toujours âpre à la curée et toujours insoumis, semblait respecter enfin cette bannière lorraine qu'il avait vue tant de fois victorieuse; car, depuis 1245, époque à laquelle il contesta au duc Mathieu le droit d'assigner le champ de bataille, et de juger les duels entre la Meuse et le Rhin, prérogative fort ancienne des ducs de Lorraine, rien n'indique que ces deux princes aient eu quelque sujet de mésintelligence. Il fut alors convenu que le duc demeurerait seul en possession de ce qui concerne les duels des gentilshommes, et que le comte pourrait néanmoins présider à ceux de ses vassaux. Le comte de Vaudémont et l'évêque de Verdun élevèrent les mêmes prétentions que le prince de Bar; mais Mathieu les repoussa. Ainsi dans des siècles aveugles, le fanatisme et la tyrannie se partagent leurs priviléges barbares, sans imaginer seulement qu'ils peuvent outrager la nature.

Mathieu avait acheté par des bienfaits le droit d'être pleuré de l'Eglise : il le fut.

Les premiers germes de liberté cultivés avec ardeur par des ames dignes de les posséder; la jalouse ambition d'un prélat désireux de reconquérir l'influence qu'avaient perdue ses prédécesseurs sur un peuple déjà mûr, donnaient au pays messin, vers le milieu du treizième siècle, un aspect d'aisance et de

bonheur. Jacques de Lorraine, frère de Mathieu, élevé, en 1238, au siége épiscopal, par la double puissance du mérite et de la faveur, revêtu de la mitre, en présence de son frère, des comtes de Castres, de Vaudémont, de Blâmont, de Bar, et d'une infinité de seigneurs qui s'étaient rendus à Metz pour cette cérémonie, effaça bientôt le souvenir de Jean d'Apremont. Sa fortune considérable, celle de la bourgeoisie messine, devenue industrieuse et commerçante depuis un siècle, lui permirent de faire un grand nombre de fondations pieuses, d'accroître les revenus de celles qui existaient déjà, et d'opérer beaucoup de travaux en architecture. Les villes de Metz, de Sarrebourg, de Vic et de Marsal, furent particulièrement l'objet de ses soins. A Metz, s'établirent les cordeliers, les grands carmes, les trinitaires, les augustins, les claristes; on y bâtit les deux superbes églises des Grands-Carmes et de Saint-Vincent. Sarrebourg, en dédommagement de ce que lui avaient fait souffrir les guerres de Philippe II et d'Othon IV, fut entouré de murailles, reçut l'autorisation d'avoir une banque, et posséda une collégiale où l'on enseignait les belles-lettres. Vic, Marsal, Épinal, Conflans, Albe, Arreistein, Turquestein, virent relever et augmenter leurs fortifications. Rembervillers fut entouré de murailles flanquées de vingt-quatre grosses tours. Le château de Hombourg-L'Évêque, surnommé *la Guérite du Monde*, s'éleva, en même temps, sur la cime d'une montagne inaccessible, et rendit plus formidable encore la puissance de Jacques de Lorraine.

Au reste, il ne fallait rien moins que cette attitude imposante de la part du prélat, pour le mettre à l'abri de la haine que lui vouaient les Messins, depuis qu'il s'était déclaré avec le duc Mathieu, contre l'empereur Frédéric II. Guillaume de Hollande, en récompense, le nomma, selon certains manuscrits, souverain seigneur de la ville et du pays de Metz, titre que les bourgeois ne voulurent point reconnaître, et qui rendit Jacques de Lorraine encore plus odieux à ces fiers républicains. Ils firent, en 1250, une ligue offensive et défensive avec les Toulois, se promettant un secours mutuel contre leurs évêques et contre Guillaume de Hollande; mais les deux prélats, appuyés de plusieurs princes, triomphèrent : Toul se rendit, et la bourgeoisie de cette ville fut obligée de renoncer à son alliance avec les Messins, qui n'en demeurèrent pas moins attachés au fils de Frédéric II, Conrad IV, contre lequel Jacques de Lorraine voulut marcher lui-même à la tête de ses troupes. C'était alors Roger, seigneur de Marcey-sur-Voise, qui administrait le diocèse de Toul, usant tour-à-tour des foudres spirituelles et des armes, pour comprimer ses ennemis *; excommuniant une bourgeoisie turbulente qui voulait être libre, et qui, pour se soustraire au joug épiscopal, acheta, en 1250, cent livres toulois, la protection annuelle du duc de Lorraine.

Henri, comte de Bar, toujours disposé à épouser toutes les querelles, quelle que fût leur nature, était en-

* Il excommunia le duc de Lorraine, en 1231, pour l'obliger à mieux traiter les chanoines de Saint-Dié, et ajouta de nouvelles fortifications à sa ville épiscopale, en 1239.

tré, en 1225, dans celle qui eut lieu entre Rodolphe de Torotte et Henri de Malapète, compétiteurs à l'évêché de Verdun, devenu vacant par l'élection de Jean d'Apremont au siége de Metz; mais une entreprise audacieuse qui ne lui réussit pas, l'ayant fait tomber entre les mains de l'évêque de Châlons-sur-Saône, il resta dans les fers, depuis le 25 décembre 1225, jusqu'aux fêtes de la Pentecôte de l'année suivante, époque à laquelle on lui donna sa liberté, moyennant seize mille livres de Provins, rançon considérable, qui le rendit plus sage pour quelque temps, mais qui ne le corrigea point. A son retour, Henri fit la paix avec Rodolphe, l'aida même à réduire la ville de Verdun, qui lui avait fermé ses portes, et se joignit à l'évêque de Toul, Eudes de Sorcy, légat du Pape en cette affaire, pour réconcilier Rodolphe avec les Verdunois. La paix semblait définitivement rétablie, lorsqu'en 1227, les bourgeois dans la tête desquels germaient, comme à Metz et à Toul, des principes d'indépendance, se refusent à reconnaître les officiers de justice établis par l'évêque, et prennent les armes pour défendre leurs franchises. Dans la crainte que l'abbaye de Saint-Paul, située hors de Verdun, serve de retraite à l'ennemi, ils en abattent le clocher, occupent militairement la ville, et font lever des subsides et des tailles sur le clergé, s'inquiétant aussi peu de ses priviléges, que les Messins, qui, l'année précédente, avaient, contre tous les usages reçus, soumis les églises et les monastères au droit du *tonneu*. Rodolphe voyant bien qu'il n'y a plus de sûreté pour

lui dans sa ville épiscopale, se retire au château de Charny, implore le secours de l'évêque de Metz, de plusieurs seigneurs du voisinage, et vient à leur tête former le siége de Verdun, qu'il convertit ensuite en blocus. Les bourgeois, pressés par la famine, demandèrent grâce, et ouvrirent leurs portes à l'évêque. Cette soumission ne pouvait être sincère : bientôt on les vit, à la diète d'Aix-la-Chapelle, réclamer du roi de Germanie, des franchises populaires semblables à celles dont jouissaient les Messins. Henri les leur accorda; mais peu après, les représentations de Rodolphe firent annuler cette décision. Rentré ainsi dans la plénitude de ses prérogatives, Rodolphe les exerça avec rigueur, choisit même des étrangers feudataires, au lieu de bourgeois, pour exercer le vicomté de Verdun, et s'isola entièrement de la population. Ces mesures, source de désordres, de sanglantes querelles, d'une animosité constante, finirent, en 1234, par un contrat, en vertu duquel Rodolphe engagea le vicomté aux bourgeois, moyennant une somme de deux mille livres de forts de Champagne *. Ceux-ci consentirent, de leur côté, à en laisser l'exercice aux trois familles les plus riches de la ville, les d'Assez, les Porte-d'Azenne et les d'Estouf. La paix, si difficile entre deux pouvoirs ombrageux dont l'un ne voulait rien céder, tandis que l'autre cherchait à s'étendre et à prendre racine, dura tant que vécut Rodolphe. A peine eut-il fermé la paupière, que le clergé et la bourgeoisie divisés d'intérêt, partagés de sentiment

* Le fort de Champagne valait 25 sous tournois.

au sujet du Pape et de l'empereur Frédéric, réchauffèrent encore le vieux levain de leurs anciennes querelles. Guy de Mellote, créature du Pape, imposé à la bourgeoisie qui voulait un prélat de son parti, disposé par caractère à se faire craindre plutôt qu'à se faire aimer, usa de violence envers un peuple déjà surexcité. Il voulut retirer de ses mains le vicomté, et rétablir sa juridiction dans toute son étendue. Le peuple cria au despotisme, l'évêque à l'irréligion; le peuple prit les armes; l'évêque lança les foudres de l'Église, puis sortit de la ville avec tout son clergé. Thiébaut II, comte de Bar, et Gobert d'Apremont, arrivèrent bientôt au secours de Guy de Mellote, suivis d'un corps de troupes assez nombreux. Les bourgeois assiégés se défendirent avec intrépidité; plus d'une fois l'ennemi trouva la mort aux pieds de leurs murailles dont ils réparaient les brèches avec les pierres des abbayes voisines qu'ils avaient ruinées. Enfin, après d'inutiles tentatives, après avoir rendu ravages pour ravages, incendies pour incendies, l'évêque, las d'un siége qui traînait en longueur au-delà de ses espérances, cantonna ses troupes à Charny, à Dieue, à Vatronville, et pratiqua un mur et un fossé d'enceinte pour réduire Verdun par la famine. Les bourgeois firent une sortie, au nombre de treize mille combattans; mais ils tombèrent dans une embuscade, perdirent beaucoup de monde, et furent saisis d'une telle crainte, qu'ils demandèrent la paix à l'Évêque, offrant de lui payer dix mille livres pour la rançon des prisonniers, de supprimer les magistrats qu'ils

avaient créés, et de se soumettre entièrement à sa juridiction. Guy de Mellote y consentit. La paix signée, il vit bien que sa position au milieu d'un peuple irrité de sa défaite, n'était point tenable. Plus embarrassé de ce sanglant triomphe que Verdun ne pouvait l'être d'un insuccès facile à réparer, il se déchargea du fardeau épiscopal sur Jean d'Aix, neveu de Rodolphe, qui, plus sage ou plus adroit, fit à la bourgeoisie quelques concessions, lui abandonna le vicomté avec ses revenus, appliqués aux réparations des murs de la ville, et parvint de la sorte à pacifier la province, pour tout le temps que dura sa trop courte administration.

CHRONOLOGIE.

Ferri III succède, en 1251, au duc Mathieu son père. La duchesse Catherine tient la régence jusqu'en 1254. *Epouse :* Marguerite de Navarre, fille de Thiébaut Ier, roi de Navarre, comte de Champagne, appelé le *Troubadour*. Ferri meurt le 21 décembre 1303, à l'âge de soixante-cinq ans. Il reçoit la sépulture dans l'abbaye de Beaupré. *Enfans :* 1° Thiébaut II; 2° Mathieu, sire de Belrouart; 3° Ferri, sire de Plombières, tous deux morts sans postérité; 4° Jean, surnommé le comte de Toul; 5° Ferri, grand-prévôt de Saint-Dié, et ensuite évêque d'Orléans; 6° Isabelle qui épousa Louis, comte palatin du Rhin, et fut mariée en secondes noces au comte de Vaudémont; 7° Catherine, femme d'Eginon, comte de Fribourg; 8° Agnès, religieuse.

Ce fut sous ce règne que la maison de Ludres, originaire de Bourgogne, vint s'établir en Lorraine.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Henri Ier. Son caractère ambitieux et remuant le porte à faire la guerre à ses voisins, et en particulier à Ferri II; mais il succombe : le duc entre pour une seconde fois dans le Vaudémont et ruine toutes ses possessions. Henri s'enfuit

au royaume de Naples, s'y forme un petit État, et épouse Marguerite, fille du duc d'Athènes. Il va ensuite au camp de saint Louis en Égypte, repasse en Sicile, est tué au siége de Lucérie, en 1279.

Henri II, fils de Henri I, revient dans ses états héréditaires; mais ayant imité les violences qui les avaient fait perdre à son père, il est obligé de se retirer de nouveau en Sicile, et périt sur mer dans une rencontre avec des vaisseaux Arragonais. 1299. Il avait épousé Elizande, sœur du sire de Vergy.

Henri III.

COMTES DE BAR.

Thiébaut II fut en guerre avec l'évêque de Metz, et le fit prisonnier à Marsal : l'évêque l'excommunia; Thiébaut s'en fit relever par les dominicains. L'évêque les excommunia aussi; ils en appelèrent au Saint-Siége : tout cela fut pacifié au concile de Lyon, par la médiation de Grégoire X.

Henri III son fils, avait épousé Aliénor, fille d'Edouard I, roi d'Angleterre. Il embrassa le parti des Anglais contre Philippe-le-Bel et porta le ravage en Champagne. La reine Jeanne de Navarre marcha contre lui, le prit et le fit conduire à Bruges. Ce fut dans sa prison qu'il signa le fameux traité par lequel il promet de faire hommage au roi de tout ce qu'il avait à gauche de la Meuse, et d'aller outre-mer. Il y mourut en 1302. C'est de ce traité que vient la distinction du Barrois mouvant et non-mouvant. La noblesse du pays protesta, dit-on, contre l'aliénation d'une souveraineté indépendante; mais ce fut inutilement.

FERRI III.

Ferri III n'avait que douze ans lorsque la duchesse Catherine fut tutrice et régente. Jalouse de conserver intacte à son fils la couronne que lui avait confiée son époux, elle fit, en 1252, un traité de paix avec le comte de Champagne, et entra dans l'alliance conclue entre les comtes de Bar et de Luxembourg et l'évêque de Toul, contre les bourgeois de cette ville qui, soutenus par les Messins, repoussaient l'autorité temporelle de leur prélat. Ces princes s'obligèrent à ne donner *secours ni retraite* à leurs *communs vassaux*, *en aucun cas de rebellion ni résistance*, et à ne point accepter le protectorat des villes de Metz et de Toul.... Mais telle est la fatalité du despotisme, que des mêmes fers dont il réprime la licence, il accable la liberté, et que de la main dont il punit le crime il ferme tout asile à la faiblesse; monstre n'existant que pour soi, destructif jusque dans ses moyens de propre conservation; fatal aux hommes, puis à lui-même !....

Catherine fut la première à rompre l'une des clauses principales du traité. Elle consentit, au mois de septembre 1253, contrairement à ses engagemens avec l'évêque Gilles de Sorcy, à recevoir sous sa protection,

pour une somme annuelle de cent livres, la ville et les bourgeois de Toul. Cette contravention eût été sans doute une nouvelle cause de troubles sans la mort de Thiébaut, roi de Navarre, par l'entremise duquel le traité avait été conclu. Ferri associa plus tard le comte de Bar à la garde de Toul.

1254 — Le nouveau duc de Lorraine, mis hors de tutelle et solennellement déclaré majeur à sa quinzième année, prit d'une main ferme les rênes de l'État, fit quelques actes de justice, et se montra d'autant plus digne de gouverner, que l'appui de sa mère lui manqua au moment même où il pouvait en avoir le plus besoin. Catherine mourut au mois de juin 1255, laissant en toute propriété, à son frère, comte de Luxembourg, le château et la ville de Longwy ainsi que Daleme ou Belrain, principauté qu'elle avait échangée avec Mathieu II, contre les seigneuries de Bitche et de Guémonde (Sarguemines), qui formaient son douaire. Le duc de Lorraine reçut en compensation tout ce que son oncle possédait dans le diocèse de Metz et dans les Ardennes, excepté les *francs-hommes*, car tous les autres étaient serfs.

Ferri sortit, en quelque sorte, des funérailles de sa mère auxquelles il présida, dans l'abbaye de Beaupré, avec le comte de Bar et plusieurs autres princes, pour assister aux cérémonies de son mariage célébrées le mois suivant. Son père l'avait fiancé dès l'année 1249, à Marguerite de Navarre, qui apportait en dot douze mille livres de Champagne. Neufchâteau, Châtenoy, Nancy, Port, Varangéville, joints à *quatre mille livres*

de terres de *provenesiens forts*, devaient composer le riche douaire de Ferri, et les deux princes signataires s'étaient engagés à perdre trois mille marcs d'argent si l'un d'eux venait à retirer sa parole. Leur décès dût rompre ces conventions, mais les cœurs de Ferri et de Marguerite s'étaient entendus. C'est vers la même époque qu'il convient de fixer l'alliance entre les princes de Lorraine et de Bar, alliance réglée par quatre gentilshommes au choix des deux parties, appuyée de sermens solennels et d'une caution de mille marcs d'argent, titre bien plus puissant que la parole des princes.

L'usage s'étendait alors en Lorraine d'affranchir les villes et les villages*, et de les mettre en *assises;* c'est-à-dire de les soumettre à certaines lois et à des servitudes au moins déterminées, au lieu qu'auparavant elles étaient dans une entière dépendance de leurs seigneurs, qui en exigeaient des tailles, des services, n'ayant pour règles que les insatiables caprices de la tyrannie.

Cette première lueur de liberté avait commencé à paraître en Champagne. Guillaume, archevêque de Reims, fit bâtir en 1182, entre Mouzon et Stenay, à l'occident de la Meuse, une petite ville qu'il nomma Beaumont. Pour y attirer des habitans, il rendit leur condition plus douce qu'ailleurs, donna des franchises, accorda des priviléges, créa des magistrats, institua, en un mot, *la Loi de Beaumont*.

* Les chaînes de l'esclavage s'étaient rompues par degrés; et l'on doit remarquer, à l'honneur de l'église, qu'elle fut la première à les briser. Dès l'année 667, Jean, abbé de Saint-Arnou de Metz, avait affranchi les habitans de Maurville.



Les peuples demandèrent avec ardeur d'être soumis à une constitution moins inhumaine que les autres, qui leur donnait des *mayeurs* et des jurés. Plusieurs princes et plusieurs seigneurs ne refusèrent pas de l'adopter. Les ducs de Lorraine, les comtes de Bar et de Luxembourg l'introduisirent, au treizième siècle, dans presque tous les lieux de leur obéissance. Mais en établissant quelque liberté, ces lois font connaître quelle était la servitude de l'époque. Elles punissent encore les délits par des amendes, dont la plus forte part est toujours, non à l'offensé, mais au seigneur; la bannalité est imposée sur tout; le jugement de l'eau et celui du combat sont encore rappelés, à défaut de témoins, etc. Les villes de Montfort, Châtenoy, Bruyères, Arches, Frouart, Dampierre, Saint-Nicolas, Nancy, Lunéville, Gerbéviller, Longwy, furent administrées par le duc Ferri, sous la loi de Beaumont. La ville de Neufchâteau, dont Catherine avait maintenu les anciens priviléges, reçut son affranchissement avec les conditions suivantes : Un impôt de six deniers par chaque *libre* de valeur des ameublemens, au-delà des *aisemens* ou ustensiles nécessaires; un autre impôt de deux tiers moindre sur les fonds de terre. Le duc se réserve la garde ou *tutelle* des églises, des chevaliers, des Juifs; ainsi que son *ost et sa chevauchée*, c'est-à-dire le droit de commander les milices à pied et à cheval. Tel ne pourra avoir *arbalêtre en son hôtel et flêches jusqu'à cinquante, qui n'aura pas vaillant vingt livres.* Le taux des amendes sera le même qu'auparavant : celui qui a frappé un homme paiera cinq sous; *si avec armes*

émoussées, soixante; *si avec dague ou couteau*, il sera traité comme meurtrier : toutes fois que deux particuliers voudront vider une querelle en faisant combattre deux champions, celui dont le champion sera vaincu paiera cent sous d'amende, et le champion demeurera à la merci du seigneur.

Ainsi les villes et les campagnes échappaient peu à peu à la domination arbitraire et destructive des petits tyrans du gouvernement féodal, et le roi de France, en politique habile, profitait de cette nouvelle organisation communale, pour réunir en un corps toutes les parties de l'État : Philippe-Auguste, dit un historien, tenait pour villes à lui toutes celles qui s'établissaient en communautés : *reputabat omnes civitates esse suas, in quibus communiæ essent.*

Des écrivains à gages, des hommes ignorans, apôtres de la servitude, ne manquèrent pas de déclamer contre ces franchises, qu'ils regardaient comme le renversement de l'ordre et de la constitution de l'État; Guibert de Nogent, en parlant du discours d'un seigneur, s'exprima en ces termes : *Sermonem habuit de execrabilibus communiis illis, in quibus contrà jus et fas violenter servi à dominorum jure se substrahunt.* Mais l'accroissement subit de la population des campagnes; l'agriculture florissante; le commerce plus libre; les collisions de peuple à peuple moins fréquentes; la vie intérieure plus douce à proportion que la vie publique devenait moins agitée, prouvèrent bientôt combien l'empire de l'équité est préférable à celui de la tyrannie.

Pendant que ces affranchissemens s'exécutaient, entre 1256 et 1266, décade féconde en évènemens, le duc de Lorraine, qui tenait plusieurs fiefs de l'Empire, partit pour l'Espagne, afin d'en recevoir l'investiture des mains d'Alphonse, roi d'Espagne et des Romains. La première était celle de grand-sénéchal de l'Empire : en cette qualité, lorsque l'Empereur marchait en personne, le duc faisait l'avant-garde, et l'arrière-garde au retour. La seconde investiture concernait la *reprise*, c'est-à-dire, les règlemens des duels des nobles entre la Meuse et le Rhin. La troisième dignité était celle de *comte de Remiremont* *. La quatrième celle de *marchis*, ou grand-voyer de l'Empire dans toute l'étendue des duchés. La cinquième enfin était la concession de la régale que l'Empereur avait dans les abbayes de Metz. Ces cinq investitures furent données au Duc par cinq bannières ou étendards qu'on lui mit en main l'un après l'autre, d'après les cérémonies usitées en pareille circonstance.

A peine Ferri III fut-il revenu de son voyage d'Espagne, que le duc de Bavière et le comte de Wurtemberg le choisirent pour arbitre d'un différend qu'ils avaient entre eux. Sa décision fut agréable aux deux parties.

Depuis deux cents ans on ne voit en Lorraine qu'al-

* Originairement les Empereurs étaient *advoués* ou *comtes de Remiremont*. Dès l'an 1118, l'abbesse Gisèle représentait à Henry V, que *le saint fondateur de son abbaye avait cédé à l'Empereur quatorze cents familles de serfs*, afin qu'il la protégeât dans la possesion d'un pareil nombre. Le comté de *Romberg* (Remiremont) fut toujours exprimé dans les reprises des ducs de Lorraine; preuve de la concession que leur en avaient faite les empereurs.

liances et ruptures perpétuelles; ligue, contre ligue, forteresse contre forteresse. En 1258, Thiébaut, comte de Bar, déclare la guerre au roi de Navarre, comte de Champagne, à l'occasion d'une irruption que ce prince avait faite dans la ville de Luxeuil dont Thiébaut était voué; vers le même temps, Ferri III, inquiété tantôt par le château de Condé, appartenant à l'évêque de Metz, tantôt par celui de l'Avant-Garde, propriété du comte de Bar, éleva une forteresse au-dessus de Frouart. Thiébaut, de son côté, voulut fortifier La Mothe, mais Ferri s'y opposa, cette ville étant un fief de son duché.

1261 — Le comté de Toul, réuni par Gilles de Sorcy, au domaine de l'Église, venait de rendre à ce prélat un surcroît d'autorité que le duc de Lorraine se repentit de lui avoir laissé reprendre. La bourgeoisie touloise, inquiète et jalouse, signa, la même année, avec Ferri, un traité d'alliance qui n'eut point de suite : un interdit et une excommunication générale l'ayant arrêté soudain dans ses tentatives hostiles.

A Metz, Philippe de Florenges, grand prévôt de Saint-Dié, et Thiébaut de Porcelet, compétiteurs également puissans, se disputaient le siége épiscopal de Jacques de Lorraine, vacant depuis le mois d'octobre 1260. Philippe de Florenges l'emporta; mais son diocèse, ravagé par les seigneurs voisins, présentait l'image du plus grand désordre. Le comte de Vaudémont s'était jeté sur les biens à proximité de son domaine; celui de Salm avait désolé Senones, et le seigneur de Lietstemberg venait de détruire de fond en comble Neuvillers, bourg dépendant de l'évêché de

Metz. Philippe, décidé à ne point laisser impunis de tels attentats, convoque les magistrats et le peuple messin, leur expose la situation des affaires, et contracte avec eux une ligue, dans l'intérêt commun de l'Église et de la bourgeoisie. Ferri III, cousin de Philippe; le comte de Bar, le roi de Navarre entrent dans la même coalition, et une armée nombreuse se rassemble aussitôt sur les rives de la Moselle. Le seigneur de Lietstemberg fait ses soumissions, et s'oblige à rebâtir Neuvillers; le comte de Salm implore la paix, mais celui de Vaudémont résiste avec succès, bat, dans une rencontre, les troupes de Philippe et de Ferri III, met le feu à Bruyères, à Épinal, villes du duché de Lorraine, et ne dépose les armes qu'à des conditions avantageuses. Maître du château de Lucelbourg, dernier boulevard des princes confédérés, l'évêque de Metz, rentra triomphant dans sa ville épiscopale, et oublia bientôt ses engagemens envers ceux qui l'avaient aidé de leur crédit et de leur bras. Le comte de Bar, en haine de cette ingratitude, partit pour Rome, y accusa Philippe de simonie, et tâcha de faire annuler son élection par le Pape; Philippe, de son côté, inquiet des démarches du comte, lui abandonna, pour l'apaiser, la garde du temporel de son évêché, et signa, au mois de juin 1263, un traité d'alliance avec lui et la communauté de Metz.

Le duc de Lorraine, qui s'était emparé de Hombourg et de Turquestein, en garantie des avances qu'il avait faites à l'Évêque, prévoyant une attaque de sa part, se rendit à Cologne, d'où il ramena des troupes aguerries, avec lesquelles il ravagea et brûla une grande

quantité de villages du diocèse de Metz et du comté de Bar. Thiébaut, à la tête d'une puissante armée, investit le château de Preny, qui appartenait au duc de Lorraine. Obligé de lever le camp, après un siége long et difficile, il fit la paix avec Ferri III, et réussit, par de nouvelles intrigues, à élever sur le trône épiscopal de Metz, son neveu Guillaume de Trainel à la place de Philippe de Florenges, dont l'élection fut annulée comme entachée de simonie. Cet acte de politique assurait au comte de Bar un fidèle allié, et le prochain remboursement des créances qu'il avait sur l'évêché de Metz : immédiatement après son élection, Guillaume de Trainel fit avec son oncle, une transaction, en vertu de laquelle il lui garantit vingt mille livres hypothéquées sur les rentes de Vic et les salines de Marsal; il s'engagea, par un autre traité, à épouser tous ses intérêts, excepté contre l'Empereur et contre les bourgeois de Metz. On verra plus loin, si parole d'évêque était alors parole infaillible.

1266 — Ferri III venait de se réconcilier avec le comte de Bar; ce qui ne l'empêcha pas de jurer avec celui de Luxembourg, une alliance *à grandes et à petites forces* contre Thiébaut II. L'animosité du comte de Luxembourg était si grande, qu'il se taxa lui-même à quinze mille marcs d'argent, s'il manquait à une parole jurée sur *le corps de Dieu*, *par douze de ses hommes-liges*. Ainsi, les mystères d'un Dieu de paix servaient de sceau à la cruauté, et de gage à la fureur. Les torts du comte de Luxembourg étaient incontestables en cette circonstance. Il avait aliéné, contrairement à la promesse qu'il avait faite en se

mariant, la ville et châtellenie de Ligny, douaire de Marguerite de Bar, son épouse, et avait mis entre les mains du roi de Navarre, comme un gage de fidélité réciproque, ce domaine qui relevait du comte de Bar, frère de Marguerite.

Thiébaut, justement irrité, s'allie aussitôt avec son neveu Guillaume de Trainel, lève une puissante armée, attaque Ligny, dont il s'empare, y met le feu, court ensuite sous les murs de Preny, où le comte de Luxembourg arrivait à marches forcées pour se joindre à Ferri III et au roi de Navarre; bat les armées combinées de ces trois princes, fait même son beau-frère prisonnier, l'envoie, chargé de liens, au château de Mousson (14 septembre) *, et continue de guerroyer jusqu'à l'hiver. Un traité de paix ou une simple suspension d'armes se fit alors; mais la vieille haine du comte de Luxembourg s'étant ranimée, après sa sortie de prison, et des intérêts opposés ayant brouillé le comte de Bar et l'évêque de Metz, la guerre reprit l'année suivante, avec une nouvelle intensité. Guillaume de Trainel ravagea les comtés de Briey, de Woivre et de Bar; Henri de Luxembourg se jeta sur la Lorraine allemande. Pressé de tous côtés, le comte de Bar implora le secours de ce même Ferri III, qu'il avait battu précédemment, et signa avec lui, au mois de juillet 1267, un traité d'alliance contre l'évêque de Metz, au secours duquel arrivaient de nouvelles

* Un gentilhomme de sa cour nommé La Roche, emmené prisonnier avec lui, tâchait de le consoler: *Je n'ai plus de foi à tes avis*, dit le comte; *tu me disais hier en latin que Dieu était pour nous; mais tu as pris le diable pour lui.*

troupes de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Liége. Les Lorrains, battus à Domêvre et près d'Épinal, fatigués d'ailleurs d'un état d'hostilités également nuisible aux deux partis, résolurent de faire la paix. Thiébaut, roi de Navarre, en devint le médiateur, et on la signa le 1er février 1268, à des conditions favorables aux princes de Lorraine et de Bar, qui gardèrent en otage le château de Condé-sur-Moselle. Tout l'évêché de Metz souffrit cruellement dans cette guerre; mais Moyenvic, cité populeuse alors, dont les salines furent détruites, et les maisons brûlées, éprouva plus de malheurs qu'aucune autre.

1268 — Louis IX, roi de France, à l'arbitrage duquel on avait déjà soumis la querelle des comtes de Luxembourg et de Bar, réussit enfin à régler leur différend. Partout les hostilités demeurèrent quelque temps suspendues. Ce fut l'époque des traités d'alliance, pactes trompeurs, lacérés aussitôt que conclus, destinés à prolonger un état de repos qui n'était pas plus dans l'esprit du siècle que dans le goût des princes: d'une part, Ferri signe avec ses deux beaux-frères Henri, et Valeran, fils du comte de Luxembourg, un engagement par lequel ils promettent, pour eux et leur postérité, de se prêter un secours mutuel contre les comtes de Bar; de l'autre, le même Henri de Luxembourg s'engage pour la vie, avec le comte de Bar, à se donner réciproquement secours, en cas de besoin, contre le duc de Lorraine, etc.... Conventions étranges et contradictoires qui prouvent à quel point on se jouait des sermens

les plus solennels, et quel degré de confiance y ajoutaient ceux mêmes qui les prêtaient.

1271 — Un accord récemment conclu entre Ferri III et Laurent, évêque de Metz, avait autorisé ce dernier à rentrer, moyennant 8,000 livres de provenésiens forts, en possession de ce que le duc de Lorraine avait usurpé sur les terres de l'évêché. Laurent s'était aussi engagé à payer à Thiébaut II, les dettes légitimes contractées envers lui par ses prédécesseurs; mais le prélat ayant sans doute trop différé l'accomplissement de ses promesses, le comte de Bar et le duc de Lorraine prirent les armes, disposés à se faire solder de force ce qui leur était dû. Laurent excommunia le comte de Bar, et interdit aux dominicains la prédication dans le diocèse, pour les punir d'avoir pris le parti de ce prince. On en appela au Pape, mais l'histoire se tait sur la fin de cette querelle. Il ne paraît pas que Laurent se soit libéré envers ses deux créanciers, car l'année suivante, le duc de Lorraine et le comte de Bar, après s'être assurés du château de Condé-sur-Moselle, firent le siége d'Épinal. Leur marche fut si rapide, la terreur qu'ils répandaient, si grande, que l'armée, les chevaliers, le prévôt, les barons et la communauté d'Épinal avaient remis la ville et le donjon entre les mains du comte de Bar, pour tout le temps que durerait la guerre, avant que l'Évêque eût rassemblé toutes ses troupes. Il se tenait à Hadigny, près de Châtel-sur-Moselle, attendant le secours que lui amenaient l'évêque de Strasbourg et ses neveux Frédéric et Louis de Lietstemberg.

Ferri III profita de cet isolement. Il attaqua Laurent, le défit, s'empara de sa personne, et courut ensuite avec le comte de Bar, au-devant des princes alsaciens, qui eurent le même sort. Leur détention dura un an et demi. Dans cet intervalle, Grégoire X assembla un concile général à Lyon. L'évêque de Metz y porta ses plaintes contre Thiébaut, et le Pape, les ayant mandés tous deux, termina leurs différens, par un traité solennel, conclu le 6 août 1274; le comte de Bar mit Laurent en liberté, lui rendit Épinal et Condé-sur-Moselle, et quitta son église de tout ce qu'elle lui devait, à condition qu'il lui paierait, dans l'espace de vingt ans, vingt mille livres, monnaie de Metz. Ferri, qui s'était emparé de Marsal, Vic, Deneuvre, Remeréville, consentit à rendre au prélat, Deneuvre et Remeréville, avec leurs dépendances, ainsi que les otages en son pouvoir, et, le 7 décembre de la même année, deux arbitres au choix du duc et de l'évêque, furent chargés de régler les autres contestations élevées entre eux. Laurent, de son côté, annula l'interdit qu'il avait jeté sur la Lorraine.

1275 — Ferri, accompagné de Gérard, évêque de Verdun et d'un grand nombre de seigneurs, assista, dans la ville de Lausanne, à l'entrevue de Grégoire X avec Rodolphe Ier, récemment appelé au trône d'Allemagne, qu'il eut la gloire d'illustrer par sa bravoure, sa modération et sa justice. Une nouvelle croisade fut décidée. Rodolphe prit la croix avec la reine, son épouse; mais il ne paraît pas que son exemple ait eu de nombreux imitateurs en Lorraine. Ferri revint dans ses états pour recevoir sa part de succession

dans l'héritage de Renaud de Lorraine, comte de Castres, son oncle, et fut obligé, la même année, de reprendre les armes contre l'évêque de Metz, qui venait de donner au comte de Salm l'investiture du comté de Castres, en raison de son mariage avec Élisabeth, veuve de Renaud. Conrad, évêque de Strasbourg, et Henri, comte de Deux-Ponts, l'un des plus puissans vassaux de l'évêché de Metz, entrèrent dans cette querelle, et prirent le parti de Laurent. Le comte Henri de Vaudémont et Jacques, ses fils, joignirent, au contraire, leurs forces à celles de Ferri. Le comte de Bar demeura neutre; cependant, Henri, son fils aîné envoya cent hommes au secours du duc de Lorraine, dans l'armée duquel brillait le sire Jean de Choiseul, qui tomba au pouvoir de l'évêque de Metz. Le comte de Deux-Ponts attaqua et mit en fuite le duc Ferri, mais les troupes lorraines se défendirent avec tant de valeur, qu'elles lui firent acheter bien cher cet avantage. Peu après, Ferri tira vengeance de son insuccès en battant les forces des deux prélats. Celui de Strasbourg perdit douze chariots. Las enfin d'un état d'hostilités continuelles qui n'aboutissaient qu'à la ruine des uns et des autres, le duc et l'évêque se soumirent à l'arbitrage de Gobert d'Apremont qui porta, le 24 août 1278, une sentence d'accommodement dont les deux parties paraissent avoir été satisfaites. La même année, Laurent inquiété par d'autres voisins puissans, à la tête desquels figuraient les comtes de Luxembourg et de Bar, aspirant après un repos incompatible avec les fonctions épiscopales, se démit d'un siége autour duquel le

démon de la guerre multipliait sans cesse des excès que l'histoire rappelle avec peine : contraste frappant d'une puissance de concorde et de paix, et d'une autre qui ne pouvait subsister sans guerre et sans discorde; d'un empire fondé sur la force et sur la richesse, et d'un règne qui n'est pas de ce monde! Ce fut aussi en 1278, que Mathieu, fils de Ferri III, épousa la princesse Alix, fille du comte de Bar, unissant de la sorte, par des liens sacrés, deux états rivaux presque toujours en guerre l'un contre l'autre.

1279 — Habile à profiter des moindres loisirs que lui laissait la paix, Ferri, comme nous l'avons déjà marqué, affranchissait ses peuples, et rendait leur condition meilleure. Longwy, dont le comté se trouvait partagé, depuis 1276, en sept châtellenies ou prévotés, gouvernées d'après les lois de Beaumont, était une sorte de métropole, de cité souveraine à laquelle recouraient, pour les cas de haute juridiction, les villes jouissant des mêmes franchises *; Raon-l'Étape devenait une cité importante, ceinte de murailles; le château de Belrouart allait être la clé du duché de Lorraine, du côté des Vosges.

1280 — Le calme fut de courte durée, car en changeant de princes ou de prélats, les peuples ne voyaient se succéder que des ambitieux prompts à s'enrichir de leurs dépouilles ou à se ruiner avec eux. Jean de Flandre, nouvel évêque de Metz, après s'être fait l'allié de la cité du comte de Vaudémont qui se dé-

* En 1292, Ferri vendit son château et châtellenie de Longwy, ses fiefs et arrière-fiefs à Henri III, comte de Bar, pour la somme de 28,000 livres tournois. Depuis lors la prévoté de Longwy a toujours fait partie du Barrois.

clara son hommage-lige, et de différens seigneurs, marcha contre le duc de Lorraine et le comte de Bar, qui mirent les Messins en fuite dans la colline des Genivaulx, à deux lieues de Metz. A Moresberg, Ferri fut moins heureux: il y reçut un échec considérable, et perdit, si l'on en croit les chroniques, une main dans le combat. On signa la paix, le 26 juillet 1281. Jean de Choiseul, le même dont nous avons déjà parlé, commandait un corps de deux mille hommes dans l'armée ducale. Obligé de soutenir seul, pendant long-temps, les efforts de l'armée victorieuse; mais, couvert de blessures et abandonné des siens, ce vaillant chevalier fut enfin forcé de se rendre prisonnier. Le duc paya sa rançon, ainsi que deux mille livres d'indemnité pour les pertes qu'il avait essuyées. Le titre porte: *Je Ferry.... me suis appoisiés à Jehan, signor de Choiseul, me feaul, de la rançon qu'il me demandeit par dous mille livres de tournois, desquez dous mille livres des susdites, je lain ai payées cin cens livres seches*, etc. Cet évènement singulier dans ses circonstances, est devenu plus intéressant encore par l'erreur où il a fait tomber plusieurs historiens. Ils se sont imaginé que Jean de Choiseul ayant déclaré la guerre au duc de Lorraine, l'avait fait prisonnier, et que la rançon payée par Ferri au sire de Choiseul, était celle du duc lui-même. Un examen plus réfléchi du titre leur eût fait reconnaître la vérité; et, s'ils avaient mieux connu les usages de l'époque, ils ne se fussent pas étonnés de voir un prince payer la rançon d'un chevalier fait prisonnier à son service. Voici, au reste, une quittance qui ne laisse plus aucun doute à cet

fut condamné à perdre la voûrie de Saint-Avold, de Hesse, du ban de Rumilly, les comtés de Dabo et de Richemont et quelques autres terres qu'il tenait toutes en fiefs, de l'évêché de Metz. Ferri, pour indemniser le fils du comte de Linanges, lui donna deux mille cent cinquante-deux livres tournois. Il vola ensuite au secours de Preny, assiégé par Bouchard. Trop faible pour le contraindre à lever son camp, le duc de Lorraine usa de stratagème: il pria Rodolphe, qui était alors à Mayence, d'ordonner à Bouchard d'y venir recevoir l'investiture du temporel de son évêché. Bouchard ne se fit pas attendre; il partit, suivi d'une forte escorte, fut accueilli avec distinction par l'Empereur, qui flatta la passion de l'Évêque pour la musique, en mettant beaucoup d'artistes à sa disposition; mais il ne put l'amener à un accommodement, ni le retenir assez pour donner le temps au duc de Lorraine, de reprendre quelque avantage sur son adversaire. Ferri, dans l'impossibilité de résister par lui-même, fit alliance avec Henri, comte de Blâmont, le marquis de Hasbourg, la comtesse Catherine de Vaudémont, le sire de Bainville, et quantité d'autres seigneurs de la province d'Alsace. Il donna même Catherine, une de ses filles, au fils du comte de Fribourg, pour attacher ce seigneur irrévocablement à son parti. Le comte promit, à cette condition, de se confédérer avec l'évêque de Strasbourg et plusieurs seigneurs, et de faire la guerre *au-deça des alpes d'Alsace, citrà Alpes Alsatiæ per totam Lotharingiam*, non seulement contre l'évêque de Metz, mais encore contre tout autre ennemi de Ferri. Il est facile de voir que

le duc de Lorraine avait alors de grandes vues, et que son but unique n'était pas de combattre Bouchard. Il en voulait probablement aussi au comte de Bar, dont la puissance portait ombrage à la sienne. Bouchard, de son côté, était très bien appuyé. La chronique de Colmar dit, qu'il comptait au nombre ses alliés, presque tous les évêques et les seigneurs du Rhin, et qu'avec leurs secours, il forma une armée de quatre mille hommes, et de cent chevaux bardés, qui lui coûtaient, par jour, cinquante tonneaux de vin, et sept cents livres, monnaie de Metz. Le résultat de la guerre ne pouvait manquer d'être long-temps indécis. On compta, de part et d'autre, des succès et des revers avant d'arriver à une conclusion définitive; mais l'Évêque, après une résistance longue et courageuse, se voyant hors d'état de vaincre ses ennemis, fit la paix, en 1290, avec le comte de Bar, et, l'année suivante, avec le duc de Lorraine. Ferri rendit à Bouchard, le bourg et le château de Remberviller, le château de Condé, le comté de Castres, ainsi que plusieurs autres domaines, et reçut, en retour, la ville de Dieuze et ses dépendances. Le duc de Lorraine ayant pardonné au sire de Forbach d'avoir pris les armes contre lui, il demeura son homme-lige, comme par le passé.

1293 — La magnanimité de Ferri III envers ses ennemis, loin de les contenir, semblait, au contraire, encourager leur insolente audace. A peine Bouchard avait-il déposé les armes, qu'il les reprit, et le duc de Lorraine eut deux guerres à soutenir dans la même année, l'une contre ce prélat, et l'autre, contre les

bourgeois de Toul. Ces derniers furent battus entre Dommartin et Toul; mais Ferri paraît avoir été moins heureux dans le combat qu'il livra aux Messins entre Bitche et Stultzbronn. Les chroniques assurent que le duc y perdit la main, et qu'une partie de la noblesse tomba au pouvoir de l'ennemi.

1294 — Des évènemens d'une bien autre importance se préparaient alors dans la politique européenne. Tandis que des missionnaires enthousiastes prêchaient dans toute la Lorraine une nouvelle croisade, et jetaient au sein des populations ébranlées ces semences de dévotion et de réforme qui s'alliaient et se fécondaient avec celles de la liberté; trois puissances du premier ordre, l'Allemagne, la France et l'Angleterre se préparaient à en venir aux mains, entraînant dans leur querelle presque toutes les principautés de l'Europe. Le comte de Bar, qui se sentait appuyé par l'Empire, avait, à différentes reprises, depuis 1286, ravagé l'abbaye de Beaulieu, dépendant du diocèse de Verdun, et sur laquelle le roi de France prétendait avoir des droits, déclarés nuls en 1289, dans une grande assemblée tenue à Saint-Mihiel. Cinq années plus tard, nonobstant l'arbitrage de la noblesse, les religieuses de Beaulieu renouvelaient leurs plaintes contre le comte de Bar, qui fut cité au conseil du Roi, et condamné à leur payer dix mille livres et à réparer les dommages qu'il avait faits. Philippe se réservait, en outre, de régler le châtiment et l'amende encourus par le comte, pour avoir méprisé ses ordres. Henri voyant bieu qu'il n'y avait désormais de ressources à espérer que dans une révolte armée, se ligue aussitôt avec Édouard Ier,

roi d'Angleterre, dont il venait d'épouser la fille, et persuade d'autant plus facilement à l'empereur Adolphe d'entrer dans cette coalition, que le Pape ne lui avait accordé la couronne qu'à la condition expresse qu'il ferait la guerre à la France. Mais l'Empereur avait trop d'affaires en Allemagne pour porter ses armes ailleurs. Il se contenta d'écrire au duc de Lorraine, aux évêques de Toul et de Verdun, aux comtes de Sarrebruck et de Luxembourg, aux villes et communautés de Metz, Toul et Verdun, d'assister de leurs forces et de leurs conseils, le comte de Bar, nommé lieutenant-général de l'Empire dans cette guerre, et chargé, en conséquence, de veiller à sa défense et d'attaquer Philippe-le-Bel sur la ligne des frontières de Champagne. Les lettres sont datées de Wissembourg, le 6e des ides d'avril 1294 (8 avril); mais il ne paraît pas qu'elles aient produit grand effet. Loin de prendre parti en faveur du comte de Bar, Ferri, qui voyait sans doute avec une secrète satisfaction approcher l'heure où le glaive de Philippe abaisserait l'orgueil et la puissance de son rival, se rendit, en 1295, avec le comte de Luxembourg, à la tête de quelques troupes, dans l'armée du Roi. Le comte de Blâmont, au contraire, s'engagea moyennant une somme de deux mille livres, à marcher contre la France; mais il ne paraît pas qu'avant 1297, les hostilités aient été graves. Henri de Bar, qui avait préparé avec plus de zèle qu'aucun autre prince, les moyens d'attaque et de défense, inquiet de l'inaction de l'Empereur, envoya Jean de Bar, son frère, prier le roi d'Angleterre d'engager vivement Adolphe à faire marcher sur-le-champ des troupes

contre la France. Le 4 juin 1297, Édouard écrivit à l'Empereur et au comte de Flandre, et bientôt les hostilités prirent un plus formidable aspect. Pendant que Philippe-le-Bel assiégeait Lille, le comte de Bar, à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, s'étant jeté dans la Champagne, attaqua et réduisit en cendres la ville et l'abbaye de Beaulieu, objets particuliers de sa haine. Mais le roi de France, qu'un tel acte devait animer bien davantage, envoya sur-le-champ Gauthier de Crécy, seigneur de Châtillon-sur-Marne, ravager le Barrois. Tout y fut mis à feu et à sang. Henri chercha vainement à résister. Défait, arrêté et chargé de fers, on le conduisit dans les prisons de Bruges, où il demeura quatre ans.

1298 — Le fléau de la guerre quitta dès lors les rives de la Meuse pour ravager la Flandre, dont le comte, privé de ses plus fortes places, de ses meilleures troupes, fut obligé de conclure une longue trève.

Ferri ayant su, par sa prudence, conserver l'amitié de Philippe-le-Bel, sans rompre immédiatement avec l'Empereur, qui lui avait confié, en 1296, le gouvernement de la ville de Toul; tranquille du côté de Metz, depuis la mort de Bouchard d'Avesnes; acquérant une force d'autant plus prépondérante que ses voisins ruinaient la leur davantage, Ferry envoya, en 1298, des troupes commandées par son fils aîné, pour appuyer la révolte d'Albert d'Autriche contre l'Empereur. Dans cette circonstance, le duc de Lorraine écouta bien plus son animosité que le sentiment de la justice et du devoir envers un monarque dont il était feudataire; mais il ne pouvait lui pardonner d'avoir re-

mis entre les mains de l'évêque de Toul, Jean de Sierck, l'administration qu'il lui avait confiée pendant la vacance du siége. Albert d'Autriche fut vainqueur, et Ferri demeura son allié. Ce fut en considération des services que ce prince lui avait rendus pendant la guerre, que le nouvel empereur accorda aux ducs de Lorraine le droit de battre monnaie. Ils en jouissaient déjà depuis long-temps, car on connaît, quoi qu'en disent Calmet, Bexon, etc., des pièces frappées sous les règnes de Gérard d'Alsace, Thierri, Mathieu I[er], Simon I[er], Ferri II, Thiébaut I et Mathieu II. Le célèbre diplôme de l'Empereur, qui inféode à l'Empire la ville d'Ive, (qu'on croit être Carignan) n'a produit que d'inutiles systèmes sur la position de cette ville. Ce diplôme ne nous semble être qu'un simple édit propre à rendre coursables dans tout l'Empire les monnaies que le duc devait frapper dans cette ville d'Ive; elle n'était pas des états de Lorraine, mais d'une province à part où plusieurs seigneurs jouissaient de droits régaliens que le duc obtint pour la cité en question : *quemadmodùm principes, barones et nobiles illius patriæ seu provinciæ.*

« Long-temps les ducs de Lorraine ne frappèrent que des monnaies d'argent. On n'en vit aucune de cuivre avant le règne du grand-duc Charles. C'est René I[er] qui mit sur nos monnaies la croix à double traverse, appelée croix de Lorraine. Celles de Ferri II sont fort petites et représentent d'un côté ce Prince à cheval, armé de toutes pièces, l'épée nue à la main : sur le revers est une épée, avec ce mot *Nancei.* Ces pièces se nommèrent *Espadins*, de l'épée qui y était empreinte. Sur celles de son successeur on lit : *Dux Lothoregiæ.*

Généralement ces monnaies sont mal frappées, et portent l'air barbare de tous les monumens du moyen âge. Elles prennent une forme, et de plus belles proportions sous nos derniers ducs; mais, ainsi que les plus anciennes, elles ne sont plus qu'un objet de curiosité, des refontes générales les ayant toutes retirées du commerce.

« La proportion de l'or à l'argent était en Lorraine au treizième siècle, d'un à douze. Les espadins pesaient six grains. Il y avait des demi-espadins. Le gros, *grossus de Nanceio*, était de vingt à trente-six grains. Les gros ne furent plus au seizième siècle qu'une monnaie idéale, qui baissa jusqu'à ne valoir plus que les trois quarts du sou tournois. Au dixième siècle, douze écus pesaient une livre d'argent. Les titres du pays font voir que long-temps il n'y eut rien de fixe dans le cours des monnaies et l'assignation des paiemens; tantôt c'était cours de France, tantôt cours d'Empire ou de Champagne, monnaie de Metz ou de Toul. Car non seulement les grands seigneurs, mais les évêques, les abbayes même, frappaient monnaie.

« *Librata terræ*, *Marchata terræ*, sont des termes fort usités dans les anciens titres : ils signifient une pièce de terre de tant de livres, ou de marcs de revenu. Le *franc* lorrain ou barrois, qui ne paraît avoir été bien fixé qu'à la réunion du Barrois à la Lorraine, valut douze gros, et subit les mêmes variations que le gros. On vit peu de pièces d'or en Lorraine; ce furent des florins et des ducats.

« La matière des monnaies d'argent se tirait presque entièrement du pays même : dès le dixième siècle, il y

avait plus de trente bouches de mines ouvertes dans les montagnes, depuis les sources de la Moselle jusqu'à celles de la Sarre. On en tirait de l'argent et du cuivre. On a renouvelé avec succès plusieurs de ces anciennes mines : loin d'avoir été épuisées, elles paraissaient encore très riches, au milieu du dix-huitème siècle. Il est présumable que, dans toute la chaîne des Vosges, on découvrirait d'autres mines dont l'exploitation pourrait être avantageuse, puisque tous ces rochers sont de la même nature, et de la plus favorable aux productions métalliques. Mais qu'importe d'offrir aux hommes les vaines et cruelles richesses que recèle la terre : les vrais trésors sont sous leurs pas. Tel qui saurait augmenter d'un grain chaque épi qui jaunit dans nos champs, ferait, à l'œil du sage, plus de bien au monde, que celui qui découvrit le Potosi.

« 1295. — Sous le règne de Ferri, le corps de l'ancienne chevalerie lorraine paraît clairement distingué du reste de la noblesse; il juge souverainement dans les assises; il juge le duc même, comme on le voit par une déclaration entre Ferri et un Lénoncourt, qui promet de ne point *gager le duc devant les assises*, à moins que lui ou ses officiers ne lui refusent justice. Ce n'est point le premier monument du droit de l'ancienne chevalerie: le testament de Thiébaut II, en 1312, ordonne que les jugemens des chevaliers soient tenus et gardés sans appel, *comme ils l'étaient déjà au temps du duc son père*. D'anciens manuscrits portent que la chevalerie de Lorraine y était aussi ancienne que la maison régnante, ce qui est possible par rapport à l'origine; mais non par rapport à l'autorité; car il n'est

pas vraisemblable que Gérard d'Alsace qui eut sans cesse à combattre ses vassaux, et Thierri qui s'efforça de les abaisser, leur aient accordé des priviléges.

« Le corps de l'ancienne chevalerie joignait à la science militaire la connaissance des lois. Du tribunal de la justice, ces preux passaient à la tête des armées et mangeaient à la table des rois, où les enfans même des princes, s'ils n'étaient chevaliers, n'osaient s'asseoir.

« Il y avait des chevaliers *Bannerets*; c'étaient les plus puissans, qui entraînaient plusieurs gentilshommes sous leurs bannières. Les autres, sans fortune, seuls, libres de leur personne, cherchant les aventures, se nommaient *bacheliers* *. Mais la chevalerie qui fit corps en Lorraine, et qui, dans les assises, représentait l'État, fut d'une toute autre nature. Pour être fait chevalier, il suffisait de la noblesse depuis deux ou trois générations : nul gentilhomme, au contraire, n'eut séance aux assises que sa noblesse ne se perdît dans une origine inconnue. On n'y admettait que les gentilshommes *de nom et d'armes*, dont les aïeux avaient constamment porté les mêmes armes, avaient eu le même cri de guerre. Il fallait que la noblesse de cette chevalerie lui fût transmise de cette époque reculée où les nations gothiques donnèrent à leurs chefs et à leurs plus vaillans guerriers le nom de *Nobiles* : elle précéda de beaucoup les ennoblissemens, qui n'ont commencé en France que sous Philippe-le-Hardi, et en Lorraine sous Jean I[er].

« L'ancienne chevalerie lorraine n'était composée dans

* *Un chevalier bacéler ki par poverté volt aller droit en pulle à Robert Viscard.* Hist. de Fr. par Phil. Mouske.

les premiers temps, que de quatre maisons originaires de Lorraine; celles du Châtelet, de Ligniville, de Lénoncourt et d'Haraucourt. Dans la suite, on y associa des gentilshommes étrangers, dont les pères avaient épousé des filles de cette ancienne chevalerie. Il y eut deux cent quatre-vingt-onze maisons décorées de la chevalerie. »

Le privilége d'un chevalier était, comme on l'a vu précédemment, d'être racheté par le duc, lorsqu'il était fait prisonnier, et d'être dédommagé de tout ce qu'il avait perdu à la bataille.

Tant que duraient les assises, on ne pouvait saisir les biens des chevaliers, ni poursuivre contr'eux aucune action civile. L'État protégeait des momens qu'ils consacraient au bien public. Ils jugeaient souverainement, sans plainte ni révision de procès. Chaque mois, les assises se tenaient en trois lieux différens, celles d'Allemagne, à Nancy et à Vaudrevange; celles des Vosges à Mirecourt. Lorsque les chevaliers s'étaient tous placés, sans préséance ni distinction de rang, les avocats entraient. Le plus habile était toujours celui qui parlait le plus clairement et le plus succintement. Les jugemens étaient sommaires, fondés sur une jurisprudence constante, transmise dans notre coutume. Ces hommes, vraiment nobles, sans autre récompense que de faire le bien, sans autre salaire que l'honneur, furent pendant six siècles les juges de leur pays. Ils avaient le droit de plaider eux-mêmes leurs causes, celles de leurs amis et des pauvres; précieux privilége conservé à l'amitié et à l'humanité.

Tel fut cet illustre corps: il subsista jusqu'au temps

où la Lorraine devint la proie des armes de la France. Alors furent établis nos tribunaux supérieurs, et ils ont succédé à l'autorité qu'il exerçait autrefois.

1299 — Sur les confins de la France et de l'Empire, entre Toul et Vaucouleurs, dans une prairie appelée Quatre-Vaux, parce que quatre vallons y aboutissent, se fit l'entrevue de Philippe-le-Bel et d'Albert d'Autriche. Le duc Ferri, en qualité de *Marchis*, conduisit l'Empereur à travers ses états, jusqu'à Toul, où le reçut l'évêque Jean de Sierck. Les deux princes confirmèrent leur alliance; l'Empereur renonça à ses droits sur le royaume d'Arles; le roi de France à ses prétentions sur la Lorraine et l'Alsace, et sa sœur, la princesse Blanche, épousa, le huit décembre, aux Quatre-Vaux, Rodolphe, fils de l'Empereur. Les monarques plantèrent aussi le long de la Meuse, vers Vaucouleurs, Saint-Mihiel et Verdun, des bornes d'airain pour séparer leurs empires : limites moins sûres et moins durables que celles posées par la bonne foi. Ils revinrent ensuite à Vaucouleurs où, pendant plusieurs jours, on célébra des fêtes magnifiques. La plaine de Maroiches servit aux joutes et aux tournois qui se firent en cette circonstance mémorable. Le duc de Lorraine devait assister à l'entrevue de Vaucouleurs, mais étant tombé malade à Toul, il fallut le transporter à Nancy. Thiébaut, sire de Rumigny, son fils aîné, lui servit de représentant, et l'évêque de Metz, Gérard de Rélanges, qui avait reçu l'Empereur à son passage à Metz, assista également aux conférences de Vaucouleurs. La même année, il fit un traité d'alliance avec le comte de Bar.

1301. — Ce prince, toujours à Bruges, expiait dans les fers la peine qu'il avait encourue par sa téméraire audace. Philippe-le-Bel, long-temps inflexible, se laissa enfin fléchir, et consentit à la liberté du comte, à condition, 1° qu'il lui ferait hommage-lige de Bar et de tout ce qu'il possédait au-delà de la Meuse, à l'exception de quelques terres et de la garde de plusieurs églises ou prieurés; 2° que les châteaux et châtellenies de Conflans, de Châtillon et de la Marche appartiendraient désormais à la France; 3° que le comte réparerait les dommages faits à Beaulieu, ou paierait dix mille livres; 4° qu'il rétablirait le château de Vassy; 5° qu'à Noël, il entrerait au service du Roi, et partirait pour Chypre. Henri accepta ces clauses et plusieurs autres, toutes dures qu'elles étaient, et donna, pour garans de sa parole, Thiébaut et Jean ses frères, Liébaut de Béfremont et Geoffroi d'Apremont qui s'étaient ligués avec lui contre Philippe-le-Bel. Le traité fut passé à Bruges, *le jour de l'octave de la Trinité* 1301.

On assure que, peu de temps après, la noblesse Barisienne, assemblée pour rétracter des conventions qui la privaient désormais de toute influence et lui enlevaient une partie de ses richesses, contesta au comte Henri III, le droit d'aliéner son indépendance souveraine et son franc-aleu; mais ces protestations n'eurent aucun effet. Édouard Ier, succédant à son père, fit ses reprises pour le duché de Bar, et donna à l'abbaye de Beaulieu, à titre d'indemnité, la ville de Brabant, près de Rumigny. Aussi Philippe-le-Bel, satisfait de cette soumission, lui rendit-il les châteaux

de Conflans, de Châtillon et de Lamarche avec leurs châtellenies.

En traitant avec Henri III, le roi de France s'était réservé le ressort par appel, ou le dernier degré de juridiction des jugemens qui seraient rendus par les baillis du Barrois et du Bassigni; ce ressort entra plus tard dans les attributions du parlement de Paris, rendu sédentaire vers 1302; par la suite, les comtes de Bar, demeurés souverains absolus de leurs terres hors de la mouvance, y établirent différens siéges de juridiction. Saint-Mihiel eut à la fois une prévoté, un baillage et une cour souveraine, appelée *les grands-jours*.

La prévoté exerçait sa juridiction en première instance, tant sur la bourgeoisie que sur les villageois dépendans de la châtellenie de Saint-Mihiel. Les officiers de la prévoté régissaient et administraient les biens du domaine. Le prévôt était receveur de la recette; son lieutenant, contrôleur; pour ennoblir la charge de prévôt, on y ajoutait la capitainerie d'un château, de sorte que cet emploi se trouvait en même-temps de l'ordre civil et de l'ordre militaire. On divisa successivement le surplus du comté de Bar, qui était hors de la mouvance, en châtellenies, dans chacune desquelles on établit des prévotés. Les chefs-lieux de ces châtellenies furent Bouconville, Mandres, la-Chaussée, Pont-à-Mousson, Foug, Ruppes, Conflans, Norroy-le-Sec, Briey, Sanci, Étain, Longuyon, Arrancy, Longwy, Dun, Stenay et Jametz. Le baillage créé à Saint-Mihiel jugeait en appel pour toutes les prévotés désignées ci-dessus; et la cour des *grands-jours*, des

appels interjetés du bailli de Saint-Mihiel et de son lieutenant.

1302 — Ce fut alors qu'éclata la scandaleuse querelle entre Philippe-le-Bel et Boniface VIII. Le roi fit brûler publiquement, à Paris, la bulle *ausculta fili*, et le 10 avril, Ferri appuya de sa parole la délibération des barons, des seigneurs et des prélats, qui promirent au roi de France d'exposer leurs biens et leurs personnes, plutôt que de souffrir davantage les empiétemens du Pape. On connaît assez, sans qu'il soit nécessaire de les retracer, les suites de l'ambition démesurée du Pontife, qui périt enfin, victime de son orgueil autant que des violences de ses ennemis.

La même année, le comte Henri III, après avoir battu les infidèles et s'être rendu maître de l'île de Chypre, avait obtenu du roi de France la permission de rentrer dans ses états; mais il mourut en chemin, et fut inhumé dans la cathédrale de Naples. Avant son départ, il avait chargé quatre chevaliers, de veiller, sous la haute direction du roi d'Angleterre, à la garde du comté. L'évêque de Metz, Renaud de Bar, frère d'Henri III, en prit un soin particulier, et y fit élever plusieurs forteresses, telles que Pierrefort et l'Avant-Garde; mais avec la précaution d'en construire de semblables sur les terres de son évêché, pour s'opposer aux entreprises futures de son pupille.

Le duc de Lorraine, chargé de soins, de gloire et d'années, ne survécut pas de beaucoup à ce prince. Il décéda, le 31 décembre 1303, à l'âge de 90 ans, laissant par testament, en date de 1297 *, la couronne

* Ferri avait fait un autre testament en 1272.

à Thiébaut II, et plusieurs donations considérables à ses autres enfans, ainsi qu'aux hôpitaux, aux maisons religieuses et aux églises du pays. Ferri fut grand autant qu'il était possible de l'être à une époque de ténèbres et de barbarie. Sous lui, le joug de l'esclavage, poids accablant pour le peuple, fut allégé; on se rappela quelques-uns des droits de l'homme, et Ferri montra dans leur application une âme sensible, un cœur généreux. Les troubles divers qui ont constamment agité son règne ne l'empêchèrent pas plus de veiller à la sûreté des voies publiques et des échanges commerciales qu'à l'application des mesures législatives nouvellement adoptées. Il fit bâtir à Plombières, nommé alors *Plumières*, un château dont il confia la garde à son second fils, pour la sûreté de ceux qui allaient y prendre les eaux. On lui doit aussi beaucoup d'autres constructions importantes, exécutées presque toutes pour le bien-être de l'Église, voulant, à la fin de son règne, effacer jusqu'aux dernières traces du mal qu'il lui avait fait au commencement.

Certaines chroniques parlent de divers emprisonnemens subis par Ferri III, et de deux voyages en Syrie. Ce sont des fables que la gravité de l'histoire ne permet pas de reproduire. Il assista aux fêtes célébrées à Trèves lorsque Boémond de Varnesberg prit possession de son archevêché, et fit alliance avec lui pour réprimer des brigands qui s'étaient emparés du château de Schwartzberg, d'où ils désolaient la province. Le siége, conduit par Ferri, dura près d'un mois. Il battit les murailles avec des machines, et ruina le château de fond en comble.

Il nous reste peu de chose à ajouter aux détails que nous avons déjà présentés sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun, lorsque Ferri occupait le trône de Lorraine. Les Messins, toujours en lutte, soit contre une magistrature inexpérimentée et souvent despote, soit contre des chefs spirituels ardens à ressaisir les prérogatives qu'ils avaient perdues ; marchant sous les bannières de diverses familles divisées entr'elles, formaient, en quelque sorte, plusieurs états dans une même république. Il en était à peu près ainsi des habitans de Toul et de Verdun. A Toul, on vit Gilles de Sorcy lutter, dès le commencement de son épiscopat, contre une bourgeoisie qui voulait se rendre indépendante. Il établit un maître-échevin et dix justiciers chargés de rendre la justice en son nom ; mais bientôt ce nouveau tribun populaire, allarmé des mesures coercitives du prélat, surtout depuis l'érection d'une citadelle destinée à dominer la ville, souleva la bourgeoisie : rasa la forteresse et pilla l'évêché. Gilles de Sorcy s'enfuit à Nancy, et revint accompagné de Ferri III et du comte de Bar, ressaisir, les armes à la main, l'autorité qu'il avait perdue. D'autres contestations s'élevèrent : une servitude étrange en fut la source : les Toulois étaient obligés de défrayer, chaque année, la maison de leur évêque, pendant le mois *des versaines* (avril) ; Gilles de Sorcy voulut relever cet usage, tombé en désuétude, et réclama les arrérages. Le peuple se révolta ; il prétendit à son tour, que l'évêque paierait son droit de joyeux avénement. Trois arbitres furent nommés, et l'on convint que les bourgeois donneraient chaque année, à l'évêque, seize livres, monnaie de Toul, et que l'évêque,

de son côté, livrerait pour la milice et les pauvres, le jour de son ordination ou de son entrée solennelle, quarante mesures de vin, huit cent livres de pain, et un bœuf entier bouilli avec des panais.

Il y avait environ 330 ans que les comtes de Toul, établis par Gauzelin, rendaient la justice au nom de l'Évêque, commandaient ses troupes en temps de guerre, administraient les domaines et réglaient la police de la ville. Leur puissance, devenue héréditaire et presque indépendante, contre-balançait l'autorité épiscopale, et servait souvent de refuge à la faiblesse opprimée. Gilles de Sorcy racheta le comté au duc de Lorraine, en 1261, et jouit dès lors d'une souveraineté d'autant plus indépendante, qu'il avait, peu d'années auparavant, obtenu du Pape le droit d'exercer les censures ecclésiastiques sur la noblesse aussi bien que sur la bourgeoisie. A la mort de Gilles de Sorcy, arrivée en 1271, Ferri III et Thiébaut II, désireux d'élever un de leurs protégés à sa place, gagnèrent les électeurs, et firent avancer des troupes pour soutenir ceux qui favorisaient leurs vues respectives; mais, à la demande des chanoines, on éloigna la force armée, et Jean de Lorraine, petit-fils de Mathieu Ier, fut élu. Gautier de Beaufremont, son compétiteur, originaire d'une famille riche et noble du Barrois, prit les armes. Les forteresses de Liverdun, Brixey, Mezières, tombèrent au pouvoir de ses partisans : Ferri marcha contre eux, les battit et reprit les forteresses. L'archevêque de Trèves accourut pour arrêter les hostilités. Elles cessèrent à sa voix, et la contestation fut déférée au jugement de la cour de Rome.

Jean de Lorraine mourut à Rome au moment où il allait recevoir ses bulles. Son décès fit renaître les troubles dont le diocèse de Toul avait été le théâtre; aussi le Pape agit-il sagement en nommant d'autorité Conrad Probus, religieux franciscain, d'origine étrangère. Conrad, homme de mérite, négociateur habile, soutenu par Ferri III et Thiébaut II, avec qui il avait fait un traité d'alliance, se crut assez fort pour exiger des magistrats la punition exemplaire de ceux qui, pendant la vacance du siége, avaient pillé le trésor des chartres et démoli le palais épiscopal; mais ces magistrats ayant assemblé le peuple, le poussèrent à une nouvelle révolte, et firent venir à leur aide les bourgeois de Metz et de Verdun. La guerre dura quatre ans. Conrad mit la ville en interdit, fortifia son hôtel, situé sur les murs, et y pratiqua une porte destinée à communiquer avec le dehors. Les chanoines se retirèrent à Vaucouleurs, puis à Blénod, et le duc de Lorraine envoya au secours de l'Évêque, cent cinquante cuirassiers dont les bourgeois se saisirent. Remplacés par d'autres, les Toulois furent battus à leur tour. Ils poussaient les hostilités avec une telle vigueur, que Conrad, obligé de fuir à Liverdun, abandonna sa ville épiscopale à la discrétion de la bourgeoisie. Fière de sa victoire, elle éleva en face du palais de Conrad, une tour fort haute appelée la *Gloriette* ou *Qui-qu'en-grogne*, à cause du profond déplaisir qu'en éprouvait l'Évêque, et courut ensuite l'investir dans Liverdun. Conrad, privé des secours du duc de Lorraine et du comte de Bar, qui avaient eu besoin de leurs troupes pour les diriger ailleurs, se rendit en Allemagne, espérant intéresser à sa cause les

princes de cette nation, ainsi que les évêques de Trèves, Metz et Verdun; mais ils étaient eux-mêmes pressés par leurs ennemis, de sorte qu'il revint à Liverdun vers 1283, sans autre appui que l'évêque de Bâle, qui lui prêta douze cents livres. L'année suivante, Conrad, à l'aide de quelques intelligences qu'il se ménagea dans la ville de Toul, y fit rentrer les chanoines; il obtint aussi de l'évêque et du princier de Verdun quatre-vingts hommes à la tête desquels ce dernier essaya de pénétrer, sur des radeaux, dans le palais épiscopal de Toul. Les bourgeois, réveillés à temps, coururent aux armes, firent une prompte justice de leurs ennemis, et chassèrent de nouveau les chanoines, le 20 septembre 1284. Cette perte ne découragea point Conrad. Appuyé de trois cents hommes fournis par les évêques de Strasbourg et de Metz, il força les bourgeois à demander la paix. Elle se fit à des conditions trop dures pour que les Toulois ne conservassent point le désir secret de rompre un traité qui déshonorait leurs armes. Ce fut sans doute afin d'éviter de semblables tentatives, que Conrad, en 1286, mit, pour trois ans, *sa personne, ses gens, sa terre de l'évêché de Toul et tous ses biens*, sous la garde et protection du duc de Lorraine. Excommunié quelques années après pour s'être prononcé avec véhémence contre une dîme que le Pape et l'Empereur voulaient réimposer en Allemagne sur les biens de l'église et des laïcs, il se démit, dit-on, de l'épiscopat en 1296, époque de sa mort. Jean de Sierck, son successeur, après quelques concessions faites à une bourgeoisie turbulente, fut obligé de prendre les armes et de se liguer contre elle avec les chanoines; des ex-

cès furent commis de part et d'autre, jusqu'à ce que le prélat, fatigué d'un tel désordre, abandonna son évêché pour se livrer aux affaires diplomatiques et aux jouissances de la retraite.

Jacques de Troie, connu depuis sous le nom d'Urbain IV, plus occupé des affaires générales de l'église, que de celles du diocèse de Verdun dont il fut évêque depuis 1252 jusqu'en 1256, appartient plutôt à l'histoire de l'Europe qu'à celle de notre province. Nous ne parlons de lui que pour signaler le retrait qu'il fit du vicomté de Verdun des mains de la bourgeoisie, ménageant de la sorte à ses successeurs, une puissance temporelle dont il n'usa point pour lui-même. Trois prélats et trois vacances plus ou moins considérables, occasionnées par les mutineries des bourgeois qui cherchaient à secouer l'autorité épiscopale, séparèrent l'administration de Jacques de Troie, de celle du célèbre jurisconsulte Jacques de Ruvigny, appelé en 1289, au siége de Verdun. Il trouva son évêché dans le plus grand désordre. Trop faible pour lutter contre le pouvoir populaire, il essaya des armes ecclésiastiques; mais elles ne lui réussirent pas plus qu'à ses prédécesseurs, et il mourut à Florence, en 1296, avec le regret d'avoir accru, plutôt que diminué, les haines palpitantes qui divisaient son diocèse. Jean de Réchicourt qui lui succéda, eut la gloire de terminer en peu d'années, par sa douceur et sa prudence, ces déplorables querelles, aussi contraires à la dignité de l'église qu'aux principes d'indépendance dont les germes, pour jeter racine, ne demandent point un sable mouvant que viennent agiter les tempêtes.

Ces tentatives de gouvernement populaire, faites par les villes de Metz, Toul et Verdun, les franchises accordées à un grand nombre de villes du duché de Lorraine et du comté de Verdun, n'étaient pas bien propres à la culture des lettres dans nos contrées. Obligés de débattre chaque jour les grandes questions d'intérêt social, et de consolider une position politique toute nouvelle, les prêtres et les bourgeois ne pouvaient se livrer aux travaux d'esprit, aux distractions morales qui annoncent toujours que la civilisation est en progrès. Les franchises étaient devenues le seul but vers lequel se dirigeaient toutes les pensées et tous les désirs. Cependant, quelque activité commençait à naître dans les esprits. Un Italien apporta en Lorraine le livre de Jean de Milan, connu sous le nom d'*École de Salerne*. On s'empressa d'en tirer des copies. Chacun crut, avec cet ouvrage, pouvoir se guérir soi-même : les médecins le craignirent; et, sur leurs représentations, l'École de Salerne fut défendue, et l'Italien chassé. Ce fut aussi vers le milieu du treizième siècle, que les actes publics commencèrent à être écrits en français dans le *Roman-pays*, et en allemand dans la Lorraine allemande. On créa des tabellions ou notaires « *qui seront chési des plus idoines,* « *notables et grands personnages ondit duchié.* » Le droit de scel est réglé, par la même ordonnance, *à quatre gros par cent francs* (1245). A pareille époque, les diocèses de Toul et de Verdun eurent aussi leurs tabellions. On sait qu'à Metz, les *amans* remplissaient les mêmes fonctions depuis près d'un siècle.

Les écoles des monastères et des cathédrales, quoi-

que bien déchues de ce qu'elles étaient auparavant, admettaient encore un certain nombre d'élèves, dont plusieurs ont marqué dans l'histoire. Indépendamment des langues anciennes et des belles-lettres, on y enseignait le droit canonique et le droit civil ou coutumier, dont l'application devenait de jour en jour plus difficile, en raison des nombreuses franchises dévolues à certaines villes, à chaque monastère, à chaque fief considérable. Les hommes lettrés étaient devenus plus rares que jamais. Il faut franchir plus d'un siècle pour arriver à Jean Hébers, à l'auteur de la petite chronique de Saint-Vincent, qui finit en 1279; ce fut un peu plus tard que florit Hugues de Metz, dominicain, professeur de théologie à Paris, et auteur d'ouvrages égarés aujourd'hui, mais dont la réputation paraît avoir été grande. Louis, abbé de Saint-Vannes de Verdun; Thierri de Vaucouleurs, qui a écrit en vers la vie du pape Urbain; Jacques de Lorraine et Jean de Flandre, évêques de Metz; Guy de Trainel, Jacques Pantaléon, Jacques de Ruvigny ou de Ravenne, évêques de Verdun; Jean de Sierck, évêque de Toul; Boëmond de Varnesberg, archevêque de Trèves, étaient aussi des personnages fort distingués pour le temps où ils vécurent.

Si la Lorraine du treizième siècle fut peu riche en compositions littéraires, elle eut au moins l'avantage de voir naître la prospérité commerciale dont elle devait jouir sous l'abri tutélaire des franchises que les princes accordaient enfin à leurs peuples. L'industrie, reléguée jusqu'alors au fond des cloîtres, devint partie intégrante du domaine public, et le numéraire, plus

commun, malgré les croisades qui en enlevèrent une quantité considérable, rendit les affaires commerciales plus faciles. Plusieurs riches minerais, tels que celui de Hayange, étaient connus et exploités. Un titre du duc Mathieu porte privilége en faveur des mines du Val de Galilée (Val de Saint-Dié) et spécialement celles de Lacroix; d'où il paraîtrait que ces mines venaient d'être découvertes ou plutôt retrouvées. Ce fut vers le milieu du même siècle qu'Henri III, comte de Salm, exploita, pour la première fois, les mines de Framont (Ferratus mons). Il construisit aussi à Morhanges des salines qui furent bientôt abandonnées. Mais celles de Rosières, achetées de la maison de Lénoncourt, par Ferri III; celles de Vic, Moyenvic, Marsal, possédées par les évêques de Metz, jouissaient d'une grande activité. Les monastères n'avaient plus le monopole des marchandises : des foires et des marchés se tenaient à Metz, Longwy, Deneuvre, et dans plusieurs autres localités. Les marchands de la Lorraine faisaient des échanges avec les provinces rhénanes, la Franche-Comté, la Champagne; mais on voit par le tarif du *grand tonneu* de Metz, et par plusieurs autres pièces, que la Lorraine et les trois évêchés étaient encore, sous bien des rapports, tributaires des peuples voisins.

Les villes de Vic et de Saint-Dié, fermées de murailles; la construction des châteaux de Hombourg-l'Évêque, de Plombières, de Salm, de Condé-sur-Moselle; la continuation des travaux commencés à l'église des Grands-Carmes de Metz et à la cathédrale de Toul, que l'évêque Roger orna de vitres peintes;

l'église Saint-Vincent de Metz, bâtie dans de belles proportions; celle de Schures, agrandie, ornée de vitraux, de sculptures et de peintures; la maison de plaisance, élevée par Gérard de Rélanges, entre Vic et Moyenvic, prouvent que dans ce siècle, l'architecture monumentale n'était point négligée. Les autres arts suivaient de loin les progrès de celui-là.

Pour connaître les mœurs d'un pays, à une époque déterminée, il suffit de parcourir son histoire politique. On est presque toujours sûr de voir les coutumes et les usages coïncider avec les évènemens. La Lorraine, au treizième siècle, toute superstitieuse et toute guerrière, ayant une noblesse qui ne se plaisait qu'au bruit des armes, un clergé dont le faste rivalisait avec celui des seigneurs les plus riches, une bourgeoisie que son industrie commençait à rendre opulente, un peuple auquel l'espoir de posséder quelque chose en propre, donnait du zèle pour l'agriculture et les autres arts, la Lorraine offrait l'aspect d'une société en travail, d'un mélange bizarre de barbarie et de civilisation. Les ordonnances du concile provincial tenu à Trèves, le 21 septembre 1232, peuvent donner une idée assez juste des mœurs d'alors. On y défend aux clers bénéficiers toute espèce de trafic; aux prêtres, de porter des boucles ou fermails d'argent et des courroies argentées ou des glands à leur tunique; on interdit aux clercs la fréquentation des cabarets, à moins qu'ils soient en voyage; ils devront éviter de paraître en simple tunique ou en camisole dans les églises, les places publiques, au barreau, etc....; les curés ou vicaires ayant huit marcs d'argent de re-

venu, pourvoiront à l'entretien d'un *écolier* ou maître d'école lettré; les jeux de hazard, du dé, de la boule, sont défendus aux clercs; les usuriers seront privés de la sépulture ecclésiastique; les adultères, soumis désormais à la pénitence publique, porteront une cruche sur leurs épaules et un bâton à la main; les faux-monnoyeurs seront excommuniés; il en sera de même des laïcs qui font des conjurations par l'inspection de l'ongle ou de l'épée, ou de quelque autre manière; les clercs devront être suspendus de leurs fonctions.... On lit dans les statuts du chapitre général des bénédictins d'Allemagne, statuts qui étaient suivis par ceux des trois évêchés, d'autres dispositions réglementaires qui interdisent aux moines l'usage des chapeaux, frocs, capuces ou manteaux de couleur, qui leur défendent de sortir aux heures indues, d'introduire dans leur cloître aucune femme, *à moins qu'elle ne soit de telle qualité qu'on ne puisse honnêtement l'empêcher*, etc.... Toutes ces mesures sont des témoignages irrécusables du déréglement qui régnait dans les habitudes du clergé. On vit des prélats et des abbés, tels que Baudouin de Senones, voyager avec des femmes publiques, les introduire dans leurs appartemens, et posséder un certain nombre de bouffons pour amuser les étrangers qu'ils recevaient à leur table.

CHRONOLOGIE.

Thiébaut II succède en 1303 à Ferri II son père. Il mourut en 1312, et fut enterré à Beaupré ou à Bonnefontaine. *Épouse :* Isabelle de Rvmigny. *Enfans :* 1° Ferri III; 2° Mathieu, qui épousa Mathilde de Flandre, et mourut sans postérité; 3° Hugues, seigneur de Rumigny; 4° Marie, qui épousa Guy de Châtillon, fils du connétable de France; 5° Marguerite, mariée au comte de Chiny; 6° Isabelle, femme d'un seigneur de la maison de Bar; 7° Agnès, qui épousa Ebérard, comte de Deux-Ponts, et à qui Bitche fut donné en simple seigneurie, à charge d'hommage-lige; car la souveraineté de ce bourg est toujours restée aux ducs de Lorraine. Cette aliénation dura jusqu'à la fin du seizième siècle, époque à laquelle un descendant d'Agnès se rendit coupable de félonie envers le duc Charles III, qui lui confisqua Bitche, et réunit cette terre au duché. — Elisabeth de Rumigny, veuve de Thiébaut, épousa en 1214, Gaucher de Châtillon, comte de Porcieu, connétable de France, qui jouit par cette alliance, du privilége de battre monnaie à Neufchâteau.

Vers l'an 1300, commence, en la personne de Jean de Sarrebruch, la suite des *sires de Commercy*. Cette ville connue dès le dixième siècle, était un fief de l'évêché de Metz. Elle eut ses seigneurs particuliers, qui prirent le titre de *damoiseaux,* nom qui se donnait aux fils des rois et des princes. Ils

possédèrent ce domaine jusqu'en 1444, que Jean III de Sarrebruch vendit Commercy pour quarante-deux mille florins d'or, à Louis, marquis de Pont, fils aîné de René I.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Henri III.

COMTES DE BAR.

Edouard I, fils de Henri III. Sous le comte Henri, vers l'an 1300, *Colard des Armoises*, chef de la maison lorraine du même nom, s'était établi dans le Barrois. Cette maison était originaire de Flandre, où l'on connaît la terre des *Armoises* ou *Hermoises*. Elle fut mise au rang des plus nobles du pays. Colard fut député vers le roi d'Angleterre, à la mort du comte Henri III, son gendre, pour lui déclarer que les seigneurs ne voulaient pas, sans son avis, disposer du gouvernement pendant la minorité des enfans d'Eléonore d'Angleterre, épouse du feu comte. La maison des Armoises jouit des premières dignités de l'Église et de l'État, et posséda quantité de terres dans le Barrois et la Lorraine. Sur la fin du quinzième siècle, elle se divisa en plusieurs branches, d'où sont sortis les Armoises *de Barisey, d'Autrey, d'Hannoncelle, de Neuville-sur-Orne, d'Andernai, de Jaulny, d'Aulnoy et de Commercy*.

THIÉBAUT II.

Lorsque le quatorzième siècle commençait son cours, on eût dit qu'une invisible main frappait toutes les têtes seigneuriales de la province, pour donner à la politique une marche indépendante et libre des conventions formulées précédemment. Thiébaut II ceignit avec fermeté la couronne lorraine, mal assurée depuis deux ans sur la tête d'un vieillard; Édouard Ier tenait déjà l'épée d'Henri III, émoussée par l'infortune; Renaud de Bar et Thomas de Blâmont venaient de monter presque en même temps sur le siége épiscopal de Metz et de Verdun, et Guy de Pernes allait remplacer incessamment Jean de Sierck sur celui de Toul.

Le nouveau duc de Lorraine jouissait d'une réputation bien méritée, de gloire et de bravoure : il s'était distingué à la bataille de Gelheim, où l'empereur Adolphe de Nassau, attaqué par Albert, perdit à la fois la couronne et la vie. Thiébaut suivit son allié, vainqueur à Francfort, puis à Aix-la-Chapelle; fut témoin de la solennité de son couronnement, et regagna la Lorraine, comblé d'honneurs et de présens. On le vit, l'année suivante, à l'assemblée de Vaucouleurs

dont nous avons parlé au règne de Ferri III, agiter avec l'Empereur et le roi de France, les intérêts respectifs de trois couronnes. Il entra aussi dans la ligue de l'Angleterre, de la Flandre, du Brabant et du Barrois, contre la France: ligue à laquelle l'Empire prêtait un appui clandestin, et qui eût été fatale à Philippe-le-Bel, si l'Angleterre, toujours perfide dans ses alliances, ne s'était retirée du champ de bataille, laissant le comte de Flandre livré presque à ses seules ressources. Thiébaut ne lui manqua point dans l'adversité. Il lui prêta le secours de son courage et de sa jeunesse; mais la force triompha: le comte de Valois se rendit maître de toute la Flandre, et Thiébaut fut obligé, pour sa part, de faire hommage à Philippe-le-Bel, au mois de juillet 1300, de tout ce qu'il possédait à Neufchâteau, Châtenoy, Montfort, Frouart, et d'une partie de la ville de Grand. Cette servitude dura jusqu'en 1465; mais elle n'empêcha point le fils de Ferri III, toujours avide de gloire, de se réconcilier avec le roi de France, et de montrer, deux années plus tard, autant de dévoûment à sa personne, qu'il avait pu en manifester à son infortuné parent comte de Flandre. Il accompagnait Robert comte d'Artois, lorsque ce prince, à la tête d'une armée de quarante-sept mille hommes, fut battu, le 11 juillet, sous les murs de Courtrai, par les Flamands révoltés. Thiébaut, fait prisonnier après des prodiges de valeur pour dégager le comte d'Artois qui perdit la vie à ses côtés, fut conduit à Lille où il obtint sa liberté en promettant six mille livres de petits tournois. Pour payer cette énorme rançon, le père de Thiébaut et son épouse engagèrent plusieurs terres; Élisabeth

de Rumigny fit même le voyage de Flandre, et ramena Thiébaut en Lorraine.

1303 — Ce prince avait à peine remplacé Ferri III, qu'il signala, par un acte de vigueur, les prémices de son règne. Plus d'une fois la noblesse avait abusé de la bonté du dernier duc pour en obtenir de nouveaux priviléges; Thiébaut les supprima, et une ligue générale de tous les seigneurs, vint ébranler les marches de son trône. Le jeune duc leur livra bataille près de Lunéville, les mit en déroute, punit les uns par l'exil, les autres par la destruction de leurs châteaux, et tous, en réduisant leurs priviléges dans de justes bornes. Il voulut que les nobles fussent aussi des sujets: usage respectable de la victoire, quand elle sert à détruire la tyrannie.

1304 — Désireux de resserrer, par de nouveaux gages, les liens d'amitié qui l'unissaient à l'Empereur, Thiébaut lui demanda sa fille Isabelle d'Autriche, et l'obtint pour son fils aîné, qui régna plus tard sous le nom de Ferri IV. Le contrat passé au mois de juin, donnait pour douaire à la princesse, les châteaux de Belrouart, de Spissemberg et la ville de Saint-Dié. En 1326, les villes et châtellenies de Neufchâteau et de Châtenoy lui furent assignées pour son entretien.

Thiébaut se rendit ensuite à l'armée de Flandre, commandée par Philippe-le-Bel en personne. Les Flamands, sous les ordres des comtes de Flandre, de Juliers, de Namur, fiers de leur victoire à Courtray, marchaient de succès en succès, jusqu'à ce qu'enfin, à la bataille de Mons, livrée le 18 août, la fortune, après les plus cruelles vicissitudes, se décida pour les Fran-

l'obtint pour elle de l'empereur Albert Ier. Vers la même époque, cette ville fut fermée de murailles. Ici se place un des évènemens les plus grands et les plus beaux, dont les nations modernes aient été témoins. L'antique Helvétie, berceau d'une liberté sans tache, secoue le joug de ses tyrans. Trois cantons lèvent l'étendard de l'indépendance, et autour de lui viennent se grouper, pour le défendre, tous les hommes dans l'esprit desquels les mots de patrie, de gloire et d'honneur ne sont pas de vains noms.

1308 — Clément V et Philippe-le-Bel étant à Lyon, avaient formé le projet d'une croisade, et le Pape adressa des lettres au duc de Lorraine, pour lever sur les églises de ses états, une décime destinée à secourir les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, assiégeant l'île de Rhôdes. Renaud de Bar, évêque de Metz, fâché de voir que la commission du Pape ne lui fût point adressée, pour les églises dépendantes de son évêché, déclara la guerre au duc*, mit sur pied une armée respectable, et appela à son secours son neveu le comte de Bar, ainsi que celui de Salm. Après avoir ruiné le château de Wermerange, assiégé Lunéville, qui fut abandonné au pillage, Renaud alla investir le château de Frouart. Thiébaut accourut au secours de la place, *le jeudi d'avant la saint Martin d'hiver*. Ses forces étaient moindres ; l'art y suppléa : il occupa la hauteur voisine, fit mettre pied à terre à sa cavalerie, et fondit ensuite à coups de pierres sur les troupes épiscopales, qui pri-

* Ce grief paraît assez léger; aussi plusieurs historiens attribuent cette guerre à d'autres causes.

rent la fuite : il s'en noya une grande partie dans la Moselle. Les comtes de Bar et de Salm restèrent prisonniers avec plusieurs gentilshommes. Un des premiers soins de l'évêque, fut de leur faire recouvrer la liberté et de traiter avec le duc ; l'affaire fut mise en arbitrage ; mais avant qu'on eût prononcé, Thiébaut avait cessé de vivre.

1309 — La mort de l'empereur Albert, tué par Jean, duc de Souabe, son propre neveu, n'apporta aucun changement aux affaires de Lorraine. Thiébaut sut se ménager l'amitié d'Henri de Luxembourg, successeur d'Albert. Il assista à la cérémonie de son couronnement à Aix-la-Chapelle, l'aida à comprimer la révolte d'Érard, comte de Wurtemberg, et l'accompagna dans un voyage qu'il fit en Italie, en 1310. Jacques de Germini, archidiacre des Vosges, et cinq chevaliers étaient chargés alors de la régence du duché de Lorraine.

1310 — Ce fut pour reconnaître les services de Thiébaut, que l'empereur Henri VII lui accorda le pouvoir de conférer en son nom les droits royaux à l'abbesse et à l'église de Remiremont, à condition qu'il tiendrait ce privilége *à foi et hommage de l'Empereur*. Il le nomma aussi gardien et préfet de Toul; mais Jean des Arzillières, évêque de cette ville, gagna si bien l'esprit de Thiébaut, qu'il le fit renoncer pour lui et ses descendans aux droits du protectorat qui venait de lui être conféré. L'évêque promit, en échange, une pension annuelle de cent livres ; mais les bourgeois croyant voir, par cet arrangement, retomber entre les mains de l'église, les anciens droits des comtes de Toul, objet

de si longues querelles, demandèrent à Thiébaut, comme une grâce, d'être soumis à son autorité. Le duc de Lorraine les rassura en leur faisant entendre que ses conventions avec leur évêque ne l'empêcheraient pas, plus que ses successeurs, de protéger la bourgeoisie.

1311 — Le duc de Lorraine, attaqué à Milan de la maladie dont il mourut, languissait déjà depuis près d'une année, lorsque d'une main défaillante il osa signer l'arrêt de mort des Templiers, dont la perte avait été résolue au concile général de Vienne. Leur destruction et ses circonstances, remplirent d'horreurs cette partie du quatorzième siècle : horreurs que rien ne justifie, car l'histoire laisse en problême la question de savoir si l'on voulait réprimer des désordres secrets, ou priver de ses richesses un ordre auquel le clergé portait envie. Plusieurs templiers furent exécutés en Lorraine; il en resta cependant quelques-uns, mais ils perdirent toutes les terres qu'ils possédaient à Verdun, à Lunéville, au quartier de Viller, à Longuyon, Libdo, Robécourt, Doncourt, Pierrevillers, Cattenom, Richemont, etc.... Ce dernier village fut entièrement détruit; on ne l'a jamais relevé. L'histoire accuse Thiébaut de s'être emparé de ces richesses; si le fait est vrai, comment le laver de l'attentat qui souille sa mémoire?

On reproche aussi à ce prince des violences exercées contre les habitans de Neufchâteau. Le roi de Navarre, comte de Champagne, s'en plaignît au roi de France, qui chargea cinq chevaliers *de faire revanche par armes*. La *chevauchée* se rendit à jour fixe devant

le château de Darney, où les champions de Thiébaut paraissent avoir eu le dessous, puisque ce dernier remit entre les mains de Gaucher de Châtillon, connétable de France et arbitre de la querelle, les châteaux et châtellenies de Châtenoy, Monfort et Frouart, pour être occupés par des troupes champenoises, depuis le 13 janvier *jusqu'aux fêtes de Pentecôte*, époque à laquelle le duc de Lorraine était, *sous bonne escorte*, à la cour du roi de Navarre, pour y rendre hommage au vainqueur, et rentrer en possession des forteresses précitées. La mort de Thiébaut l'ayant empêché de remplir les clauses du traité, Ferri IV, son fils aîné, partit pour Paris, au mois de juin 1312, accepta les conditions qui lui furent imposées, et consentit à ce que le roi de Navarre occupât Neufchâteau, Chatenoy, Monfort, Frouart et une partie de Grand, jusqu'à ce qu'il eût rempli ses engagemens.

Thiébaut II décéda le 13 mai 1312. Vingt jours auparavant, comme il voyait que sa fin approchait, il rédigea ses dispositions testamentaires : il y ajouta plus tard un codicile par lequel il ordonna à ses sujets, de payer désormais leurs tailles en argent coursable dans le duché de Lorraine; et à ses exécuteurs testamentaires, de choisir un homme courageux, auquel on donnerait 400 livres de petits tournois, pour « faire le service d'outre-mer en sa place, et en celle « du duc Ferri III. »

L'histoire des diocèses de Metz, Toul et Verdun, presque insignifiante sous le règne de Thiébaut, fournit peu de faits qui soient dignes d'être cités. En 1304, Thomas de Blâmont conclut avec Philippe-le-Bel, un

traité remarquable, en vertu duquel le Verdunois doit servir de barrière à la France : deux années plus tard, la bourgeoisie messine, verdunoise et touloise se ligue contre ses chefs ecclésiastiques, et réclame de nouveau les franchises qui lui sont contestées; Renaud de Bar, obligé de fuir, revient en armes dans les plaines de Metz, et souscrit à un accommodement. Othon de Granson, soutenu par le duc de Lorraine, fut plus heureux; il battit les Toulois en deux rencontres, et les condamna à cent livres d'amende. Nicolas de Neufville, évêque de Verdun, aimant la paix, transigea avec les bourgeois, leur permit de nommer le tiers des officiers de justice, de conférer les offices d'échevins du palais, et se dépouilla ainsi d'une partie de son autorité seigneuriale. Mais les habitans de Verdun en exigèrent bientôt davantage. Ils recoururent au roi de France, et obtinrent de lui un protecteur qui résiderait dans leur ville, et qui, véritable tribun du peuple, opposerait quand il le faudrait, son veto aux prétentions épiscopales. Les chanoines résistèrent, et l'évêque, en butte à la haine de son clergé ainsi qu'aux violences populaires, abdiqua. C'était le parti que prenaient depuis quelque temps, les prélats assez sages pour préférer le repos aux intrigues, aux débats sanglans qui avaient lieu au sein même de leur église.

CHRONOLOGIE.

Ferri IV, fils aîné et successeur de Thiébaut II, né au château de Gondreville le 15 avril 1282 ; mort en 1329 ; inhumé à Beaupré. Il porta le titre de seigneur de Florines, jusqu'à la mort de son aïeul, époque à laquelle il prit celui de sire de Rumigny. *Epouse* : Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert, et petite-fille de Rodolphe d'Hasbourg, premier empereur de la maison d'Autriche. *Enfans*: 1° Raoul-Frideric, comte de Lunéville ; 2° Thiébaut ; 3° et Albert, chanoines de Liége ; 4° Agnès, qui épousa Louis de Gonzagues, tige de la maison de ce nom ; 5° Marguerite, épouse d'Olry, seigneur de Ribeaupierre ; 6° Èlisabeth, mariée à Hugues de Zeringen ; 7° Blanche, abbesse d'Andelau ; 8° Un fils naturel.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Henri III, fils de Henri II, épouse Isabelle de Lorraine, fille de Ferri III. Il établit dans quelques lieux de son domaine, ce que les titres du temps nomment la *grande-féauté ;* c'était une compagnie de juges, *fidèles* ou *réformateurs*. Le comte et sa femme fondèrent à Vaudémont un chapître qui ne subsistait déjà plus à la fin du dix-huitième siècle.

COMTES DE BAR.

Edouard I. Il renouvela au roi de France l'hommage des châteaux de Bar, de la Marche, de Châtillon-sur-Saône, et de tout ce que le comte Henri possédait entre la Meuse et la Moselle. Il épousa Marie, fille du duc de Bourgogne.

FERRI IV.

1312 — Il fallait que le fils de Thiébaut II eût sucé avec le lait l'ardeur martiale qu'il déploya dès ses plus jeunes années, pour que l'éducation pieuse et méthodique d'un cloître n'altérât point le caractère dont la nature l'avait doué. Sorti de l'abbaye de Bonne-Fontaine, on le voit, sous la conduite de son père, se livrer avec passion aux exercices gymnastiques, acquérir par sa force et son adresse, le surnom de *lutteur;* signaler ses premières armes à la bataille de Frouart, dont nous avons parlé précédemment, aux combats de Deneuvre et d'Épinal, contre les sires de Blâmont et de Dargneule, et dans plusieurs autres occasions moins importantes. La première année de son règne, il fit la guerre aux comtes de Dabo et de Réchicourt, qu'il battit sur le territoire d'Hermelange, entre Hesse et Lorquin. Ce succès lui servit pour se ménager des alliances avec les Messins et le comte de Blâmont, en cas d'hostilités de la part de l'évêque de Metz et du comte de Bar.

1314 — Ce prince, toujours prisonnier depuis la bataille de Frouart, fut redevable de son élargissement à l'entremise de Louis-le-Hutin, alors roi de

Navarre et comte de Champagne. Édouard promit à Ferri IV, de lui payer, pour sa rançon et pour celle des seigneurs de sa suite, quatre-vingt mille livres tournois; il s'engagea, en outre, à rendre les villes d'Espiennes et de Bertraménil au comte de Blâmont; autorisa ce dernier à élever une forteresse sur une des terres qu'il tenait de son domaine, et jura de lui donner cinq mille livres, indépendamment d'une indemnité de quatre mille livres que l'évêque de Metz devait compter au même seigneur: conditions humiliantes, puisque le sire de Blâmont était vassal de ce prélat, pour différens fiefs qu'il tenait de lui.

On régla d'autres contestations; quatre chevaliers furent nommés arbitres, et, le 20 mai 1314, chacun signa le traité, sauf ratification de la part du roi de France, qui l'approuva. Ferri reçut alors la mouvance du comté de Vaudémont, avec plusieurs autres terres, et prit possession des châteaux et châtellenies de la Mothe, Gondrecourt, la Marche, Conflans et Châtillon, engagés au duc, pour nantissement de la somme qui lui était due. L'année suivante, Ferri IV, Édouard Ier et Henri de Blâmont, firent un traité d'alliance à Bar-sur-Aube, sous la garantie du roi de France, traité nullement hostile à l'évêque de Metz, puisque Ferri déclara ne vouloir point entrer dans une ligue dont il serait l'objet, et qui, au reste, n'eût pas empêché ce prélat d'agir contre lui, si le poison ne l'avait arrêté dans ses idées de conquêtes. Au même moment, Henri d'Apremont, évêque de Verdun, achetait aux bourgeois le vicomté qu'ils possédaient depuis soixante-sept ans, et le leur revendait, à condition

qu'ils emploiraient les revenus à la réparation des murailles de la ville, et qu'un prud'homme choisi par eux et agréé par l'évêque, pourrait seul être revêtu de cette dignité. Le comte Édouard protégeait l'évêque contre la bourgeoisie qui, de son côté, se mettait, moyennant huit cent livres de pension annuelle, sous la garde de Louis-le-Hutin.

1315 — Le Barrois était à peine pacifié, quand la nature imposa silence à tous ces vains mouvemens de l'ambition et de la gloire, par une de ces grandes catastrophes qui, en frappant les hommes, les rassemblent pour souffrir, les réunissent par leurs misères. Des secousses volcaniques, d'affreuses inondations, suite de pluies excessives et d'éruptions diverses d'eaux souterraines, perdirent les récoltes, entraînèrent les animaux et les habitations dans un commun naufrage, et furent le prélude d'une série de maux incalculables. Pendant trois années, une famine affreuse, accompagnée de maladies étranges et pestilentielles, dévora la Lorraine ainsi que les provinces voisines. Le tiers des habitans périt. On vit les malheureux, sans pain, sans aliment, dévorer les glands, les racines, les débris d'animaux. Il y en eut même qui détachèrent les cadavres desséchés au gibet, pour s'en faire une horrible pâture; d'autres firent la chasse à leurs semblables comme à des bêtes fauves; des mères dénaturées ou délirantes ont enfoncé le poignard dans le sein de leurs enfans; des enfans.... Mais la plume se refuse à tracer de telles images.... Le souvenir de ces calamités effraya long-temps les peuples; ils firent un triste proverbe *de l'an de grande famine et pestilence.*

1316 — La disette avait mis fin à la guerre, sans ralentir les intrigues de cour. Ferri acheva de régler les apanages de ses frères, sujet d'interminables contestations; il appuya de son crédit Pierre de Sierck, prétendant à l'évêché de Metz, tandis que le comte de Bar se prononçait pour Philippe de Bayon. Une querelle armée pouvait s'en suivre; le Pape la prévint, en nommant évêque de Metz, Henri Dauphin, qui s'empressa de faire avec le duc de Lorraine, un accord dont le roi Philippe-le-Long fut garant.

1318. — A peine la misère cessait-elle, que l'ambition reprenait déjà son activité destructive. Frédéric d'Autriche, beau-frère de Ferri IV, et Louis de Bavière prétendaient succéder à l'empereur Henri VII; Louis l'emporta, et l'Europe prit part aux scènes de carnage qui s'en suivirent. Le comte de Bar, le damoiseau de Commercy, entrèrent dans son parti; Ferri IV, au contraire, se rangea sous les drapeaux de Frédéric. Les émissaires des prétendans fomentèrent la division dans les villes; la noblesse, la bourgeoisie divisées, se firent impunément la guerre; Ferri signala son courage aux combats d'Ulm, d'Essinguen, de Strasbourg; mais il ne put empêcher l'armée de Frédéric d'être acculée aux montagnes, frontières de la Lorraine, dans la vallée où coule la petite rivière de la Bruse. C'était l'instant de terminer la guerre par un combat décisif; elle dura encore deux ans, et fut pour la Lorraine une source de calamités. Cinquante gentilshommes du pays se liguent contre les bourgeois de Toul, déclarés pour Frédéric. On brûle les villages; on ravage les campagnes; partout règne

la désolation; de nouveaux gentilshommes prennent les armes; les Messins, de leur côté, marchent au secours des Toulois; la guerre devient presque générale : les gentilshommes battus à Dieulouard, puis à Gondreville, demandent la paix qu'ils avaient d'abord refusée. Elle se fait par la médiation de Ferri IV, des comtes de Bar et de Salm, et du représentant de l'évêque de Metz. Dans le même moment, la bourgeoisie de Verdun était divisée en deux partis, dont l'un, celui de l'Évêque, venait de chasser l'autre hors de la ville. Le comte Édouard, lié jusqu'alors à Jean d'Apremont, avait abandonné sa cause pour défendre le parti populaire. Il assiégea le château de Dieulouard, et en renversa les murs. De là, il courut investir celui de Sampigny, défendu par l'évêque lui-même. L'arrivée de Gauthier de Châtillon, connétable de France, arrêta les hostilités. On fit un accommodedement, et trois ans après, le comte de Bar reçut des Verdunois, le titre et les droits de protectorat qu'ils avaient donnés au roi de France.

Le doyen de Saint-Thiébaut fixe à la même époque le supplice des lépreux et des juifs de Metz, accusés d'avoir empoisonné les sources. Ils furent brûlés vifs, et l'on s'empara de leurs richesses, qui, dans un siècle de barbarie, peuvent bien avoir été la seule cause de ces horribles auto-da-fé.

1322 — Édouard Ier venait d'éprouver quelques difficultés avec Ferri IV, au sujet de Longwy, engagé depuis long-temps au duc de Lorraine. La paix faite, le comte de Bar tourna ses armes contre le roi de Bohême, comte de Luxembourg; mais telle était la

puissance de Ferri, qu'Édouard ne crut pas acheter trop cher sa neutralité, en lui cédant les châteaux de l'Avant-Garde, Pierrefort, Bouconville, Monsard et Sommedieu. La guerre cessa par l'alliance du fils aîné du comte de Bar avec la fille du roi de Bohême.

Ce prince, appuyé du duc de Lorraine, marcha immédiatement après, contre l'évêque de Liége: Ferri enleva Franchimont au prélat, puis conduisit en Bavière, au secours de Frédéric, un corps considérable de noblesse, qui ne rétablit point ses affaires; car *la veille de Saint-Michel*, dans les plaines de Buchwise, entre Muldorf et Ottinghen, il tomba avec le duc de Lorraine, son infatigable et fidèle allié, entre les mains de Louis de Bavière. Le roi de France obtint la liberté de Ferri, à condition de neutralité.

1324 — Ferri reprit les armes pour rentrer dans une ligue contre la république messine, avec Jean, roi de Bohême et comte de Luxembourg, Baudoin, archevêque de Trêves et le comte de Bar. Ces princes se réunirent à Thionville pour se concerter; *Les confédérés vouloient, dit une chronique, prendre et subjuguer la cité de Més, en abattre les murailles, la butiner et mettre en subjection, et en demeurer seigneurs et maistres eulx quatre.* Ce traité, convenu à Thionville, fut écrit à Rémich, à la fin d'août.

A la veille d'une guerre dont il était impossible de prévoir les chances et la durée, on tenta des voies d'accommodement: une première conférence eut lieu à Thionville, entre les députés messins et les princes, leurs ennemis; puis une seconde à Pont-à-Mousson: l'une et l'autre demeurèrent sans succès, et les princes

se mirent en campagne, portant le ravage et la mort sur les rives de la Moselle. Metz, cité puissante et guerrière, opposa une vigoureuse résistance; mais la division régnait au sein de ses murailles, et les confédérés recevaient chaque jour de nouveaux renforts. Le chapître de Saint-Dié leur fournit à lui seul, cinq mille hommes, et l'évêque Henri, dont les Messins avaient méconnu l'autorité, banni le chancelier, etc.*, promit, par un traité signé au mois de novembre, à Baurain, entre Sarrelouis et Boulay, de fournir des troupes *bonnement et sans fraude, tout autant qu'il pourra.* Metz, pressé de toutes parts, ignorant que l'Évêque eût grossi le nombre de ses ennemis, lui envoyait alors quinze mille livres, avec prière de lui procurer un prompt secours, en sa qualité de *gouverneur, défenseur et sire du pays;* mais les bourgeois surent bientôt qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes. Pour opérer une diversion, ils assiégèrent Sampigny,

* Henri reprochait aux Messins d'avoir créé vingt-six prud'hommes qui empêchaient les treize d'exercer la justice; de s'être attribué la moitié des amendes qui appartenaient toutes à l'évêque; d'avoir ordonné que les cens acquis par les ecclésiastiques le seraient à perpétuité; de s'être emparés d'églises dépendantes de l'évêché; d'empêcher que les héritages non acceptés dans l'année, passassent entre les mains de l'évêque; d'obliger les prêtres à administrer les sacremens aux u u-riers, à plaider devant eux en matière ecclésiastique, etc....; d'avoir banni des prêtres; d'être entrés dans des fiefs de l'évêque; de défendre aux ecclésiastiques d'acquérir des biens à Metz ou aux environs; de contester à l'évêque le droit d'hériter des prêtres morts sans testament, etc....

Quant aux griefs des princes confédérés, ce n'était guère que des prétextes spécieux pour déguiser l'alarme que leur causait la puissance toujours croissante de la république messine. Ils lui reprochaient seulement d'avoir acquis dans leurs terres des fiefs et arrière fiefs sans leur autorisation; demandaient qu'on abolît les amans; qu'on ne pût arrêter pour dettes aucun de leurs sujets, etc....

place forte, à deux lieues de Saint-Mihiel. Trahis par Gillet de Belz, leur maître-échevin, qui passa à l'ennemi avec une partie des troupes; il se retirèrent, après trois mois de siége, et furent investis de nouveau. Les confédérés, dans leur rage, mirent le feu au faubourg Saint-Julien, qui fut entièrement consumé, jusqu'à la porte *provemaille* ou *épargnemaille*. Enfin, la paix se fit par la médiation d'Amédée de Genève, évêque de Toul. Celui de Metz avait abdiqué depuis quelques mois, laissant Condé-sur-Moselle, Hombourg, Vic et Remberviller, engagés au duc de Lorraine et au comte de Bar, pour des sommes considérables. Louis de Poitiers, son successeur, ratifia le traité de conciliation.

On voit, par un acte de cette époque, que souvent les vassaux étaient gagés, arrêtés à la place de leurs seigneurs, comme une propriété immobilière de ces derniers. Ceux qui voyageaient ou commerçaient hors de chez eux, devaient prendre des précautions pour ne point encourir cette injuste responsabilité : aussi voit-on, en 1324, les marchands de Neufchâteau, solliciter du damoiseau de Commercy une déclaration de franchise et *d'abonnement avec leur seigneur;* ce qui les rendait *francs-bourgeois*. Plus tard, les habitans de Neufchâteau et ceux de Pont-à-Mousson, arrêtés, chargés de chaînes, privés d'alimens par les créanciers du prince dont ils dépendaient, réclamèrent de nouveau. Ils obtinrent justice de Philippe de Valois.

Pendant qu'Édouard Ier affranchissait les habitans de Stenay et de Commercy, n'exigeant d'eux, *au lieu du plus et du moins, du haut et du bas*, que certaines re-

devances telles que quatre sols par conduit (maison) et un chapon par an, Ferri IV allait en Guyenne, au secours de Charles-le-Bel, son libérateur, dont les troupes assiégeaient le château de Montpesat. L'année suivante (1325), le roi de Bohême, en qualité de comte de Luxembourg, fit ses reprises de Louis de Poitiers pour les châteaux de Conflans et de Luttanges; mais le duc de Lorraine et le comte de Bar se montrèrent moins faciles lorsque l'évêque voulut rentrer en possession des villes qui leur étaient engagées. Ferri cependant consentit, après bien des démarches, à céder Hombourg et Remberviller, mais Édouard condamné à relever les murailles de Vic qu'il avait fait raser, retint cette ville, malgré les censures ecclésiastiques prononcées contre lui, tant qu'on ne l'eut pas affranchi de la réparation en question.

1328 — Depuis que Thiébaut II avait abandonné, pour cent livres de pension annuelle, le gouvernement de la ville de Toul, les évêques s'étaient mis peu en peine de remplir la condition du marché. Ferri réclame: Amédée de Genève conteste la validité du titre. Le duc alors, aidé de la bourgeoisie, pénètre dans Toul à la tête de quarante cavaliers bien armés, entre dans la cathédrale suivi de tous les magistrats, jure sur les livres saints de ne point attenter aux franchises de la cité, et accorde ensuite aux citoyens le protectorat repoussé par leur évêque. Ce dernier fulmina menaces et censures, mit la cathédrale en interdit et courut implorer le secours de Philippe de Valois, déclaré gardien de son église. Le comte de Bar joignit ses forces à celles de Ferri; mais après des courses sur les terres des uns et

des autres, les deux princes lorrains envoyèrent des excuses au roi de France, qui leur pardonna. Ils se joignirent ensuite à lui pour faire la guerre aux Flamands révoltés; mais Ferri trouva la mort, et Édouard fut blessé à la bataille de Cassel livrée en 1329. On déposa la dépouille mortelle du duc de Lorraine dans une des églises de Flandre, d'où il fut transféré six mois après, à l'abbaye de Beaupré.

CHRONOLOGIE.

Raoul ou Radulphe, fils de Ferri, lui succède en 1329. *Epouses* : Aliénor de Bar, morte sans enfans en 1332; Marie, comtesse de Blois et de Guise, fille de Guy de Châtillon et de Marguerite de Valois. Le comté de Guise devint l'apanage des fils puînés de la maison de Lorraine. François Ier l'érigea en duché en 1528, en faveur de Claude de Lorraine, second fils de René II. *Enfant :* Jean. Raoul, mort en 1346, fut inhumé à Beaupré. On lisait l'épitaphe suivante sur son tombeau :

Mort qui de tout prendre est engrande,
Fit moult piteuse prise et grande
En Raoul qui Marchis et Duc
Estait, et à tous biens rendu.
Sage, courtois et plein d'honneur,
Sans envie, et large donneur,
A Crecy bien se deffendit,
Toutes les batailles il fendit;
S'il mourut n'en soit reprouché,
Trouvé fut le plus approuché
Des Anglois. Cy en gist li cors.
Dieu li soit vrai miséricors.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Henri III, mort en 1332. Henri IV épousa Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Charles IV, et fut tué à la bataille de Crecy, sans laisser d'enfans; en conséquence le comté revint à sa sœur, Marguerite de Vaudémont, épouse d'Anselin de Joinville, 1346. Le comté de Vaudémont passa, de la sorte, dans une maison étrangère; mais il n'y demeura que deux générations ; Henri V, fils d'Anselin, n'ayant laissé pour héritière que la princesse Marguerite, le comté rentra dans la maison de Lorraine, par le mariage de Marguerite avec Ferri, second fils de Jean II. Ainsi se forma la seconde race des comtes de Vaudémont.

COMTES DE BAR.

Edouard Ier, mort en 1337. Henri IV, son fils, épousa Yolande de Flandre. Edouard II, fils de Henri IV, leur succède en 1344.

RAOUL.

1329 — La minorité de Raoul donnant de l'inquiétude à la noblesse lorraine, elle s'assembla pour déclarer régente la duchesse Isabelle d'Autriche, sa mère, et veiller sur l'éducation du jeune prince. Il paraît cependant qu'il était dans l'âge de puberté, puisqu'il épousa en 1329, d'après les conventions matrimoniales stipulées six années auparavant, entre son père et le comte de Bar, la princesse Aliénor fille d'Édouard. Elle mourut trois ans après, et Raoul s'unit, en 1334, à Marie de Blois, nièce du roi de France.

Isabelle, dirigée par les conseils de Thomas de Bourlémont, évêque de Toul, fut heureuse dans sa régence. Mais il tint à bien peu de chose qu'elle ne se brouillât avec lui en raison de ravages faits sur ses terres, et de plusieurs sommes retenues par le prélat. Deux fois des arbitres le condamnèrent à une indemnité de deux mille livres. Les princes ecclésiastiques de Trèves et de Verdun commirent aussi divers actes hostiles punis aussitôt que tentés; celui de Metz, au contraire, long-temps en paix avec la Lorraine, ne prit trois fois les armes qu'afin de punir les comtes de Rodemach et de Blâmont.

A Verdun, on eût dit que les querelles entre les bourgeois et le clergé cessaient pour s'aggraver davantage. Le roi de France vendait chèrement une protection inefficace puisqu'il la devait aux deux partis ; le comte de Bar, de son côté, faisait annuler celle promise à l'évêque, comme préjudiciable à ses intérêts, et les bourgeois profitant de la circonstance, cherchaient à dépouiller leur prélat des droits qu'il avait de créer des magistrats.

1332 — Les historiens ne sont pas d'accord sur la date précise à laquelle Raoul prit en main les rênes de son gouvernement. Don Calmet, d'après Vignier, fixe la mort d'Isabelle au 19 décembre 1340. Mais il y a sans doute erreur de chiffres, puisqu'on trouva l'inscription suivante dans les caveaux de l'abbaye de Beaupré : *Isabelle, duchesse de Lorraine, fille d'Albert d'Autriche, fut ensépulturée avec son mari l'an* 1336. Nous connaissons, au reste, plusieurs actes passés par Raoul en 1333. Il n'y est déjà plus question de régence.

1334 — Le refus d'hommages fait par le comte de Bar envers Raoul et par ce dernier envers l'archevêque de Trèves, pour certains fiefs de la Lorraine et du Rhin, avait allumé entre ces princes une guerre acharnée pendant laquelle les rives de la Moselle et de la Meuse ne présentaient que des scènes de désolation. L'archevêque et le duc de Lorraine s'étaient déjà donné rendez-vous à *la Meule*, limite territoriale de leurs états, pour s'entendre et signer la paix. L'archevêque y vint avec une suite nombreuse, mais Raoul ne parut point, ce qui détermina la noblesse à le sommer de comparaître quinze jours après, sous peine d'encourir

la rigueur des lois. L'on n'eut pas besoin d'en venir à ces extrémités, et la paix fut signée à Hommerting, non loin de Sarrebourg, par l'Archevêque, le duc Raoul, Marie de Blois, Henri, comte de Vaudémont, Pierre de Bar, Geoffroy de Linanges et plusieurs autres seigneurs.

Après avoir contraint les Toulois, par l'entremise de l'Empire, à le reconnaître pour gouverneur et à lui payer une pension de cent livres, *suivant les traités faits avec son père et son aïeul*, Raoul termina ses différens avec le comte de Bar. Ce prince, à la demande de Thomas de Bourlémont qui désirait s'en faire un appui contre la Lorraine, avait relevé la forteresse de Liverdun ruinée par la régente, et y avait mis des troupes dont la présence nuisait au pays. Raoul obtint leur évacuation; mais elles rentrèrent à Liverdun pour en sortir de nouveau. Thomas craignant également et voulant ménager les deux partis, déplut à tous deux et paya les frais de la guerre, qui ne fut terminée qu'en 1338, grâce à la médiation de Philippe de Valois.

Les querelles entre la bourgeoisie et l'évêque de Verdun venaient de recommencer. Un clerc tonsuré avait frappé une femme avec une telle violence, qu'elle en était morte. Les officiers de l'Évêque saisissent à l'instant le coupable et lui font son procès; mais il obtient du Pape rémission de la peine imposée; les bourgeois crient aussitôt à la violation des anciens statuts; réclament avec menaces contre le pouvoir ecclésiastique, et demandent que le clerc homicide soit banni pour soixante-un ans, conformément aux coutumes qui n'accordent aucune grâce à d'aussi grands criminels. Au

refus de l'Évêque, ils prennent les armes, chassent de la ville les officiers de la justice épiscopale, ainsi que des chanoines, des nobles et des bourgeois portés en faveur du prélat, pillent leurs maisons et nomment de nouveaux officiers. Henri d'Apremont, après de vaines tentatives pour apaiser les Verdunois par la douceur, les censures, l'excommunication, l'interdit et la cessation de l'office divin, réunit ses vassaux, demande le secours du comte de Bar, et forme une armée à la tête de laquelle il vient mettre le siége devant Verdun. La vue du danger intimida les bourgeois; ils capitulèrent avec l'évêque, lui rendirent son ancienne juridiction et permirent aux bannis de rentrer dans la ville. Mais au fond, ils conservaient la même antipathie contre le clergé et la noblesse, qui ne leur cédaient ni en haine, ni en perfidies. En 1336, Philippe de Floranges, seigneur de Busey, qui après le siége de Verdun n'avait point voulu traiter avec les bourgeois, continuait de ravager leurs terres. Ayant un jour tué un de ses ennemis, les bourgeois résolus de s'en venger, mirent au pillage et brûlèrent le château de Busey. Mais à leur retour, ils tombèrent, près du pont de Warch, dans une embuscade que leur tendirent le comte de Bar, l'évêque et les nobles. Accablés sous le nombre, ils prirent la fuite, mais leur vieux ressentiment s'en accrut. L'évêque fit alors des démarches pour se mettre sous la protection du roi de France; il en obtint des lettres de sauve-garde, et envoya un héraut d'armes dans la ville, pour signifier à la bourgeoisie et au chapître qu'il fallait arborer les bannières de France. Les chanoines se plaignirent vive-

ment d'une mesure si contraire aux droits impériaux, et voulurent se joindre aux bourgeois mutinés. Mais, peu de temps après, ceux-ci, unis aux magistrats, se mirent sous la garde du roi de Bohême, malgré les démarches de Philippe de Valois pour empêcher cette résolution. Il fut convenu que le roi de Bohême toucherait la moitié des amendes, et percevrait dix-huit deniers sur chaque feu de la ville et des faubourgs. Henri IV, comte de Bar, qui se considérait comme le principal gardien de la ville, réclama et obtint la moitié de ces avantages, par un traité passé à Ascez (Essey) en Woivre, à la prière du roi et de la reine de France, *le vendredy d'après la saint Nicholas d'yver*, 1337.

Édouard Ier était mort depuis peu, dans la ville de Famagouste (Chypre), où l'avaient jeté des vents contraires, lorsqu'il partit avec un corps de noblesse considérable, pour arracher Athènes des mains des Sarrasins.

1340 — Édouard, roi d'Angleterre, après avoir battu la flotte française et fait presque sans obstacle une descente dans les plaines de Flandre, faisait fuir les troupes qui lui étaient opposées, lorsqu'à la fin de juillet, Philippe de Valois, à la tête d'une puissante armée, s'avança au-devant de son rival, ayant à ses côtés les rois de Bohême, de Navarre et d'Écosse, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Genève, de Montbelliard, les évêques de Metz et de Verdun, le duc de Bretagne, le comte de Bar et plusieurs autres seigneurs. On était sur le point d'en venir aux mains près du pont de Bovines, lorsque Jeanne de Valois, sœur de Philippe et belle mère d'Édouard, sortit de l'abbaye

de Fontenelle, pour rapprocher les partis. Les deux monarques choisirent des députés parmi lesquels figurait Raoul, et après une conférence qui dura trois jours, on arrêta, le 20 septembre, une trève de dix mois.

A peine ces arrangemens sont-ils conclus, que le duc de Lorraine vole en Espagne, au secours d'Alphonse de Castille, attaqué par les Maures. Les princes chrétiens lui confient le commandement de l'aîle gauche de l'armée. Il y paraît avec éclat; remplit la péninsule du bruit de ses exploits, et détermine le succès de la bataille de Gibraltar, où deux cent mille infidèles furent mis en déroute (30 octobre).

Un orage menaçant grondait ailleurs: Charles de Blois, déclaré seul héritier du duché de Bretagne, était obligé de soutenir ses droits contre Jean, comte de Monfort, soutenu du roi d'Angleterre. Il implora l'assistance de Philippe de Valois, et l'on vit se continuer entre la Grande-Bretagne et la France, cette guerre fameuse qui devait, à plusieurs reprises, durer plus d'un siècle. Raoul accourut sous les drapeaux de Philippe, avec les comtes de Sarrebruck et de Vaudémont. Il coopéra à la prise de Châtoceau, au siége de Nantes; mais les actes hostiles de l'évêque de Metz et du comte de Bar, le rappelèrent dans ses états.

1340 — Adémare de Monteil investissait le château de Beau-Regard, près de Raon-l'Étape; le comte Henri, de son côté, inquiétait les frontières de la Lorraine allemande, et les habitans de Preny, profitant de ces troubles, se jetaient sur les terres de Gorze. Raoul paraît, attaque vigoureusement le château de Baccarat,

termine en une seule campagne, sur la Meurthe, ses différens avec Adémare, et court s'opposer au comte qui déjà était à demi vaincu, lorsque Philippe de Valois termina cette affaire par sa médiation. Le duc fit voir, dans ses conditions de paix, autant de magnanimité qu'il montrait de bravoure sur les champs de bataille.

Il parut ensuite aux superbes tournois donnés à Munich par l'empereur Louis de Bavière, avec un éclat qui effaça tous ses rivaux, et une valeur qui mit hors de combat tous ceux qui entrèrent en lice avec lui. Héros de la fête, Raoul revenait chargé de couronnes, lorsque le cri de la guerre et la voix de l'amitié devenue héréditaire entre nos princes et les rois de France, rappelèrent le duc de Lorraine auprès de Philippe de Valois.

Pendant l'absence de ce prince et celle de l'évêque de Metz, qui était parti pour le Dauphiné, Marie de Blois, duchesse régente, avait fait bâtir près d'Amélincourt, dans un lieu dès-lors important par les Salines qu'on y découvrit, un château nommé aujourd'hui Château-Salins. Adémare, jaloux de cette entreprise, éleva la forteresse de Beaurepaire, non loin de là. Mais Raoul, à son retour, s'irrita de cette injure. Les esprits s'aigrirent; toute la noblesse du pays fut sous les armes. Adémare envoya défier personnellement le duc de Lorraine. Il méprisa cette bravade, et de part et d'autre, on continua de ravager les terres. Le plus puissant allié de Metz, Henri comte de Bar, étant mort tout-à-coup, le 25 décembre, à Paris, on songea sérieusement à s'entendre, et cette fois encore, la Lor-

raine fut pacifiée par les soins de Philippe de Valois, et par l'entremise des rois de Bohême et de Navarre.

1344 — Sous un règne guerrier, tout prenait un air martial. Le duc fonda le chapître de Nancy, sous le nom de *Saint-Georges*. Le Souverain en est le premier chanoine. Mathieu de Lénoncourt en fut le premier prévôt. Raoul veut que tous ses successeurs se rendent à Saint-Georges à leur entrée publique à Nancy; qu'ils jurent de maintenir les priviléges de cette église; et que le cheval sur lequel ils seront montés, appartienne aux chanoines. Cet usage s'est conservé jusqu'au règne de Stanislas.

La Lorraine proprement dite, était alors assez paisible; mais les bourgeois de Toul et de Verdun, impatiens du joug épiscopal, faisaient des efforts continuels pour anéantir les priviléges du clergé. A Verdun, le peuple institue de nouveaux magistrats, met les affaires de l'Évêque dans ses intérêts, et se rend en foule au palais où se trouvaient rassemblés les principaux membres du clergé. Là, deux conseillers clercs déclarent à haute voix, au nom de la bourgeoisie, que la juridiction impériale, pendant la vacance de l'Empire, n'appartient ni à l'église romaine, ni à aucune autre église, et que le clergé, loin de pouvoir user de certains priviléges, est au contraire sujet à toutes les tailles, à toutes les redevances auxquelles sont soumis les autres citoyens. On impose aussitôt les gens d'église, sans en excepter un seul, et ceux qui se refusent au paiement de leur cote part, sont pillés, battus ou chassés. Dans une telle extrémité, l'Évêque interdit toutes les églises de Verdun, même celles des religieux men-

dians, et défend de célébrer l'office divin, de prêcher, de confesser, d'administrer les sacremens aux bourgeois, ou de les recevoir dans les églises; les bourgeois craignant l'Empereur, qui était dans l'intérêt de l'Évêque, conclurent la paix sous le bon plaisir du Pape et du juge apostolique, à certaines conditions honorables pour les deux parties.

A Toul, les bourgeois obtiennent de Thomas de Bourlémont, le droit d'élire le maître-échevin, sauf approbation de sa part; mais l'exercice de la justice restait dévolu au prélat. Ce fut une nouvelle cause d'agitations. Les Toulois ayant emprisonné deux clercs, les chanoines font interdire la ville, et réclament la liberté des coupables; les Toulois au lieu de céder, prennent les armes et chassent les chanoines. La cour de Rome s'en mêle; des commissaires sont nommés; on finit par s'entendre. La paix fut courte: les bourgeois, résolus de s'affranchir entièrement du joug de l'évêque, firent entrer dans leurs murs, le 10 novembre 1342, neuf cents hommes commandés par le comte Sauvage de Daun, qui logea sa troupe chez les chanoines exilés de nouveau, et commit pendant trois semaines, une infinité de désordres et d'exactions. Thomas, pour y mettre un terme, fit alliance avec Raoul, qui châtia la bourgeoisie et rétablit les chanoines. Mais, soit que ce prince fût alors occupé d'intérêts plus graves, soit que les citoyens de Toul eussent obtenu sa bienveillance, ils recommencèrent presque aussitôt leurs attaques contre le clergé, qui courut se jeter entre les bras du damoiseau de Commercy. Ce prince rassemble une petite armée, pénètre

dans la ville au milieu de la nuit, par une fausse porte, pille les bourgeois et arrête le maître-échevin, auquel il fait signer un traité désavantageux. A peine les Toulois sont-ils délivrés de leur ennemi, qu'ils désavouent un engagement que la force seule a dicté, et obligent, pour la troisième fois, les chanoines à quitter la ville. Au milieu de ces désordres, Thomas de Bourlémont, oubliant sa vieille haine contre le roi de France, qui l'avait emprisonné à Chaumont pour avoir brûlé Bras et Taillancourt, voulut partager avec lui la seigneurie temporelle du pays toulois. C'était le seul moyen de gagner une protection puissante. Elle devait échapper au prélat. Les princes de Lorraine et de Bar, les bourgeois, le clergé lui-même en prirent ombrage, et le Pape annula le traité.

Pendant que la république messine prospérait sous la direction de sages magistrats, Adémare comprimait le diocèse du poids de son ambition démesurée. Toujours en querelle avec ses voisins ou ses vassaux, il ne sortait d'une guerre que pour en recommencer une autre, chargeant le peuple de subsides, et l'exposant, pour prix de ses sacrifices, aux vengeances des seigneurs qui étaient en guerre avec leur prélat. Aussi, plusieurs villes de l'évêché se révoltèrent, et Vic, en 1344, se mit sous la sauve-garde de Raoul.

1345 — Il paraît qu'à cette époque, le duc de Lorraine maintenait depuis quelque temps la paix dans ses états. Malheureusement elle fut troublée par l'excommunication dont le frappa le grand prévôt de Saint-Dié, pour avoir voulu le contraindre par les armes,

à recevoir, contrairement aux droits du chapître, des notaires au choix du prince.

L'année suivante, le roi d'Angleterre, après avoir, à la tête d'une flotte de deux cents voiles, inutilement tenté une descente en Guienne, prit terre en Normandie. Au premier bruit de cet armement formidable, Raoul accourut près du roi de France, qu'il joignit à Abbeville. Les armées étaient en présence. Par un de ces pressentimens qui saisissent quelquefois les grandes ames, le duc rédigea ses dernières volontés, et suivit le roi de France dans les plaines de Crécy, où campait l'armée anglaise. Peu de combats ont été plus opiniâtres et plus sanglans. La mêlée se prolongea deux heures dans la nuit, Raoul y fit des prodiges de valeur. Son audace eût fixé la victoire sous les drapeaux du roi de France, si toute la noblesse avait déployé autant d'intrépidité que le duc de Lorraine et les comtes de Vaudémont et de Salm; mais le canon des Anglais jeta le désordre parmi les soldats qui ne connaissaient pas encore ces foudres nouveaux. Raoul, qui s'était précipité avec plus d'audace que de prudence, au milieu des rangs ennemis, se trouva aussitôt enveloppé par un corps d'Anglais et de Gallois, et périt accablé sous le nombre. Il en fut de même des comtes de Salm et de Vaudémont, et de plusieurs autres seigneurs distingués. La défaite de Crécy jeta la France dans la consternation, et la Lorraine pleura son souverain d'une manière inconsolable. Il fut vaillant et sage. Il honora sa maison et son pays. En lui commencèrent à paraître avec éclat, cette magnanimité

et cette franche bravoure qu'on aime à rencontrer chez l'ancienne chevalerie. Il fut nommé le *Roland* et le *Parangon* des princes de son temps. On a vu par ses os, découverts en 1745, dans son tombeau, qu'il possédait la taille d'un héros; ses actions ont prouvé qu'il en avait aussi l'ame.

CHRONOLOGIE.

Jean I, duc en 1346. Mort à Paris en 1390. Son corps, ramené à Nancy en grande pompe, fut enterré à Saint-Georges. Il ordonna qu'au jour de ses obsèques on conduisît en offrande à l'église, trois chevaux, l'un en harnais de guerre, l'autre en harnais de joute, et le troisième en parement de tournois, *en signe que tout doit retourner à Dieu. Epouse:* Sophie de Wurtemberg. *Enfans :* 1° Charles II; 2° Ferri, qui épousa Marguerite de Vaudémont, dernière héritière de la première tige des comtes de ce nom, et forma ainsi la seconde race des comtes de Vaudémont, par laquelle la postérité masculine de Gérard d'Alsace recouvra le duché de Lorraine, après qu'il eut été quarante et un ans dans la maison d'Anjou; 3° Isabelle, mariée à Enguerrand de Coucy, et en secondes noces à Etienne de Bavière. On avait voulu marier cette princesse au roi Charles VI. La proposition en avait été faite au conseil, et pour l'appuyer, on faisait valoir *la fidélité constante des ducs de Lorraine, qui depuis plusieurs générations avaient sacrifié leur vie pour l'intérêt des rois de France.* Il fut aussi question de lui faire épouser, en 1380, Henri de Bar. Jean épousa en secondes noces, Marguerite de Chiny, dont il n'eut point d'enfans. Erard du Chastelet était *maréchal* de Lorraine, et Robert des Armoises, du Barrois. Le duc anoblit, le 6 décembre

1482, *Thirion Milian*, procureur-général ; et *Jean de Haut*. C'est le premier anoblissement en Lorraine. Le premier du Barrois avait été donné, en 1362, à *Humbert de Gondrecourt*.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Anselin de Joinville, mort en 1349. Henri V, fils d'Anselin et de la comtesse Marguerite, lui succède. Il eut de grands démêlés avec le duc de Lorraine, le comte de Bar, et les évêques de Toul et de Verdun.

COMTES DE BAR.

Edouard II, mort en 1352. Robert Ier frère d'Edouard, mort sans enfans, lui succède. Il réunit à son duché *la châtellenie de Dun*, conquise sur Robert d'Apremont, qui peu auparavant avait obtenu de l'Empereur les droits régaliens pour lui et les aînés de sa maison, *la plus noble, illustre et renommée baronie, qui soit ez parties de Lorraine*. Le château tirait son nom d'un mont âpre et rude, à deux lieues au nord de Saint-Mihiel. Les seigneurs d'Apremont, parmi lesquels le nom de *Gobert* paraît héréditaire, et qui se qualifièrent *Comtes, Sires*, et quelquefois *Princes*, paraissent dès les premiers temps de notre histoire. Leur souveraineté passa par alliance dans la maison de Linanges, et par acquisitions successives, aux ducs de Lorraine. Cette maison d'Apremont a produit plusieurs illustres branches : celle d'Apremont-Vandy, de la Neuveville, de Saint-Loup, de Nanteuil et Sorcy, d'Apremont aux Merlettes, de Lynden, de Mussemberg, de Reckheim, de Hemmen, de Ressen et de Parck.

JEAN I.

1346 — Privé trop tôt de son glorieux père, Jean se trouvait encore dans l'âge de la faiblesse et de l'inexpérience, quand il devint maître de l'État et de lui-même; mais il était né avec le germe des vertus: il se montra dans tout le cours de sa vie, valeureux, prudent et juste. Sa jeunesse fut d'abord sous la tutelle de Marie de Blois, déclarée régente; quand elle eut épousé Frédéric, comte de Linanges, que la noblesse * nomma gouverneur de Lorraine, Jean eut pour directeur, le comte de Wurtemberg, représenté par Brocard de Fénétranges, qui prit le titre de lieutenant-général du duché. On assure que Thomas de Bourlémont s'occupa aussi beaucoup du gouvernement pendant la minorité de Jean Ier.

Les commencemens de la régence furent exposés aux troubles inséparables des minorités, temps critiques où s'élèvent et s'entre-détruisent une foule de rivalités ambitieuses. Pour ne pas s'aliéner l'esprit des nobles, dont Raoul avait diminué les priviléges, Marie fut obligée de s'engager à les leur rendre. Elle acquit

* Raoul l'avait stipulé ainsi dans son testament.

aussi une certaine popularité par le succès de ses démarches à la cour de France, en faveur des bourgeois de Neufchâteau, Frouart, Monfort et Châtenoy, qu'on obligeait de contribuer aux charges du royaume.

En faisant près d'Adémare, ses reprises pour tous les fiefs que les ducs de Lorraine tenaient de l'évêché de Metz, l'adroite régente croyait se maintenir en paix avec le prélat ; mais l'érection de Château-Salins lui tenait trop à cœur pour qu'il pût l'oublier. En 1347, il envoya Vautier, son frère, à Nancy, sommer la duchesse de lui faire hommage du château, et de ne plus bâtir désormais sur les terres de l'évêché. Marie repoussa avec fierté de telles propositions, et Vautier vint avec une armée, assiéger la place. Après une vigoureuse défense, la garnison fit une sortie, dans laquelle Vautier tomba au pouvoir des Lorrains, qui l'envoyèrent à Nancy. Cet exploit suspendit les hostilités, et la duchesse employa l'hiver à se fortifier par des alliances avec les princes ennemis d'Adémare. Au mois d'avril, le comte de Lunéville, celui de Salm, et le sire de Rodemack, pénétrèrent jusqu'à Saint-Avold, dont ils firent le siége, attendant pour emporter la place, et ravager tout le pays messin, que l'armée lorraine vînt à leur secours. Mais Adémare la prévint ; il attaqua les assiégeans avec toutes ses forces, les mit en déroute, leur tua deux mille trois cents hommes, et se replia sur Château-Salins, qu'il pressa vivement. Marie de Blois, dépourvue de secours, ne voit d'autre moyen à prendre, que d'opposer une politique adroite aux succès du prélat. Elle lui propose l'achat du château, objet de si longues

querelles; Adémare accepte; on convient du prix, et il donne, pour gage du marché, le château de Beaurepaire à la princesse. Mais celle-ci avait profité de la trève pour ravitailler Château-Salins; se voyant en état de résister, elle se refuse à le céder, et ne rend Beaurepaire qu'après l'avoir ruiné de fond en comble.

L'Évêque furieux, lève de nouvelles troupes, appelle la bourgeoisie messine et les Barrisiens dans son armée; va mettre de nouveau le siége devant Château-Salins, s'en rend maître, attaque ensuite et enlève, avec la même rapidité, les châteaux d'Amelincourt, de Donjeu, d'Ethanville, et de Saint-Èvre; pille, saccage, démantèle toutes ces forteresses, et porte au loin, dans la Lorraine, la désolation et la mort. La régente ne fut point allarmée de ces succès. Pour les arrêter, elle prit une résolution digne d'elle, en se portant devant Metz, dont elle commença le siége; mais dépourvue de forces suffisantes pour réduire cette cité guerrière, elle dévasta la campagne d'alentour, et laissa partout des vestiges de son ressentiment.

Les Messins ne tardèrent pas à user de représailles: trois jours après, ils sortent de la ville, saccagent le bourg de Frouart, et en rasent le fort; ils agissent de même envers Rosières-aux-Salines, dont les deux châteaux s'écroulent sous leurs coups; ne respectent pas davantage le beau parc d'Einville-au-Jard, et arrivent chargés de butin, devant Nancy, pour en faire le siége. Toute la noblesse lorraine et barrisienne s'y était rassemblée, disposée à vendre chèrement sa vie. L'Évêque, plus avide de pillage que d'exploits,

craignant d'ailleurs une conquête difficile, brûla les faubourgs de la ville, et leva son camp. Il descendait les rives de la Moselle, et arrivait en regard du château de Mousson, limite des deux états, lorsque le comte de Linanges, époux de Marie, lui livra bataille. Adémare allait expier, par une déroute totale, la peine de sa sanglante expédition, lorsque l'arrivée inattendue du comte de Blâmont, suivi de trois cents lances, rétablit le combat et soutint la retraite de l'armée épiscopale.

Le prélat, craignant d'autres hostilités de la part des Lorrains, avait fortifié Nomeny, Saint-Avold, bâti le château de la Garde, acheté la tour du seigneur voué de Baccarat, construit les salines de Rédanges, et fait plusieurs autres dispositions; mais Jean II, roi de France, qui était alors en lutte avec l'Angleterre, et qui avait intérêt à ce que la Lorraine, le Barrois, le pays messin et les principautés voisines fussent bien ensemble, afin de pouvoir les attirer dans son parti, employa sa médiation pour arrêter une guerre désavantageuse à tous. Les députés négociateurs s'assemblèrent au mois d'août 1352, dans la plaine de Metz, sous la garde de deux mille quatre cents hommes, et l'on signa la paix, à condition que Château-Salins appartiendrait à l'Évêque.

Cette longue suite d'hostilités fut souvent interrompue, soit par des difficultés que les seigneurs lorrains vidaient en champs-clos, ou en ravageant les terres des uns et des autres, soit par des troupes de brigands qui avaient aussi leurs forteresses, et contre

lesquels s'unirent, en 1348, Adémare, Marie de Blois et les magistrats messins.

C'étaient toujours mêmes querelles entre le clergé et la bourgeoisie de Metz, Toul et Verdun. Les prélats de ces trois églises, formèrent ensemble une ligue pour soutenir leurs priviléges; les bourgeois en firent autant, et s'appuyèrent de l'alliance des princes voisins, surtout depuis le grand pouvoir que Thomas de Bourlémont exerçait en Lorraine, sous la minorité de Jean Ier.

1352 — Henri, comte de Bar, avait laissé en mourant, deux fils mineurs, Édouard et Robert, héritiers de ses états. Yolande de Flandre, leur mère, à qui revenait naturellement la régence, se la vit contester, d'abord par un de ses parens, qu'elle apaisa en lui donnant une somme considérable, puis par la comtesse de Varenne, Jeanne de Bar, aïeule des jeunes princes. La noblesse décida en faveur de cette dernière; mais Yolande, femme audacieuse, entreprenante, s'empare, les armes à la main, de plusieurs places fortes, brûle les lieux où quelque résistance lui est opposée, et revendique les droits qui lui sont contestés. Après mille combats sans gloire, les deux prétendantes en appellent à la décision de l'Empereur et du roi de France, et, le 15 juin, un arrêt du parlement de Paris déclare la succession du comte Henri *mise entre les mains du monarque*, jusqu'à la majorité de Robert; son frère étant décédé depuis peu. Il paraît néanmoins que Yolande conserva la sous-direction du Barrois mouvant, et la comtesse de Varenne, celle du Barrois non-mouvant; de sorte qu'on vit à la

même époque, dans nos provinces, trois princesses régentes, toutes trois habiles à gouverner, alliant une fierté mâle à ce courage d'exécution capable de grandes choses.

Un bon génie rendit alliées Marie et Yolande; elles nommèrent conjointement quatre juges pour terminer définitivement toutes les affaires entre elles et leurs sujets; et s'obligèrent par serment à exécuter tout ce qui serait ordonné par ces arbitres, qui s'assemblaient chaque année, deux fois à Nancy et deux fois à Pont-à-Mousson; forme de gouvernement respectable, et une de celles peut-être qui participent le moins des inconvéniens des choses humaines.

1354 — Les bienfaits de l'Empire vinrent augmenter le bonheur du Barrois. Comme les premiers chefs de la maison de Bar avaient déjà porté le titre de ducs, Charles IV, roi des Romains, venu à Metz au commencement de l'année 1354, érigea en duché les états du jeune comte Robert, son cousin; lui accorda une dispense d'âge, car il était encore mineur; lui permit de porter l'étendart de l'aigle impériale, et érigea en marquisat et en principauté de l'Empire, la seigneurie de Pont-à-Mousson, appartenant à Robert: mais Charles, en raison de son bas-âge, laissa l'administration du marquisat à la princesse Yolande, ce qui prouverait qu'elle était devenue alors seule régente de tout le comté de Bar.

C'eût été peu que de semblables avantages, si la paix n'en avait garanti la durée. Charles IV, justement affligé du conflit perpétuel qui régnait en Lorraine, manda aux princes l'ordre de se tenir en paix. Le goût

des expéditions aventureuses, de vieux fermens de haine l'emportèrent, et le sang coula deux années encore à grands flots : les ducs de Luxembourg et de Bar joints aux Messins, prirent Conflans, assiégèrent Boulay, qui leur résista : enfin la médiation impériale réussit à fixer la paix. Elle fut signée à Metz, le 27 février 1357, par Adémare, Yolande de Flandre, les magistrats de Metz d'une part, et de l'autre par Marie de Blois, Valeran, comte de Deux-Ponts, Jean, comte de Sarrebruck, Jean, comte de Salm, les seigneurs de Fénétrange et de Forbach.

1356 — Ces princes, quelque temps auparavant, avaient profité d'une trève, pour tenir à Nancy une assemblée générale des États : on y fit plusieurs réglemens d'administration et de finances, et l'on bannit du pays les Lombards et les Italiens, changeurs, banquiers ou usuriers ; leurs biens furent confisqués, et le prix qu'on en retira servit à réparer les places ruinées par les guerres, et à couvrir les grands emprunts que la duchesse régente avait faits aux églises et aux monastères du pays, pour payer les frais auxquels la guerre l'avait contrainte.

Il paraît qu'à cette époque, le jeune duc, qui avait déjà obtenu en 1353, du roi Charles V, des lettres de bénéfice d'âge pour les terres relevant de la couronne de France, essayait ses premières armes sous Philippe de Valois. Après plusieurs actions d'éclat, sur l'authenticité desquelles on élève quelques doutes, Jean Ier suivit le roi dans les plaines de Poitiers, où il reçut quelques blessures et eut deux chevaux tués sous lui. Fait prisonnier avec Philippe et le comte de Vaudé-

mont, il fut conduit en Angleterre, d'où il revint en 1360, au traité de Bretigny.

A peine Charles IV avait-il publié à Nuremberg la célèbre bulle d'or, qui fut pendant cinq siècles et demi la loi fondamentale de l'Empire, qu'il se rendit à Thionville, puis à Metz où il tint cour plénière, au milieu du *Champ-à-Seille*, le 25 décembre 1356, pour ajouter divers articles à la bulle précitée. L'Empereur mangea ensuite en public, et se fit servir par les sept électeurs, à cheval : ridicule étiquette qu'il venait de consacrer. L'impératrice, toute la première noblesse et le haut clergé d'Allemagne, le duc de Bar, les comtes de Salm, de Sarrebruck, de Linanges, les évêques de Metz, Toul, Verdun, le dauphin de France et beaucoup d'autres princes assistaient à ces cérémonies. Des fêtes magnifiques en l'honneur de Charles IV, eurent lieu pendant plus d'un mois dans la cité guerrière, au sein de laquelle tous les plaisirs semblaient s'être donné rendez-vous. Mais la noblesse, insouciante, dormait alors sur un volcan prêt à s'ouvrir.

1357 — Depuis de longues années, les campagnes gémissaient de l'avidité des seigneurs et des guerres désastreuses qu'une ambition démesurée perpétuait à l'infini. L'affranchissement de quelques communes avait fait germer en tous lieux des semences de liberté, et le peuple dégradé leva la tête pour proclamer son indépendance et ses droits. *Honni soit celui par qui il demeurera qu'ils ne soient tous détruits* (les nobles), s'écria l'habitant de Beauvoisis, et ces paroles de guerre furent répétées par les échos de la Moselle et de la Lorraine. Dans un petit village, près de Thionville,

quelques paysans réunis pour s'entretenir de la misère publique et de la fastueuse prodigalité des jeunes seigneurs, s'échauffent, jurent une guerre à mort aux tyrans, s'emparent des instrumens de labeur qui tombent sous leurs mains, appellent à leur aide les villageois du voisinage, ravagent les terres, pillent les châteaux, tuent les gentilshommes qu'ils rencontrent, et marchent, au nombre de douze mille, sur Metz dont ils enfoncent les portes. L'évêque se retranche au milieu du Champ-à-Seille, et sûr du succès, fait refermer la ville, où ces *Jacques-Bonshommes* (c'était leur nom de guerre) furent impitoyablement massacrés. Ainsi finirent dans nos contrées, les troubles de la *Jacquerie*.

La voûrie de Toul, objet de tant de querelles, avait fait prendre de nouveau les armes aux Toulois, qui, soutenus par le duc de Bar, résistèrent à leur évêque Bertrand de la Tour-d'Auvergne et à la régente de Lorraine. Marie de Blois réclamait la voûrie pour son fils, comme un apanage de sa couronne; les bourgeois, au contraire, soutenaient l'avoir achetée pour une rente annuelle de cent livres. Après bien des contestations qui eussent amené des hostilités sanglantes, on fit la paix : les bourgeois conservèrent la voûrie, et l'évêque leva l'interdit qu'il avait jeté sur le Barrois, moyennant cinq cents petits florins d'or que s'engagèrent à lui payer le duc de Bar et le seigneur de Pierrefort, son allié. L'année suivante, ce même prélat, pour éviter d'autres guerres, acheta la protection de la Lorraine.

L'anarchie à laquelle Verdun était en proie depuis que l'évêque Hugues de Bar avait renoncé, en faveur

de la bourgeoisie, au privilége de nommer les officiers de justice, commençait à s'apaiser, grâce à l'Empereur, qui, par un diplôme daté de Metz, le 28 décembre 1357, rétablit l'évêque et son chapître dans leurs anciens droits. Le calme dura peu, quoique la haute bourgeoisie n'eût rien fait pour le faire cesser. Elle était trop heureuse de sentir l'autorité arrachée des mains aveugles d'une multitude effrénée.

1358 — Yolande de Flandre, ennemie des églises et des prêtres, ne souffrant pas que la puissance ecclésiastique balançât la sienne, considéra les priviléges de Charles IV, en faveur du clergé verdunois, comme attentatoires aux droits de la couronne barrisienne. Elle ravagea le diocèse, fit noyer dans une fosse deux chanoines députés vers elle par l'Évêque, engagea dans sa querelle Vinceslas, roi de Bohême, et parut avec lui sous les murs de Verdun, le 18 septembre. Hugues de Bar, trop faible pour résister, implora la paix et l'obtint au mois de février suivant; mais les dépenses auxquelles cette guerre l'avait conduit étaient si grandes qu'il ne vit d'autre parti à prendre que d'aller à Jérusalem en pélerinage, pour économiser ses revenus et payer ses dettes. La mort le surprit dans les déserts.

1360 — Bientôt le Barrois et la Lorraine eurent à repousser les brigandages de seize mille soldats licenciés à la paix de Brétigny. Adémare, suivi de quinze cents hommes, vint au secours de Robert I[er]. L'ingratitude fut sa récompense. Des hostilités nouvelles s'en suivirent, et l'évêque termina, peu de temps après, sa longue et tumultueuse carrière, laissant engagés pour

dettes, le comté de Castres, Neuviller, Longchamp, Turquestein, Sarrebourg et les plus belles terres du domaine épiscopal.

1361 — Jean Ier, sorti des prisons d'Angleterre, monta sur un trône affermi par les soins de sa mère, et choisit pour épouse, Sophie de Vurtemberg; prolongeant ainsi par des liens solennels, une alliance que les derniers désirs de Raoul avaient sanctionnée. Ce mariage fut l'occasion de fêtes magnifiques; mais un plus heureux augure que cette pompe vaine et bruyante dont les princes frappent le vulgaire, présida aux banquets d'hymenée. On crut à la paix: quarante seigneurs, y compris les ducs de Lorraine et de Bar, la garantirent solennellement, et le peuple eut l'occasion de bénir, pour la première fois peut-être, la mansuétude de ses princes. Malheureusement cette espèce de halte faite au milieu du sang des guerres civiles, ne devait durer que *depuis le 25 mars, jusqu'à lendemain de Pasques communiant, en l'an de mil trois cens sexante-trois ans*, intervalle pendant lequel cinq commissaires agréés des parties, devaient terminer toutes les discussions qui pourraient survenir. L'histoire a conservé les noms de ces arbitres de paix; ce furent les comtes de Salm et de Blâmont, Brochard et Olry, sires de Fénétranges, et Jean de Salm, sire de Viviers et de Puttelanges.

1364 — Jean roi de France, mort à Londres, eut pour successeur Charles V dit le sage, avec qui le duc Jean était lié d'une étroite amitié. Ce prince l'alla voir à son avènement, assista avec le duc de Bar à la cérémonie du sacre, et reçut de lui l'épée de chevalier. La guerre

continuait en Bretagne pour la succession. Jean y combattit pour Charles de Blois, à la bataille d'Aurai, où Charles fut tué, et où lui-même fut fait prisonnier avec le brave du Guesclin. On les remit bientôt en liberté.

1365 — Pourquoi faut-il que des exploits lointains, une valeur téméraire incitée par le fanatisme, aient enlevé le duc de Lorraine à la paix et au bonheur de son pays? Urbain V avait engagé les princes dans une croisade contre les Turcs. Le roi de France, occupé de ses démêlés avec l'Angleterre, invita le duc de Lorraine à remplir ses engagemens; et le jeune prince, trop ami de la gloire pour délibérer sur cette proposition, se mit en marche vers la Prusse, au secours des chevaliers Teutoniques, contre Olgerde, duc de Lithuanie, général en chef des infidèles; arrivé dans les plaines de Hazeland, près la ville de Thorn, sur la Vistule, il livra aux Sarrazins un grand combat, et les mit en déroute. Rien de certain dans les circonstances de cette bataille, que la prudence et la valeur du duc de Lorraine.

A son retour, il fit quelque temps la guerre en Champàgne, avec le comte de Vaudémont; tous deux étaient dans les intérêts du Dauphin.

Avec l'appui de la France, sous un prince rempli d'excellentes qualités, la Lorraine pouvait être plus heureuse; mais trois ans de guerre avaient dévoré ce qu'avaient lentement produit trois années de paix. Le comte de Vaudémont, lié jusqu'alors au duc Jean, crut pouvoir profiter de son absence pour ravager ses états. Il revint avec la rapidité de la foudre, fit une

ligue avec le duc de Bar, les Messins et les évêques de Toul et de Verdun; désola le comté de Vaudémont, et l'eût infailliblement écrasé, si le comte Henri n'avait pris à sa solde une armée d'aventuriers qui, sous la conduite d'un chef trop fameux, nommé l'Archi-Prêtre, avaient désolé plusieurs fois la Lorraine, le Barrois, le pays messin et l'Alsace. Jean présenta néanmoins la bataille à son adversaire, lui tua dix mille hommes, fit quatre-cents prisonniers, et mit en fuite le reste de l'armée. Henri de Vaudémont, vaincu mais non réduit, refusait encore la paix. Elle se fit cependant, par l'entremise de Charles V.

Tous ces maux accumulés à la fois, ces combats sans avantage de part ni d'autre, avaient entraîné la Lorraine à un état d'épuisement et de misère si extrême, qu'il n'y avait pas une famille au sein de laquelle on ne vît des marques de ces calamités publiques. La peste vint ajouter encore, par surcroît, de nouvelles scènes de désolation.

Les petites guerres ne finissaient pas, et les aventuriers rentraient de toutes parts, attirés par l'argent dont on les comblait pour acheter leur alliance ou éloigner leurs glaives. Ils venaient de ravager l'Alsace et fuyaient devant l'Empereur, lorsque le duc Jean les arrêta et les battit entre la Neuve-Ville et Saint-Nicolas-du-Port. Peu après, il en défit trois mille près de Thionville: ce sont ces bandits que le Continuateur de Nangis appelle *filii Belial, guerratores non habentes titulum.*

1367 — Le duc de Lorraine élevé récemment à la dignité de lieutenant-général de l'Empire, pour toute la province mosellane, venait de se réconcilier avec

les Messins, lorsqu'il fit une alliance de deux années avec le roi Charles V et le duc de Bar : alliance confirmée l'année suivante par le *traité de Vaucouleurs*. Cette pacification n'empêcha pas les Messins, les Barrisiens, le sire de Pierre-Fort et plusieurs autres seigneurs, de se faire une guerre opiniâtre. Des châteaux pris et repris, des champs ravagés, des brigands pendus ou décapités, des princes, des chevaliers jetés dans les fers.... Voilà les résultats de ces hostilités. Dans les plaines de Ligny, le duc de Bar tombe avec soixante gentilshommes, au pouvoir des Messins. Ils assiégent ensuite les tours de Gondrecourt et de Mussy, et le château de Belleville dont ils s'emparent.

Après une trève, la guerre s'allume de nouveau entre les Messins et les Lorrains : ceux-ci surprennent la ville de Marsal, le jour de saint Vincent 1369 ; mais dès le lendemain, l'évêque Thierri de Boppart les oblige d'en sortir. *La joie de Marsal* devint dès lors une expression proverbiale pour signifier une joie promptement évanouie.

1370 — Ce fut en se rendant caution d'une somme de soixante mille florins d'or, exigés par les Messins pour le rachat de Robert, duc de Bar, que Jean Ier obtint sa liberté. Il sortit de prison le 9 août, après deux ans de captivité ; mais à peine eut-il revu ses états, qu'il songea sérieusement à tirer vengeance des Messins, qui, non contens d'avoir aggravé par de mauvais traitemens envers lui, les peines d'une longue captivité, exigeaient une somme double de celle dont on était convenu. Robert, à la tête d'un corps de cavalerie considérable, ravagea deux fois leurs terres, sans qu'ils

aient usé de représailles, ayant eu en même temps, d'autres ennemis à combattre.

1371 — Pierre de Bar, sire de Pierrefort, héritier de la haine du comte Henri son père, que Yolande de Flandre tenait enfermé, avait mis le duc de Lorraine dans ses intérêts, et portait avec lui le fer et la flamme sur les rives de la Moselle. Les Messins, de leur côté, appelèrent à leur secours trois chefs d'aventuriers, qui coururent presque toute la Lorraine, y commirent bien des cruautés, ruinèrent Neufchâteau, Rozières, presque toutes les villes du Saunois, et rentrèrent dans Metz chargés de butin. Le duc de Lorraine en forma le siége, du côté de la *porte à Saille* (Porte-Moselle) ; mais, après trois mois d'efforts inutiles contre une ville aguerrie et populeuse, il envoya aux Messins un héraut portant un gantelet de fer ensanglanté, pour les défier au combat. Ils s'y refusèrent, et la querelle fut vidée par deux champions qui *s'essayèrent par trois coups de glaive, trois coups de dague, et trois coups de hache,* sans succomber ni l'un ni l'autre. Après cette joute, on fit une trève, et les troupes lorraines se retirèrent au commencement de novembre.

Les bandits redoublaient leurs ravages : treize-cents Bretons venaient encore de désoler les rives de la Moselle, depuis Metz jusqu'à Neufchâteau; le sire de Pierrefort reprenait ses anciennes hostilités : on se réunit enfin pour la sûreté commune, car ce n'est jamais à la douce persuasion de la nature que les rois cèdent quand ils veulent la paix, c'est à la voix fière et menaçante des calamités. Metz et la Lor-

raine cessèrent de s'attaquer; mais le Barrois revint à la charge. Pendant deux années, le pillage, les incendies, les violences de toute espèce, désolèrent les campagnes. Un jour même, les gens du sire de Pierrefort vinrent surprendre les dames de Metz qui dansaient en plein champ, non loin des murs de la ville. Les Messins poursuivirent ces brigands, en tuèrent plusieurs, ramenèrent les autres la corde au cou, et leur firent restituer les pierreries, les écharpes et les *couronnes* enlevées aux dames. Ils investirent ensuite Solgne et Sampigny, forteresses occupées par les gens du sire de Pierrefort, s'emparèrent du château de Solgne, et mirent à mort ceux qui le défendaient.

Tant d'hostilités sans gloire, tant de combats inutiles à la chose commune, tant de ravages exercés pour l'unique plaisir de faire le mal, fatiguaient de la guerre ceux mêmes qui en faisaient leur principale jouissance. Déjà, au mois de février 1372, les princes lorrains et barrisiens, les évêques des trois évêchés s'étaient réunis à Pont-à-Mousson pour conclure un traité d'alliance de six années; quelques semaines après, ils obtinrent des Messins et de Pierre de Bar, qu'ils déposeraient les armes, et que les aventuriers venus à leur secours quitteraient la Lorraine.

On ne sait ce que devint Henri de Bar, prisonnier de la princesse Yolande. Le roi de France s'intéressa pour lui; mais son implacable ennemie le transféra de château en château, sans avoir égard aux démarches de Charles V. A la fin, ce monarque irrité, fit saisir Yolande, et la traita avec la rigueur qu'elle avait mon-

trée envers Henri de Bar. Elle paya ses torts par une captivité de sept années et par un acte de soumission passé le 5 décembre 1377.

Lorsque de sanglans démêlés appelaient la noblesse sur les champs de bataille, l'intérieur des villes n'en était pas plus calme. Dans les trois évêchés, les bourgeois s'opposaient toujours à la juridiction épiscopale. A Metz, l'évêque Jean de Vienne fait arrêter un bourgeois : réclamation des treize pour obtenir sa liberté ; sur le refus de l'autorité épiscopale, les portes de l'officialité sont enfoncées, et le bourgeois est arraché de son cachot. L'Évêque aussitôt convoque un synode à Vic ; les archidiacres et les curés, qui étaient du parti des treize, refusent d'y assister ; l'Évêque les interdit, les frappe d'anathême, et envoie au Pape une lettre conçue en ces termes : *Saint Père, nous vous saluons, et supplions pour l'amour de Dieu, que vous nous vouliez pourvoir par votre grâce, en aucun autre bénéfice de sainte église ; car vraiment, en l'évêché de Metz, je n'y peux plus être n'y demeurer ; car ce sont gens sans foi et sans loi, et qui ne croyent mie en Dieu, ains sont telles gens, que je ne vous pourroye raconter, ne de leur état, ne de leur clergié, et plus n'en die.* Le Pape consulta l'Empereur sur la vérité de ces accusations, et ce monarque, qui avait séjourné deux fois à Metz, assura n'avoir rencontré nulle part, un clergé qui fît mieux le service divin, un peuple plus soumis et plus pieux. Jean de Vienne reçut son changement. Thierri de Boppart qui lui succéda, fut assez adroit pour se maintenir quelque temps en bonne harmonie avec les bourgeois ; mais les querelles recommencèrent ; telle était même la résis-

tance des chanoines, qu'ils s'entendirent pour indemniser ceux d'entr'eux que les treize chasseraient de la ville. Ces magistrats ayant livré plusieurs monastères au pillage, banni des religieux, imposé des tailles sur la main-morte, etc.... l'Évêque excommunia les treize et mit la ville en interdit. Elle demeura dans cet état pendant plus de deux ans, jusqu'à ce que Thierri de Boppart eût vendu, en 1373, son absolution pour une somme de cinq mille francs d'or.

Des querelles semblables éclataient à Toul, sous l'administration de Jean de Heü : à défaut de puissance temporelle, il usait des censures ecclésiastiques; faible remède, dit Dom Calmet, contre des gens de guerre et de mauvais chrétiens. Les chanoines, assiégés dans leur cathédrale par les bourgeois, s'enfuient à Vaucouleurs, et font excommunier leurs ennemis : l'abbé de Saint-Léon chargé de prononcer l'interdit, est arrêté, mis en prison : l'Évêque, dans son dépit, casse les officiers de justice, et crée de nouveaux magistrats : la bourgeoisie, soutenue par l'Empereur, s'y oppose; enfin, on transige de part et d'autre, en 1371, et la paix se rétablit pour une dixaine d'années.

L'opposition des Verdunois, si turbulens naguères, était devenue plus calme ; mais elle ne continuait pas moins de provoquer des troubles.

1375 — A peine était-on revenu de la terreur causée dans nos provinces, par une affection nerveuse, appelée danse de Saint-Witt ou de Saint-Guy, et qui régna épidémiquement en Lorraine, qu'un corps de quatre mille aventuriers se présenta aux portes de Metz, menaçant d'en ravager les alentours, si on ne

leur donnait de l'or et des vivres. Les magistrats intimidés, leur comptèrent 34,000 francs, à condition qu'ils respecteraient le territoire de la république, qui avait alors trois lieues de rayon; mais ils envahirent le domaine épiscopal, jusqu'à ce que Thierri de Boppart leur eût donné 16,000 francs. Cette somme considérable pour l'époque, acheva de ruiner ses finances; aussi fut-il obligé d'engager une partie des villes et villages de son diocèse, pour soutenir une guerre de trois années, avec les ducs de Lorraine et de Bar; guerre que lui avait déclarée Jean Ier, à propos des salines de Salonne et d'Amelincourt. Thierri eut d'abord quelques avantages. Il remporta même une victoire près de Briey; mais, après une suite de succès et de ravages, les deux princes confédérés l'obligèrent à recevoir leurs conditions de paix.

1377 — Avant que ces hostilités éclatassent, le duc de Lorraine s'était uni à l'évêque de Metz pour réconcilier les Trévirois avec leur archevêque Cunon, son ami particulier : l'influence du prince lorrain fut d'autant plus grande en cette circonstance, que les bourgeois de Trèves l'avaient choisi quelques années auparavant pour protecteur. Ayant réussi, il se rendit immédiatement après en Picardie avec Philippe, duc de Bourgogne, pour tenir tête aux Anglais. Les armes françaises ne pouvaient manquer de s'illustrer sous de pareils guides. Au mois de décembre, Jean Ier alla à Cambrai, au-devant de l'Empereur, qui venait à Paris pour tâcher de rapprocher les cours de France et d'Angleterre. Il fut, avec le duc de Bar et le comte de Sarrebruck, de toutes les négociations, mais elles n'abou-

tirent à rien : la guerre continua, et l'année suivante (1379), les aventuriers d'Angleterre, ou *Grands-Brétons*, ayant pénétré jusque dans nos contrées, firent sauter le château de Commercy.

1380 — Au milieu de ces troubles toujours renaissans, le duc de Lorraine, attentif à relever l'inclination guerrière de ses sujets, et à l'unir à l'amour de la patrie, institua un ordre de chevalerie *aux blanches manches*, dont les monumens sont effacés.

Jean se plut aussi à rendre la justice, à réprimer les abus, à protéger la misère contre l'opulence exigeante. Mais comment se fait-il qu'avec un esprit droit, il ait pu persécuter les Turlupins, et condamner au feu des êtres inoffensifs dont l'hérésie n'eut d'autre importance que celle qu'on voulut bien lui accorder ? Tel est, sur les vertus même, l'ascendant de l'opinion publique. Cependant, le duc de Lorraine ne craignit pas de braver celle de sa noblesse, en opérant le retrait d'une quantité de terres domaniales engagées ou aliénées, qu'il réunit à son duché. Il imita, en cela, les rois de France depuis Philippe-Auguste, et accrut ainsi sa puissance et sa fortune.

Opposer les franchises populaires au *librettò* de la noblesse, était la politique de Jean Ier. Elle lui réussit, et l'on s'étonne des actes de rigueur qu'il exerça envers les bourgeois de Neufchâteau, dont il fut plutôt le tyran que le protecteur. Cette bourgeoisie avait-elle abusé de ses droits? était-elle entrée dans quelque complot contre la Lorraine ? L'histoire n'en dit mot ; elle ne nous instruit que de ses griefs et de ses révoltes. Soulevés et comprimés en 1372, les Neuf-

châtellois se mutinèrent de nouveau, huit ans plus tard; mirent dans leurs intérêts, le secrétaire du duc de Lorraine, qui tâcha de brouiller son prince avec Charles VI, et arborèrent l'étendart de France. Jean, à cette nouvelle, qu'il apprit de la bouche même du roi, quitte sa cour et arrive à Nancy, décidé à brûler Neufchâteau. Mais les évêques de Metz et de Toul, et les principaux seigneurs le fléchirent. Il se contenta de faire pendre les trente principaux rebelles, et de châtier les juifs qui avaient avancé des sommes considérables aux révoltés: cet acte de sévérité n'intimida point les bourgeois. Ils se pourvurent au parlement de Paris, et en obtinrent plusieurs arrêts contre le duc. A la fin, Jean triompha: le roi de France lui remit l'hommage de cette même ville, en considération de ses services et de ceux de ses aïeux.

1382 — La révolte des Gantois et des Flamands força de nouveau le duc Jean à prendre les armes. Il se rendit à Paris au printemps, suivi de trois mille chevaux et d'une nombreuse infanterie, et partit immédiatement pour les Pays-Bas, avec Charles VI, le duc de Bourgogne et plusieurs Messins armés chevaliers par le Roi. Jean eut la plus brillante part aux succès de la campagne, entr'autres à la bataille de Rosbach où, dit son histoire manuscrite, en exagérant ses hauts faits, *il tua cinq mille ennemis.* Ce prince se disposait à passer en Italie avec le duc d'Anjou, couronné roi de Naples par Clément VII, lorsqu'une maladie subite, attribuée au poison, le retint dans ses états. Les historiens ont varié sur l'époque et le genre de sa mort. Ceux qui méritent le plus de confiance,

s'accordent à le faire décéder à Paris, entre le mois d'août 1390 et celui de mars 1391. Son corps, ramené à Nancy, en grande pompe, fut inhumé à Saint-Georges. Le jour de ses obsèques, d'après ses vœux testamentaires, exprimés en 1377, on donna trois chevaux à l'église précitée, l'un en harnais de guerre, l'autre en harnais de joute, et le troisième en parement de tournois, *en signe que tout doit retourner à Dieu.*

1384 — Les dernières années du règne de Jean Ier, sont vides d'évènemens. L'histoire, au lieu de s'en plaindre, devrait plutôt en féliciter les peuples. Les provinces limitrophes de la Lorraine, n'eurent pas le même avantage. Le schisme qui divisa l'Église, après la mort de Grégoire XI, causa les plus grands troubles dans les trois évêchés. Urbain VI et Clément VII se disputèrent la légitimité; chacun d'eux eut des rois pour appuis. Clément VII envoya à Metz le cardinal d'Aigrefeuille, qui convoqua, au mois de juin 1379, une assemblée *dans la haute salle du palais épiscopal*, et parvint à fixer les esprits en faveur de son maître. Bertrand, suffragant de Metz, l'un des plus célèbres prédicateurs de son siècle, les docteurs François et Thiriat Fabert, ainsi que plusieurs laïcs distingués, soutinrent seuls le parti d'Urbain VI. Persécutés, obligés de fuir, ils se retirèrent à Coblentz, près de Cunon de Falkenstein, archevêque de Trèves, et revinrent à Metz au mois de juillet 1380, avec les deux ambassadeurs qu'y envoya Vinceslas II, roi de Bohême, pour faire reconnaître Urbain VI. Mais le cardinal d'Aigrefeuille, qui était toujours à Metz, intrigua avec une telle adresse, que son parti prévalut. A la mort de Thierri de Bop-

part, arrivée le 10 janvier 1384, Clément nomma évêque, Pierre de Luxembourg, âgé de moins de seize ans. Ce choix occasiona de nouveaux troubles. Vinceslas, qui s'était rendu à Metz, dont il confirma les priviléges par un diplôme, à condition que Metz, à son tour, le reconnaîtrait empereur, ne voulut pas du jeune prélat, créature de Clément VII. Il choisit Thilleman de Bousse, qu'il avait eu soin d'amener avec lui, et dont les prétentions, soutenues avec chaleur, attirèrent sur Metz une coalition où entrèrent le duc de Juliers, le comte de Nassau-Sarrebruck, le sire de Boulay et plusieurs autres seigneurs puissans. Les magistrats messins repoussèrent avec vigueur les attaques de ces confédérés; assaillirent trois fois le sire de Boulay dans son château, et se rendirent maîtres de plusieurs forteresses, telles que le Neufchâtel devant Thionville, Lanois, Hettange-la-Grande et Luttange. Ce fut à peu près dans le même moment que le comte de Ligny et de Saint-Pol, frère et mentor du jeune évêque de Metz, fit la guerre aux bourgeois de cette ville, pour les contraindre à révoquer la création des *wardours*, magistrats populaires qu'ils voulaient opposer aux treize, dont les idées tendaient chaque jour davantage à l'aristocratie. Le comte de Saint-Pol, aidé de Louis III, duc de Bourbon, prit Gorze, assiégea Moyenvic, Marsal, Longwy, et vint sommer avec audace la république messine de lui payer une forte contribution. Après deux années d'hostilités, on fit la paix en 1387: les Messins s'engagèrent à supprimer les wardours *; à payer 4000 florins d'indemnité au comte, et à faire

* Ils les ont rétablis depuis.

leurs excuses à l'Évêque, qui mourut la même année à Villeneuve-les-Avignon, où le Pape l'avait élevé au cardinalat. La haine du sire de Saint-Pol contre les Messins lui survécut. En 1391, il se ligua avec le comte de Blâmont, et leur déclara de nouveau la guerre; mais ils le défirent près de Cirey, sur la Vezouze.

Les liens de parenté qui unissaient Jean de Neufchâtel, évêque de Toul à l'antipape Clément VII, dont il épousa chaudement la cause, devinrent préjudiciables à son diocèse et à lui-même. Les nombreuses difficultés qu'il avait eues au commencement de son épiscopat (1373) avec la bourgeoisie, des intérêts de laquelle il détacha le duc de Lorraine, se renouvelèrent avec plus d'intensité, lorsque des motifs religieux vinrent s'y joindre. Les Toulois, soutenus par l'empereur Vinceslas II, ne voulurent point reconnaître pour seigneur temporel Jean de Neufchâtel, que Clément VII avait décoré du titre de cardinal; ils se joignirent aux troupes impériales envoyées contre lui, sous les ordres du capitaine général de Luxembourg et de Thionville; pillèrent, détruisirent son palais de fond en comble, et chassèrent les chanoines, qui s'enfuirent à Vaucouleurs. Le château de Void, propriété des chanoines, assiégé par mille lances, allait céder, lorsqu'on signa une trève puis une réconciliation définitive entre le chapître et la bourgeoisie. Le Cardinal-Évêque ne prit aucune part à ce traité, mais plus tard les bourgeois le reconnurent pour seigneur, à certaines conditions.

L'évêché de Verdun, sous un prélat schismatique

absent de son diocèse, fut exposé, pendant près de six années, aux incursions de Pierre-de-Bar dont nous avons parlé précédemment. Ce prince, brigand heureux, s'empara des châteaux de Charny et de Sampigny, frappa d'énormes contributions, vendit la paix sans discontinuer la guerre, attira contre lui une ligue formidable où entrèrent les ducs de Lorraine, de Bar, de Luxembourg et de Brabant, les comtes de Salm, de Deux-Ponts, de la Petite-Pierre, les bourgeois de Verdun, etc... Pressé dans Charny, Pierre de Bar en sortit par stratagême, décidé à continuer la guerre. Sa mort, arrivée en 1380, fut considérée comme un des évènemens les plus heureux du siècle. Elle arrêta les hostilités; mais bientôt il s'en éleva d'autres. Liébaut de Cousance, choisi par Clément VII et par le chapître de Verdun, pour succéder à Guy de Roye, trouva dans Rolin de Rodemach un puissant compétiteur qui lui disputa, les armes à la main, le trône épiscopal. Les chanoines l'apaisèrent à force d'argent. Il leur fut plus difficile de s'entendre avec la bourgeoisie. En 1388, Charles VI, roi de France, passant à Verdun avec le duc de Lorraine pour aller contre le duc de Gueldre, accepta la moitié des droits temporels dont Liébaut de Cousance lui fit cession; occupa toutes les forteresses du prélat et de son chapître, et leur promit sa protection. Mais les plaintes de la bourgeoisie donnèrent l'éveil à Vinceslas et à Béatrix reine de Bohême, qui déclarèrent nulles les conventions faites sans leur consentement. Charles VI lui-même y renonça en 1396; et l'évêque et son clergé furent réduits à transiger avec la volonté populaire.

Veut-on connaître maintenant les mœurs lorraines au quatorzième siècle? qu'on se reporte au despotisme outrageant, aux excès de la noblesse; qu'on se peigne les habitudes claustrales, le luxe des prélats, et, à côté de l'impunité triomphante, la misère profonde du peuple, révélée par les troubles de la *jacquerie*.

Les jeunes seigneurs marchaient vêtus d'habillemens de soie, sur lesquels étaient richement brodés les chiffres amoureux de leurs maîtresses. Le turban ou la toque qui leur couvrait la tête était de toile d'or garnie de perles, et orné de plumes de diverses couleurs. Leurs colliers et leurs brasselets brillaient de diamans et de rubis; ils passaient les jours à se parer et à se montrer sur les places publiques, et la nuit au jeu, au cabaret et dans les débauches de toute nature.

La vie du clergé n'était pas plus régulière : on reprochait aux moines de porter des *solers destranchiés, com chevaliers, des chausses de colour, des robes des plous précieuse, et sintes de sintures d'argent, avec las ou nowés de soie si estroits com damoiselles, et des flos tant qu'ils puissent covrir lour espaules* *; *de chevaucher à grans espées.... com ung conte, les jambes décovertes; d'aller de neu et de jor en place commune, en nosses, en danses et austres leus que ne sont mie à dire; de menjuer en jardins avec femmes séculières et nonains, dissolument à grant foison de mênestriés, etc....* Les magistrats de Metz, Toul et Verdun firent plusieurs réglemens somptuaires dont l'effet demeura presque nul; il en fut de même des statuts publiés à différentes reprises par les archevêques de Trèves ou leurs suffragans. Ces statuts

* L'usage de la soie ne fut introduit en France qu'un siècle et demi après.

interdisent aux prêtres et aux religieux l'usage des habits froncés, plissés et découpés, des manteaux ouverts, des habits d'étoffes noires, élégantes, des fourrures précieuses, des draps de couleur rouge ou de pourpre; ils blâment ceux qui portent d'autres coiffures que celles prescrites par les réglemens; proscrivent les exactions excessives que l'on commettait pour l'administration des sacremens; ordonnent la fermeture nocturne des couvens, etc.... Ils défendent, en outre, de recevoir dans les maisons ces paysans qui se disaient apôtres, ou ces *bégards* qui expliquaient les écritures aux ignorans; condamnent toute espèce de magie ou de divination telles que sortiléges, augures, billets superstitieux, inductions tirées de certains jours ou de certains mois de l'année; danses, feux, illuminations faits à des époques fixes; pronostics tirés du vol des oiseaux; inspection des astres pour juger du sort des personnes nées sous certaines constellations; illusions des femmes qui se vantaient de *chevaucher* la nuit avec Diane ou Hérodiale, ou une multitude d'autres femmes. Les mêmes statuts portent défense aux religieux d'avoir des serviteurs, de danser, de jouer aux échecs, aux anneaux, à la boule, de tenir cabarets dans leurs cloîtres; aux médecins et aux chirurgiens d'exercer leur art sans avoir préalablement subi l'examen de rigueur et obtenu la permission de l'Évêque. etc...

Les usages du quatorzième siècle nous font juger aussi à quel point les princes et les peuples étaient encore soumis aux volontés de l'Église, bien qu'ils employassent tous les moyens propres à s'en affranchir. On voit Raoul, ce prince fier et despote, s'humilier au point

de consentir à porter, chaque année, en procession, les châsses des trois patrons de l'église de Remiremont; et les habitans de Saint-Avold nommer un officier maître-d'hôtel chargé de servir la table de l'Évêque quand il irait visiter cette ville dépendante de son évêché. Il serait facile de rappeler encore d'autres coutumes non moins bizarres, engendrées par l'ignorance fanatisée. Que penser, par exemple, de ces flagellans qui parcouraient la Lorraine, se fouettant sur les places publiques et psalmodiant des oraisons pour conjurer la colère du ciel?

Les travaux d'esprit ne pouvaient manquer d'être alors aussi rares que les livres. La traduction de la bible en langue vulgaire, ordonnée par le duc Jean, pour l'opposer à la bible vaudoise frappée d'hérésie; quelques compositions ascétiques sont les seuls travaux littéraires de l'époque. L'usage de la langue latine commençait à se perdre. Les religieuses, qui l'avaient parlée jusqu'au quatorzième siècle, ne l'étudiaient plus; les moines ne s'en occupaient guère davantage. Il fallait un ordre positif de l'Empereur pour que les princes électeurs d'Allemagne fissent instruire leurs enfans dans les langues anciennes et modernes *. Cependant, quelques écoles florissaient encore en Lorraine; il s'en organisa même une nouvelle à Metz, celle des Célestins, qui eut un certain éclat; mais les malheurs des temps la firent bientôt descendre au niveau des autres institutions littéraires. L'université de Paris, déjà célèbre à la fin du quatorzième siècle, appelait dans son sein la jeunesse de nos provinces; elle suivit même toujours

* Voyez le dernier chapitre de la Bulle d'or.

cette école préférablement aux universités allemandes, qui avaient une réputation fort étendue, puisque, à Prague, en 1409, on comptait quarante-quatre mille étudians. Le défaut d'études suivies, les ravages auxquels tant de monastères avaient été exposés, rendaient les livres très rares. En Lorraine, les élèves ne payaient pas leurs maîtres avec de l'argent, ils leur donnaient chacun deux volumes par an pour honoraires, et c'était de ces volumes, ainsi que des copies faites par les clercs, que se formaient les bibliothèques dont quelques abbayes étaient pourvues. Le testament d'un nommé Laurent, de Nancy, daté de 1316, fait connaître tout le prix des livres : il donne à l'abbaye de Sainte-Glossinde de Metz, *sa bible et ses breviaires*, à condition que les religieuses ne les *vendront* et ne les *engageront* jamais.

Peu de savans, peu d'écrivains *brillaient* en Lorraine, au quatorzième siècle. Nous pouvons citer cependant Jean de Lignière, philosophe et astronome célèbre; Jean, sire de Joinville; le chroniqueur Jean de Bayon; Geoffroi de Remirecourt, François de Saint-Mihiel, recteurs de l'université de Paris; l'auteur de l'histoire en vers de Ferri IV; Othon de Granson, évêque de Toul; Jean de Molan, écolâtre de la même église et nonce du pape; Baudouin, archevêque de Trèves; Louis de Nancy; Nicolas de Vaudémont; Jean de Foug; Dominique du Duc; Bertrand évêque de Théflis, suffragant de Metz; Pierre de Luxembourg, grand théologien; Liébaut de Cousance, évêque de Verdun, jurisconsulte et négociateur. L'histoire doit conserver aussi le nom de plusieurs inquisiteurs, d'origine lor-

CHRONOLOGIE.

Charles II, âgé de vingt-six ans, succède à son père, en 1390. On ne trouve point de Charles I, duc héréditaire de Lorraine. Les chroniques ont apparemment compté Charles de France, qui ne fut jamais que duc bénéficier de la Basse-Lorraine. Quoi qu'il en soit, les dénominations de *Charles III*, *Charles IV*, *etc.*, sont si bien établies dans notre histoire, qu'il n'était pas possible de les changer, pour remplir une lacune qu'il suffit d'avoir fait remarquer. *Epouse:* Marguerite, fille du duc de Bavière, Empereur en 1400. Sigismond, roi de Hongrie, procura cette alliance au duc Charles, en 1393, *en reconnaissance des grands services qu'il avait reçus de lui dans la guerre contre les Turcs.* (Chron. de Lorr.) *Enfans :* Deux fils, morts en bas âge; 3° Isabelle, mariée à René d'Anjou, comte de Guise, duc de Bar, et par cette alliance, duc de Lorraine. *Le duc estoit beau, jeune et fort amoureux; touttes dames, le veoient voulontiers; en grand triomphe espousa la fille; à Bar se l'emmena.* (Chron. de Lorr.) 4° Catherine, mariée au margrave de Bade, Jacques I, d'où sortent les deux branches de Bade-Baden et Bade-Dourlac; 5° Cinq enfans naturels, de *Lise* ou *Alison du May*, entre-autres Ferri, tige de la maison de *Bildstein*. Lise était d'une beauté ravissante. Le peuple, qui l'accusait d'avoir abusé de son crédit, lui fit mille outrages après la mort du duc; elle

mourut empoisonnée. Charles, décédé en 1431, après un règne de quarante ans, fut enterré à Saint-Georges.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Ferri I, fils puîné du duc Jean, et frère de Charles II, hérita de tous les biens que son père possédait en France; il devint, en 1390, comte de Vaudémont, par son mariage avec la princesse Marguerite, fille et héritière de Henry V, et tige de la seconde maison de Lorraine-Vaudémont, qui monta sur le trône ducal en 1473. Marguerite lui apporta, avec le comté de Vaudémont, la seigneurie de Joinville, à laquelle était attachée la dignité de *sénéchal de Champagne*. Ferri fut un des plus vaillans princes de son siècle. Il s'attacha à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne; puis à Jean de Bourgogne son fils, et fut tué en combattant à la bataille d'Azincourt, en 1415.

DUCS DE BAR.

Robert I, duc de Bar. Il épousa Marie de France, fille du roi Jean, dont il eut quatre fils; 1° Henri de Bar, qui mourut jeune laissant un fils, Robert de Bar, seigneur d'Oisy; 2° Édouard de Bar, marquis de Pont-à-Mousson; 3° Louis, cardinal de Bar; 4° Jean de Bar. Edouard III, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, sans enfans, laissa son frère, le cardinal de Bar, seul héritier de sa maison. Ce cardinal, évêque de Langres, puis de Châlons-sur-Marne, dernier duc de Bar, céda, le 13 août 1419, la propriété du duché de Bar et du marquisat de Pont-à-Mousson, à son neveu René, duc de Guise, puis roi de Sicile et duc d'Anjou. On transigea par indemnité avec les restes de la maison de Bar, qui pouvaient avoir des prétentions au duché. Le cardinal négocia le ma-

riage de son neveu avec Isabelle, fille unique du duc de Lorraine Charles II. Ainsi l'héritier de Bar le devint aussi de la Lorraine. On fit une ordonnance portant l'union perpétuelle des deux duchés en un même État ; chacun conservant néanmoins ses droits et ses coutumes particuliers. — En 1409, Robert I avait fait un partage anticipé de ses états; mais la mort d'Édouard fut cause qu'on n'y eut aucun égard.

CHARLES II.

1390 — Le filleul du roi de France, Charles V, le disciple de du Guesclin, l'ami de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, ne pouvait manquer d'être un héros. Élevé à Paris, au sein d'une cour amie de la gloire, Charles II avait passé plus de vingt années à l'étude des armes et des lettres, lorsqu'il fut appelé à régner sur la Lorraine. Sa couronne était formée de lauriers cueillis aux champs de Rosebecq, d'Ypres et de Gand, et des fleurs plus simples de la poésie et de la *gaie science.*

« Une armée composée de l'élite de la noblesse Française, partait, sous la conduite du duc de Bourbon, pour aller, à la prière des Gênois, combattre les Mahométans d'Afrique. Le duc de Lorraine, avec sa noblesse, se joignit aux Français, et ces troupes, embarquées sur quatre-vingt gros vaisseaux, touchèrent, après de rudes tempêtes, aux côtes de Tunis. On débarqua sur le rivage, malgré les ennemis rangés en bataille, et l'on alla droit à Carthage. Après quatre assauts sanglans, l'approche de la mauvaise saison fit lever le siége, pour marcher à l'ennemi, sur

lequel on remporta une victoire complète, qui produisit la délivrance de tous les esclaves chrétiens.

« Charles, né bouillant et hardi, dans la vigueur de l'âge, entouré d'une noblesse impétueuse, accoutumée à la guerre et à cette hauteur de courage que donnait alors l'indépendance du gouvernement féodal, après s'être signalé par ses premiers exploits, revint dans ses domaines, où il eut à combattre un grand nombre de seigneurs bourguignons. Charles, aidé de son frère Ferri de Vaudémont, les prit presque tous, et les relâcha généreusement, deux années plus tard, à la prière de Philippe-le-Hardi; mais le duc de Lorraine ne montra pas toujours la même magnanimité; le feu de la jeunesse l'égara, et long-temps sa valeur ne fut employée qu'à des excès.

« Il y avait sur la Meuse plusieurs terres que Charles tenait en hommage de la couronne de France. Soit hostilités, soit représailles, le duc souffrit pendant long-temps que plusieurs de ses sujets lorrains fissent des incursions sur la Meuse. Il s'y mêla lui-même. Les infortunés dont on ravageait les habitations ayant imploré le secours de la France, le duc, encore plus irrité, les accabla de nouveau. En même temps, il usait des plus extrêmes rigueurs envers les bourgeois de Neufchâteau. Il en fit périr un grand nombre dans les supplices; détruisit leurs maisons, en haine de leur mémoire, et imposa sur les restes qu'il épargnait, des tributs exorbitans et honteux. Les funestes soupçons qu'avait laissés la mort du duc Jean, étaient la cause de tant de barbarie. Le célèbre Juvénal des Ursins prit la défense de ces malheureux. Enfin, l'excès de l'op-

pression, l'insulte faite au nom français, et la désolation d'un pays dévasté, aggravèrent assez le crime, pour que Charles fût *cité au parlement de France.* Les instrumens du procès existent encore. L'accusation était grave. La magnanimité du jeune prince semblait s'élever au-dessus de ces criminations, et promettre d'effacer quelques égaremens par des jours plus heureux : Charles VI sentit ces motifs, et pardonna avec bonté; vertu qui lui restait au milieu de sa faiblesse. »

1394 — Bientôt les Strasbourgeois, pour se décharger d'un tribut qu'ils payaient au duc de Lorraine, prirent les armes et ravagèrent la province jusqu'à Lunéville. Charles les battit. Il se disposait à mettre le siége devant Strasbourg, lorsque l'empereur Vinceslas lui envoya l'évêque de Metz, le suffragant de Toul, et d'autres seigneurs, pour l'engager à se contenter d'une rançon de dix marcs d'or et dix marcs d'argent, outre le tribut annuel accoutumé. Charles y consentit.

Revenu dans ses états, il accorda une amnistie aux autres rebelles, rappela les exilés, leur rendit les biens qu'ils possédaient, et fit ensuite plusieurs voyages en Allemagne, en France et en Angleterre, afin d'éteindre le schisme qui divisait depuis si long-temps la chrétienté.

1399 — Le 25 novembre 1399, ce prince, suivi de toute la noblesse lorraine et messine, partit pour la Hongrie, ravagée par les Turcs. Déjà trois années auparavant, Bajazet avait presqu'entièrement détruit l'armée chrétienne à la malheureuse journée de Nicopoli. Engueran de Couci, beau-frère du duc Charles, les deux fils du duc de Bar, et plusieurs autres sei-

gueurs du pays y avaient péri. Le duc de Lorraine, animé du désir de la vengeance, fait exécuter à son armée une marche rapide quoique difficile, au milieu de l'hiver, et s'arrête en Prusse, au secours des chevaliers teutoniques, opprimés par le duc de Lithuanie. Charles attaqua le roi de Prusse près de Vilna, défit son armée et l'envoya prisonnier à Marienbourg. S'étant borné à cet exploit, le retour de l'armée fut aussi rapide que l'avait été sa marche : elle toucha aux terres de Lorraine, la veille de Pâques 1400. Cependant un duc d'Allemagne l'avait attaquée sur les confins de la Saxe, avec des forces dix fois plus grandes : il fut repoussé. On s'avançait vers Francfort, lorsque Charles apprit l'élévation de son beau-père, Robert, duc de Bavière, à l'Empire, à la place de Vinceslas, déposé pour son abrutissement et ses excès.

1401 — Lié au parti du nouvel Empereur, Charles assiste à Cologne, à la cérémonie de son couronnement; fait ensuite à Paris des démarches inutiles pour renouveler l'ancienne alliance des Français avec l'Empire; passe en Italie, où les Florentins appelaient Robert à leur secours contre le duc de Milan; puis revient en Allemagne, théâtre des hostilités.

Le frère de Vinceslas, Sigismond, roi de Hongrie, avait pris le titre de vicaire de l'Empire. Les villes se partagèrent entre ces deux compétiteurs ; Metz et Toul s'obstinaient pour Vinceslas; Charles leur déclara la guerre. Metz se rendit; Toul fut assiégé. Le duc était campé sur la haute colline qui domine la ville au nord, et, des retranchemens qu'il y avait élevés, il la battait avec ses *bombardes et serpentins*. Edouard, marquis

de Pont-à-Mousson était posté sur le coteau du midi, et le comte de Vaudémont gardait la Moselle. On coupa les vignes et les arbres des vergers. On ruina tous les édifices de la campagne; la moisson fut perdue. La ville se défendit avec courage; mais après deux mois de siége, le manque de vivres l'obligea de se rendre. On passa un traité; il fut peu respecté; les voies de fait recommencèrent les années suivantes. Enfin, la lassitude et le dégoût du mal arrêtèrent ces désordres. On se pardonna mutuellement; le duc renonça au droit de *voûrie et de préfecture* sur la ville, qui lui promit *huit mille livres*, *et quatre cents francs annuellement*, *à charge de la garder, protéger et défendre*. Elle s'engagea en outre à fournir, en cas de guerre, *dix hommes d'armes à cheval et quinze arbalêtriers, lesquels ne pourront être conduits plus loin de dix lieues de la ville; et à ne recevoir pas plus de six-vingts soldats lorrains dans ses murs;* du reste, libre commerce, retraite et passage à travers le pays; alliance jurée sur les Évangiles, etc.

L'empereur Robert ayant joint ses troupes à celles de Charles II, venait de battre Sigismond, et de s'emparer des villes de Nuremberg et de Francfort, lorsque Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, acquit le duché de Luxembourg sur Josse, marquis de Moravie, qui l'avait acheté de Vinceslas. Dès que Louis d'Orléans eut pris possession de son nouveau duché, il se rendit à Thionville, le mardi *devant la Sainct-Mathieu*, *en septembre, et y demoura plus de trois sepmaines; audict lieu de Thionville*, *fut vers luy le duc Robert de Bar et Edoward, son fils*, *et y furent plu-*

sieurs seigneurs d'Allemagne ; et semblablement les commis et envoyez de Més pour ouyr les demandes qu'il faisoit ; auxquelles sur chascuns articles furent responses gracieuses et honourables.

1406 — Le château de l'Avant-Garde, que le marquis de Pont-à-Mousson avait mis sous la protection de la France, devint en 1406, le sujet d'une guerre assez vive entre les ducs de Lorraine et de Bar. Charles II, craignant le voisinage des troupes françaises qui occupaient l'*Avant-Garde*, prit et rasa cette forteresse; le roi mit aussitôt une armée en campagne, sous les ordres de l'amiral Clugnet de Brabant. Neufchâteau avait déjà ouvert ses portes aux troupes françaises, lorsque Ferri de Vaudémont obtint la paix, à condition que le duc de Lorraine rétablirait l'Avant-Garde et bâtirait des chapelles pour le repos de l'âme des victimes de cette guerre. Ainsi le voulait l'esprit du temps.

1407 — A peine ces hostilités avaient-elles cessé, que d'autres plus importantes vinrent assaillir Charles II. Son attachement au nouvel Empereur les lui suscitait encore. Louis d'Orléans, en armes pour Vinceslas, forme une ligue puissante avec le duc de Bar, l'évêque de Verdun, les comtes de Nassau, Salm, Saarwerden, Sarrebruck, le damoiseau de Commercy, les ducs de Mons et de Juliers, et charge son grand-maréchal d'envahir le pays messin, les terres de l'évêque Raoul de Coucy, allié de Charles II, et de marcher ensuite sur la Lorraine. Après une infinité de ravages, le général ennemi envoya au duc un héraut d'armes pour le défier au combat, et l'engager à préparer un

dîner dans son palais, pour lui et les seigneurs de sa suite. *Je l'y attends*, répondit Charles avec fierté; et le lendemain, sortant de la place, il marcha droit à l'ennemi, campé dans la plaine de Champigneulles. Le choc fut rude, et le combat opiniâtre. Pendant l'action, la pieuse duchesse implorait le secours du ciel, et faisait dans la ville une procession, où elle marchait nu-pieds. Enfin, les troupes du duc d'Orléans qui formaient l'arrière-garde, n'ayant pas voulu secourir celles des princes alliés, la victoire se rangea sous les drapeaux lorrains; le maréchal de Luxembourg, les comtes de Sarrebruck, de Saarwerden, de Salm, et plusieurs autres seigneurs faits prisonniers, furent conduits à Nancy, d'où Charles II, après un accueil gracieux, les envoya dans plusieurs châteaux voisins. Il ravagea ensuite les domaines des seigneurs qui s'étaient ligués contre lui, et obligea le duc de Bar à lui demander la paix. L'évêque de Verdun, pour racheter ses terres du pillage, donna quatre cents livres en or.

La cour de France n'était pas encore remise du retentissement qu'avait eu la bataille de Champigneulles, qu'un évènement inattendu vint tout-à-coup frapper les esprits. Le 23 novembre 1407, Louis d'Orléans tombe assassiné par les ordres secrets de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne; Charles VI ordonne une enquête sévère; Jean-sans-Peur, accompagné de Charles II, prend la fuite, et revient peu après à Paris, pour se justifier. Le duc de Lorraine, le cardinal de Bar, le marquis de Pont-à-Mousson et plusieurs autres seigneurs parvinrent à le réconcilier publi-

quement avec le roi et la reine ; mais le vif intérêt que montra Charles II, en faveur de l'assassin d'un fils de France, souleva toute la cour contre lui. Il fut même question de le détrôner : vaines menaces dont il ne tint aucun compte, puisqu'il marcha, la même année, avec le duc de Bourgogne, au secours des Liégeois révoltés contre leur évêque.

Charles II venait de conclure un arrangement définitif avec les seigneurs pris à la bataille de *Champigneulles*, et assistait aux fêtes célébrées à Melun, à l'occasion du mariage du prince Louis de Bavière, lorsqu'une révolte soudaine de ces mêmes seigneurs l'obligea de revenir subitement en Lorraine. Il rencontra l'ennemi près de Pont-à-Mousson. Le nombre de ses troupes était si disproportionné à celui des ennemis, que les seigneurs qui l'accompagnaient l'engagèrent à battre en retraite, ou au moins, à ne point prendre part au combat. Mais Charles reçut cet avis comme une insulte, et commençant aussitôt la charge, il rompit les rangs ennemis, et remporta la victoire. Il retourna ensuite à la cour de France, où il se trouvait encore en 1410, avec Ferri de Vaudémont et le marquis de Pont-à-Mousson.

Depuis vingt années, les trois évêchés n'étaient exempts ni de guerres, ni de dissensions intestines. L'évêque Raoul de Coucy, soutenu par la maison de Lorraine, assiége les châteaux de Hombourg et d'Alberstroff, et s'empare de plusieurs autres domaines que les Bayers de Boppart avaient usurpés sur son église ; il excommunie, assiége et condamne à trois mille francs d'or les bourgeois de Sarrebourg, qui s'é-

taient révoltés contre lui ; engage aux ducs de Lorraine et de Bar, avec faculté de rachat, plusieurs terres considérables de son évêché, afin d'éteindre les dettes contractées par ses prédécesseurs ; abandonne pour huit ans, aux bourgeois messins, le droit de créer les treize, et obtient d'eux un prêt de seize mille francs d'or, preuve de la parfaite harmonie qui régnait entre les autorités ecclésiastiques et civiles de la cité. Les brigandages commis dans le pays messin, par une foule d'aventuriers qui parcouraient en armes toute la province, rendaient cette union nécessaire. En 1391, 1398, 1408, il fallut se liguer pour les combattre : les ducs de Lorraine et de Bar prirent même une part active à la répression de ces désordres. Raoul eut encore à combattre les habitans d'Ars, révoltés contre lui, ainsi que plusieurs seigneurs qui avaient ravagé ses terres. Il triomphait de ses ennemis, lorsque le duc d'Orléans commença les hostilités dont nous avons parlé précédemment. Une alliance fut solennellement jurée entre Charles II, Raoul de Coucy et les magistrats de Metz; mais la bourgeoisie de cette ville, allarmée des impôts qui allaient peser sur elle, se révolta, emprisonna les autorités, et gouverna pendant plus d'un an. Les magistrats ayant repris leur pouvoir, *le jour de l'Ascension* 1406, ils firent noyer au pont des Morts les chefs d'une *jacquerie* *, qui faillit être d'autant plus fatale à la république, que les seigneurs orléanistes l'avaient attaquée et battue pendant ces divisions domestiques. L'année suivante, les Messins, fatigués d'une lutte inégale avec la France, firent des démarches

* Révolte.

pour que le duc de Bar acceptât la seigneurie et la moitié de leur ville, sous le patronage de Louis d'Orléans ; mais tous deux voulaient la souveraineté exclusive. Au milieu des négociations, Edouard, fils du duc de Bar, voulut s'emparer de Metz par surprise; mais les magistrats, avertis à temps, déjouèrent les projets de la bourgeoisie et des princes.

L'influence de Charles II avait fait élever, en 1399, Philippe de Ville-sur-Illon, son parent, sur le siége épiscopal de Toul. Benoît XIII confirma cette élection; mais l'Eglise avait alors trois papes, comme l'Allemagne eut plus tard trois empereurs, de sorte qu'il était impossible d'entrer dans un parti, sans s'attirer l'inimitié des autres. Les menaces de Vinceslas n'intimidèrent point les chanoines, et Philippe de Ville administra pendant dix années son diocèse, luttant sans cesse, ou avec ces mêmes chanoines ou avec la bourgeoisie, dont les prérogatives furent réglées par un concordat qui demeura en vigueur pendant plusieurs siècles. Le siége de Toul, par Charles II, est l'évènement le plus remarquable de la décade épiscopale de Philippe de Ville : parler du sac de Sorcy et de Saint-Martin-sur-Meuse, du combat de Libdo, des démêlés du duc de Bar avec les chanoines de Toul, qui le déclarèrent excommunié; ce serait s'arrêter à des faits d'un ordre trop secondaire.

L'évêché de Verdun, sous Jean de Sarrebruck, frère du célèbre Aimé de Sarrebruck, damoiseau de Commercy, fut exposé pendant seize ans à la vengeance de Charles II, qui le punit d'avoir épousé les intérêts du duc d'Orléans. Des troupes d'aventuriers

le ravagèrent à plusieurs reprises; des impôts énormes accablèrent le peuple: Jean, fatigué de ces troubles, abandonna son évêché pour celui de Châlons, et laissa à des mains plus fermes que les siennes, le soin d'arrêter les maux dont gémissait son diocèse. Ils n'étaient pas près de finir : le concile de Pise, où le duc de Lorraine, le cardinal de Bar, les évêques de Metz, Toul et Verdun, se détachèrent de la communion de Benoît XIII, pour proclamer un nouveau pape, ne fit qu'augmenter les désordres du schisme, auxquels le concile de Constance mit enfin un terme en 1415. Charles II et le cardinal de Bar y assistèrent.

On ne sait, dans ces temps malheureux, ce qui compromettait davantage la tranquillité publique, des luttes religieuses ou des dissensions civiles, double fléau qui agissait sur les masses à tel point, que tous les liens sociaux semblaient se désunir et se rompre. Une succession rapide d'intérêts opposés séparait souvent les princes de leurs peuples; et ces derniers, livrés à eux-mêmes, n'ayant plus le glaive de leurs seigneurs pour les comprimer ou les défendre, se livraient aux élans passionnés d'une société en travail, aux secousses d'une civilisation qui lutte contre la barbarie. Ainsi se trouva le diocèse de Verdun et généralement tout le duché de Bar, du temps de Jean de Sarrebruck ; époque à laquelle Édouard confia l'administration de son duché au sieur de Puisoy, pour demeurer à Paris, près du Dauphin.

1412 — Pendant que le comte de Saint-Pol soulevait les bouchers de la capitale (cabochiers) contre les Armagnacs, et enveloppait le duc Édouard et le

Dauphin lui-même dans sa disgrâce, Charles II, à la nouvelle de la révolte du duc de Berry contre le roi, part aussitôt pour Melun, offrir ses services à Charles VI, qui les accepte. Bourges se rendit; la paix fut conclue entre les princes; mais le feu qu'ils avaient allumé en appelant les Anglais en France, ne fut point éteint, et ne se concentra quelque temps que pour produire un grand incendie.

1415 — La bataille d'Azincourt, si fatale à la France, fut un champ de mort où périt presque toute la noblesse Lorraine. Le duc de Bar et son frère, le comte de Vaudémont, furent trouvés parmi les cadavres de huit mille gentilshommes. Cette défaite jeta la France dans la consternation, et commença une suite funeste d'évènemens qui ont mis le royaume à deux doigts de sa perte. Après avoir accompagné avec dix mille chevaux, sous les murs de Paris, Jean-sans-Peur que la cour de France redoutait plus encore que les Anglais, le duc Charles revint tristement dans ses états. Les Messins ne tardèrent pas à en attaquer les frontières, pour se venger des courses que faisait sur leurs terres la garnison de Preny. Ayant mis le feu au bourg de ce nom, Charles marcha contre eux, mais leur attitude imposante ne lui permit pas de les attaquer et il conclut une trève d'une année. Cette expédition fut suivie d'une autre contre Henri de la Tour-en-Woivre, qui, aidé d'un parti de Bourguignons, ravagea le Val-de-Metz. On vit alors quarante-six seigneurs lorrains, sans autre ambition que l'ordre, la gloire et la défense de la patrie, former, pour cinq ans, une confrérie chevaleresque présidée par un chef

appelé roi, et portant, pour marque distinctive, un lévrier blanc avec cette devise : *Tout ung*. C'était l'emblême de la fidélité. Les statuts du nouvel ordre, jurés sur les évangiles, furent scellés par le cardinal de Bar, le 31 mai 1416.

1418 — La reine de France, délivrée par Jean-sans-Peur, venait d'établir un nouveau parlement à Troyes, et de donner au duc de Lorraine le titre éminent de connétable. Le roi lui confirma cette dignité, et, le 14 juillet, il rentra dans Paris avec la reine et le duc de Bourgogne. Mais le désordre des affaires le dégoûta bientôt de ses fonctions, et la mort funeste de Jean-sans-Peur, massacré le 10 septembre 1419, en présence du Dauphin, qui régna depuis sous le nom de Charles VII, acheva de le détacher de la cour.

A peine était-il de retour en Lorraine, que le roi d'Angleterre, désirant se l'attacher pour allié, le pria d'unir la princesse Isabelle, héritière du duché de Lorraine, à son frère, duc de Bedfort. Charles rejeta cette union pour en conclure une en apparence plus heureuse, mais qui fut l'origine fatale des troubles qui, après sa mort, agitèrent la Lorraine. Isabelle épousa l'héritier du duché de Bar, René d'Anjou, fils puîné de Louis II roi de Naples, et d'Yolande d'Arragon, dont l'union avait été signée au château de Foug, le 20 mars 1418. Les deux duchés se trouvaient ainsi réunis. Charles n'ayant point d'enfans mâles, ordonna que si le mariage d'Isabelle était stérile, le duché passerait à la princesse Catherine sa sœur, marquise de Bade; et qu'enfin, *à son défaut, il serait remis entre les mains des anciens chevaliers, pour le donner*

à son plus proche héritier. Il fit signer ces articles à son gendre, et quatre-vingt trois chevaliers jurèrent de reconnaître après lui la princesse Isabelle, et à sa place la princesse Catherine, *Dames et Souveraines de la Lorraine*. Le duc Charles avait fait, en 1408, un autre testament où il exprimait sa haine contre la France : on y voit, entr'autres dispositions, cet article remarquable : *Voulons et ordonnons, qu'au cas que nous n'averiens que filles nées et procréées en légitime mariage, que nosdits exécuteurs ne les puissent marier à homme qui soit sujet au royaume de France*. Des vues d'intérêt lui firent, comme on vient de voir, révoquer ces dispositions. Tout le monde y applaudit : l'union de deux provinces, si long-temps divisées, parut à chacun un gage de paix et de sécurité.

1420 — Les dernières années du règne de Charles II furent presque uniquement employées à préserver l'héritage d'Isabelle des projets ambitieux du comte de Vaudémont, ou à différentes guerres contre les Messins et les Toulois. Les raisons les plus futiles y donnaient lieu : une hottée de pommes, par exemple, cueillie par l'abbé de Saint-Martin sur son propre domaine, et portée à Metz sans qu'elle eût payé le droit de sortie exigé aux barrières de Lorraine, fut pendant trois années, la cause d'une guerre sanglante entre Charles II et les Messins. Les ducs de Bar et de Bavière, le marquis de Bade, l'archevêque de Cologne, les sires de Rodemach, de Moers, de Boulay et toute la noblesse lorraine, marchèrent contre la république Messine, qui vit, au mois de juillet 1429, plus de trente mille hommes rassemblés sous ses murailles. L'abbaye de Saint-Martin,

les villages de Corny, Goin, Pagny, Vigny, Magny, Sainte-Barbe; les forteresses de Crépy, de Rodemach et de Moers, etc..., furent brûlés ou rasés. Metz, qu'on espérait prendre par la famine, faisait de vigoureuses sorties, et l'abondance régnait dans la place. Enfin, après d'inutiles sollicitations, le comte de Salm et Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz, qui n'avait pas cessé d'être bien avec la bourgeoisie et le duc de Lorraine, déterminèrent les deux partis à conclure une trève de vingt jours, pendant laquelle on tâcha de les rapprocher. Les comtes de Salm, de Blâmont, de Réchicourt et d'Apremont reçurent pleins pouvoirs des princes de Lorraine, pour conclure la paix. Enfin, il fut convenu, le 30 décembre, qu'on se rendrait de part et d'autre les prisonniers sans rançon, et que les Messins paieraient soixante mille florins à Charles II. Le 1er janvier, le comte de Salm annonça la paix, après matines, dans la chapelle Notre-Dame de la Ronde, et partit ensuite avec les trois autres commissaires, pour Nancy, où Charles, souffrant de la goutte, s'était rendu depuis quelques jours, suivi de quatre cents prisonniers. Il entra en fureur quand il apprit à quelles conditions ses envoyés avaient traité. *O les traîtres!* s'écria-t-il, *m'ont-ils ainsi déçu? je cuidois avoir de Metz la jouissance. Allez, je promets à saint George, je m'en vengerai.* Effectivement, Charles ne voulut pas entendre parler de l'échange des prisonniers; et plus tard il souleva plusieurs inimitiés puissantes contre le comte de Salm qu'il soupçonnait d'avoir trahi, en cette occasion, les intérêts de sa couronne.

Pendant que ces choses avaient lieu, les bourgeois

d'Épinal, qui souffraient avec impatience le joug épiscopal, proclamèrent leur indépendance, et choisirent pour les administrer, un bailli et quatre magistrats. Conrad de Boppart interdit aussitôt la ville, l'assiégea, s'en fit apporter les clés et reçut les soumissions de la bourgeoisie. Épinal fut mis ensuite sous la garde de René d'Anjou, duc de Bar.

L'élection d'Henri de Ville au siége épiscopal de Toul, vacant par le décès de son frère, en 1409, élection faite comme la première, sous l'influence de Charles II, semblait assurer à la Lorraine un allié de plus; mais le nouvel évêque rechercha davantage la protection de la France, ce qui mécontenta le duc, au point de l'engager à entretenir des intelligences dans la ville pour s'en emparer. Ce complot fut découvert, et quelque temps après, le cardinal de Bar réussit à réconcilier Charles II avec Henri de Ville. Ce même cardinal prit en 1415, sous sa protection, le chapître et la ville de Toul, ainsi que l'avait fait le duc Robert, moyennant une redevance annuelle de *douze bons petits tournois par chaque conduit* (maison). Quatre années auparavant, l'empereur Sigismond avait accordé à la bourgeoisie touloise le droit d'assister aux diètes, aux couronnemens, etc., priviléges honorables qui n'étaient alors dévolus qu'aux principales villes d'Allemagne. Ce fut en 1420, qu'éclata entre Charles II et les Toulois une guerre dont l'objet est si ridicule, qu'on craint en le signalant d'offenser la gravité de l'histoire. Il rappela une ancienne concession faite par les empereurs à ses aïeux, *de tous les enfans de prêtres*. Les bourgeois ayant réfusé de livrer ceux qui étaient entre

leurs mains, il leur déclara la guerre. Soutenus du damoiseau de Commercy, ils surprirent Gondreville, mirent le feu au faubourg de Nancy, ruinèrent le bourg de Saint-Èvre et commirent de grands dégats dans tout le pays, jusqu'à ce que Charles II, appuyé du comte de Vaudémont, les eût obligés à un accommodement. Les Toulois firent raison au duc de son droit bizarre, et s'obligèrent à mille francs de redevance annuelle, qui fut payée jusqu'en 1645; ainsi qu'à faire dire, à perpétuité, une messe solennelle en expiation des injures dont ils s'étaient rendus coupables envers le duc de Lorraine. Quelques années après, de nouvelles hostilités furent sur le point de s'élever entre ce prince et les Toulois, à propos d'un partisan auquel ils donnaient refuge, et qui ravageait la Lorraine. Cent quarante gentilshommes défièrent les Toulois aux portes de leur ville; mais l'évêque apaisa le duc, et les choses n'allèrent pas plus loin.

Le damoiseau de Commercy, à la tête de vingt cavaliers, ayant aussi provoqué les Toulois au combat, ils s'emparèrent de sa personne et de sa suite, et l'introduisirent dans la ville, assis à rebours sur son cheval. Le damoiseau, objet de la risée publique, racheta sa liberté pour une somme de quinze cents livres, et résolut de se venger au plus tôt d'un tel affront. Les moyens qu'il employa ne lui réussirent pas.

On sait peu de chose du Verdunois, sous l'administration du cardinal Louis de Bar. Les mesures promptes et sévères qu'il prit à son avènement, et le silence de l'histoire, témoignent en faveur du calme dont cette province dut jouir alors.

Une suite fatale d'évènemens désastreux venait de ruiner la France; Henri V s'en était déclaré roi; les Anglais occupaient Paris; Charles VI, monarque imbécile, avait terminé dans le malheur des jours inutiles à l'État et à lui-même; le Dauphin, exilé, dégradé d'ailleurs par un attentat politique, jouissait d'une ombre de souveraineté dans les provinces sur lesquelles allait s'étendre son pouvoir; tandis que le duc de Bedfort, à la tête d'une armée nombreuse, formait le siége d'Orléans, et que l'Angleterre était maîtresse d'une grande partie de la France.

Tel était le déplorable état des choses, au moment où Charles VII monta sur le trône; lorsqu'une de ces aventures qui se mêlent aux grands évènemens, et qui souvent les produisent par l'empire que l'extraordinaire a sur les hommes, changea les destinées. Une jeune paysanne née à *Domremi*, village sur la Meuse, à deux lieues de Neufchâteau, avait des visions et se croyait appelée dans ses rêves, à sauver le royaume des mains de l'Angleterre. Émue par les voix célestes qu'elle disait entendre, elle va trouver à Vaucouleurs le sire de Baudricourt, gouverneur de la ville, qui la crut folle, et chargea son père de la *bien souffletter*. Cependant, elle demeura à Vaucouleurs, et Baudricourt étant allé la voir plus tard avec le curé, elle renouvela ses instances : *Je vous promets de par Dieu*, dit-elle, *premier qu'il soit un an, tous les Anglais hors du royaume je mettrai, et vous certifie que la puissance en moi est.* Sa hardiesse étonna, et soit que la politique voulût faire usage du ressort du merveilleux; soit que l'enthousiasme qui avait saisi cette jeune fille, entraînât les es-

prits, le duc de Lorraine lui donna un cheval et des armes, et la fit conduire à Chinon près du roi de France. Les soldats marchèrent avec courage sous ce chef extraordinaire. Elle fit lever le siége d'Orléans. De là lui vint le non si célèbre de *Pucelle d'Orléans.*

1429 — «L'armée du roi passa la Seine. Toutes les villes se rendaient. Plus puissant que ses armes, le nom de la Pucelle ramenait les peuples à son parti. Elle fit sacrer le roi à Reims, et bornant là sa mission, elle voulut se retirer; mais on la retint. S'étant jetée dans Compiègne, assiégé par le duc de Bourgogne joint aux Anglais, elle fut prise dans une sortie. Conduite à Rouen, on lui fit son procès et elle fut brûlée comme sorcière, par un de ces attentats barbares dont on ne peut voir d'autre raison politique, que l'envie d'effacer par un préjugé sinistre jeté sur sa mémoire, le merveilleux ascendant qu'avait pris l'héroïne de Vaucouleurs. Mais les Anglais crurent en vain détruire l'impression qu'avaient faite l'audace et les exploits de la valeureuse Jeanne-d'Arc. Tout était ranimé : la France avait repris courage; elle remit son roi sur le trône, et cette heureuse révolution fut produite par l'influence magique d'une fille que la Lorraine se glorifie d'avoir vu naître.

« Le roi anoblit toute la famille de la Pucelle *. On a écrit qu'elle n'avait point réellement été brûlée à

* Les lettres qu'il lui donna ont cela de particulier, qu'elles comprennent également *les males et les femelles* à perpétuité. Ce privilége en faveur des femmes a subsisté jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Un arrêt du Parlement l'a restreint aux seuls mâles. C'était plutôt, ce semble, aux seules femelles qu'il fallait le conserver, puisque cette noblesse était le prix des exploits d'une femme extraordinaire.

Rouen : quelques historiens de Lorraine ont adopté cette opinion, et l'on conservait même dans la famille des Armoises, un contrat de mariage prétendu d'elle avec *Robert des Armoises*. Mais on sait qu'après la mort de la Pucelle, il s'en éleva successivement trois autres. La première parut à Metz; elle trompa les frères même de Jeanne-d'Arc, qui la prirent pour leur sœur. C'est à la faveur de cette imposture qu'elle épousa le seigneur des Armoises. A Orléans, elle reçut tous les honneurs dûs à la libératrice de la ville. Plus tard, une seconde aventurière, entra également en triomphe dans Orléans, et vint à Paris où sa fourberie fut découverte. Enfin, une troisième voulut passer pour la Pucelle ressuscitée. Elle se présenta au roi, qui lui dit : *Pucelle ma mie, soyez la très bien revenue, au nom de Dieu qui sait le secret qui est entre vous et moi.* A ces mots, elle tomba aux genoux du roi, en avouant son artifice.

1431 — « Simple spectateur des évènemens qui se passèrent pendant les dernières années de sa vie, le duc Charles ne put seconder les exploits de l'héroïne de Lorraine. Mais l'âge n'avait pas glacé toute son ardeur: il prenait le plus vif intérêt aux succès de la France, se ranimait au bruit de la guerre, lors même que sa main défaillante ne pouvait plus brandir son épée. Les beaux-arts brillèrent sous son règne comme à leur aurore. Il aimait la musique et se faisait ordinairement suivre de musiciens et d'artistes. Il avait aussi du goût pour la littérature, et surtout pour l'histoire. Dans ses voyages, il portait toujours avec lui Tite-Live et les Commentaires de César, et ne passait guère de jours

sans en lire quelques pages. Il fit agrandir la ville de Nancy, et dessécher autour de ses murs des marais qui rendaient l'air mal-sain. Ces travaux, ces idées et ces mœurs, montrent un homme supérieur à son siècle. L'histoire le condamnerait pour les excès dans lesquels sa valeur jeta sa jeunesse, s'il ne les avait effacés par de longues années de modération et de bonté. Elle lui a reproché ses amours avec *Lise* ou *Alison du May*, femme d'une beauté ravissante; mais à côté de ses défauts, elle se hâte de peindre ses vertus.

CHRONOLOGIE.

René d'Anjou, né en 1408, à Angers, second fils de Louis II, roi de Naples, et d'Yolande, fille de Jean I, roi d'Arragon, neveu du cardinal de Bar, succède en 1431, au duc Charles II son beau-père. Il hérite en même temps de Louis III son frère, du royaume de Naples, du duché d'Anjou, et du comté de Provence. De tout ce riche héritage, ses successeurs ne recueillirent que le duché de Bar, avec les titres de *roi de Jérusalem, duc de Calabre, et comte de Provence*. René, à sa retraite en Provence, laissa en Lorraine *Louis de Beauvau*, dont la fille Isabelle fut trisayeule de Henry IV; et *Jean de Beauvau*, fils de Pierre de Craon; d'où vient la branche aînée de l'illustre maison de Beauvau, établie en Lorraine. La maison *du Hautoy* s'y fixa en même temps. *Epouse :* Isabelle de Lorraine, fille aînée de Charles II. *Enfans :* 1° Jean, né le 1er août 1424. *Cet enfant*, dit l'historien du temps, *réjouit tout le pays par sa naissance, car il était de la plus haute lignée de la chrétienté;* 2° Yolande, Mariée à Ferri II, comte de Vaudémont; 3° Marguerite, mariée à Henry VI, roi d'Angleterre; 4° *Nicolas;* 5° *Charles-René;* 6° *Isabelle;* et 7° *Anne*, qui moururent en bas-âge; 8° Louis, marquis de Pont-à-Mousson, décédé à l'âge de vingt ans. René eut en outre trois enfans naturels : Jean d'Anjou, appelé *le bâtard de Calabre*;

Blanche et Madelaine. Il est mort à Aix en Provence, en 1480. Il avait abdiqué en faveur de son fils, en 1453.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Antoine, le fameux rival de René, fils de Ferri. Il épousa Marie d'Harcourt, qui lui apporta en mariage les comtés d'Harcourt et d'Aumale, avec les seigneuries de Mayenne, d'Elbeuf, de Lillebonne et de Brionne. 1457. Leurs enfans furent 1° Ferri II, de Vaudémont, père de René II; 2° Henri, évêque de Térouenne et de Metz, 3° Jean, comte d'Harcourt, qui se signala à la conquête de la Normandie sur les Anglais; 4° Marguerite, épouse d'Antoine sire de Croy, dont la fille aînée, mariée à Louis de Bavière comte palatin, fut l'aïeule de l'illustre maison de Neubourg, qui régna depuis dans le palatinat du Rhin; 5° Marie, épouse d'Alain, vicomte de Rohan.

RENÉ I.

Après la fatale journée d'Azincourt, le cardinal de Bar qui avait déjà des vues secrètes sur son arrière-neveu, René d'Anjou, le fit venir près de lui, forma sa jeunesse dans la connaissance des lois et des hommes, et tâcha d'aplanir les voies au trône qu'il lui destinait. Malheureusement plusieurs rivalités ambitieuses s'élevèrent presque à la fois, et il fallut que le sort des armes décidât ce que la justice avait réglé. En 1421, Adolphe, duc de Berg, époux d'Yolande de Bar et le jeune beau-frère d'Édouard III, tué à la bataille d'Azincourt, conteste à René d'Anjou, la validité des dispositions de son grand-oncle, lève une armée, s'empare des châteaux de Pierrepont, Briey, Sancy, Étain, passe leurs défenseurs au fil de l'épée, et tombe prisonnier entre les mains de la garnison de Longwy, lorsqu'il regagnait ses états, chargé du butin que ses troupes avaient enlevé. Conduit à Nancy, Charles II l'y retint deux ans, et ne le rendit libre qu'à condition qu'il renoncerait au duché de Bar et qu'il paierait seize mille florins d'or. Robert, damoiseau de Commercy, commit également sur le domaine du jeune René, des hostilités accueillies par de sanglantes repré-

sailles ; mais aucune guerre ne fut plus sérieuse, plus fatale au Barrois et à la Lorraine, que celle provoquée par le comte Antoine de Vaudémont. Les dispositions testamentaires de Charles II ayant exclu ce prince d'un héritage auquel, à défaut d'enfans mâles, il prétendait avoir des droits, il protesta, en 1425, contre ce testament, et fit succéder le bruit des armes aux chants de fête qui venaient de signaler la naissance de Jean, fils aîné de René d'Anjou. La guerre dura plus de quatre ans : Charles, infirme, obligé de se faire porter en litière, opposait sa vieille et savante tactique au bouillant courage d'un rival téméraire : René le secondait ; ils se trouvèrent ensemble au siége et à la prise des forteresses de Rinancourt, La Ferté, et de Vézelise, qui résista trois ans. René fit encore d'autres exploits, resserra le comte de Vaudémont dans son propre château, cueillit des lauriers sur le territoire messin et dans la Champagne, et parut à toute la noblesse, digne des hautes fonctions qui lui étaient confiées. Il n'avait pas encore réuni sur sa tête la double couronne de Lorraine et de Bar, lorsque Henri d'Angleterre, soi-disant roi de France, l'obligea de lui faire hommage, pour le duché de Bar, et d'entrer dans son alliance (1431). Mais à la première nouvelle de la mort de son beau-père, ce jeune prince accourut en Lorraine, pour recueillir un héritage qui pouvait lui être disputé; qui devait lui être arraché, et qui allait lui causer autant d'infortunes que de gloire. Reçu à Nancy comme en triomphe par la duchesse Marguerite sa belle-mère, et tous les nobles du pays, il alla droit à l'église de Saint-Georges, aux acclamations d'une foule

immense qui criait *Noël*, et laissa, dit la chronique, *son cheval aux chanoines suivant l'usage.*

René, sans expérience des affaires, pria l'évêque de Toul de l'aider de ses conseils. Il parcourut ensuite ses états, reçut les présens des villes, les hommages de ses vassaux; et, pour mettre le sceau à sa souveraineté, confirma solennellement les droits et les priviléges dont l'ancienne chevalerie de Lorraine jouissait de temps immémorial. Démarche d'autant plus agréable à la nation, que le duc Charles II leur avait donné quelqu'atteinte. Ces priviléges sont rappelés ainsi : *Dans toutes leurs contestations, les chevaliers sont jugés par leurs pairs, et sans appel; lorsque le prince, ou ses ministres ont quelque chose à demander à la* chevalerie, ou à ses vassaux, *elle juge elle-même de ces demandes,* suivant les us et coutumes; *s'il survient quelques difficultés où le duc lui-même soit impliqué, il ne peut refuser de* subir le jugement des pairs; *enfin les appels des jugemens dans l'étendue du duché, sont portés devant la chevalerie, sans qu'aucun autre juge ait droit d'en prendre connaissance.* C'était précisément l'autorité des assises. « En vain, dit Bexon, René se préparait ainsi à rétablir les droits et à fonder la paix, ses jours étaient destinés au trouble, aux combats, à la captivité. Au mois de mars de cette même année (1431), Antoine comte de Vaudémont, fit signifier aux états ses prétentions sur la Lorraine, et vint, bien accompagné, se présenter comme souverain devant Nancy. Les états, fidèles à René, lui firent une réponse peu favorable : le comte irrité se retira, jurant *par son âme*, que bientôt il serait duc de Lorraine.

« Antoine était valeureux, passionné pour la gloire,

habile dans l'art de la guerre. D'une taille haute, d'un port majestueux; constant, infatigable, sensible enfin aux misères des hommes; ami de la justice, et digne de régner s'il eût eu la sagesse de ne point chercher une couronne par le sang et les armes. Fils de Ferri de Lorraine, frère du dernier duc, il soutenait que les femmes ne succédant pas en Lorraine, à lui seul devait appartenir l'héritage de Charles II. Mais il savait trop bien que le droit qui fait la règle des particuliers n'est point celui qui captive les souverains, et il alla chercher ailleurs cette absurde *raison des rois* qui, selon eux, est *la dernière*, * et qui trop souvent fut l'unique.»

René l'avait déjà sommé de lui rendre hommage, et ne le voyant point paraître, il avait mis le siége devant Vaudémont, où les capitaines Papenhove et Faucoucourt firent une belle défense. Le jeune duc, soutenu des forces que le capitaine Barbasan lui avait amenées par ordre du roi, des provinces de Champagne et de Brie, ravageait la campagne: Antoine accourut, suivi des troupes du comte de Saint-Pol, du duc de Savoie, du prince d'Orange et des capitaines aventuriers. L'infanterie que la comtesse sa femme avait rassemblée, et le secours de Bourgogne, le joignirent à son arrivée. René surpris, rassembla toutes ses forces. Les deux armées se trouvèrent en présence le 4 juillet: le ruisseau de Bulgnéville et un quart de lieue de terrain les séparaient.

Antoine qui, en raison de l'infériorité numérique de

* On lisait autrefois, sur tous les canons de l'Europe, cette devise menaçante et trop vraie: *Ultima ratio regum*.

ses soldats, avait voulu se replier sur la Bourgogne, demanda une conférence avant d'en venir aux mains. Les deux princes seuls, tout armés, se parlèrent entre leurs camps, se séparèrent plus aigris qu'auparavant, et, de part et d'autre, on se prépara au combat. René fit plusieurs chevaliers, en les frappant de son épée; Antoine en fit autant de son côté, plaça des canons au front de la bataille, alla ensuite de rang en rang, et exhorta ses soldats, en disant qu'il *prenait l'affaire sur sa damnation;* que *sa cause était la bonne;* que *René le dépouillait de son héritage*, etc....

De l'autre côté, les chefs les plus sages, l'évêque de Metz, le comte de Salm, Barbasan, conseillaient à René de ne point engager le combat. Le courage bouillant des jeunes seigneurs l'emporta : *Il n'y en a pas pour nos pages*, dirent-ils, *nous les forcerons du premier choc.* Le sire d'Haussonville accusa même Barbasan de donner l'avis d'un lâche : *Jeune homme*, lui répliqua ce brave et loyal chevalier, *le cœur se voit au combat, et la prudence au conseil.* René, bouillant comme on l'est à vingt-trois ans, adopta l'avis des jeunes seigneurs, et donna le signal du combat. Barbasan commandait l'avant-garde; René, l'évêque de Metz, le comte de Salm dirigeaient le centre; le damoiseau de Commercy était à la tête de l'arrière-garde. « On dit, qu'au moment où les deux armées allaient s'ébranler, un cerf parut au milieu d'elles, s'arrêta, frappa du pied, et se jeta dans l'armée de René: cet augure interprété par la peur, commença le sort de la bataille. Au premier mouvement de l'armée de René, l'artillerie du comte de Vaudémont fit

un feu si terrible, que les rangs furent éclaircis, et que plusieurs se jetèrent ventre à terre. Les archers picards achevèrent de mettre en désordre l'armée lorraine, et la gendarmerie la rompit entièrement. Il resta du côté de René plus de deux mille morts, dont grand nombre de chevaliers. Blessé lui-même au visage, il fut pris dans sa fuite avec l'évêque de Metz, par les Bourguignons. Le brave Barbasan mourut de ses blessures, quelques heures après le combat. » Antoine, vainqueur, perdit très peu de monde; poursuivit, pendant deux jours, sans succès, les sires d'Haussonville, de Commercy, et s'aperçut trop tard que les Bourguignons lui avaient enlevé le principal fruit de son triomphe.

1432 — « Telle fut cette fameuse bataille de Bulgnéville, qui, après une mêlée d'un quart d'heure, jeta toute la Lorraine dans le plus grand trouble. Les duchesses Marguerite et Isabelle députèrent aussitôt vers toutes les villes, recommandant de ne faire aucun mouvement, de ne reconnaître d'autre *seigneur* que René, et promettant *qu'avec l'aide de Dieu on mettrait ordre à tout.* Elles allèrent en suppliantes trouver le comte de Vaudémont, lui peignirent les maux où une guerre civile allait plonger la Lorraine. Antoine, né généreux, leur accorda une trève, prolongée jusqu'au 25 janvier. René était alors enfermé à Dijon, dans une étroite prison, nommée encore *la tour de Bar.* On s'empressa de traiter de sa liberté; mais la grande question était de savoir à qui appartiendrait la Lorraine. »

Six chevaliers, nommés arbitres, après plusieurs

mois de délibérations, déférèrent ce procès à l'Empereur, comme juge naturel dans un État autrefois uni à l'Empire. Sigismond cita les concurrens. Mais Antoine qui craignait ce tribunal, intrigua près du duc de Bourgogne, afin d'empêcher René de comparaître et d'user du crédit dont il jouissait à la cour de France et à celle d'Allemagne. Le duc de Bourgogne consentit facilement aux désirs d'Antoine. Il déclara même que jamais il ne souffrirait qu'un autre prince que lui-même interposât sa décision dans une cause que les lois de la guerre remettaient entre ses mains. Le temps s'était consumé en négociations inutiles. La Lorraine, sans chef, sans administration, était désolée par des aventuriers. Le *damoiseau* de Commercy prit la ville de Ligny par escalade, la pilla, y mit le feu, et ravagea ensuite le pays toulois.

René souffrait de la désolation de ses sujets, autant que de ses propres maux. Il put enfin, grâce aux sollicitations de son épouse, sortir de prison le 25 avril, à condition *d'y rentrer dans l'an à pareil jour*. Ses deux fils, *Jean* et *Louis*, furent donnés en otages; on livra des châteaux, et l'inflexible duc de Bourgogne exigea en outre, le serment, *sur l'honneur*, de trente seigneurs Lorrains. Les noms *de Salm, de Sierck, de Linanges, du Châtelet, de Ligniville, de Lénoncourt, d'Haussonville, d'Haraucourt, de Ludres, des Armoises, de Conflans, de Savigny*, paraissent dans cette liste honorable.

René et Antoine vont en Flandre trouver le duc de Bourgogne : cet arbitre impérieux leur impose des lois; ordonne que Ferri, fils du comte de Vaudémont,

épouse Yolande, fille aînée du duc René, et que les deux parties attendent pendant un an qu'il prononce sur leurs prétentions respectives. Satisfaits en apparence, ils se retirèrent de cette cour du lion, parcoururent ensemble la Lorraine, séjournèrent à Metz, Saint-Nicolas, Nancy, où des fêtes furent célébrées en leur honneur, et joignirent leurs armes pour purger la Lorraine des coureurs qui l'infestaient. On ne les vit plus désormais en aussi grand nombre en Lorraine. Mais il s'en fallait bien que ni l'un ni l'autre eût agréé les conditions que leur avait imposées le duc de Bourgogne. Antoine en avait appelé au parlement de Paris, et la régence de Lorraine sollicitait de nouveau l'empereur Sigismond d'évoquer cette grande affaire.

1434 — Les évêques de Metz et de Verdun, administrateurs de Lorraine, mirent tout en œuvre auprès des pères du concile de Bâle, alors assemblé, pour les engager à s'entremettre dans cette décision : on en traita effectivement dans la *session seizième*, et l'Empereur étant arrivé, les deux princes compétiteurs furent cités et se rendirent au concile. Bientôt Antoine s'aperçut que la cause de son antagoniste était vue plus favorablement que la sienne. Après de longs débats, des protestations multipliées et une défense opiniâtre de la part du comte de Vaudémont, l'Empereur confirma solennellement le droit de René sur la Lorraine.

Ce prince y revint triomphant, et la joie du peuple éclata de la manière la plus vive. Il y eut à Pont-à-Mousson, une grande fête, des joutes et des tournois auxquels les étrangers furent invités, avec promesse de venir et de retourner en toute assurance. Néan-

moins, les chevaliers de Metz, qui avaient brillé en champ clos, furent attaqués par le brigand de Commercy : il fondit sur eux, enleva leurs bagages et fit plusieurs prisonniers. « Ainsi, dans ces siècles d'anarchie, le cri féroce de la guerre s'élevait au milieu de l'allégresse et du repos public : ainsi le destin de René mêlait tous ses jours de prospérité et de revers, de gloire et de trouble; mais au sein d'une fortune changeante et diverse, son ame fut toujours la même. »

Le guet-à-pens du sire de Commercy ne pouvait manquer de produire de nouvelles hostilités. Les Messins, unis aux ducs de Lorraine et de Luxembourg, au comte de Salm, à l'évêque de Metz et à plusieurs autres princes, arrivèrent le 8 septembre 1434, avec un grand matériel de siége, sous les murs de Commercy. Cette ville, pressée vivement depuis six semaines, allait se rendre, lorsque Artus de Richemont, connétable de France, traversa la Champagne avec une armée, et demanda la levée du siége. René y consentit, à condition que le Damoiseau respecterait désormais la Lorraine, le Barrois et les trois évêchés, et qu'il paierait, indépendamment des frais de guerre, deux cent mille couronnes. Le sire de Commercy, prosterné aux genoux du connétable et de René, promit tout; mais bientôt les hostilités recommencèrent pour ne finir qu'au mois de décembre.

René, pressé par les exigeances de l'inflexible duc de Bourgogne, qui exigeait un million de *salus* pour sa rançon ou son retour immédiat, venait de reprendre ses fers, dont s'étaient chargés deux enfans en bas âge, lorsqu'il reçut une nouvelle couronne. Son frère

Louis, duc d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples, était mort en 1434, sans postérité. René devait naturellement lui succéder. A ce droit la reine Jeanne avait ajouté celui de son adoption, et l'avait, en mourant, déclaré son héritier. Les Napolitains venus pour lui faire hommage, trouvèrent leur monarque dans les fers; Isabelle les reçut avec cette joie mêlée de douleur qu'inspirait un sort si bizarre : elle espérait cependant fléchir le prince, geolier cruel de son époux; mais l'avènement de René au trône napolitain, fut un motif de plus pour rendre ses chaînes plus pesantes. Il chargea les évêques de Metz et de Verdun d'administrer ses états, et confia à son épouse Isabelle l'entreprise périlleuse d'entrer dans un nouveau royaume, qui lui attirait un nouveau rival : c'était le roi d'Arragon.

« Depuis que la fameuse Jeanne de Naples avait, en 1345, adopté Louis d'Anjou, puis révoqué cette adoption en faveur d'Alphonse d'Arragon, et retracté encore ce choix pour rétablir Louis dans ses droits, les rois d'Arragon n'avaient cessé de prétendre à la couronne de Naples. Un autre Alphonse fut l'ennemi qu'Isabelle alla combattre en Italie.

« L'histoire représente cette princesse comme une véritable héroïne, d'une taille majestueuse, d'une ame forte et fière, capable des plus grandes entreprises; son tempéramment robuste, son esprit vif, ses mœurs polies, son éloquence mâle, formaient un contraste qui cachait et décelait tour-à-tour le génie dont l'avait douée la nature.

1435 — « Isabelle s'appuya d'abord en Italie de l'alliance du duc de Milan, plus puissant que jamais depuis qu'il

avait ajouté à ses états Gênes et la Ligurie. Les étendards d'Alphonse flottaient déjà devant Messine. Le prince de Tarente s'était saisi pour lui de Capoue, et l'appelait à son secours. Alphonse s'approcha de Gayette, où Spinola s'était jeté avec de bonnes troupes, pour le duc de Milan, qui en même temps donna ordre aux Gênois d'équiper leur flotte. Douze gros vaisseaux sortirent du port de Gênes : la flotte d'Arragon en avait dix-neuf, dont cinq restèrent devant Gayette. Les deux flottes se rencontrèrent près de l'île Pontia. Le combat eut lieu le six d'août. Alphonse fut entièrement défait, et resta prisonnier avec son frère le roi de Navarre. A peine un de leurs vaisseaux put échapper aux Gênois, qui, dans cette journée, combattirent pendant dix heures avec une valeur incroyable. Biagio, leur général, revint en triomphe devant Gayette, d'où il mit en fuite l'armée assiégeante, et conduisit ses prisonniers à Milan. »

Isabelle y arrivait alors, accompagnée des ambassadeurs de Naples et du prince Louis, son fils puîné. Elle partit ensuite pour Naples, où elle entra le 18 octobre. Sa réception fut magnifique, mais bientôt de vives inquiétudes vinrent l'y assiéger. Le duc de Milan, peu satisfait des procédés d'Isabelle à son égard, fait sa paix avec Alphonse, le met en liberté et fomente des troubles dans le royaume de Naples. On s'arme de toutes parts; Alphonse rassemble des troupes à Porto-Venere; Gayette ouvre ses portes à son frère, roi de Navarre; plusieurs places importantes se déclarent contre Isabelle.

Pendant que cette révolte inattendue s'opérait, la régence de Lorraine réprimait les brigandages des aven-

turiers qui couraient le pays, s'alliait avec les seigneurs du voisinage, afin de maintenir la paix, et faisait les plus grands efforts pour la délivrance de son prince. Les subsides volontaires ne suffisant pas, tous les chevaliers jurèrent, le 19 septembre, de prodiguer leurs biens et leurs vies pour délivrer leur souverain; résolution qu'il serait inconcevable qu'on n'eût pas prise plus tôt, si l'on ne savait dans quel anéantissement les factions et les brigandages devaient avoir plongé l'État. Les chevaliers se cotisèrent tous. L'un d'eux, dont l'histoire regrette de n'avoir pas conservé le nom, engagea toutes ses terres, et donna pour sa part *dix-huit mille salus d'or**. « Émû de cette résolution, ou lassé de sa tyrannie, le duc de Bourgogne relâcha son prisonnier; mais ce ne fut pas sans otages et sans lui avoir arraché tout ce qu'il possédait de terres en Flandres, en qualité de duc de Bar. René revit ses états, le 25 novembre, et la première demande qu'eut à leur faire ce prince infortuné, fut celle d'un subside pour achever sa rançon. Le duc de Bourgogne l'avait enfin réduite à *deux cent mille salus*. On taxa tous les sujets, le fort portant le faible, laïques et ecclésiastiques, *à deux salus d'or par famille*. C'est le premier tribut qui ait été imposé en Lorraine. Il fut nommé *Rançon*. Depuis ce temps, on continua de lever quelques impôts, qui étaient réglés et ordonnés par les états; la chevalerie jouissait du privilége de ne contribuer qu'à volonté **. »

* Le salus d'or valait vingt-cinq sous tournois.

** « Ainsi furent perçus les subsides jusqu'au temps où la France occupa la Lorraine. Depuis lors les États ne les réglèrent plus, et les ducs de Lorraine

1436 — Ce fut à Lille, le 6 février, en présence du comte de Richemont, connétable de Bourgogne, des évêques de Metz et de Verdun, d'Érard du Châtelet, de Jacques de Sierk et d'un grand nombre d'autres seigneurs, qu'on arrêta la délivrance définitive du duc de Lorraine et du sire de Rodemach pris avec lui. Quarante jours s'étaient passés en discussions. Dès que l'ordre eut été rétabli dans son duché, René renouvela les alliances entre la Lorraine, le Barrois et la ville de Metz, réinstitua l'ancienne régence, engagea plusieurs terres, reçut des états de Provence cent mille florins d'or, et partit pour l'Italie, après avoir marié, lors de son passage par l'Anjou, son fils Jean avec Marie de Bourbon. Cette union mit le sceau à la réconciliation des maisons de Bourgogne et d'Anjou.

Isabelle et Caldora, son général, avaient inutilement attaqué Capoue. Jean Vintimiglia, qui y commandait pour Alphonse, s'y défendait avec valeur. Au milieu d'une nation peu constante, la reine trahie par le duc de Milan, abandonnée des Génois, n'avait pour elle que son courage. Elle implora la protection du Pape.

Eugène IV envoya Jean Viteleschi, patriarche d'A-

rentrant dans leur souveraineté, levèrent les impôts indépendamment de la noblesse. Avant René I, les ducs de Lorraine n'avaient que leurs domaines pour revenus. Ils étaient considérables, partie hérités des terres de la riche maison d'Alsace, partie démembrés pour *droits d'advoués*, des possessions des églises, qui les avaient étendues librement dans un pays où elles avaient précédé le pouvoir du gouvernement. Il y avait aussi des *droits de sauve-garde*, dûs par les seigneurs subalternes; et des *fournitures* d'alimens, de meubles, attribués à certains lieux. La seule forme d'imposition constante qui paraisse dans ces temps anciens, est une redevance, pendant long-temps bornée à *deux francs* par chaque maison ou *conduit* (*conductum*) et nommée l'*aide de Saint-Remi.* »

lexandrie, avec trois mille hommes, à son secours dans Aquila. Viteleschi chassa les ennemis de tous ces quartiers, prit *Atina* et le pas de mont Cassin; s'empara ensuite d'*Aquino* et de *Saint-Germano*. Ces conquêtes furent si rapides, qu'on ne doutait pas que ce pontife guerrier ne soumît en peu de temps tout le royaume de Naples à la reine; mais tout-à-coup il plia ses drapeaux, et passa l'hiver à Rome. Au printemps, il déploya tout ce que peuvent l'art et l'audace. Alise et Pedemonte dans la Campanie, se rendirent; il brûla Montesarchio, et fit le prince de Tarente prisonnier. Le Pape, à cette nouvelle, le nomma cardinal. Mais il ne sut pas profiter de ses victoires. Il relâcha le prince. Caldora indigné, quitte l'armée, et Viteleschi enfermé dans Salerne par les troupes d'Arragon, ne s'en échappa qu'en feignant de vouloir réconcilier Alphonse avec le Pape. Sorti de Salerne, réuni à Caldora, il allait consommer sa perfidie en tombant inopinément sur Alphonse, si le brave gentilhomme *Jiacomo de Lionessa*, indigné de cette trahison, ne l'en eût averti. Honteux de cet échec, le patriarche se jeta dans Montesarchio, et Caldora reprit la route de Naples, où bientôt après arriva le roi René, accompagné des chevaliers les plus braves de ses états, de Jean, duc de Calabre, et de sa jeune épouse, et d'un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvaient Jacques de Sierk et l'évêque de Verdun.

1438 — Le duc de Lorraine s'était embarqué le 5 avril à Marseille, sur une flotte composée de cinq galères et de deux brigantins. Gênes, à son passage, lui fournit sept autres galères. Il entra dans Naples,

le 9 mai, aux acclamations d'un peuple prévenu en sa faveur et séduit par les rares qualités de la reine. René, appela près de lui Jiacomo Caldora, l'un des meilleurs capitaines d'Italie, ainsi que Micheletto, célèbre partisan. Aidé de leur bravoure éclairée, il s'arrache à la joie de ses nouveaux sujets, à la tendresse d'Isabelle; court vers Scaffati, Melfi, qu'il emporte en peu de jours. Arrêté devant San-Severino, il envoie un gantelet ensanglanté à l'Arragonais, pour le défier au combat. Mais les armées ne se rencontrèrent pas. René était maître dans Naples, et en occupait toutes les forteresses, excepté Castel-Nuovo et le château de l'Œuf. La famine les lui livra : les Catalans qui les défendaient, en sortirent hâves, décharnés, et semblables à des ombres.

« Alphonse et René étaient campés à la portée du trait. Chaque jour, il y avait quelque escarmouche : au milieu de ces hostilités barbares, on vit au moins un trait généreux. Un gentilhomme napolitain, nommé *Auriglia*, déployait dans ces petits combats une valeur extraordinaire, rompait maintes lances, pénétrait jusque dans le camp des Arragonais, en sortait rapidement, sans qu'on pût l'arrêter : Alphonse admirant sa valeur et son audace, défendit à ses soldats de tirer sur lui à coups d'arquebuse ou de trait; il permit seulement de l'attaquer avec la lance ou l'épée; *n'étant pas*, dit-il, *raisonnable, qu'un si brave homme fût exposé à périr d'un coup porté lâchement de loin, sans avoir le moyen de se défendre, ni d'éviter son sort.* » L'armée d'Arragon, obligée de lever le siége de Naples, s'empare de Salerne. René, de son côté, achève de conquérir l'Ab-

bruze et la Calabre, pendant qu'Alphonse soumet Asparo, Angri, Nocera, Pouzzoles, etc. A peine était-il une ville qui n'eût été forcée par l'un ou par l'autre parti; aussi toute la campagne gémissait d'une guerre si longue et si désastreuse. Sur ces entrefaites, Caldora mourut. Son frère, créé grand connétable, arrêté ensuite par ordre du Roi, sur des soupçons trop légèrement conçus, n'usa de la liberté que pour tirer vengeance du monarque dont il avait à se plaindre. Depuis lors, les affaires de René allèrent toujours en décadence, malgré la protection du Pape, le secours des Génois et les promesses du comte François Sforce ou de Caldora lui-même. Une galère qui apportait de France une somme de quatre-vingt mille écus, fut arrêtée dans l'île de Caprée. Cette perte précipita la ruine du prince lorrain. Il manqua de troupes, faute d'argent, et Alphonse, après avoir réuni une puissante armée, vint une seconde fois mettre le siége devant Naples.

1442 — La famine se fit bientôt sentir dans une grande ville, au milieu d'un pays dévasté. Néanmoins elle se défendait avec vigueur, lorsqu'un homme du peuple en sortit, pressé par la faim, et découvrit aux ennemis un chemin secret pour y entrer. C'était un vieil aqueduc, par lequel Bélisaire avait pénétré jadis, lorsqu'il prit Naples sur les Goths. Alphonse y cacha quarante hommes, et le lendemain matin, commanda l'assaut sur plusieurs points différens. Une première tentative échoua : René fit une sortie vigoureuse; mais les quarante soldats d'Alphonse s'étant emparés d'une tour, ce prince escalada de nou-

veau les murailles, et pénétra dans leur enceinte. René fit de vains efforts pour arrêter le désordre; sa voix n'était plus écoutée : livré presque à lui-même, il faillit tomber de nouveau entre les mains de ses ennemis. Un Catalan voulut l'arrêter; il lui abattit le bras, et fit sa retraite en combattant. Trois *roques* ou châteaux, *Mantuana*, *Capuana* et *Santeremo*, restaient seuls au duc de Lorraine: par humanité, il rendit Capuana, aux prières de *Cossa*, napolitain qui y avait sa femme et ses enfans. Santeremo fut forcé. René se sentit dès-lors vaincu par l'ascendant d'Alphonse. Il abandonna son dernier poste. Ses alliés l'oubliaient; ses ressources étaient épuisées; il se jeta sur un navire gênois; toucha à Florence, où le Pape lui donna l'investiture du royaume qu'il venait de perdre, et revint en France, par Marseille.

Tandis que René faisait de vaines tentatives pour consolider sa puissance en Italie, la Lorraine était ravagée par le comte de Vaudémont, jaloux que l'on eût confié la régence à d'autres qu'à son fils Ferry; par des aventuriers nommés *Écorcheurs*, qu'il avait peut-être appelés, qu'il soutenait du moins, et par le damoiseau de Commercy, dont la haine s'irritait chaque jour davantage des obstacles apportés à ses courses dévastatrices. Ce n'étaient que petites guerres, vengeances et représailles entre les villes et les particuliers. Pour comble de trouble, Antoine prétendait être indemnisé de la guerre qu'il avait faite à René.

Les régens de Lorraine tentèrent, mais inutilement, de prendre la forteresse de Vaudémont. Antoine, irrité,

ayant à sa solde une armée nombreuse, composée de Picards, de Bourguignons, de Français et d'Allemands, alla piller Mirecourt, brûla *Stenay*, *Dun*, *Forge et Soulière;* tandis que les seigneurs d'*Alaris* et de *Croy* s'emparaient pour lui, de Varennes, de Neuilly, d'Ambreville et de Rembercourt. Dans cette extrémité, le conseil de régence de Lorraine, après s'être entendu à Metz, avec ses alliés, le 12 février 1438, eut recours au roi de France. Charles VII envoya des troupes sous la conduite de plusieurs capitaines expérimentés, tels que la Hire, Pothon de Saintrailles, Blanche-Four, le Grand-Estraque, le Petit-Estraque, Vencelin de la Tour, le Bâtard de Bourgogne, etc. Ces partisans changèrent la face des affaires, prirent Vaudémont, Vézelize, Charmes, Mirecourt, et, unis aux soldats lorrains, commirent sur les domaines du comte Antoine, les mêmes excès dont il s'était rendu coupable. Leur expédition ne se borna point à ces représailles. Brigands soldés, plus avides de pillage que de gloire, ils ravagèrent le pays messin, les trois évêchés, l'Alsace; et le Bâtard de Bourbon se jeta même sur la Lorraine dont il pilla quelques villes, entr'autres Lamothe et Saint-Nicolas. Robert de Sarrebruck, damoiseau de Commercy, le prévôt de Longuyon, le sire de Blâmont et plusieurs autres seigneurs, tous alliés du comte de Vaudémont, firent aussi différentes courses dans la Lorraine, le Barrois, le pays messin, le territoire de Gorze et le Luxembourg; une infinité de villages furent pris, repris, pillés et brûlés dans l'espace de deux années: enfin, le 15 août 1439, on

conclut avec Antoine, une trève qu'il mit à profit pour réparer les murailles de son château de Vaudémont, seul asile fortifié qui lui restât.

« Au milieu de cette anarchie, on vit cependant un acte de justice et de liberté. L'évêque de Metz, un des régens de Lorraine, fut arrêté, *pour avoir*, dit la chronique, *maltraité les Lorrains*. On le conduisit, nu, à Condé-sur-Moselle, où il resta prisonnier dix semaines. La noblesse du pays fit en même temps une ligue pleine d'humanité, digne des beaux jours de la chevalerie; les mêmes seigneurs qui avaient garanti la rançon de René, jurèrent, pour tout le temps de son absence, *confédération* en faveur du peuple, afin d'empêcher les vols, le pillage; de rendre justice; *de défendre gens d'église, pèlerins, marchands et autres bonnes gens allans et venans par le pays*. On voit aussi un concordat de Charles VII, daté de *Saint-Mihiel, le* 8 *mars* 1441, dont l'article IX porte : Qu'il ne sera à l'avenir mis aucune charge sur les commerçans du royaume de France, ni réciproquement sur ceux des duchés de Lorraine et de Bar. »

En 1440, le comte de Vaudémont, à la tête de ses vieilles bandes et de deux mille soldats picards que lui avait envoyés le sire de Croy, son gendre, ravagea de nouveau la Lorraine pendant vingt-six jours, et vint assiéger le château de Bar; mais il échoua par la belle défense du jeune prince Louis, marquis de Pont-à-Mousson. Le damoiseau de Rodemach et le sire de Boulay faisaient, en même temps, irruption sur les terres épiscopales de Verdun; les Messins réclamaient, par la force des armes, plusieurs commerçans que

des seigneurs lorrains avaient enlevés; et la régence de Lorraine, allarmée des nouvelles entreprises de son irréconciliable ennemi, travaillait à apaiser les Messins, pour tirer vengeance du comte Antoine. Le 22 janvier 1441, Vaudémont fut investi sans succès, et, quelques jours après, Charles VII vint en Lorraine, suivi de vingt mille hommes, interposer sa médiation entre René, son beau-frère, et le comte. Il proposa à celui-ci une indemnité de vingt-deux mille livres tournois, et lui garantit le consentement de René pour le mariage d'Yolande avec le jeune Ferri de Vaudémont. C'était pour arracher ce consentement, qu'Antoine avait renouvelé la guerre; aussi n'eut-il pas de peine à mettre bas les armes, lorsqu'il vit la couronne de Lorraine éventuellement assurée à sa postérité.

Charles profita de son séjour en Lorraine, pour régler, comme nous l'avons dit, les rapports commerciaux de son royaume avec les états de René; il défendit en outre, par lettres patentes datées de Nancy, une cérémonie dérisoire dont nous parlerons plus loin, connue sous le nom de *Fête des fous*, et reçut les soumissions du sire de Commercy; soumissions qui ne l'empêchèrent pas de ravager de nouveau, trois fois dans la même année, le Val de Metz et la Lorraine. Des aventuriers qui s'étaient détachés de l'armée royale, pillèrent aussi Gorze, Ars-sur-Moselle et d'autres villages auxquels ils mirent le feu; de sorte que la présence de Charles VII devint plus préjudiciable qu'utile à nos malheureuses provinces. Au mois de mai, cinq cents nobles, parmi lesquels se trouvaient

les évêques de Metz et de Toul, le comte de Salm, le damoiseau de Rodemach, etc., s'assemblèrent à Metz, pour régler le différend qu'avait provoqué le sire Philibert du Châtelet, en retenant prisonniers des marchands messins enlevés l'année précédente. Condamné à une restitution, il méprisa les ordres de ses juges, et revint, trois mois après, avec le sire de Commercy, ravager le territoire messin.

1442 — La paix régnait en Lorraine : le comte de Vaudémont consumait ailleurs sa bouillante activité, et servait la France au siége de Pontoise, lorsque René rentra dans ses états. Ce prince, avec une magnanimité au-dessus de son sort, un cœur plus grand que ses revers, voulut récompenser tous ceux qui l'avaient servi. Il se dépouilla lui-même, aliéna ses domaines; mais lorsqu'en 1449, des raisons d'état le contraignirent à les reprendre, il s'attira la haine de la noblesse, qui ne voulut point admettre le principe d'inaliénabilité des domaines de la couronne.

1438 — Bientôt les troubles se renouvelèrent : le jeune prince Louis de Lorraine, fils de René, déjà célèbre depuis la défense de Bar, quoiqu'il fût à peine alors dans sa vingtième année, marcha contre le sire de Commercy, qui ne cessait de dévaster la province, le battit, lui imposa des lois que le brigand n'eut la générosité de refuser, ni d'accomplir. Ce fut le dernier exploit d'un jeune prince de la plus grande espérance. Il mourut peu après. D'autres hostilités eurent encore lieu entre les Messins et plusieurs seigneurs. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, marcha sur Thionville pour s'en emparer de vive force; il ne

put y réussir. Un traité lui en ouvrit les portes, le 4 janvier 1444.

Le trait suivant peint tout à la fois les mœurs du temps et les troubles du pays. De grandes indulgences furent publiées de la part du pape Eugène IV, à Saint-Antoine de Pont-à-Mousson. Il y eut un concours infini; la reine Isabelle voulut s'y rendre. Elle envoya devant elle ses bagages : les messins embusqués, les enlevèrent, sous prétexte de certains arrérages. On demanda justice aux magistrats; ils n'en tinrent aucun compte, et ne firent rien pour conjurer l'orage arrêté sur leurs têtes. Le roi de France avait alors le dessein de s'emparer des trois évêchés : René se joignit à lui pour sa vengeance particulière; et de concert ils assiégèrent Toul, qui se rendit, épouvanté de voir ses faubourgs en feu. Le roi reçut cette ville sous sa protection, moyennant une pension de *cinq cents florins*. Épinal profita du même moment pour secouer le joug des évêques de Metz; ouvrit ses portes au Roi, et lui prêta serment de fidélité. Le 12 septembre, tous les environs de Metz étaient ruinés, et dix mille hommes campaient devant ses murs.

Jean Vitou, *fier-à-bras*, choisi par les bourgeois, y commandait. Il faisait mourir les femmes qui sortaient de la ville pour racheter leurs maris; noyait les prisonniers qui tombaient entre ses mains. A la queue de son cheval était une sonnette, afin que tout le monde averti de son approche, se tînt dans le devoir. Rien de plus éloigné du courage que la férocité : le pays messin fut mal défendu; trente forteresses se rendirent. Metz, à l'extrémité, envoya des députés à Charles VII, qui se

trouvait à Nancy. Ils s'exprimèrent en ces termes : « Sire, nous n'avons jamais été vos ennemis; dans les « guerres de la France avec le duc de Bourgogne, nous « sommes restés inviolablement attachés à la couronne; « pourquoi donc faut-il qu'aujourd'hui notre ville, « qui ne relève pas du royaume de France, se livre à « votre discrétion? Cependant, si vous promettez de « ne pas attenter à nos franchises, nous sommes prêts « à vous satisfaire, etc... » Jean Raboteau, président au parlement, répliqua au nom du monarque. « Le « Roi, dit-il, a des preuves incontestables que Metz est « du royaume de France; les histoires en font foi : « quand les Empereurs faisaient valoir les droits qu'ils « s'attribuaient sur votre ville, vous répondiez qu'elle « dépendait de la France; lorsque les rois de France « voulaient exercer la juridiction royale, vous répon- « diez que Metz dépendait de l'Empire : cette con- « duite pleine de mauvaise foi mérite châtiment. Sa « Majesté est sûre de son droit; c'est à elle qu'il appar- « tient de terminer le différend avec l'Empereur; re- « mettez donc la ville entre les mains du Roi, ou pré- « parez-vous aux plus sevères châtimens. » Les dépu- tés, consternés d'un tel langage, revinrent à Metz, et les hostilités continuèrent avec des chances de succès et d'insuccès de part et d'autre. Le 12 janvier 1445, la république messine députa de nouveau vers Charles VII et René d'Anjou, qui passaient leur quartier d'hi- ver à Pont-à-Mousson. Ils furent inflexibles. Enfin, quarante jours après, les mêmes envoyés se représen- tèrent, et la paix fut arrêtée. Toutes les conditions étaient bonnes pour la ville de Metz, pourvu qu'on lui

laissât sa liberté. Elle la racheta deux cent mille écus d'or, sans compter un grand nombre de présens faits à Charles VII, et s'engagea envers René, au tribut annuel d'*un bassin d'or*. La paix, conclue le 3 mars, fut publiée à Metz en ces termes : *Oyés, oyés. On vous fait à savoir que les rois de France et de Sicile, et ceux de Mez ont bonne paix et bon accord ensemble, que de cy en avant, on ne fasse nulle entreprise sur eux, en quelque manière que ce soit, et qu'ils veuillent se tenir pour bons amis et se faire honneur et plaisir l'un à l'autre.*

1445 — Les princes se rendirent à Nancy où venait d'arriver le duc de Suffolk, chargé par Henri VI, roi d'Angleterre, de demander en mariage Marguerite d'Anjou, fille de René. Le duc de Lorraine y consentit volontiers, et l'on célébra presque en même temps, les noces de Marguerite et celles d'Yolande avec Ferri de Vaudémont.

» L'alliance de la maison de Lorraine avec celle d'Angleterre, fut, comme toute la vie de René, mêlée de gloire et de malheurs. Marguerite fut en butte à tous les revers de la révolution qui plaça la maison d'York sur le trône de celle de Lancastre. Henri avait l'esprit faible, les Anglais le méprisèrent. Marguerite avait du génie et voulut gouverner. Le duc d'York se met à la tête des mécontens. Le Roi est fait prisonnier et renfermé dans la tour de Londres. La Reine elle-même livre au duc d'York une bataille où il est tué. Mais son fils Édouard, aidé du comte de Warwick, celui que les Anglais appelaient *le faiseur de rois*, se fait proclamer sous le nom d'Édouard IV. La Reine s'enfuit en Écosse avec le prince de Galles encore enfant. Errante dans

une forêt, elle tombe au milieu d'une troupe de voleurs. Tandis qu'ils se disputent ses pierreries, elle leur échappe; en rencontre un éloigné des autres, et avec cet air de majesté qui ne l'abandonna jamais: *mon ami*, lui dit-elle, en lui présentant son enfant, *sauve le fils de ton roi.* Touché de pitié et frappé de respect, le voleur prend l'enfant et guide la princesse au bord de la mer, d'où une barque la conduit à l'Écluse. Elle va trouver le roi à Chinon, en obtient vint mille écus, à condition de *la restitution de Calais*, et Pierre de Brézé reçoit ordre de la conduire en Angleterre. Elle aborde à travers mille dangers, au port de Berwick, où les mécontens viennent la joindre. On voit au milieu d'eux Warwick lui-même.

Marguerite triomphe : Édouard est mis en prison; Henri VI en est tiré et remonte sur le trône. Mais Warwick est tué dans un nouveau combat. Jouet de la fortune, Henri est remis dans la tour, et Marguerite, dans une seconde bataille, est prisonnière avec son fils. Édouard fait venir son prisonnier en sa présence et l'interroge: *Je suis venu*, lui dit le jeune prince, *dans les états de mon père, pour le venger et pour sauver de vos mains mon héritage.* Le barbare, irrité de cette réponse simple et courageuse, le fait massacrer sous ses yeux par le duc de Glocester, et l'instant d'après, ordonne à ce ministre de sa fureur, d'aller plonger dans le cœur de Henri VI, le poignard teint du sang de son fils. Marguerite, fuyant de cette terre horrible, vint chercher un asile en France; et la Lorraine, cette terre hospitalière qui devait dans la suite recevoir plus d'un illustre fugitif, le lui offrit à Kœurs, près de Saint-Mihiel.

Elle y apporta ses larmes, ses éternelles douleurs; et la tombe se ferma, en 1482, sur la reine, l'épouse et la mère la plus malheureuse du monde.

« Telle fut en abrégé la vie d'une princesse intéressante par tout ce que les destinées humaines ont de plus terrible, et par toutes les qualités qui touchent les ames honnêtes et les cœurs sensibles : les vertus, l'esprit, le courage, les infortunes et la beauté. »

Charles VII avait à peine quitté Nancy pour se rendre en Champagne, que la ville de Toul, soulevée contre lui, attira deux fois ses armes et obtint la paix, moyennant une pension annuelle de cinq cents florins. Charles s'en déclara le protecteur. Il accepta également la garde de Verdun, à peu près aux mêmes conditions que ses prédécesseurs. Mais Frédéric III, offensé des droits que venait de s'arroger le monarque français sur des villes dépendantes du domaine impérial, en écrivit à Charles ainsi qu'au duc de Lorraine. L'affaire apparemment n'alla pas plus loin. Charles et René donnèrent, pendant leur séjour à Châlons, une nouvelle organisation aux troupes françaises, et réglèrent avec le duc de Bourgogne, ce dont la Lorraine lui restait redevable pour la rançon de son prince.

« Alphonse avait conquis le royaume de Naples : Rome lui en accorda des lettres de concession. René s'en plaignit; il lui fut répondu *qu'on les avait données par crainte;* raison honteuse des ambitieux faibles. Ainsi il ne restait à René, de tout son royaume transalpin, que le nom de roi, qu'il transmit à ses successeurs. C'est depuis cette époque qu'ils prirent aussi celui de *roi de Jérusalem*, qui a donné lieu à tant de fausses conjec-

tures, et qui fut toujours joint à celui de roi de Naples et de Sicile, depuis que l'empereur Frédéric II eut épousé, en 1225, la fille de Jean de Brienne, et que par surabondance de droit, Charles d'Anjou, couronné roi de Sicile en 1266, eut acquis celui de la princesse d'Antioche. »

René faisait sa demeure habituelle dans le Midi. En 1448, il institua à Angers, l'ordre *du Croissant émaillé*, sous le patronage de *saint Maurice.* Pour y être admis, il fallait être prince, duc, marquis, comte, vicomte, *ou de l'ancienne chevalerie.* Les statuts exigeaient en outre que le chevalier fût *sans vilains cas.* Un autre article remarquable par sa singularité, prescrivait à chaque dignitaire de réciter chaque jour l'*office de Notre-Dame, ou quinze Pater et quinze Ave*, s'il ne sait point lire; *sous peine de ne pouvoir s'asseoir à soupé.* L'insigne était un croissant d'or émaillé*, avec ces mots: *Los* (louange) *en Croissant.* Les noms de *Beauvau*, d'*Haraucourt*, de *Lénoncourt*, d'*Anglure*, de *Ligniville*, de *Fénétranges*, paraissent dans la liste des premiers chevaliers, avec ceux de Lorraine, de Sicile et de Calabre.

1452 — Fatigué des affaires, René voulut chercher dans la paix et dans un loisir tranquille, le bonheur qu'il n'avait pas trouvé dans les grandeurs et sur le trône. Il remit son duché de Lorraine à Jean, duc de Calabre, son fils et son héritier présomptif, à qui il

* De ce croissant *pendaient, en forme de petites colonnes, plusieurs aiguillettes d'or émaillées de rouge*, dont le nombre désignait *ceux que le chevalier avait déconfits et mis à mal.* Les Sauvages portent des colliers et des bracelets des dents de leurs ennemis. Cela n'est pas tout-à-fait aussi élégant.

avait déjà cédé, en 1445, le marquisat de Pont-à-Mousson : le comte de Vaudémont lui-même en signa l'acte. René choisit sa retraite en Provence, et fit ses délices des arts, des sciences et de l'étude de la nature : occupations qu'un historien, très mauvais juge en grandeur d'ame, appelle *peu dignes d'un monarque.* Ce prince aimait la peinture, la poésie pastorale, et se plaisait à s'habiller en berger avec la reine son épouse. On vit ces pasteurs couronnés, conduire eux-mêmes leurs troupeaux; habiter sous des tentes dressées dans la plaine, et rappeler l'innocence des premiers âges du monde. Toutes les fois que le vent du nord, ce *mistral* dévorant, soufflait pendant quelques jours sur la Provence, René publiait un édit pour diminuer les impôts. Il s'adonna à l'agriculture; dessina de vastes jardins : ce fut lui qui, le premier en France, cultiva les raisins muscats, les roses de Provins, et les œillets rouges. Sa nouvelle cour, refuge des lettres, des beaux-arts, de la galanterie, aurait pu servir de modèle aux autres cours de l'Europe, si les erreurs d'une dévotion fanatique n'avaient rendu plus d'une fois criminel, le prince qui passait pour le plus accompli de son siècle. Un jour, par exemple, René craignant qu'un juif d'Aix, arrêté comme blasphémateur, n'obtînt sa grâce des juges ordinaires, chargea son chancelier d'instruire le procès du coupable, et de lui faire bonne justice : ce malheureux est condamné à être écorché vif devant sa maison. Les autres juifs offrent pour le rendre libre, une rançon considérable: le prince assemble son conseil : chacun est d'avis de l'accepter. « Quoi! vous voulez s'écrie René, que j'oublie

« les injures faites à la mère de Dieu, et que j'en vende « la punition ! A Dieu ne plaise que je fasse une telle « plaie à l'honneur de notre maison, et qu'il soit dit « que sous mon règne un tel attentat reste impuni ! » Ses conseillers se taisent; l'un d'eux se charge de faire connaître aux juifs la résolution du prince, et va leur annoncer que, pour réprimer leur insolence, René les condamne à exécuter eux-mêmes la sentence. Les juifs effrayés apportent une somme considérable pour s'épargner l'horreur d'écorcher de leurs propres mains un co-religionnaire. Cet acte de cruauté, accompagné d'un chef-d'œuvre de machiavélisme, fait voir à quels excès entraîne une piété mal entendue. René commit encore d'autres actes, et institua des cérémonies bizarres qui feraient la satire d'un culte en l'honneur duquel on les célébrait, si de tout temps les objets les plus saints, les faits de l'ordre le plus élevé, ramenés au niveau de notre intelligence, n'avaient pris le type humanitaire qu'impose la civilisation du moment.

Sous le règne de René, les trois évêchés ont presque toujours suivi la ligne politique de la Lorraine. Celui de Metz, dirigé par Conrad Bayer de Boppart, qui administra deux fois le duché avec Louis d'Haraucourt et Érard du Châtelet, sut se maintenir dans une neutralité armée presque tout le temps que dura la guerre entre la république messine, la France, le duc de Lorraine et ses alliés. Ces hostilités sanglantes parurent même resserrer les liens d'amitié qui unissaient le prélat et la bourgeoisie; car lorsque René fit arrêter Conrad, elle lui donna de grands témoignages d'affection et réunit ses forces aux troupes épiscopales, pour

tirer vengeance de cette insulte. Jamais, peut-être, administration ecclésiastique ne montra plus de sympathie pour les idées républicaines d'un peuple; jamais, sous aucun évêque, les Messins n'ont eu plus de latitude pour l'exercice de leurs droits. Aussi, pendant trente années, la vie intérieure du gouvernement de cette ville a-t-elle été calme, malgré la profonde agitation du dehors. Il n'en a pas été de même des diocèses de Toul et de Verdun. A Toul, l'absence presque continuelle de l'évêque, Louis d'Haraucourt, permettait aux bourgeois de s'insurger contre son autorité. L'interdit lancé contre eux en 1449 acheva de lui aliéner leur esprit, et il remonta sur le siége de Verdun, qu' ilavait occupé déjà depuis 1430 jusqu'en 1437. Guillaume Filâtre, son ancien successeur à l'évêché de Verdun, prit une seconde fois sa place à celui de Toul, et ne fut pas plus heureux dans cette administration que dans l'autre. A Verdun, il avait trouvé un diocèse obéré de dettes, par la mauvaise gestion de Louis d'Haraucourt; des chanoines récalcitrans dont il fit ravager les terres par le damoiseau de Commercy et d'autres partisans; une bourgeoisie soulevée d'avance. A Toul, le peuple ne fut pas plus docile : deux fois il proclama son indépendance absolue, et obligea l'évêque à quitter la ville, suivi de son chapître qu'il établit à Liverdun, après avoir fulminé des censures contre la cité rebelle. Toul, protégé par le duc de Lorraine, le roi de France et l'Empereur, méprisait les foudres de l'Église; Guillaume, condamné d'avance par les princes, dont il s'était attiré la haine en prenant chaudement le parti du comte de Vaudémont et du

duc de Bourgogne dont il était le chancelier, intéressa en sa faveur le haut clergé d'Allemagne, et l'Empereur et le Pape finirent par lui donner droit. Mais les Toulois ne cédèrent pas pour cela, et Guillaume se vit forcé, en 1460, de quitter son évêché. Louis d'Haraucourt, revenu à Verdun en 1449, dans un moment d'effervescence populaire, fit oublier ses anciens torts. La peste qui désola Verdun en 1451 et 1452, lui fournit l'occasion d'opérer beaucoup de bien; et plus tard, le peuple, oubliant les torts d'une jeunesse irréfléchie, pleura sur sa tombe et bénit sa mémoire.

CHRONOLOGIE.

Jean II, duc de Calabre, né à Nancy, le 2 août 1424, entre en possession du duché de Lorraine, le 26 mars 1453, par la démission de son père le duc René I, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem. *Épouse* : Marie de Bourbon, fille de Charles, duc de Bourbon et d'Auvergne. René, lors de cette alliance, déclara son fils héritier des royaumes de Sicile de Jérusalem, du duché d'Anjou et du comté de Provence, se réservant de disposer de ses autres états en faveur de ce même fils ou de ses autres enfans. Il assigna pour douaire à la princesse Marie, six mille ducats d'or, d'une somme, et d'une autre six mille livres tournois, et, pour sa demeure, les places de Saumur et Lodève : le contrat fut passé en 1437. *Enfans* : 1° Jean, duc de Calabre, mort peu après son père; 2° Nicolas, qui lui succéda. Il eut quelques enfans naturels, dont l'un nommé *le Bâtard de Calabre*, vint en Catalogne après la mort de son père; mais les Catalans en tinrent peu de compte. Jean mourut en 1470, au milieu de ses conquêtes, à Barcelonne, où il fut enterré dans le tombeau des rois. Son cœur fut envoyé à Angers, et ses entrailles à Pézenas.

COMTES DE VAUDÉMONT.

Ferri II, comte de Vaudémont, de Guise, d'Aumale et d'Harcourt, baron de Joinville. *Épouse* : Yolande d'Anjou,

fille de René I, dont il eut René II. L'antipathie que pouvaient ressentir pour un fils d'Antoine, les princes de la maison d'Anjou, n'empêcha pas Jean II et René I lui-même de reconnaître le mérite de Ferri.

Il eut grande part aux affaires, sous le règne de ces deux princes. Ses exploits en Italie et en Catalogne, prouvent son courage; plusieurs circonstances de sa vie signalèrent sa piété. Il eut pour enfans : 1° René II; 2° Nicolas, baron de Joinville, mort sans alliance; 3° Jeanne, mariée à Charles d'Anjou; 4° Yolande, épouse du Landgrave de Hesse; 5° Marguerite, qui de son mariage avec le duc d'Alençon, eut Françoise, mariée à Charles, duc de Vendôme, mère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Louis de Bourbon, prince de Condé, et par là aïeule de tous les princes de la maison de Bourbon.

JEAN II.

Malgré le silence gardé par l'histoire sur l'état, les mœurs, les travaux et les vicissitudes si diverses du peuple, à l'époque dont nous parlons, on peut se figurer facilement quels devaient être alors la ruine et l'abandon où la nation était tombée, depuis que des expéditions lointaines avaient éloigné son chef; que des guerres civiles avaient déchiré son sein; et qu'un prince trop distrait par un grand nombre d'états séparés, n'avait pu donner à ses sujets lorrains toute la tendresse que pouvait lui suggérer son cœur. Jean, pareil à son père pour la hauteur du courage et la noblesse du caractère, fut, comme lui, ravi trop tôt à leur attachement, et partagea son sort inconstant et malheureux.

Mis deux fois en otage dès l'âge de huit ans, enfermé dans la tour de Dijon, avec Louis d'Anjou, son frère, Jean eut de bonne heure les vertus qu'on acquiert à l'école de l'adversité, l'humanité, la prudence et la modération. René connaissait tout le prix du savoir, aussi ne négligea-t-il rien pour l'éducation d'un fils auquel était destinée l'une des brillantes successions de l'Europe. Trois hommes habiles dirigèrent sa jeu-

nesse *, et tels furent les progrès rapides du jeune prince, qu'à l'âge de dix-huit ans, le roi son père lui confia le gouvernement des duchés de Lorraine et de Bar. En 1448, il perdit son épouse, et battit les comtes palatins et de la Petite-Pierre, qui avaient ravagé les terres des princes de Salm et de Nassau, ses alliés. Plusieurs autres exploits semblables signalèrent les premières armes de Jean II; mais ce fut dans la campagne de Normandie, faite en 1449, sous les yeux de Charles VII, qu'il reçut un vrai baptême de gloire.

1453 — La reine Isabelle, épouse de René, venait de mourir, lorsque ce monarque encore jeune, mais fatigué du trône, en descendit pour y laisser monter son fils, dont l'entrée solennelle eut lieu à Nancy, le 22 mai de la même année.

Retiré dans ses jardins de Provence, le monarque démissionnaire cherchait des consolations aux infortunes qui l'avaient accablé, quand il se vit tout-à-coup pressé par les Florentins, d'entrer avec eux et le duc de Milan, dans une confédération contre Alphonse, devenu trop puissant, depuis la conquête de Naples, et regardé alors comme l'ennemi commun de toute l'Italie. René se rendit à leurs vœux, équipa une flotte considérable, s'empara de Crémone, et resserra l'armée vénitienne dans Bresse. Mais bientôt la division se mit parmi les troupes ; les Florentins oublièrent leurs promesses, et René renonça au commandement. Jean II consentit à le remplacer en 1455 , confia le

* Ce furent Nicolas d'Haraucourt, archidiacre de Metz et de Toul; Jean Manget, doyen de Saint-Dié, et Mathieu de Badonviller. Ce dernier fut, dit la chronique, *le Petit-maître de Jehan.*

gouvernement de son duché aux maréchaux de Lénoncourt et de Fénétrange, et s'embarqua avec deux cents gentilshommes lorrains. Cette entreprise ne fut pour Jean II qu'une marche triomphale; sous lui, l'armée florentine fit des prodiges : il repoussa Alphonse, reçut un présent de soixante-dix mille *florentins*, et rentra glorieusement en Lorraine. « Au mois de juin suivant, il donna des jeux guerriers, où *joûtèrent* vingt-quatre gentilshommes, qui, entr'autres règles du combat, convinrent que celui qui serait pressé au point de mettre la main ou le genou en terre, *donnerait dix écus* à son adversaire. La même année eut un autre genre de spectacle, que les chroniques décrivent avec une naïveté qui peint bien l'étonnement admiratif et puéril d'un peuple ignorant, à l'aspect de tout objet nouveau. Cette année, disent-elles, passèrent à Nancy, les ambassadeurs du roi de Hongrie, allant en France. *Ils étaient tous noblement montés, et avaient des tabourins, comme grands chaudrons, sur des chevaux. Ils frappaient dessus en se réjouissant tous. Au son des tabourins dansaient les chevaux.* »

1458 — Les Génois s'étaient livrés à Charles VII, qui, pour s'assurer de ces inconstans républicains, chargea le duc Jean de les gouverner. Ce prince grave, pénétrant et sage, d'après le témoignage même des historiens d'Italie, égalait les plus grands politiques dans l'art de manier les esprits. Il accepta d'autant plus volontiers, ses nouvelles fonctions, qu'elles le mettaient à portée de recouvrer le royaume de Naples. Alphonse, pour le prévenir, forma le siége de Gênes, par mer et par terre. Le duc s'y étant jeté, s'y dé-

fendit avec valeur. Toute l'Italie était dans l'attente, lorsque la mort du roi d'Arragon arrêta les hostilités.

« Les seigneurs napolitains offrirent aussitôt la couronne au duc Jean; mais Pie II (Æneas Sylvius), en donna l'investiture à Ferdinand d'Arragon. René envoya des ambassadeurs au Pontife; ils lui reprochèrent d'avoir frustré l'héritier légitime en faveur du fils naturel de l'usurpateur Alphonse; mais le Pape répondit que le duc de Lorraine *ne s'opposait pas à la pragmatique-sanction; qu'il avait eu recours à des étrangers pour s'établir dans son royaume, et qu'au reste, il avait eu de bonnes raisons pour investir Ferdinand.* Ces raisons étaient la crainte de voir envahir le patrimoine de Saint-Pierre. Le duc de Lorraine protesta et rassembla ses forces. Gênes lui fournit soixante mille ducats et dix galères: le roi René en fit partir douze du port de Marseille, et la France promit des secours.

1459 — « La flotte débarque dans la Vulturne. Le duc de Sessa quitte le parti de Ferdinand, pour se joindre à celui de Jean II, et cette défection amène une révolution presque générale en faveur du duc de Lorraine. On lisait sur ses étendarts : *Fuit homo missus à Deo cui nomen erat Joannes.* Le duc de Sora, le capitaine Caldora lui livrèrent l'Abbruze. Hercules d'Est se rendit à lui avec toute la Pouille, et les villes de *Foggia, Troia, San-Severo, Manfredonia.* Le prince de Tarente lui-même ne tarda pas davantage à se déclarer, et rassemblant des troupes, commença à repousser le roi d'Arragon.

« Ce que le duc Jean acquérait de nouveaux alliés dans une nation inconstante, Ferdinand le lui faisait

perdre parmi ses anciens confédérés. Il obtint cependant de Florence et de Venise que ces républiques resteraient neutres, et qu'elles ne fourniraient pas les secours qu'elles avaient promis. On ne conçoit pas tant d'inconstance*.

« Ferdinand, renforcé des troupes du duc de Milan et de celles du Pape, vint camper entre *Sora* et *Sarno*, places occupées par le duc de Lorraine. On livra bataille. Le duc de Sesse, porté par un cheval superbe et terrible, qui, tel que Bucéphale, ne souffrait de cavalier que son maître, commença impétueusement le combat. Le duc Jean et le roi Ferdinand commandaient et combattaient eux-mêmes avec intrépidité. la victoire fut long-temps douteuse; enfin, elle se déclara pour le duc de Lorraine.

« Il la remporta, mais ne sut pas en profiter. Cédant au conseil du prince de Tarente, qui, par imprévoyance ou perfidie, lui persuada qu'il ne fallait pas pousser l'ennemi plus loin; Jean laisse à son adversaire le temps de se fortifier dans Naples. Ce délai le sauva : et il ne l'ignorait pas. *Le premier jour*, dit-il, en parlant de cette journée, *mes ennemis étaient maîtres de mon royaume et de ma personne; le second, ils l'étaient encore de mon royaume; le troisième, ils ne l'étaient plus de rien.*

« Le fameux Scanderberg vint en même temps à son

* Les alliances étaient si frivoles, les intérêts si peu liés, qu'on pouvait appliquer aux villes d'Italie ces paroles d'un poëte :

Ruzzavano trà lor, non altrimenti
Che disciolte polledre, à calci, e denti.
Secchia rapita.

secours, à la tête de huit cents chevaux. Ce corps peu nombreux, mais accoutumé à vaincre, fixa la victoire dans le parti de Ferdinand. »

1460 — Les revers de Jean II furent aussi rapides que l'avaient été ses succès. Les Gênois s'étaient révoltés en son absence, et avaient massacré une partie des Français. René, de sa retraite de Provence, envoya son gendre Ferri de Vaudémont, au secours de son fils. Lui-même, malgré son âge et ses infirmités, voulut châtier les Gênois : il équipa dix galères, et partit avec une armée d'environ huit mille hommes, dont six mille avaient été fournis par Charles VII.

La descente eut lieu à *Saint-Pierre d'Arena*. Les Français gravirent rapidement les collines pour atteindre au château. Malgré l'épuisement, la fatigue, et une grêle de traits, ils allaient vaincre, lorsqu'un stratagême de l'archevêque de Gênes répandit la terreur parmi eux, et donna un nouveau courage à ses troupes, persuadées qu'il arrivait *un grand secours de Milan*. René, qui n'avait pas quitté la flotte, fit, dans son indignation, retirer les galères en haute mer, afin, dit-il, *que ses lâches soldats périssent;* et il cingla vers Savône, qui appartenait alors à la France.

Jean II, retiré à Bayes, depuis la bataille de Sarno, était en butte aux piéges de ceux qui auparavant lui rendaient hommage. Le duc San-Severino chercha, par une soumission simulée, à l'attirer dans ses terres; mais il se trahit trop tôt, reçut l'argent du roi d'Arragon et se retira à Naples. Jean passa dans la Pouille: trop faible pour tenir la campagne, il se jeta dans Troïa, où Ferdinand l'investit avec des forces consi-

dérables. Le péril était imminent : le duc de Lorraine n'avait que l'alternative de périr ou de se rendre. Il prit une résolution qui fut encore moins l'effet du désespoir que de son extrême valeur. Un matin, il sortit impétueusement de la ville, croyant trouver Ferdinand endormi; mais ón l'avait trahi, l'ennemi était sur ses gardes. Les soldats du duc de Lorraine furent pris ou taillés en pièces; lui-même n'échappa qu'avec peine. Il quitta sans regret un pays où la révolte, l'inconstance, la mauvaise foi étaient inhérens au caractère des habitans; se retira à Sinuessa, puis dans l'ile Ischia, presque vis-à-vis Naples, et enfin, en Provence, près du roi son père, d'où il regagna la Lorraine.

1461 — Charles VII meurt le 22 juillet : l'astucieux Louis XI lui succède et se fait couronner à Reims, le 15 août suivant, en présence du duc de Lorraine qui lui donna, pour sa monture, plusieurs chevaux blancs magnifiques. Une liaison intime avait existé entre ces deux princes; Jean II travailla même à réconcilier Charles VII avec Louis, lorsque ce fils rebelle levait l'étendart de la révolte contre son monarque et son père. Mais Louis, roi, oublia bientôt les obligations qu'il avait contractées étant Dauphin.

1463 — Troisième tentative de Jean II sur le royaume de Naples. Il lève un subside de *cent mille livres*, et laisse pour lieutenant-général en Lorraine, son fils Nicolas, marquis de Pont-à-Mousson, âgé de quinze ans, sous la tutelle des seigneurs de Lénoncourt, de Fénétrange, de Stainville, d'Haraucourt, de Fléville. Le roi René lui donne, à son passage en Provence, des

secours d'hommes et d'argent; il vole à Gênes qu'il trouve partagé en deux factions, dont l'une s'oppose vainement à son entrée dans le port; gagne Venise où l'attendaient avec des troupes, le comte Ferri de Vaudémont, son beau frère, et Bernard de Bade; et arrive sur le territoire napolitain. Il y eut, dans ce royaume, une infinité de rencontres partielles où le prince de Vaudémont déploya beaucoup de valeur; aucune action ne fut décisive. Jean, de son côté, se distinguait par sa modération autant que par sa valeur. A Manfredonia, il ne voulut pas s'emparer des douze apôtres et d'une cloche en argent qu'on lui conseillait de fondre pour solder ses troupes; Ferdinand, moins scrupuleux, s'en servit, et gagna facilement des créatures dans un siècle où toutes les consciences étaient vénales. Cependant, il y eut sous les murs de Naples, un combat où Jean fut vainqueur. Mais cette fois encore, au milieu de sa prospérité, il se vit abandonné de tous ses alliés séduits par le prince de Tarente, gagné lui-même par sa sœur, épouse du roi d'Arragon. On découvrit en même temps des lettres du roi de France, par lesquelles il promettait à Ferdinand de ne donner aucun secours au duc de Lorraine. Jean reprit le chemin de ses états, le cœur blessé de l'inimitié que lui témoignait Louis XI.

1465 — Ce prince s'était aliéné déjà l'esprit de tous les seigneurs, et son caractère soupçonneux n'avait pu lui faire reconnaître une ligue formée contre lui depuis quatre ans, et qui éclata enfin sous le nom fameux de *ligue du bien public.* Jean s'y jeta avec chaleur, à l'insu même de son père, qui demeura fermement

attaché au roi de France, et il joignit l'armée confédérée, avec un corps de cinq cents Suisses, les premiers qui aient paru en France, et mille hommes d'armes; ces guerriers, ainsi que leurs chevaux étaient bardés de fer. *Je ne vey jamais si belle compagnie*, dit Comines, *ni qui semblassent mieux hommes exercités au fait de la guerre.... C'étoit, pour dire vérité, presque la fleur de notre Ost..... Pour le duc de Calabre* (de Lorraine), *il sembloit aussi bien prince et grand chef de guerre, comme nul autre que veisse en la compagnie. Il paroissoit les jours de bataille, armé de toutes pièces sus un cheval bardé.... Et comme il étoit bien fait de sa personne, beau, gracieux, doux, éloquent, modéré, libéral, grand capitaine, il avoit l'estime et la confiance des troupes, qui n'obéissoient à personne plus volontiers qu'à lui.* Louis XI était en Normandie, lorsqu'il apprit que le duc de Lorraine avait joint ses ennemis près de Charenton. Allarmé de cette alliance, il lui députa Précigny, ancien serviteur de la maison d'Anjou, pour l'engager à quitter la ligue. Jean repoussa avec dédain les offres séduisantes du monarque, et répondit à son envoyé: qu'*il savait assez ce que valaient les promesses du Roi, pour ne s'y fier jamais; qu'il pouvait avec gloire être son ennemi, n'étant pas son vassal.* Il y eut un combat à Monthléry, où le duc de Lorraine signala sa valeur. L'armée confédérée s'approcha de Paris. Là, il s'aperçut que sa généreuse franchise l'avait engagé dans un parti où tous les autres n'agissaient que par intérêt ou par politique. *Je pensais*, disait-il dans la suite à ses amis, *cette assemblée être pour le bien public, mais j'aperçus que c'était pour le bien particulier.*

Après une trève et des négociations, on conclut la paix. Le duc de Lorraine n'y voulut pas de conditions particulières, et ne prétendit retirer ni dédommagemens ni avantages d'une guerre qu'il ne voulait soutenir que pour le salut de l'État. Il travailla même, par la suite, à réconcilier les seigneurs avec Louis XI, qui touché enfin de sa générosité, lui promit cent mille écus et des troupes soudoyées, s'il tentait encore la conquête de Naples; il le gratifia, en outre, de divers avantages assez considérables, et lui remit l'hommage des seigneuries de *Neufchâteau, Châtenoy, Monfort et Frouart*. Peu après, le duc acquit celle d'Épinal.

Cette ville s'était donnée, comme on l'a vu précédemment, à Charles VII. Louis XI, cédant aux instances du maréchal de Bourgogne, qui lui représenta qu'une citée éloignée de ses autres états lui était de peu d'importance, lui en transféra le domaine. Mais les citoyens se plaignirent amèrement que le Roi, contre la parole de Charles VII, les mît *hors de sa sainte couronne*. Ils résistèrent opiniâtrément et aux violences du maréchal de Bourgogne, et aux ordres réitérés de Louis XI qui, craignant qu'ils n'eussent recours à l'Empereur, fit venir leurs magistrats à Montargis; les délia de leur serment de fidélité envers lui, et leur rendit la liberté de se choisir tel souverain ou tel protecteur ils voudraient. Le duc de Lorraine, alors à Montargis, fixa leur choix; et, sur le champ, on dressa un acte confirmatif de leurs anciennes franchises. Le prince Nicolas en jura le maintien à la porte de la ville, avant qu'on la lui ouvrît pour en prendre possession, le 21 juillet 1466, au nom du duc Jean son

père. Dans cette circonstance, la liberté d'Épinal fut reconnue, même de l'empereur Frédéric III, contre les réclamations des évêques de Metz. Le jeune prince Nicolas à la tête des milices du pays, repoussa les troupes du maréchal de Bourgogne; et depuis lors, cette ville, fidèle à son choix, demeura toujours dans la souveraineté des ducs de Lorraine.

Jean se trouvait alors en Normandie où il rendit un service signalé au frère de Louis XI que le duc de Bretagne et le comte de Dommartin voulaient faire prisonnier. Le duc de Lorraine, à cette nouvelle, arme la bourgeoisie de Rouen, se met à sa tête, délivre le prince Charles et l'amène triomphant, sur une haquenée, à la cathédrale, puis au château. Son attachement pour ce prince faillit le brouiller plus tard avec Louis XI; mais il recouvra sa confiance, et fut chargé d'une mission importante en Bretagne.

La Lorraine jouissait rarement de la présence de son prince : il y revint néanmoins pour châtier les habitans de Neufchâteau, révoltés contre lui, et pour se préparer à l'expédition nouvelle qu'il méditait en Italie. Ce fut au milieu de ces projets, que l'artificieux Louis XI, qui avait des vues sur les états de René, déploya toute son astuce pour marier sa fille Anne de France, avec le jeune prince Nicolas. On en célébra les accords à Paris, au mois de juin 1466; le contrat matrimonial fut même dressé, et des chroniqueurs bien instruits ajoutent qu'à cette époque, Anne de France vécut avec Nicolas comme s'il eût été son époux légitime. D'autres soins entraînèrent le duc Jean

loin des siens, à de nouvelles espérances, à de nouveaux exploits et à la mort.

1468 — Les Catalans, révoltés contre Jean II, roi de Navarre et d'Arragon, vinrent offrir leur royaume à René d'Anjou, qui, déjà dans la soixantième année de son âge, chargea son fils de courir les périls d'une expédition lointaine. Il y consentit avec joie, car il concevait encore l'espoir de conquérir le royaume d'Arragon, sur Jean II, fils de Ferdinand, son antagoniste à Naples, et de poursuivre ainsi dans ses foyers, un ennemi qu'il n'avait pu surmonter dans la lice.

« De deux filles qu'avait laissées Jean I, roi d'Arragon, Yolande, mariée à Louis II d'Anjou, roi de Naples, eut seule posterité. Jean était son petit-fils. Le trône, usurpé par un oncle de la princesse, avait été donné par les grands à Ferdinand; son fils le possédait alors, et René d'Anjou, seul héritier légitime en demeurait frustré. Son droit était incontestable; mais trois règnes écoulés depuis la mort du roi, père d'Yolande, semblaient avoir formé contre ses descendans une sorte de prescription.

« Après une conférence à Tours avec son père, et une ambassade à Ancenis pour traiter de la paix entre Louis XI et le duc de Bretagne, Jean leva des troupes: ses sujets lui prêtèrent des sommes considérables; les femmes même vendirent ou engagèrent leurs bijoux. L'armée de Lorraine partit, conduite par le duc Jean et le comte Ferri de Vaudémont. Louis XI, invité de fournir pour la Catalogne les secours qu'il avait

promis pour l'Italie, fit mettre en marche un corps de troupes ; mais cet allié perfide leur avait donné ordre de s'arrêter en chemin, et de revenir sans prêter appui au duc de Lorraine.

« Jean reçut, en arrivant en Catalogne, les soumissions de presque toute la province. Il se présenta devant Barcelonne, qui ouvrit ses portes, et le proclama *prince de Gironne.* Son armée, forte de vingt-cinq mille hommes, marcha contre le roi d'Arragon qui assiégeait *Céréal*, dont la moitié des murs était déjà renversée. Le comte de Vaudémont mit en fuite les assiégeans, les chassa jusqu'à *Ampurie*, qu'il emporta; les battit de nouveau, et alla rejoindre le duc de Lorraine à Barcelone.

« Ils réunirent leurs forces pour assiéger Gironne, qu'ils prirent du second assaut. *Fraga*, *Lérida*, *Rose*, *Vic*, *Tortose*, *Cubel*, *Lobregat* et plusieurs autres villes, furent obligées de subir les lois du vainqueur. Celle de *Torille* se révolta, après s'être soumise; elle fut bientôt réduite par Ferri de Vaudémont, qui fit pendre aux toits de leurs maisons les bourgeois les plus mutins. Jean se vit forcé d'user de la même rigueur contre les séditieux de Barcelone, où il ne vivait pas sans inquiétude de l'inconstance des Catalans, malgré leurs démonstrations extérieures de respect et d'affection. *Quand*, dit la chronique de Lorraine, *le duc Jean alloit à la promenade monté sur sa mule, les bourgeois s'approchoient de lui, et lui baisoient la botte et le bord de la robe, tenant cela à grand honneur.*

1469 — « Jean part de Barcelone pour conquérir l'Arragon. Il reçoit à composition les villes de *Marturelle*, *Castelnove*, *la Grenade*, *Berbant*, *Verpille;* délivre

un des principaux capitaines arragonais, qui s'était donné à lui, assiégé dans *Orgille;* se présente devant *Tamari*, qui s'était déjà rendu quand l'armée arragonaise venue à son secours, parut sur les hauteurs. Ainsi la fortune courait rapidement devant lui; mais les lauriers semés sous ses pas lui cachaient un tombeau. »

Pendant que son armée assiége Cadequières, il meurt à Barcelone, le 13 décembre 1470, d'une affection qui paraît avoir été la fièvre jaune. Ce prince était à la veille d'épouser Isabelle de Castille, qui se maria depuis avec Ferdinand d'Arragon. Quatre jours avant de décéder, il avait fait un testament en vertu duquel Jean, duc de Calabre, et Nicolas, marquis de Pont-à-Mousson, ses fils, étaient institués seuls héritiers de ses états. Jean, âgé de 28 ans, mourut, selon toute apparence, peu de temps après son père, car on ne le retrouve plus dans l'histoire.

Les funérailles de Jean II se firent avec une pompe bizarre, telle que pouvaient le comporter les usages du temps. Embaumé, revêtu d'une chemise blanche, d'une culotte noire, d'une robe et d'un pourpoint de velours de même couleur, on suspendit un bougequin (sorte de bourse) à sa ceinture, et on le porta, en procession, dans toutes les rues de la ville : l'étendard lorrain était déployé près de lui; des torches funèbres brûlaient autour de son corps, et les trompettes et les tambours frappaient les airs d'une lugubre harmonie : on s'arrêtait à tous les carrefours, pour se livrer à de grandes lamentations, et l'on abaissait l'étendard, *en signe que tout était perdu*. Après cette procession, le

corps, transporté au palais, fut déposé pendant neuf jours sur un lit de camp garni en satin noir. L'épée dorée du prince était suspendue à la porte, restée ouverte au public, et plusieurs prélats disaient des messes ou psalmodiaient des litanies, autour de la chambre funèbre.

Telle fut la fin des exploits et de la vie de Jean II: il ne lui manqua que des amis plus fidèles, de plus grandes forces militaires et de plus longs jours, pour exécuter de vastes desseins. Doué de toutes les qualités d'un héros, il fut regretté des Barcelonais comme s'il eût été leur compatriote et leur père.

La mort subite de ce prince et de son fils aîné, le brave Ferri, comte de Vaudémont, enlevé à la fleur de l'âge, à Joinville, où il s'était rendu après ses exploits de Catalogne, laissait l'armée lorraine sans un chef suprême autour duquel elle pût se rallier. Les comtes, chargés du commandement, envoyèrent aussitôt une députation au prince Nicolas, héritier de la couronne ducale, et à qui Jean II avait confié, pour tout le temps de la guerre, l'administration de la Lorraine et du Barrois. Mais Nicolas s'était déchargé sur son conseil, des soins du gouvernement, afin de pouvoir s'abandonner à ses amours avec Anne de France: il ne voulut point quitter Paris; Champier prétend même que Louis XI s'y opposa, et que René, son aïeul lui refusa des secours pour cette nouvelle expédition. Quoi qu'il en soit, l'armée lorraine, après avoir défendu la Catalogne avec intrépidité et remporté une victoire sanglante, entre Castellion et Fraga, sur les troupes du roi d'Arragon,

songea sérieusement à la retraite, et rentra en France en 1471.

Lorsque ces évènemens se passaient en Catalogne, d'autres hostilités troublaient le repos de la Lorraine. Le maréchal de Bourgogne regrettait toujours la perte d'Épinal, et saisissait les occasions de s'en venger : il mit de fortes garnisons à Châtel-sur-Moselle, Bainville, Chaligny, Clisenteines, Romont, et dans les châteaux de Liverdun, Brixey et Maizières que lui avaient livrés son fils Antoine de Neufchâtel, élu évêque de Toul en 1461. Les troupes du maréchal de Bourgogne désolaient la province : déjà le château de Condé, brûlé par elles, ne présentait plus qu'un monceau de ruines. Pour arrêter ces dévastations, Jean de Fénétrange, grand maréchal de Lorraine, assemble une armée; jette de bonnes troupes dans les villes d'Épinal et de Charmes; fortifie le château de Frouart, et marche sur Liverdun dont il s'empara le 16 septembre 1467. Pendant le siége de cette place, les Lorrains avaient battu, dans le bois de Hayes, entre Toul et Nancy, un gros de troupes qui arrivait au secours de Liverdun. L'année suivante, le comte de Tierstein, vaillant capitaine, à la tête des garnisons de Bruyères et de Charmes, tailla en pièces une autre petite armée venue de Bourgogne; les Lorrains assiégèrent, prirent et ruinèrent de fond en comble toutes les forteresses occupées par l'ennemi; il ne lui resta que Châtel-sur-Moselle. Jean de Fénétrange mourut au milieu de ces avantages. Il laissa la Lorraine veuve d'un grand guerrier. Mais le comte de Salm le remplaça et sut le faire oublier. Sous

lui, les forteresses de la Roche et Marmoutier, regardées comme imprenables, furent emportées et rasées en peu de jours : Domèvre, Réchicourt, Blâmont se rendirent, et une alliance solennelle fut signée entre la régence de Lorraine et les envoyés du comte Palatin.

Les Messins avaient acheté la paix assez cher pour jouir des sacrifices énormes qu'ils s'étaient imposés : aussi ne fut-elle troublée, pendant plus de vingt années, qu'en une seule circonstance. Metz, attaqué par les Barrisiens, ravagea leurs terres, brûla Gondrecourt et se soumit, dans une assemblée tenue le 10 septembre 1461, au village d'Ancy-sur-Moselle, à payer cent mille écus d'indemnité au duc de Lorraine. L'année suivante, une peste affreuse enleva dans cette ville plus de quatre mille personnes. Les chroniques n'en signalent ni la cause ni la nature. Elle cessait à peine, que les foudres papales s'apesantirent sur Metz, qui voulait rester neutre dans une querelle dont l'Église était alors agitée. L'Empereur, le roi de France, le duc de Bourgogne se prononcèrent contre les magistrats messins. La tenacité de ces derniers l'emporta : ils chassèrent les chanoines, qui ne rentrèrent qu'après avoir fait leurs soumissions et subi cinq années de bannissement.

A Toul, l'élection scandaleuse d'Antoine de Neufchâtel, jeune homme âgé de douze ans, produisit de longs débats. C'était un spectacle digne de pitié, que celui d'un enfant revêtu du costume épiscopal, présentant d'une main ses bulles aux chanoines, et prêtant de l'autre le serment d'usage. Le duc de Lorraine refusa de le reconnaître, et demanda aux chanoines une

nouvelle élection. Ces derniers y étaient disposés, mais le Pape, le roi de France et le duc de Bourgogne leur défendirent tout autre choix. La querelle paraissait apaisée, lorsqu'Antoine de Neufchâtel favorisa son père, en lui livrant les places fortes de son évêché, pour envahir plus facilement la Lorraine : du fond de la Catalogne, Jean réitéra ses plaintes en termes fort durs, et les chanoines déposèrent un prélat qui n'était demeuré que trois jours sur son siége, et montrait une vocation bien équivoque pour les fonctions épiscopales. Des réjouissances publiques accueillirent son successeur : Jean de Neufchâtel l'excommunia, lui, les chanoines, les Toulois et le duc de Lorraine; le duc de Bourgogne, de son côté, envoya trois mille hommes fourrager la province. Enfin, on s'accorda, et après la mort de Jean II, Antoine fut reconnu évêque par un traité solennel. Il reprit possession de son diocèse le 28 février 1473, accompagné du duc Nicolas et d'une suite considérable.

Verdun, affranchi de l'autorité épiscopale sous un prélat qui, tel que Guillaume d'Haraucourt, s'occupait exclusivement des grandes affaires de l'Europe, eut une existence indépendante et tranquille. Depuis 1457 jusqu'en 1500, l'histoire de cette ville passe presque inaperçue; elle n'est remplie que de la destinée bizarre de Guillaume, dont la vie, constamment agitée, se consuma dans les intrigues de cour, tantôt dans les prisons tantôt au milieu des camps.

CHRONOLOGIE.

Nicolas d'Anjou, né en 1448, succède en 1470, au duc Jean son père. « *Nicolas était,* dit Champier, *un des plus beaux princes, des mieux faits, des plus grands et des plus braves que l'on connût. Il avait le front large, le nez aquilin, l'air majestueux : On l'eût pris pour Hector.* » Les traits peints sur son front, étaient dans son âme ; il était magnanime, affable, libéral, aimé des troupes, infatigable dans les travaux de la guerre; reconnaissant des moindres services qu'on lui rendait. *Mort* le 27 juillet 1473, dans sa vingt-sixième année, sans postérité et sans alliance; après avoir été fiancé avec Anne de France, fille de Louis XI, puis avec Marie, héritière de Bourgogne, que Maximilien épousa. Cette alliance, porta dans la maison d'Autriche tous les biens de la maison de Bourgogne. Dans la personne du duc Nicolas, finit la branche d'*Anjou-Lorraine*, du vivant même du duc René qui en était la tige. Nicolas laissa une fille naturelle, Marguerite de Calabre, mariée à Jean de Chabannes, seigneur de Dommartin.

COMTES DE VAUDÉMONT.

René, qui succéda à son père dans le comté de Vaudémont, succéda aussi au duc Nicolas dans les duchés de Lorraine et

de Bar, sous le nom de René II, par la cession que lui en fit en l'an 1473, Yolande d'Anjou sa mère, après la mort de Nicolas, mort sans enfans. Ainsi le comté de Vaudémont fut réuni au duché de Lorraine.

NICOLAS I.

1470 — « Le prince Nicolas, retenu par les artifices de Louis XI, qui l'engageait à s'unir avec lui contre le duc de Bourgogne, déclaré ennemi de l'État; attaché d'ailleurs par des liens peu dignes de sa grandeur et de son courage, semblait oublier qu'il avait à ceindre une couronne. Les chefs de l'armée lorraine le pressaient en vain de venir se mettre à leur tête : ne le voyant point paraître, ils firent entr'eux une alliance pour leur commune défense et pour celle de son pays. Afin de consacrer leur ligue, chacun d'eux suspendit l'écusson de ses armes dans l'église de Saint-Georges de Nancy, et long-temps après, on y voyait encore ce monument de la générosité de la nation, et de son amour pour son souverain. Le brave Jean de Wisse alla le trouver, lui représenta les besoins de l'État; lui parla au nom de la patrie, de la gloire, et parvint à le tirer de sa léthargie.

« Nicolas parut : à son aspect, on oublia ses faiblesses. La noblesse et la grâce brillaient dans sa personne: la bravoure et la libéralité formaient son caractère. Une foule immense se pressa sur son passage, en criant

Noël! Noël! Tous les seigneurs du pays coururent au-devant de lui. Parmi eux brillait déjà le fils du comte de Vaudémont, ce jeune René, que la destinée marquait dès-lors pour hériter d'un sceptre, après des jours trop rapides tranchés par la mort, au sein de la gloire, de la jeunesse et des amours. »

Le nouveau duc commença son règne par une fête, *des joûtes et des tournois, auxquels furent invitées toutes les dames du pays.* A ces devoirs de l'ancienne courtoisie, il fit succéder des soins plus graves; visita son duché, et fut encore témoin des derniers ravages causés par les Bourguignons, qui, après avoir occupé *Châtel*, assiégé *Charmes*, s'étaient enfin vus forcés par la régence et le comte de Salm, de fuir un pays où le peuple entier, levé comme un seul homme, avait pris les armes pour les combattre.

On vit devant Charmes un trait de bravoure qui rappelle les mœurs des anciens preux : un chevalier de l'armée de Bourgogne s'approchant des murs, demanda s'il n'y avait pas là quelqu'un qui voulût rompre une lance pour l'amour de sa dame? Un brave sortit et porta au Bourguignon un grand coup qui le désarçonna. Des troupes accourues les séparèrent.

Nicolas, justement satisfait des témoignages d'intérêt et d'allégresse qui éclataient autour de sa personne; délivré du duc de Bourgogne par la vaillance héréditaire du comte de Salm et de sa généreuse noblesse, partit pour Sarrebruck, afin de conclure un traité d'alliance avec les seigneurs de cette ville. Après quatre jours de fêtes pendant lesquelles plusieurs gentilshommes de l'Allemagne joûtèrent en présence de

Nicolas, ce prince revint à Nancy d'où il retourna à la cour de France, qu'un indigne procédé lui fit bientôt quitter. Ayant manifesté à Louis XI le désir de recouvrer le royaume d'Arragon, le roi, loin de lui offrir des secours, chargea d'outrages la mémoire de Jean II, et le priva de sa fiancée pour la donner au duc de Bretagne. Nicolas, indigné, s'enfuit secrètement loin de cet allié perfide, et reçut avec transport la proposition que lui fit le duc de Bourgogne de lui donner en mariage sa fille unique la princesse Marie, et de faire ligue avec lui pour attaquer Louis XI.

1472 — « Les deux princes ayant joint leurs forces, partirent de Flandre à la tête de quarante mille hommes; se jetèrent sur la Normandie; prirent *Nesle* d'assaut et massacrèrent cruellement tout ce qui s'y trouva. *Roye* se rendit : *Beauvais* fit une belle défense; ils y perdirent dix mille hommes; marchèrent sur Rouen; prirent *Eu*, *Saint-Valery*; brûlèrent tout le pays de Caux; prirent *Dieppe*, *Arque*, *Aussay*, *Neufchâtel*, *Longueville*. Ils espéraient s'y joindre au duc de Bretagne; mais celui-ci avait fait sa paix avec le Roi. Rouen, serré de près par les Lorrains et les Bourguignons, était en état de défense. Il se faisait de fréquentes escarmouches hors des murs. Un jour, les soldats lorrains cantonnés dans un village, s'élancèrent pour combattre sans en avoir averti le gros de l'armée, qui ne put s'ébranler assez tôt pour venir à leur secours; mais les troupes de la ville s'étaient déjà enfuies vers les murs, et les Lorrains les poursuivaient de si près, que le sire de Molan eut sa lance prise dans la porte.

Telle était alors l'indiscipline des armées : telle était l'ardeur et la bravoure des Lorrains.

« Cependant la disette devenait cruelle dans le camp du duc de Bourgogne. Il fut obligé de passer en Picardie. Nicolas, avant de revenir en Lorraine, fit avec son allié un acte de renonciation réciproque à l'alliance qu'ils avaient projetée, et arriva près de Metz au mois de novembre 1472. Cette ville lui députa François de Gournai et Varri Roussel, pour l'inviter à y entrer. Sur son refus, elle lui fit des présens semblables à ceux offerts aux héros de l'Illiade : Une voiture d'avoine, des tonneaux de vin, du pain, deux bœufs, douze moutons, que le duc reçut volontiers. Mais peu après, s'étant brouillé avec cette république, il ourdit contre elle une ruse de guerre que l'histoire ne lui reprocherait pas, s'il n'y avait ajouté une imposture, en faisant assurer les Messins de sa bienveillance, lorsqu'il se préparait à les assaillir.

1473 — « Nicolas avait fait construire sur un char, une machine au moyen de laquelle, la herse tombant à la porte d'une ville, pouvait être suspendue dans sa chute. *Crantz* surnommé *à la grande barbe*, aventurier hardi, fut choisi pour chef de l'expédition. Déguisé en marchand, il introduisit dans Metz par la porte *Sarpenoise*, une longue file de chariots chargés de tonneaux remplis de soldats. La machine marchait la dernière et s'arrêta sous la porte; les tonneaux vomirent leurs soldats, dès que, pour signal, Crantz eut égorgé la sentinelle; la herse alors tomba et fut arrêtée de manière à laisser passer des hommes à cheval. Le duc

Nicolas était accouru à la tête de dix mille hommes. Il se faisait remarquer, dit la chronique, *par une manteline chargée d'orfèvrerie à grandes feuilles de chêne*... Ce prince, l'épée à la main, animait du geste et de la voix les Allemands de Crantz à passer sous le char pour entrer dans la ville. Mais ils ne purent jamais se résoudre à descendre de cheval. » Alors Crantz, isolé avec environ cinq cents hommes, au milieu d'une cité populeuse, ne vit d'autre moyen de salut que dans la retraite. Il la fit avec un courageux sang-froid; combattant le dernier pour protéger les siens, tel qu'un lion furieux, couvert de blessures, et frappant de mort quiconque osait l'approcher. Il croyait, grâce à sa machine, avoir une retraite assurée; un boulanger nommé Haralle, l'avait rendue presque entièrement inefficace, de sorte qu'il mit bas les armes avec un grand nombre de seigneurs. Les Messins eurent la cruauté de le faire mourir, et ils élevèrent, en mémoire d'un évènement qui pouvait leur être si funeste, une église nommée la *Chapelle de la victoire ou des Lorrains.*

« Nicolas s'était retiré, la rage dans le cœur et la tête remplie de nouveaux projets d'exécution. Il faisait de grands préparatifs; réchauffait son alliance avec le duc de Bourgogne; lui demandait des secours, et quoique fiancé avec Anne de France depuis 1466; quoique menacé de toute l'inimitié de Louis XI, qui publiait contre lui des monitoires, il pressait la conclusion de son mariage avec la princesse Marie. Mais tandis qu'il partageait son cœur entre la vengeance et l'amour, la mort qui tranche également le cours des plus impétueuses cupidités et des passions les plus

douces, vint enlever ce jeune prince à la fleur de son âge. Il expira dans des convulsions qui firent violemment soupçonner qu'il mourait empoisonné. Le peuple furieux courut au palais, cherchant, pour les déchirer, les domestiques et les gouverneurs d'un prince ravi à ses vœux, à ses espérances, et dans toutes les circonstances qui rendent triste et déplorable la destinée de la jeunesse qui périt avant le temps. On arrêta un émissaire, et tous les soupçons tombèrent sur le monarque français, assez coupable pour qu'on l'accusât de tous les crimes qu'il ne commettait pas. Nicolas ne régna que trois ans : il mourut sans postérité, et la couronne fut dévolue au jeune comte de Vaudémont, du double droit de son aïeul Antoine et de sa mère Yolande d'Anjou, fille du roi René, et d'Isabelle de Lorraine, héritière du duc Charles II. Ainsi se réunirent en lui les droits de la ligne masculine et féminine, et le duché rentra dans la maison de Lorraine. »

La ville de Sarrebourg, se trouvant dans l'impuissance de rembourser les gros emprunts qu'elle avait faits pour réparer les ruines qui y avaient été faites dans une révolte de la bourgeoisie contre l'administration épiscopale, s'était donnée au duc Nicolas, à condition qu'il paierait ses dettes. Mais l'année suivante (1473), le duc de Bourgogne rompit un traité préjudiciable à l'évêque, son allié, et il fut convenu qu'ils possèderaient désormais cette ville en commun. Le même prélat abandonna au duc de Bourgogne la faculté de racheter Nomeny, Baccarat, Hombourg, Saint-Avold, Fribourg, Remberviller, et le ban de Delme,

qu'il avait engagés aux princes lorrains, à condition que Charles l'aiderait à reconquérir Épinal, dont il partagerait avec lui la souveraineté. C'était se livrer pieds et mains liés à la politique ambitieuse d'un prince qui ne ménageait les hommes, qu'autant qu'ils pouvaient servir d'instrumens à ses projets.

CHRONOLOGIE.

René II, âgé de 22 ans, est reconnu duc de Lorraine par les états assemblés à Vézelise au mois d'août 1473. *Yolande d'Anjou* y fit cession de ses droits à son fils, en qui se trouvèrent réunis tous ceux des deux maisons *de Vaudémont et d'Anjou*. *Épouses :* 1° Jeanne d'Harcourt, mariée en 1471 ; répudiée pour cause de stérilité en 1485 ; 2° Philippe de Gueldre, mariée en 1485. Après la mort de son époux, elle se retira dans le couvent des *Claristes* de Pont-à-Mousson, où elle vécut dans une innocence et une austérité de vie qui ont rendu sa mémoire vénérable dans tout le pays. Elle mourut en 1547, âgée de 84 ans. *Enfans :* 1° Charles, mort en bas-âge ; 2° Antoine, qui succéda à son père ; 3° Anne, 4° Nicolas, 5° Isabelle, morts au berceau ; 6° Claude, duc de Guise, époux d'Antoinette de Bourbon, et tige des princes de Lorraine établis en France ; 7° Jean, cardinal ; 8° Louis, évêque de Verdun, puis comte de Vaudémont, mort au siége de Naples, formé par Lautrec en 1528. Il avait cru voir dans la guerre allumée au royaume de Naples, une occasion de faire valoir les droits de sa maison sur cet État. Il commanda l'armée navale pendant la première campagne ; dans la seconde, à la tête de dix mille lansquenets, il prit Salerne et quelques autres places. Il périt devant Naples, d'une maladie contagieuse, dans sa vingt-neuvième année. 9° François, comte de Lambesc, jeune prince de la plus grande espé-

rance, tué en combattant à côté de François I, à la bataille de Pavie; 10° Claude, et 11° Catherine, jumelles, mortes en bas âge. René mourut le 10 décembre 1508, au château de Fains; il fut inhumé aux Cordeliers de Nancy, qu'il avait fondés.

RENÉ II.

Exposée à la politique incertaine et cauteleuse de Louis XI, à l'ambition insatiable de Charles-le-Téméraire, aux projets hostiles des Messins, la couronne lorraine ne pouvait être pour le successeur de Nicolas d'Anjou, qu'une source de calamités difficiles à prévenir. A peine ce prince avait-il fermé les yeux, que le duc de Bourgogne fit enlever le jeune comte de Vaudémont des bras de sa mère, afin d'envahir l'héritage qu'il savait lui être réservé. Mais Louis XI arrêta, par représailles, le neveu de l'Empereur, et obligea ainsi, le duc Charles à relâcher son prisonnier.

René, de retour à Joinville, y trouva Jean de Wisse, bailli d'Allemagne, député par les seigneurs lorrains pour offrir la couronne à sa mère. Cette princesse l'accepta, mais elle en fit cession à René, le 2 août, dans la ville de Vézelise, capitale du comté de Vaudémont, en présence d'une assemblée nombreuse de chevaliers. Six ans après, le roi René, aïeul du jeune duc, lui donna le duché de Bar que ses successeurs ont toujours possédé depuis.

A peine René II avait-il fait son entrée solennelle à

Nancy, que Charles-le-Téméraire traversa Metz et la Lorraine, conduisant à Dijon le corps de ses parens décédés en Flandre. Le duc de Lorraine fut au-devant de lui, et l'on remarqua entre l'un et l'autre une cordialité aussi sincère en apparence, qu'elle l'était peu en effet, du moins de la part de Charles-le-Téméraire. Ce prince n'eut pas plus tôt regagné ses états, qu'il envoya des troupes sur les frontières de la Lorraine, afin, disait-il, qu'on ne se permît aucune tentative hostile envers le nouveau souverain. René dont les états étaient tranquilles, et les droits à la couronne incontestables, ne fut point dupe du stratagème de son ennemi. Il le pria de retirer ses soldats, mais Charles s'y refusa, jusqu'à ce que René se fût déterminé à conclure avec lui une alliance qui lui ouvrait ses états et laissait à sa disposition Épinal, Darney, Neufchâteau, Preny, etc., et plusieurs autres localités importantes.

René signa ce traité avec une répugnance infinie. Pénétrant les intentions secrètes du duc de Bourgogne, il se mit en mesure de contre-balancer son pouvoir, et fit avec Louis XI, qui l'en sollicitait depuis long-temps, une ligue offensive et défensive. L'avis que lui donna ce prince des mesures prises par Charles-le-Téméraire pour le frustrer du comté de Provence, acheva de l'indisposer contre le duc de Bourgogne, et la guerre fut résolue. Une coalition formidable se forma presque aussitôt. Les électeurs de Trèves, de Mayence, de Brandebourg, l'Empereur, dont l'autorité entraînait les villes impériales de Metz, Toul et Verdun, entrèrent dans les intérêts de René. Les Suisses s'y joignirent avec zèle. Mais au milieu de ce grand orage,

de cette nuée d'ennemis, René seul, après des chances inouies, fut le boulevard contre lequel vint se briser le colosse de Bourgogne. Charles était occupé au siége de Nuits, lorsque René lui envoya selon l'usage, pour signal de guerre, un gantelet ensanglanté. Le héraut le jeta et s'enfuit, craignant quelque outrage. Mais le duc de Bourgogne le fit rappeler; le remercia de la nouvelle qu'il apportait; lui fit donner un de ses magnifiques habits, et répondit par un manifeste plein de menaces et de fierté.

René fit sa paix avec la république messine, et se mit en campagne. Ses troupes, unies à celles du Roi, commandées par *le seigneur de Craon*, entrèrent dans le Luxembourg; investirent Thionville qui appartenait au duché de Bourgogne; *Danviller*, qui résista huit jours, et fut saccagé; le donjon de *Pierrefort*, dont on rasa les murs et les portes. Les Verdunois s'étant refusé à lui faire hommage, il marcha contre eux, et ils vinrent en chemise, pieds et tête nus, lui demander pardon; René le leur accorda, moyennant quinze mille écus. Après différentes expéditions dans le Val-de-Metz, les armées combinées campèrent à Magny, sur la Seille, d'où René marcha sur Hatton-Châtel. Il délivra ensuite *Conflans-en-Jarnisy*, assiégé par les troupes de Bourgogne, et vaillamment défendu par le capitaine *Deguerre*, et se replia sur Pont-à-Mousson. Il y reçut un renfort de six mille hommes envoyés par les villes d'Alsace, confédérées aussi contre le duc de Bourgogne. Ce puissant secours eût donné au duc de Lorraine un grand avantage sur son ennemi, si la France était demeurée fidèle à ses en-

gagemens. Mais Craon se tenait déjà dans une inaction presque absolue, et Charles s'avançait à marches forcées avec une armée de plus de quarante mille hommes et une artillerie nombreuse.

A cette nouvelle, le conseil de Lorraine séant à Pont-à-Mousson, résolut prudemment de dégarnir et d'évacuer les petites villes, afin d'offrir à l'ennemi des masses plus compactes. Malheureusement, ces vues sages furent imparfaitement suivies. Les comtes de Bitche, de Nassau, de Salm, d'Apremont et de Réchicourt se détachèrent de la fédération pour défendre leurs propres domaines; et René ayant divisé ses troupes en deux corps, chargea le Bâtard de Vaudémont * de commander dans Épinal, et le Bâtard de Calabre dans Nancy. On abattit les faubourgs; on coupa les arbres; on dressa de gros boulevards devant les deux seules portes que la ville eût alors.

Ses deux principales places d'armes étant ainsi établies, René se hâta d'aller trouver Louis XI, qui lui avait promis du secours, et qui le premier l'avait engagé dans cette guerre. Mais le duc de Bourgogne s'avançait, fortifié des troupes que lui avaient amenées d'Italie, le prince de Tarente et le comte de Campobasse; de celles de l'évêque de Metz, toujours animé du désir de recouvrer Épinal, et de l'alliance de la maison d'Haraucourt, puissante en Lorraine. Il commença par le siége de *Briey* qu'il réduisit en peu de jours, malgré la défense intrépide de Gérard d'Aviller, ainsi

* Il est enterré à Verdun. On voyait sa tombe en cuivre dans l'église de la Madeleine, où il avait fondé des anniversaires, que l'on annonçait *pro Domino Bastardo*.

que *Fléville*, *Etain*, *Sancy*, et toutes les forteresses circonvoisines. Il se dirigea ensuite vers Pont-à-Mousson, qu'il emporta après huit jours de siége. Pendant que des partis détachés de l'armée allaient se saisir des petites villes de Lorraine, *Mirecourt*, *Vézelise*, *Gondreville*, *Ormes*, *Vaudémont*, Charles passait à *Condé*, *Essey*, et même à la vue de Nancy, d'où on lui tira quelques volées de canon, et allait établir son camp sur les hauteurs de *Saffay*.

Dans le courant d'octobre, le duc de Bourgogne se rendit maître des montagnes des Vosges et des villes situées sur la Moselle; il prit *Bayon*, assiégea *Charmes*. Cette place fut forcée, pillée et brûlée, et la garnison pendue à des saules au bord de la rivière. On remarqua dans cette occasion, l'ancienne animosité de la ville de Châtel contre celle de Charmes. Au lieu de compâtir au sort d'une voisine infortunée, les habitans de Châtel se montrèrent plus acharnés à sa ruine que les Bourguignons. Depuis long-temps les traces de ces jalouses rages sont effacées. Elles ont disparu avec les petits tyrans qui divisaient un même peuple pour régner en se partageant ses dépouilles. Les hommes ont repris, sous un gouvernement qui les rassemble, l'instinct naturel qui les unit. La férocité ne naît que sous la verge du despote; et les vices des peuples sont presque toujours l'œuvre des rois.

Il ne restait au duc de Bourgogne, avant d'arriver à Nancy, qu'à forcer *Épinal*, qui le fut après neuf jours de siége. *Dompaire* était pris, brulé, ses habitans emmenés prisonniers; *Bruyères* avait été saccagé; *Darney*, *Neufchâteau*, *Châtenoy*, *Remiremont*, *Arches*, s'étaient

rendus; *Lunéville*, *Raon*, *Rosières* et *Saint-Nicolas*, n'avaient pas fait plus de résistance. Le duc de Bourgogne rassembla toute son armée, et tourna vers Nancy. Il y parut le 25 d'octobre.

En moins de huit jours, toute la place fut enveloppée de retranchemens et de fossés. D'une haute tour qui regardait *l'étang Saint-Jean*, l'artillerie des assiégés plongeait sur les Bourguignons. Ceux-ci dirigèrent contre elle une grosse *bombarde*, qui lançait d'énormes boulets de pierre. Le canonnier de la tour pointa si juste sur la bombarde, qu'il en brisa l'affut et la mit hors de service. Des faits de cette nature ne pouvaient rien décider; Charles, ménager de ses munitions et de ses troupes, attendait que la famine décidât le sort d'une ville qui ne pouvait recevoir de secours ni de la France ni de l'Allemagne.

Retiré à Joinville, après avoir vainement essayé d'obtenir de Louis XI les secours qu'il lui avait promis pour l'engager dans ses intérêts contre la Bourgogne, René se vit obligé d'écrire au gouverneur de Nancy de rendre la place. La garnison en sortit avec tous les honneurs de la guerre, et Charles-le-Téméraire y entra triomphant, le 30 novembre, par la porte de la Craffe (porte Notre-Dame).

1476 — Au moyen de cette conquête, Charles joignait la Bourgogne au Luxembourg, et possédait l'immense territoire qui s'étend depuis la Hollande jusqu'à Lyon. Il assembla les états dans Nancy, point central de ses vastes états; manifesta le désir d'en faire désormais sa capitale, d'y élever un palais, de l'habiter, et de rendre cette ville plus florissante que ja-

mais. On répondit à ses promesses par ce triste applaudissement qu'arrache la tyrannie quand le désespoir est au fond de l'âme. Charles confia le gouvernement de Nancy à M. de Bièvre; créa plusieurs capitaines, et, après avoir passé une revue de plus de trente mille hommes rassemblés entre Maxéville et l'étang Saint-Jean, il fit prendre à son armée le chemin de la Bourgogne, par Bulgnéville, et se rendit, suivi de sa noblesse, à Toul, où il entra le 11 janvier 1476, pendant la nuit, à la lueur de plus de cent torches et d'une illumination superbe.

Ces pompes de la victoire devaient être de courte durée : les Suisses, contre lesquels le duc de Bourgogne se préparait à marcher, allaient, dans peu, porter un coup terrible à sa puissance. Après des revers et des succès balancés de part et d'autre, ces fiers montagnards se saisirent d'un château que le duc de Bourgogne était venu défendre lui-même, et qui renfermait toute son artillerie, ses équipages et ses plus grandes richesses.

L'orgueilleux duc de Bourgogne fut si frappé de cette disgrâce, qu'il tomba dans une sorte d'aliénation mentale; il jura de se venger : la fortune ne lui en laissa ni le temps, ni les moyens.

Louis XI, inquiet des entreprises audacieuses du duc de Bourgogne, s'était avancé jusqu'à Lyon, prétextant un pèlerinage à *Notre-Dame-du-Puy*, afin d'observer les progrès de Charles-le-Téméraire. René, animé d'une nouvelle espérance, l'était venu trouver seul et sans suite. Des marchands allemands sachant son ar-

rivée, prirent ses couleurs*, allèrent à sa rencontre, une hallebarde à la main, et lui servirent d'escorte, tant que dura son séjour à Lyon : touchant témoignage du respect qu'inspire la véritable grandeur au sein de l'infortune.

Louis XI ouvrit enfin les yeux sur le compte d'un prince auquel des étrangers conservaient un tel attachement; mais René II eut le chagrin de ne pouvoir inspirer des sentimens plus humains au roi d'Anjou, présent aux conférences de Lyon : le monarque conservait son ancienne animosité contre la maison de Vaudémont, et cassé de vieillesse, feignait encore de négocier avec le duc de Bourgogne pour la succession de Provence, afin d'inquiéter Louis XI, dont il avait à se plaindre. Ils se concilièrent : le vieux René assura à Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu, la succession de Provence, et seulement à son défaut, au duc René de Lorraine; substitution qui n'eut jamais lieu. Le soin de recueillir une autre succession, celle de *Marie d'Harcourt*, épouse du comte de Vaudémont, tué à Bulgnéville, et aïeule de René, rappella ce prince en Lorraine.

La nouvelle de la défaite du duc de Bourgogne par les Suisses, y avait ranimé les courages. *Le Bâtard de Vaudémont*, le capitaine *Deguerre*, *Henri et Ferri*

* Ces couleurs étaient le blanc, le rouge et le gris (*Chron. mss*). Le vert était la couleur de la maison d'Anjou. Dans la reprise de ses fiefs devant l'Empereur, le duc de Lorraine portait une longue robe d'écarlate. Sa bannière était rouge. Le duc Jean II et ses deux cents gentilshommes partirent pour l'Italie, portant *des vestes de satin jaune*. Le bon duc Antoine prit le bleu, le jaune et le blanc. Les princes de la maison de Guise prirent le vert de celle d'Anjou. Léopold reprit les anciennes couleurs de sa maison, le rouge et le jaune.

de Tantonville, l'écuyer *Gérard*, le sire *d'Aigremont*, le *petit Jean de Vaudémont*, s'étaient mis en armes *la nuit de Pâques*, et au moyen d'intelligences entretenues dans Vaudémont, avaient escaladé la place, s'étaient saisis ensuite de *Tello*, *Vézelise*, *Pont-Saint-Vincent*, et menaçaient Bièvre jusqu'aux portes de Nancy. René vit dans ses sujets cette valeur renaissante, présage d'heureux succès, lorsqu'en arrivant à Joinville, il reçut des députés Suisses qui venaient l'inviter à prendre le commandement de leur armée.

Le duc de Lorraine n'eut point de peine à s'y décider; il s'arracha des bras de sa mère, qui le voyait avec douleur s'exposer à de nouveaux hasards; écrivit à Louis XI pour obtenir une escorte, et en reçut quatre cents lanciers qui avaient ordre de le conduire jusqu'aux frontières de la Suisse, et de revenir sans commettre le moindre acte d'hostilité envers les Bourguignons. René partit à leur tête: en arrivant aux portes de Toul, les magistrats le prièrent de ne pas entrer dans leur ville, Charles pouvant le trouver mauvais, et en tirer vengeance. René logea sa troupe dans les faubourgs, et marcha ensuite sur Saint-Nicolas, où une vieille femme lui glissa dans la main une bourse de *quatre cents francs*, que le prince ne dédaigna pas de recevoir, en inclinant la tête: trait remarquable de la simplicité des mœurs et de l'affection du peuple. René tourna Lunéville, qui était occupé par une forte garnison bourguignonne; en approchant de Sarrebourg, tous les seigneurs des environs vinrent à sa rencontre, suivis de huit cents hommes. Après l'avoir *festoyé pendant trois jours*, *à la manière des Allemands*, dit la chronique,

cette noblesse l'accompagna jusqu'à Strasbourg, René ayant renvoyé les troupes françaises. Il passa huit jours en Alsace, au milieu des fêtes : une députation de la Suisse vint l'y trouver pour presser son départ, et il arriva dans les champs de Morat, quelques heures avant la bataille. Le choc fut terrible. René parut avec éclat; l'armée bourguignonne, épuisée par six heures d'une pluie battante, n'opposa qu'une faible résistance aux enfans de l'Helvétie : quinze mille hommes succombèrent sous leur glaive, le reste se noya dans le lac et dans les marais. Charles-le-Téméraire, obligé de fuir avec onze cavaliers, laissa au pouvoir des Suisses un matériel d'une valeur de plus de *trois milliers d'écus*. Ils donnèrent à René le pavillon ducal et toute l'artillerie bourguignonne, en lui jurant de le remettre bientôt en possession de ses états. Il alla à Strasbourg attendre leur secours, et renvoya les seigneurs lorrains qui l'avaient accompagné en Suisse.

La plupart des villes de Lorraine s'étaient déjà délivrées des Bourguignons. Un bourgeois de Bruyères, dont l'histoire a voulu conserver le nom, *Doron*, alla trouver le duc à Strasbourg, et lui offrit de s'emparer des villes de *Bruyères*, *Saint-Dié*, *Arches et Remiremont*, s'il voulait seulement lui confier quelques soldats. René lui donna le capitaine *Harnekaire* avec cent vingt Allemands. Doron les cacha dans sa maison, devant laquelle passait chaque jour le gouverneur du château. Ils le saisirent; la garnison se rendit, et les villes voisines firent leur soumission à Harnekaire. La garnison bourguignonne de Mirecourt, harcelée sans relâche par les Lorrains de Vaudémont,

s'était enfuie; Collignon de Ville-la-Fortune, le Bâtard de Vaudémont et plusieurs partisans fameux, réunis avec leurs troupes au nombre de deux mille cinq cents hommes, avaient emporté Bayon par escalade. Cette conquête, alors importante, renforça l'armée de Vaudémont par la jonction de plusieurs seigneurs, dont les forces réunies s'élevaient à plus de quatre mille hommes; tous marchèrent contre Lunéville, décidés à s'en emparer d'assaut, comme de Bayon, sans battre les murailles. Mais ils furent repoussés après des efforts inouis et une perte considérable. Comme ils manquaient d'artillerie, René leur envoya de Strasbourg deux gros canons et dix serpentins, à l'aide desquels ils battirent la place. L'arrivée des comtes de *Bitche*, de *Salm* et de *Réchicourt* avec des troupes fraîches, acheva d'ébranler les assiégés, qui se soumirent sans conditions. Épinal tenait encore : le peuple, en haine des Bourguignons, s'obstinait à ne rien porter aux marchés de la ville; de sorte qu'une grande famine y régnait. Le peuple et les magistrats implorèrent René. Huit jours après, ils le virent arriver à la tête de deux mille fantassins et de deux cents chevaux fournis par les Strasbourgeois, ainsi que d'un grand nombre de gentilshommes. Les portes lui furent ouvertes; il entra en ordre de bataille : la garnison intimidée demanda la vie et l'obtint. Le château se rendit peu après. Le duc y laissa son fidèle et vaillant capitaine Deguerre, pour aller chercher un corps de six mille hommes et de l'artillerie que lui fournissait Strasbourg. Sa marche fut triomphale jusqu'à Nancy; les populations volaient

au devant de lui, et les seigneurs de l'Alsace et de la Lorraine venaient grossir son armée.

Déjà les valeureux capitaines Lorrains *Vautier de Tanne*, le *Bâtard de Vaudémont*, l'*écuyer Gérard*, les seigneurs de *Tantonville*, d'*Aigremont*, de *Pierrefort*, avaient essayé d'emporter Nancy, dont la conquête seule pouvait assurer à René la possession libre de ses états. Mais ces guerriers, trop peu nombreux, pouvaient à peine investir le tiers de la ville. Leurs exploits témoignaient en faveur de leur courage, mais n'avançaient rien aux affaires. Le duc arriva au soleil couchant devant les murs de son ancienne capitale. A minuit, il voulut visiter en personne les tranchées que les Bourguignons avaient faites lors du premier siége : il partit seul avec un guide, et revenu avant le jour, distribua les postes de la manière suivante : *Vous, Vautier de Tanne, vous tiendrez depuis la porte de Saint-Nicolas jusqu'à la poterne; et vous, Harnekaire, depuis la poterne jusqu'à la tour Soratte; Stonde, vous aurez le quartier de la porte de la Craffe; et vous, Honenstein, depuis cette porte jusque derrière la cour. Que chacun de vous fasse les approches tout le plus près qu'il pourra.* Au soleil levant, les lignes de circonvallation étaient tracées, et l'armée Lorraine, forte de neuf à dix mille hommes, ceignait les murailles de toutes parts. La disette ne tarda pas à se faire sentir dans Nancy. Le camp se trouvait, au contraire, abondamment pourvu, et telle était la confiance des Lorrains envers leur prince, qu'ils ensemencèrent leurs champs dès qu'il en eut donné l'ordre.

Bièvre, pressé par la famine et plus encore par les murmures des troupes étrangères qu'il avait sous ses ordres, consentit à capituler, après vingt jours de tranchée ouverte. Les conditions furent arrêtées le 6 octobre, et le gouverneur envoya au duc de Lorraine un pâté de chair de cheval, pour lui témoigner que c'était le seul aliment dont il eût fait usage. René, en retour, lui envoya des mets et des vins exquis.

Quand le seigneur de Bièvre parut sur les glacis à la tête de ses troupes, le duc descendit de cheval, ôta son chapeau et s'inclina devant lui. Bièvre voulut mettre pied à terre : René s'y opposa et lui dit : *Monsieur mon oncle, je vous remercie très humblement de ce que vous avez si courtoisement gouverné ma duchié. Si vous avez pour agréable de demourer avec moi, vous aurez le même traitement que moi-même.* « Car ce seigneur était très « doux et très humain (*Comines*), et avait gouverné « le pays avec beaucoup de bonté, se faisant aimer de « tout le monde. » *Monsieur*, répliqua de Bièvre, *j'espère que vous ne me saurez pas mauvais gré de cette guerre. J'aurais fort souhaité que Monsieur de Bourgogne ne l'eût jamais commencée, et je crains qu'à la fin lui et nous n'y demeurions.* De Bièvre partit avec ses gens pour Luxembourg, et René se retira vers Saint-Nicolas, pour y faire plus facilement des vivres. Ayant appris le lendemain que le duc de Bourgogne approchait avec son armée, il assembla ses capitaines; demanda conseil sur le parti à prendre; tous répondirent qu'ils étaient prêts à combattre.

Charles-le-Téméraire, arrivé le 30 septembre 1476, au camp de Vicherey, inspecte, fait manœvrer ses

troupes, et se présente le 4 octobre, aux portes de Toul. La ville s'était déclarée neutre, mais elle n'était nullement en état de défense : Charles voulait qu'on lui en ouvrît les portes, et menaçait, en cas de résistance, de la ruiner de fond en comble. Les magistrats sortirent de la ville et obtinrent du prince qu'il n'entrerait pas dans leurs murs avec plus de quarante gentilshommes. L'armée stationna huit jours aux environs, et le 7, Charles marcha sur Pont-à-Mousson où il espérait recevoir du Luxembourg un renfort sous les ordres de Campobasse. René, de son côté, passa la Moselle, pour empêcher la jonction des deux armées, et se campa le 17 octobre, dans la plaine d'Autreville, en vue de l'armée bourguignonne. La nuit, il se jeta dans Pont-à-Mousson, et Charles prit, le lendemain, la position qu'il occupait, afin de recevoir de son allié l'évêque de Metz, les vivres dont il pouvait avoir besoin. Le même jour, les milices de Vaudémont, au nombre de trois cents hommes, venues au secours de René, furent taillées en pièces. Cet évènement, joint à la révolte des troupes allemandes à la solde du duc de Lorraine, qui forcèrent les portes de la ville et s'enfuirent protégées par un épais brouillard, mit de nouveau ce prince à deux doigts de sa perte.

René les suivit, et à force de sollicitations, obtint de ces allemands obstinés, qu'ils entreraient à Nancy en passant par Liverdun, pendant que lui se rendrait avec le reste de son armée à Saint-Nicolas-du-Port. Les bourgeois de Nancy vinrent lui demander ses ordres pour le siége qu'ils s'attendaient à soutenir au premier jour. *Pouvez-vous tenir deux mois*, leur dit-il :

dans ce temps je viendrai vous secourir; et il courut vers la Suisse.

Le vingt-cinq octobre, le duc de Bourgogne vint mettre le siége devant Nancy. C'était encore alors une très petite ville : le camp ennemi l'enveloppait toute entière, en s'étendant sur le terrain où est actuellement la ville neuve. Le siége fut poussé d'abord avec la plus grande vigueur : deux gros canons pointés contre *la porte de la Craffe*, faisaient beaucoup de dégat. La place, ruinée par deux siéges consécutifs, manquait de provisions et de ressources ; mais la valeur et la constance des Nancéins commandaient aux évènemens. Supérieurs à leur mauvaise fortune, ils tenaient en échec, au pied de leurs murailles, une armée nombreuse commandée par un chef, la terreur de l'Europe : tandis que, de leur côté, les capitaines auxquels René avait confié la garde des autres places de moindre importance, harcelaient les Bourguignons, et comptaient, dans ces petites expéditions, plus de succès que de revers.

Charles concevait de vastes projets : *Je ne sortirai d'ici, après avoir ruiné la Lorraine, que pour retomber sur la France*, fut sa réponse au roi de Portugal, qui était venu dans son camp, l'engager à la paix. *Vous n'y réussirez pas*, lui avait dit Louis XI, auquel il demandait du secours contre le roi de Castille, *et cependant je ne puis, tant que le duc de Bourgogne sera en armes, songer à aucune affaire hors du royaume.* Alphonse fut parfaitement accueilli à Toul par François de Neufchâtel : il y demeura quinze jours, et quitta,

le 1er janvier, le camp des Bourguignons, pour se rendre à Metz.

Les attaques et la disette ruinaient peu à peu les assiégés, mais ils étaient soutenus par l'espoir du prochain retour de René. Il leur fit dire qu'il arriverait au plus tard *pour Noël*, à la tête d'une armée suisse. *Chiffron*, un de ses officiers, voulut porter cette nouvelle importante. Passant à Vaudémont, il prit avec lui quelques guerriers, et la nuit venue, ils allèrent ensemble à travers les tranchées. Le malheureux Chiffron ne put franchir la dernière, et tandis que ses compagnons parvenus aux murs, criaient *Lorraine*, et étaient reçus dans la ville; il fut pris par les gardes ennemies, et conduit devant le duc de Bourgogne, qui le condamna à être pendu. Chiffron demanda humblement la vie; le comte de Campobasse prit même sa défense, et dit au duc: *Monsieur, il a fait comme un fidèle serviteur. Les Lorrains ne traitent pas ainsi les vôtres qui sont entre leurs mains.* Mais Charles, furieux, répondit en lui donnant un soufflet avec son gantelet de fer: puis, se retournant vers le prisonnier: *Par Saint-Georges*, s'écria-t-il, *si je tenais ton maître, je lui ferais le même traitement.* A l'heure même, Chiffron fut conduit aux flambeaux au pied d'un arbre, qui lui servit de gibet.

Sa mort produisit de cruelles représailles. Dès le matin, un Bourguignon en longue robe noire, parut en vue du camp, pendu à une poutre qui sortait des crénaux d'une tour. Toutes les garnisons de Lorraine pendirent leurs prisonniers, avec un écriteau conçu en ces termes : *Pour très grande humanité et*

meurtre commis cruellement en la personne de feu le bon Chiffron de Vachières, après qu'il eut été prins en bien et loyaument servant son maître, par le duc de Bourgogne qui ne peut se saouler de répandre le sang, faut ici finir mes jours.

« Depuis deux mois, René était en Suisse, allant de canton en canton, solliciter du secours; traversé par un légat dévoué au duc de Bourgogne, il n'éprouvait que des refus. A la promesse qu'il fit publier de donner quatre florins par mois à chaque soldat, toutes les villes se remplirent d'une jeunesse qui demandait des armes. Mais ce fut à la générosité et à l'amitié des Suisses qu'il dut enfin son plus grand renfort.

« Assemblés à Zurich, ces montagnards résolurent, par honneur et par reconnaissance, de secourir le jeune prince injustement dépouillé de ses états, le héros qui avait si vaillamment combattu avec eux à Morat. Un corps de huit mille hommes s'assembla dans peu de jours sous ses yeux. Il parut à leur tête, à pied, la hallebarde sur l'épaule, *à leur manière*. Mais comme si la fortune eût voulu à tout moment lutter contre son courage, plusieurs centaines de Suisses qu'il envoyait devant lui sur des bateaux, périrent à Bâle, au pont du Rhin. Cette perte fut réparée par les villes confédérées, qui, ayant honte de se voir prévenues par les Suisses, envoyèrent plusieurs corps de troupes, avec tant de promptitude, qu'ils étaient arrivés en Lorraine avant les Suisses même. La jonction de ces armées et de toutes les milices des villes lorraines que le duc René avait mandées, se fit aux en-

virons du bourg de Saint-Nicolas, le 4 janvier. Toutes ces forces réunies formaient un effectif de dix-neuf à vingt mille hommes. »

Charles, étonné d'avoir tant d'ennemis à combattre, et de l'attitude imposante que prenait un prince dont il avait jusqu'alors méprisé la jeunesse, car il ne l'appelait que l'*enfant*, envoya trois cents lances pour s'emparer des avenues de Saint-Nicolas, et assembla son conseil, chose qui ne lui arrivait presque jamais, car il ne prenait généralement avis que de lui-même. L'assemblée émit deux projets différens : les anciens officiers désirèrent qu'on se repliât sur Pont-à-Mousson, afin de revenir plus tard en forces, lorsque les munitions et l'argent de René seraient épuisés ; les jeunes seigneurs voulaient, au contraire, qu'on livrât bataille : Charles fut de cette dernière opinion, et Campobasse qui, depuis l'affaire de Chiffron, trahissait en secret son souverain, le poussa vers un acte de témérité dont il prévoyait les tristes résultats.

Ce fut le 5 janvier 1476, vieux style, 1477, selon notre manière de compter, que la bataille se donna. Dés la veille au soir, le mouvement inaccoutumé auquel se livraient les assiégeans, et la vue d'un fanal allumé sur les tours de Saint-Nicolas, avaient engagé les Nancéins à faire une sortie pour incendier les tentes du duc de Bourgogne. Ce prince s'était déjà placé, avec la majeure partie de ses troupes, entre la Madeleine et Jarville. Il pointa son artillerie sur un petit tertre qui commandait le chemin par où les Suisses devaient passer, et partagea son armée en trois corps, dont le premier ou l'avant-garde, commandé par le

capitaine *Galliot*, italien vaillant et expérimenté, occupait la prairie, près du gué de la Meurthe; le corps de bataille où Charles voulut commander en personne, se tenait sur le grand chemin de Saint-Nicolas; le troisième corps, conduit par *Josse de Lalain*, grand-juge de Flandre, s'étendait vers l'occident, jusqu'à *Saulrupt*. Il faisait grand froid, et une forte gelée rendait les évolutions faciles.

« L'armée Lorraine parut : une infanterie de sept mille Suisses commandés par *Harter* et les chefs des cantons, et deux mille cavaliers conduits par le comte *Oswald de Thierstein*, accompagné des seigneurs de *l'Étang*, de *Cytau*, du *Bâtard de Vaudémont*, des capitaines *Malorty*, et *Doriole*, formaient le premier corps sous la bannière ducale, où étaient peints un bras sortant d'une nue, tenant une épée, avec la devise de René : *Une pour toutes*. Huit mille fantassins et deux mille cavaliers lorrains, parmi lesquels on remarquait les braves de *Bassompierre*, de *Ligniville*, de *Lenoncourt*, de *Savigny*, de *Haussonville*, de *Wisse*, de *Salm*, de *Linanges*, *de Salles*, partagés à droite et à gauche, formaient le corps de bataille. René y commandait seul et sans lieutenant, vêtu sur son harnais, d'une robe de drap d'or, à manches tricolore, avec trois doubles croix blanches, et porté par le même cheval avec lequel il avait combattu à Morat. Un groupe de seigneurs l'entourait, décidés à vaincre ou à lui faire un rempart de leurs corps : tous voulaient que René ménageât ses jours et se tînt avec les bannières, éloigné du danger : *J'étais disposé*, dit le

jeune duc, *à suivre vos conseils; mais je n'attendais pas celui-là;* et il commanda la marche.

Vautrin de Wisse, à la tête d'une forte colonne de soldats étrangers, tourne le bois de Jarville et arrive à la Malgrange pour prendre en flanc le duc de Bourgogne; un prêtre allemand, revêtu d'un surplis, une hostie à la main, monte sur une éminence et harangue le corps d'armée: les soldats à genoux, lèvent les mains au ciel, font un signe de croix sur la terre, la baisent dévotement, puis se relèvent pleins de confiance, et volent au combat. Quatre cents lanciers les précédaient. Repoussés vivement par les Bourguignons, ils reculèrent sur les Suisses, qui sonnèrent aussitôt la charge, et firent feu de leurs *coulevrines* avec tant de succès, que les chevaux des Bourguignons se cabrèrent: les *piquiers* s'avançant alors en bon ordre, rompirent les bataillons ennemis.

A gauche, une autre colonne suisse marchait à couvert de l'artillerie bourguignonne en suivant des chemins creux et des halliers. Arrivée à portée du trait, Galliot l'accueillit avec vigueur et lui imprima un mouvement retrograde; mais les troupes lorraines arrêtèrent l'impétuosité des Bourguignons, en tuèrent un grand nombre, et les Suisses, revenus à la charge, les enfoncèrent entièrement. Les deux aîles mises en déroute, le duc de Bourgogne vit tout-à-coup le corps de bataille où il commandait, environné et attaqué de toutes parts, de front, par les troupes qui jusque-là étaient restées à leur poste sur le grand chemin; à l'orient par Harter; à l'occident par le duc René et les Suisses. La résistance fut très faible de la part des ennemis épou-

vantés; ils ne songèrent qu'à fuir, et le carnage fut horrible. La garnison de Nancy, qui voyait du haut des murs l'issue du combat, sortit avec précipitation, pour tomber sur les derrières de l'ennemi ; mais plusieurs avaient oublié de se revêtir de *la croix de Lorraine*, de sorte qu'ils furent massacrés par les Suisses acharnés, qui les prenaient pour des Bourguignons.

Le duc de Bourgogne, préférant mille fois la mort à la honte, résolut de soutenir ceux qui combattaient encore : il mit l'*armet* en tête : un lion d'argent qui en faisait le cimier, tomba devant lui sur l'arçon; ce fut pour ce prince un funeste présage : *Hoc est signum Dei*, dit-il; *Ceci est un signe de la part de Dieu;* et sans remettre son cimier, il se jeta au plus fort de la mêlée, où il fit des prodiges de valeur.

Mais il lui fut impossible de rassurer les siens, trop peu nombreux pour arrêter l'élan victorieux de l'armée lorraine. Entraîné dans leur fuite, il se précipite vers le quartier *Saint-Jean*, qu'il occupait pendant le siége; et s'enfonce dans le bourbier, en voulant franchir l'extrémité de l'étang. Bauzemont, *châtelain de Saint-Dié*, porta sur la croupe de son cheval abattu, un grand coup de lance qui atteignit le duc par derrière et le renversa : relevé presque aussitôt, le prince se met en défense; l'intrépide châtelain le frappe d'un grand coup sur le bras et d'un autre dans la cuisse : *Sauve le duc de Bourgogne*, lui crie le prince exténué; Bauzemont croit entendre *Vive le duc de Bourgogne*, se retourne furieux, et fend la tête à Charles-le-Téméraire.

Dans l'espérance de gagner Metz et le Luxembourg, les fuyards se portèrent vers le pont de Bouxières; ils furent presque tous tués ou noyés par le comte de Campobasse, qui avait déserté le matin même les rangs bourguignons, et par les Lorrains et les Suisses qui les poursuivaient : le carnage y fut affreux, et la Meurthe teinte du sang ennemi. A cinq heures du soir, le duc René était encore dans les jardins de Bouxières, attendant avec anxiété le sort de la bataille : on lui annonça qu'elle était gagnée; que sept à huit mille cadavres ennemis jonchaient la terre, et qu'on croyait le duc de Bourgogne parmi eux.

« Le soir, René entra dans Nancy aux flambeaux; les bourgeois le reçurent avec des marques de joie inexprimables. Ils avaient dressé dans la cour de son palais un tas des têtes de chevaux, d'ânes, de chiens, de chats, de rats, qu'ils avaient dévorés pendant le siége. C'était le trophée de la fidélité et du courage, et une preuve parlante de l'affreuse extrémité où ils avaient été réduits. René alla d'abord rendre des actions de grâces à l'Éternel dans l'église de Saint-Georges, et se retira ensuite dans une maison particulière, la charpente du palais ayant été employée à des machines de guerre.

« Vers le milieu de la nuit, Campobasse lui amena un jeune page qui assura s'être trouvé près du duc de Bourgogne lorsqu'il fut renversé de son cheval. Sur son indication, on visita un grand nombre de cadavres, et l'on reconnut à six marques distinctives, le corps de Charles qui était nu, le visage engagé dans la

glace, et tout couvert de sang. A ses côtés se trouvait M. de Bièvre, renversé d'un coup qui lui avait enlevé le crâne.

« Le duc de Bourgogne fut porté et placé avec la plus grande pompe, dans une salle funèbre, et le devant de la maison, pavé de marbre noir qu'on voyait encore dans le siècle dernier. René y vint avec sa suite en habits de deuil. Il était vêtu à l'antique, portant une longue barbe de fils d'or, pour imiter les anciens preux et marquer sa victoire. Il s'approcha du corps, et lui prenant la main, il versa des larmes généreuses qu'un héros donne à son ennemi vaincu, et lui adressa ces paroles : *Chier cousin, vos âmes ait Dieu ! vous nous avés fait moult maux et douleurs.* Puis se mettant à genoux, il pria avec ferveur. Une partie des morts trouvés sur le champ de bataille, au nombre de près de quatre mille, furent enterrés dans l'emplacement actuel de l'église de *Bon-Secours :* on y bâtit *la chapelle des Bourguignons.* Le duc de Bourgogne fut porté à Saint-Georges, et cette terre qu'il était venu dévorer, s'ouvrit pour lui donner un tombeau. Sa mort fut long-temps douteuse parmi les étrangers : ses sujets attendaient son retour. On l'avait vu, disait-on, *en habit de pélerin*; il allait revenir et se venger : son ombre était encore formidable.

1478— « C'est ainsi qu'un jeune prince âgé de vingt-six ans, terrassa par sa constance et son courage, le prince le plus redoutable de l'Europe : malheureusement, René n'était pas assez puissant pour jouir des fruits de sa victoire. « Un voisin artificieux l'empêcha de les recueillir, et les Lorrains, après avoir occupé quelque temps la

Bourgogne, furent obligés de l'abandonner à Louis XI. Quoique ce monarque en eût promis le comté au duc de Lorraine, il ne l'en laissa jamais jouir, et fit même des démarches insidieuses près du vieux roi René, pour qu'il privât le duc de Lorraine de ses droits d'héritage au duché de Bar. Le vieillard faible et trompé, céda, se repentit, protesta par un acte secret contre tout ce que l'ascendant de Louis XI pourrait arracher de lui; mais le roi de France occupait déjà, à titre de fermier, depuis le 7 novembre 1479, la ville et les environs de Bar, et quand le roi René mourut (20 juillet 1480), il ne restait à son petit-fils, pour la possession du Barrois, que des titres dont le monarque français contestait la validité*.

Le roi René n'avait pu se défendre des insinuations de Louis XI; elles s'accordaient trop bien avec le secret ressentiment qu'il portait à la branche dont René II était issu. Trompé par un ennemi caché, séduit par sa passion, il frustra son unique descendant; et Louis XI recueillit le fruit de sa politique, lorsque le comte du Maine, mourant sans héritier, lui remit cette riche donation.

«René II mettait, par de belles actions, sa gloire à

* René Ier avait fait son testament dans ses jardins de Marseille, le 22 juillet 1474. Parmi un grand nombre de legs de piété ou de famille, en dehors de la riche succession dévolue à Charles d'Anjou, duc de Calabre et comte du Maine, son neveu, il assigna mille écus d'or à sa fille Yolande, duchesse de Lorraine; à Jeanne de la Valle, sa seconde épouse, plusieurs terres ainsi que les châteaux d'Étain, de Bernonville, de Morlay et beaucoup de pierreries d'une grande valeur; à Jean de Calabre, l'un de ses fils naturels, le marquisat de Pont-à-Mouson, dont il ne jouit pas, René II l'ayant obligé d'en faire cession en sa faveur. René II fut un des exécuteurs testamentaires de son aïeul.

l'abri de la fortune. Il conclut, pour six ans, un traité d'alliance avec l'évêque de Metz; pardonna ceux qui, pendant la guerre, l'avaient trahi pour embrasser le parti de Bourgogne. De toutes les confiscations faites sur eux, il ne retint qu'*un vase de cristal*, où ce prince magnanime buvait l'oubli de ses vengeances. Touché de l'héroïque fidélité de ses sujets, il confirma tous les priviléges de la noblesse; en donna de nouveaux à la ville de Nancy; persuadé qu'augmenter les droits d'un peuple généreux, c'est multiplier ses vertus. »

La terreur qu'inspirait Charles-le-Téméraire, avait jeté dans l'abattement tous les princes d'Allemagne; sa mort ranima leur courage et ils formèrent une ligue où entra le duc de Lorraine. Ce prince se réconcilia avec Maximilien, archiduc d'Autriche, époux de Marie de Bourgogne, et obtint de lui non seulement la restitution de ses anciens domaines, mais encore la jouissance de ce qui lui était échu par l'héritage de Marie d'Harcourt, ainsi que Marville, Damviller et Virton, qu'il avait conquis sur les Bourguignons. René fit aussi avec Louis XI, un traité fort avantageux, puisque le monarque français lui cédait ses droits aux duchés de Luxembourg et de Bourgogne; mais elles étaient écrites sur le sable, les promesses d'un prince qui, non content d'avoir déjà trompé vingt fois la Lorraine, intriguait, comme nous venons de le dire, pour enlever l'héritage du roi René. René II, à son retour du Midi où il fit d'inutiles démarches près de l'obstiné vieillard, s'embarqua dans le port de Marseille, et se rendit à Venise, pour y recevoir, des mains du sénat (16 avril 1480), le double titre de noble Vénitien et de

lieutenant-général des armées de la république. Il revint en Lorraine par la Suisse, et ces braves montagnards préférèrent son alliance aux cinquante mille écus annuels que leur offrait Louis XI pour les en détacher.

La Lorraine commençait à se relever des pertes qu'elle avait essuyées depuis dix années de ravages et d'abandon. Mais les ressources du prince étaient moindres que sa bienfaisance. Il emprunta de la ville de Metz de grosses sommes, pour le paiement desquelles il donna *cent muids de sel* à prendre chaque année dans son *Château-Salin.*

La nation ranimée jouissait des douceurs de la paix; René lui fit goûter les fruits de la liberté. Il assembla les trois états à Nancy, et leur proposa plusieurs articles en demandant leur avis : le premier, *sur l'expédition de la Provence*, où il avait déjà envoyé des troupes, qui avaient eu quelques échecs, puis fait quelques progrès; le second, *sur la guerre dont le menaçait le roi de France,* et les moyens de lui résister ; le troisième sur la résolution de demander à Rome en premier lieu : *que les cardinaux et autres sujets de la cour de Rome, ne pussent impétrer les bénéfices de la Lorraine ; mais que ceux d'élection fussent donnés par le duc, les autres laissés aux collateurs ;* en second lieu, *le consentement du Pape pour répudier la duchesse son épouse, en raison de sa stérilité.* Enfin, il remit *à l'arbitrage des états la taxe de la nouvelle monnaie* qu'il avait fait frapper, et dont on lui reprochait d'avoir haussé le prix et altéré l'alloi. Vers la même époque, Nancy eut le spectacle d'un défi, d'un champ clos où ne parut qu'un seul combattant; de sa protestation, de sa reprise contre le *plége* de son

antagoniste, et de la sentence ducale; le tout selon les lois et l'appareil cérémonial de la chevalerie.

Les Vénitiens, en guerre contre le duc de Ferrare, envoyèrent à René, au commencement de l'année 1482, une députation chargée d'implorer son secours. Il partit aussitôt, accompagné de Guillaume d'Haraucourt, de deux cents hommes d'armes et de mille hommes de pied; reçut, à son arrivée, le *gonfanon de Saint-Marc;* marcha contre les Ferrarais, les battit, mais souilla sa victoire en faisant mourir ses prisonniers. Les Italiens lui en surent mauvais gré, parce qu'ils en perdaient la rançon: l'histoire, au contraire, le lui reproche, parce que sa faible voix est la seule à venger le sang humain répandu par les conquérans et les princes.

Cette expédition de René, renouvelée l'année suivante, malgré la peste qui affligea son armée, et les soupçons injustes dont il fut l'objet, ne servit qu'à signaler son courage et à lui rendre le fol espoir de reconquérir le royaume de Naples; tandis que son absence laissait la Lorraine en proie aux ravages des aventuriers. Un comte de *Varneberg* était à leur tête, désolant indifféremment les terres de Metz, du Luxembourg et de la Lorraine. Il périt sous l'effort de ces trois provinces réunies. Rodemach et Richemont furent pris et rasés.

Le comte du Maine venait de mourir, et Louis XI recueillait paisiblement la succession de Provence, que René voyait, pour la seconde fois, s'échapper de ses mains. Le duc, à cette nouvelle accourt d'Italie, entre en Provence, et cherche à faire soulever la province; mais son nouveau maître y avait déjà pris ses précau-

tions. La mort inopinée du monarque français apporta tout-à-coup un autre changement dans les affaires du royaume. René quitte de nouveau l'Italie, n'emportant pour toute récompense que l'étendard vénitien qu'il dépose à Saint-Epvre, et va s'adresser à la régence, près de laquelle il espérait faire valoir ses droits.

« Le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, Anne de France, dame de Beaujeu, se disputaient le crédit. Cette dernière l'emportait. Elle avait prévenu le duc de Lorraine, dont elle voulait se faire un appui, et l'avait engagé dans son parti en lui rendant le duché de Bar; elle lui donna en outre une compagnie de cent lances, entretenue à ses dépens; une pension annuelle de trente-six mille livres; le déchargea des sommes que Louis XI répétait sur la Lorraine, et lui promit l'entière restitution de la succession du roi René; mais cette grande affaire ne pouvait se conclure par sa seule autorité.

« René rappela toutes les promesses et tous les torts de Louis XI à son égard; tous ses droits sur le duché d'Anjou et le comté de Provence, du chef de sa mère, fille et seule héritière du roi René. Il signala les services rendus par lui et ses ancêtres à la couronne de France, et leur constant attachement; la valeur et la générosité avec laquelle le duc Charles II avait exposé sa personne et ses états contre les Anglais, lorsqu'ils envahissaient le royaume: *Jamais*, ajouta-t-il, *il ne sera trouvé qu'un duc de Lorraine ait adhéré, ne été partial des Anglais ennemis de la France, comme appert par les anciennes chroniques.*

« On lui répondit que l'Anjou et la Provence étaient

des apanages de la couronne, cédés d'ailleurs à Louis XI par Charles, comte du Maine, que le vieux René en avait fait héritier; qu'au reste, on lui restituait le duché de Bar, sur lequel le Roi ne prétendait rien. On rejeta à quatre ans une plus ample discussion : elle n'eut jamais lieu, et Charles VIII se mit en possession de la succession de l'aïeul de René II, qui ne reçut en héritage que le titre de roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, et les armes d'Arragon et d'Anjou. »

L'année 1484 venait de commencer lorsque ce prince perdit sa mère Yolande d'Anjou : elle l'avait déclaré son héritier pour la baronie de Joinville, à charge de marier ses deux sœurs. René exécuta religieusement ses dernières volontés; lui fit élever, ainsi qu'à son époux, un mausolée magnifique, et s'arracha à ces devoirs pénibles, pour assister au couronnement de Charles VIII et à son entrée solennelle dans Paris.

René, âgé de trente-trois ans, n'avait point de successeur : Jeanne d'Harcourt, sa femme, était stérile depuis quatorze années de mariage : il en poursuivit la dissolution, et le divorce fut prononcé à Toul, puis à Rome, avec toutes les formes civiles et religieuses. Le duc de Lorraine épousa Philippe de Gueldres, fille d'Adolphe d'Egmont, duc de Gueldres, et de Catherine de Bourbon, l'une des princesses les plus accomplies de son temps.

Agités par tous les mouvemens de la politique, les princes goûtent rarement le bonheur si doux d'une vie tranquille. La division régnait dans la régence de France : René prit parti d'abord pour le Roi, contre

la ligue des princes, et remporta plusieurs avantages sur les rives de la Loire; mais ayant eu à se plaindre du gouvernement, il se joignit secrètement au duc d'Orléans. La confédération fut jurée à Nancy, le 20 décembre 1486 : *Si je manque à ma parole, je consens que vous me courriés sus, et trainiés mes armes à la queue de vos chevaux*, dit-il aux alliés. Il ne leur fut point infidèle, mais les servit très peu. La guerre était allumée en Bretagne : le comte de Dunois le pressait vivement de faire diversion du côté de la Champagne ou de la Picardie; il ne se hâta pas. L'espoir dont le berçait la cour de lui rendre la Provence, et la charge de grand-chambellan qu'il venait d'obtenir du roi Charles VIII, le retenaient dans l'inaction. La guerre de Bretagne finit par la bataille de Saint-Aubin, où le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent faits prisonniers. D'autres révolutions appelèrent le duc de Lorraine à d'autres espérances.

« Ferdinand régnait à Naples. Ses violences l'avaient rendu odieux, et ses sujets révoltés cherchaient un autre maître. Ils se souvinrent de René, et lui offrirent la couronne. Pressé par ses amis de partir sans perdre de temps pour l'Italie, il s'arrêta trop en France à attendre une justice qu'on ne lui rendit pas. Le Pape lui envoya une bulle pour lever les décimes sur le clergé. L'évêque de Toul en empêcha l'effet. La France lui promit un secours d'argent; il n'en reçut qu'une faible partie. La flotte des Gênois l'attendait, et il manquait des forces qu'il eût fallu conduire avec lui. Ayant nommé, le 30 octobre, *Jean, bâtard de Calabre*, son lieutenant au royaume de Naples, il cou-

rut follement en demander l'investiture à Rome : et quand son entreprise était à demi échouée par ses lenteurs ; quand, arrivé dans le comtat Vénaissin, il se préparait à embarquer ses troupes pour l'Italie, où il eût trouvé la plupart des alliés réconciliés avec Ferdinand, le roi de France lui défendit d'aller à la conquête d'un royaume auquel il prétendait lui-même.

« On sait quelle fut la faible et inutile entreprise de Charles VIII sur le royaume de Naples. Plus heureux que d'être livré au cours inconstant de la fortune, René revint dans ses états y faire fleurir l'ordre et la justice. » Nancy n'était encore qu'une bourgade : il y ajouta de nouveaux boulevards, la fit paver entièrement*, construisit le pont de *Malzéville;* rebâtit les châteaux de *Bar*, *Pont-à-Mousson*, *Condé*, *Gondreville*, *Neufchâteau*, *Lunéville*, et célébra l'alliance de sa sœur *Marguerite de Lorraine* avec *le duc d'Alençon :* heureuse union qui entre dans une généalogie célèbre : Marguerite fut mère de *Françoise*, épouse de *Charles de Bourbon*, aïeul d'Henri IV.

1490 — De longues hostilités commencèrent alors entre les Lorrains et la ville de Metz. Charles VIII, qui voulait donner de l'occupation au duc de Lorraine dans son pays, avait soulevé en secret les Messins contre lui. René fit alliance avec l'archevêque de Trèves et cent-quarante gentilshommes ; ravagea les rives de la Moselle, s'empara des forteresses de Louvigny, Commercy, Ancy, etc., et fixa son camp à Sainte-Ruffine, qui lui servit de place d'armes jusqu'à la fin

* Metz était déjà pavé en 1303. Paris ne le fut qu'à la fin du 17e siècle.

de la guerre. Les Messins, de leur côté, usaient de représailles, surtout dans la Lorraine allemande, où ils étaient secondés par le sire de Rodemach et Robert de la Marche, seigneur de Sedan. Les aventuriers, favorisés de part et d'autre, désolaient toute la province : dans une de ces expéditions, Gérard d'Avillers vint demander à René s'il fallait brûler un village où l'on venait d'entrer : *Capitaine, quand maux voudras faire*, lui répondit René, *enquerre conseil de moi, et pas n'en feras.* Malgré cette volonté du prince, des cruautés inouies furent commises ; l'archevêque de Trèves essaya vainement plusieurs fois de réconcilier les partis : ils ne signèrent la paix qu'en 1493, après quatre traités et quatre années d'hostilités. Ce fut pendant cette guerre, que trois citoyens de Metz, corrompus par le duc René, formèrent le coupable projet de lui livrer la ville. On découvrit leur complot, et les treize condamnèrent *Jehan de Landremont*, l'un d'eux, *à être mené par tous et chascuns des carrefours de la cité de Més, et illec à son de trompe publier sa trahison, signification de l'exécution de sa mort ; puis après, à deux heures après midi, être mené sur la place de Chambre, et illec par le maître des œuvres patibulaires, être vif ouvert, le ventre fendu et les entrailles tirées, lui faisant ostension de son cur* (cœur). *En après expiré de vie, lui tranchier la tête, et mettre le corps en quatre quartiers, la tête à la pointe d'une lance posée sur la tour de la porte du Ponthieffroy, allaquelle il prétendoit la conspiration être exécutée, et chascun quartier de son corps à la vesnue des quatre portes d'icelle cité. Cette sentence fut donnée et prononcée en la chambre de justice, tous ensemble con-*

grégués; sans homme de division, le cinquième jour du mois de janvier l'an 1491.

Le duc de Lorraine fit de vaines menaces pour qu'on remît entre ses mains *Jehan Landremont*, *chargé de son cas:* les Messins s'y refusèrent, et on l'exécuta.

La tranquillité rétablie, on vit la pieuse princesse Philippe de Gueldres aller en pompeux équipage faire un vœu dans le voisinage de Metz. L'accueil qu'elle y reçut, peint les mœurs du temps : on lui présenta *deux bœufs gras*, *vingt-cinq moutons*, *un chevreuil*, *trois queues de vin*, *une coupe d'argent doré* remplie de florins d'or. Un gentilhomme lui offrit *douze hérons vifs;* l'abbé de Saint-Clément, *des cailles, des faisans et des chapons.* Il y eut une fête générale; et, pour faire honneur à la duchesse, on délivra les prisonniers, au nombre de seize à dix-huit cents. Quelque temps auparavant, l'empereur Maximilien Ier s'était rendu à Metz, où il fut accueilli avec la même pompe que son père Frédéric III, en 1473. Ces deux princes reçurent des présens magnifiques, et confirmèrent, en retour, les priviléges de la cité.

La diète de Worms était assemblée pour établir une paix durable entre les membres de l'Empire. René refusa de s'y servir de la formule de leur serment : *Mes prédécesseurs n'en ayant jamais fait*, dit-il, *de semblable*, *et la Lorraine ne relevant pas de l'Empire, je ne dois l'hommage que pour les fiefs qui en dépendent.* Il le rendit en promettant fidélité *selon la teneur des lettres de ses fiefs.*

A cette fermeté, il ajouta la conduite la plus magnanime. On proposa à la diète d'envoyer des forces

contre Charles VIII, dont on craignait les progrès en Italie. C'était René que l'Empereur pressait d'aller s'opposer à un rival sur lequel il pouvait recouvrer un royaume. Il lui offrait de le déclarer *Vicaire de l'Empire*, dans toute l'Italie. René ne prit pas conseil de l'ambition contre le bien public : il montra aux princes d'Allemagne le danger qu'il y avait d'attaquer le roi de France; rejeta les secours qu'on lui offrait pour reconquérir Naples, et la diète se sépara. Charles, à son retour d'Italie, n'ignora pas ce procédé généreux. Il invita le duc de Lorraine à se rendre à Amboise; lui témoigna la plus cordiale amitié; le pria d'entrer dans son conseil, et promit de réhabiliter ses droits de succession sur l'Anjou et la Provence. La mort de Charles VIII, arrivée le 7 avril 1498, prévint l'effet de ses promesses.

René crut voir dans le nouveau roi son plus dangereux ennemi. En effet, Louis XII ne lui témoigna d'abord que de l'indifférence, et plus tard, les témoignages d'amitié du monarque français ne furent jamais bien sincères : aussi, René parut-il rarement à la cour, quoiqu'il eût assisté au sacre, à la réception de Louis XII dans Paris, et à plusieurs autres cérémonies.

Les expéditions lointaines de René II, sa lutte si animée contre le duc de Bourgogne nous ont fait négliger jusqu'à présent les faits d'intérêt secondaire dont les provinces limitrophes du duché de Lorraine étaient le théâtre. Metz, à peine délivré des craintes sérieuses que lui fit éprouver le duc Nicolas, se trouva exposé aux tentatives hostiles d'un ennemi d'autant plus redoutable qu'il était fort lié avec Georges de Bade,

évêque de cette ville. En 1473, le duc de Bourgogne, qui avait envahi le Luxembourg à la tête de vingt-cinq mille hommes et d'une nombreuse artillerie, ayant appris que l'Empereur se trouvait à Metz, s'en approche à deux lieues et demande aux magistrats la permission de se rendre au sein de leurs murailles avec dix mille hommes : ils s'y refusèrent et n'accueillirent pas davantage la seconde proposition que leur fit le prince, de réduire son escorte à mille cavaliers. Les Messins n'étaient déjà pas trop sûrs des intentions de l'Empereur, car ils avaient barricadé toutes les petites rues, caché quatre mille hommes dans les granges et les greniers, et rassemblé autour des glacis seize mille campagnards armés, prêts à marcher au premier son de la Mutte : ils envoyèrent des présens à Charles-le-Téméraire et lui dirent que la ville lui serait ouverte s'il ne se présentait pas avec plus de six cents hommes. « Vous pou-
« vez, répondit-il aux envoyés, me fermer vos portes,
« j'en ai les clés dans mes mains » et il montra ses troupes et son épée. Cette menace n'eut cependant pas de suites : l'Empereur et le duc de Bourgogne partirent pour Trèves où Charles pensait se faire couronner roi par l'évêque de Metz; mais les intrigues de Louis XI l'en ayant empêché, il se rendit à Thionville le 26 novembre; y reçut onze ambassadeurs, et quitta cette ville quinze jours après, pour aller à Nancy par Sainte-Marie, Chambley, Pierrefort et Frouart, d'où il se rendit avec René à Saint-Nicolas, Lunéville, Baccarat, etc... Deux années plus tard, la république messine se ressentit des malheurs de la Lorraine; elle eut aussi des difficultés avec l'Empereur, qui exigeait des contributions

trop élevées, surtout depuis qu'il n'avait plus à craindre qu'elle implorât l'appui de Charles-le-Téméraire, son irréconciliable ennemi. La chute du duc de Bourgogne, la mort de George de Bade, remplacé en 1484, par l'oncle de René II, Henri de Lorraine-Vaudémont, mit le pays messin pendant plus d'un siècle sous l'influence presque immédiate des ducs de Lorraine. Henry, retiré à Joinville, plus occupé de ses plaisirs que de son diocèse, abandonna au duc le soin du temporel de son évêché, et ce fut par suite de cet abandon, que René II fit avec tant de succès la guerre désastreuse dont nous avons parlé précédemment (1489-1490). A la fin du quinzième siècle, toutes les querelles semblèrent pacifiées : les Messins, fatigués de la guerre, firent une alliance avantageuse avec le marquis de Bade et le comte de Linange.

Les hostilités allumées en Lorraine entre le duc de Bourgogne et René II, produisirent quelques désordres dans le diocèse de Toul : René connaissant tout l'attachement d'Antoine de Neufchâtel pour Charles-le-Téméraire, vint à Toul, visita l'évêque, les chanoines, les magistrats, et obtint d'eux un serment de neutralité qu'ils observèrent aussi fidèlement que le comportaient les exigences des deux partis. L'évêque eut même la prudence de quitter son diocèse, afin qu'on ne suspectât point ses intentions ; et les bourgeois et les chanoines, gagnés par le duc, consentirent à recevoir des gentilshommes lorrains pour commander leurs troupes, en cas d'attaque de la part du duc de Bourgogne : ils envoyèrent même de l'argent et quarante arbalétriers choisis, à René II. Charles réclama : sa puissance bais-

sait; il ne fut point écouté. A la mort d'Antoine de Neufchâtel, arrivée en 1495, l'évêché de Toul fut de nouveau l'objet de grands démêlés : deux concurrens, l'un soutenu par le Pape, l'autre par René II et l'Empereur, se disputaient la mitre. Les bénéfices et les chapîtres de la Lorraine étaient alors presque tous remplis par des Italiens ou d'autres personnes dévouées à la cour de Rome, et qui s'étaient attiré la haîne de la noblesse et du peuple : la nomination d'un étranger au siége épiscopal de Toul aigrit de nouveau les esprits: le Pape interdit le diocèse rebelle, mais telle était la puissance populaire dans les trois évêchés, que les officiers du Pape attendirent pour publier l'interdiction, que les têtes se fussent calmées. Elles s'irritèrent plus que jamais : le peuple et le clergé se partagèrent entre les deux rivaux; on publia des écrits de part et d'autre; on prit même les armes en quelques endroits, et René confisqua les biens de ceux qui s'opposaient à son parti et les envoya en exil ou en prison : enfin, un concordat termina ces troubles. Olry de Blâmont, qui avait déjà manqué les évêchés de Metz et de Verdun, conserva celui de Toul depuis 1495 jusqu'en 1506, époque de sa mort. Il reconnut les bons offices de René, en lui faisant donation du comté de Blâmont dont il avait hérité, et en le mettant à même d'exercer dans sa ville épiscopale une influence contre laquelle réclama plus d'une fois la bourgeoisie. Maître des châteaux de Void et de Vicherey, dont il s'empara par surprise, il voulut avoir le comté de Toul ; mais l'opposition des bourgeois l'en ayant empêché, il prit une autre voie pour

dominer dans cette ville, et fit élire maître échevin, Claude de Calabre, enfant naturel de sa maison.

Guillaume d'Haraucourt était toujours évêque de Verdun, de nom plutôt que de fait; car Louis XI, craignant qu'il n'intriguât près du roi René pour lui faire changer son testament en faveur du duc de Lorraine, retint le prélat dans les chaînes tant qu'il n'eut point pris possession de la Provence : les conditions de l'élargissement de Guillaume prouvent la grande influence que lui donnaient son esprit, sa finesse et son habitude des affaires. Guillaume échangea, en 1482, son évêché contre celui de Ventimiglia; mais après la mort de Louis XI, il revint en Lorraine dont ce monarque l'avait exilé, et mit tout en œuvre pour rentrer en jouissance d'un évêché qu'il résigna plus tard à un homme de guerre, créature de la France. Guillaume mourut le 20 février 1500, brouillé avec le duc de Lorraine son ancien allié, avec son chapître et son peuple, et laissant plus d'admirateurs que d'amis.

Le seizième siècle commença par une de ces calamités qui, réunissant les hommes au sein du malheur, viennent interrompre le cours de leurs crimes : digues terribles, fatales au genre humain, mais peut-être nécessaires dans un temps de barbarie, par la crainte qu'elles inspirent et les leçons que l'infortune suggère. Une grande famine désola la Lorraine et les provinces voisines. Elle fut précédée par des pluies excessives qui durèrent depuis le mois d'octobre 1500 jusqu'à la fin de mars 1501. La mesure de blé, vendue *quatre gros* ou deux sols six deniers, coûta jusqu'à dix livres.

Dans cette calamité, René répandit ses trésors; et pour ne point semer au hasard ni encourager l'indolence en apaisant les cris de la misère, il éleva un superbe palais que la chronique appelle à juste titre sa *noble maison.*

La famine fut suivie de la peste. Elle sévit avec intensité, surtout pendant l'année 1505. Le commerce cessa; la campagne fut abandonnée. Près du tiers des habitans périt. René consola les tristes débris de son peuple, en diminuant les impôts et en encourageant le travail. La nécessité, ce premier des maîtres, ranima l'industrie. On chercha dans les forêts les ressources que les champs incultes ne fournissaient plus, et pour la première fois on vit descendre des montagnes des Vosges, sur la Moselle, ces *voiles* ou radeaux de planches de sapin que depuis on a conduits si loin.

Le double fléau apesanti sur la tête de nos ancêtres amena des pratiques superstitieuses : *la cité de Metz* donna un calice d'or *à Monseigneur Saint-Clément*, en reconnaissance de son intercession pour arrêter la famine : Vary-Dommartin, évêque de Verdun, défendit de faire le tour des maisons avec des chandelles allumées. Une lettre pastorale décrit les rites lugubres observés à la réclusion d'un lépreux : on célébrait pour lui l'office des morts; il baisait les pieds du prêtre et on l'enfermait dans sa cellule avec toutes les cérémonies usitées aux enterremens.

1508 — Les soins généreux que René venait de prodiguer à la nation, furent les derniers bienfaits d'un père. Après plusieurs voyages faits dans l'intérêt de sa maison, il se retira dans le château de Loupy où il ré-

digea son testament, le 3 décembre 1506. Sentant que sa mort approchait, et lisant dans l'avenir par l'expérience du passé, il voulut prévenir pour toujours les troubles que la succession au duché de Lorraine avait causés. Il établit la *loi salique* en Lorraine, pour la succession masculine, collatérale, à l'exclusion des femmes, et confirma cette disposition testamentaire dans un codicile. Les États assemblés après sa mort, souscrivirent au dernier vœu du monarque : il devint loi de l'État.

René était au château de Fains, près de Bar, occupé de la chasse au loup qu'il aimait passionnément, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie à l'âge de 57 ans. Il fit venir ses enfans près de son lit, et s'adressant à l'aîné: « Mon fils, lui dit-il, gouvernez vos sujets en père plu« tôt qu'en maître; gagnez leurs cœurs par la bienveil« lance. La violente autorité fut toujours ennemie de « la fidélité des peuples et de la durée des empires ; « bannissez d'auprès de vous ceux qui vendent la fa« veur du Prince. Pour remplir dignement les emplois, « confiez-les toujours à vos sujets. Où trouveriez-vous « des hommes aussi affectionnés et aussi fidèles ? Pré« férez, mon fils, les éloges que le peuple attendri « vous donnera, aux titres fastueux que prodiguent « si aisément la flatterie ou la crainte. » Sentimens nobles qui respirèrent plus d'une fois dans les actions de ce prince, autant que pouvaient le permettre la barbarie et les malheurs de son temps.

A la valeur, à l'habileté militaire qui le rendirent un des plus grands capitaines du siècle, René joignait l'amour des lettres et des beaux-arts, qualité rare

pour l'époque où il vécut. Frappé, dans sa jeunesse, de ces paroles qu'il avait lues dans la *Cité de Dieu*, *qu'un prince ignorant est un âne couronné*, il apprit plusieurs langues, devint philosophe, théologien, et traduisit passablement les auteurs latins. *Les livres*, disait-il, *sont des conseillers muets*, *qui instruisent et corrigent sans aigreur et sans flatterie* : il s'applaudissait d'avoir lu plusieurs fois l'ancien et le nouveau testament, et reçut volontiers la dédicace de l'ouvrage d'Améric-Vespuce, publié en Portugal : anecdote intéressante qui prouve le goût de René pour la littérature et les grandes choses. La sobriété, la prudence, l'aménité, la justice et le goût de la magnificence formaient le caractère distinctif de ce prince. On lui a reproché quelques châtimens sévères : il défendit, par exemple, sous peine du fouet et du bannissement, de labourer à douze pieds autour des bornes, et punit de mort ceux qui les arrachaient. Cette cruelle ordonnance, rendue par un monarque bon et humain fait juger l'état de désordre et d'impunité où la Lorraine s'était trouvée long-temps. La justice, s'il est possible d'accorder ce nom à l'arbitraire des prélats et des seigneurs, n'avait point encore acquis la puissance coercitive dont la raison humaine est le plus solide appui. Le clergé, la noblesse et le peuple avaient leurs tribunaux particuliers indépendans les uns des autres : ici les évêques exerçaient leur haute-juridiction; là des inquisiteurs arrogans scrutaient les consciences; ailleurs se tenaient les assises, les plaids seigneuriaux; à Metz, les douze échevins du palais, les treize jurés, les prud'hommes formaient la haute et basse justice de la république;

il en était à peu près de même à Toul et à Verdun : dans cette dernière ville, les échevins s'assemblaient tous les samedis à l'église de Sainte-Croix, où se rendaient plusieurs *justices* des environs ; c'était une sorte de cour souveraine appelée *la justice de Sainte-Croix ;* enfin les princes, dans leurs voyages, examinaient quelquefois les différens de leurs sujets, et l'on vit même en 1427, dans le diocèse de Metz, des Bénédictines tenir les plaids annaux et juger leurs vassaux.

Les sorciers étaient alors l'objet de poursuites fort actives : les procès intentés contre eux sont autant de monumens d'une ignorance barbare, d'un fanatisme aveugle dont les dernières traces, à la honte du genre humain, ne se sont effacées que trois siècles plus tard. A côté des jeux de mars, des combats en champ clos, la superstition avait aussi ses fêtes ; à Metz et à Nancy, mais à Metz surtout, on représentait des *mystères* qui duraient souvent plusieurs jours ; un concours nombreux d'étrangers se rendait à ces spectacles, où les avocats, les notaires, les prêtres même remplissaient les rôles principaux. Des bals publics se célébraient dans les églises, et les processions n'étaient que des spectacles où la joie éclatait plus que la dévotion : souvent on y remarquait un assemblage bizarre de rites judaïques et de cérémonies payennes. René Ier, par exemple, institua une fête dans laquelle, après avoir promené en triomphe la déesse Cybèle avec un Saturne, on célébrait la messe ; puis venaient les jeux sacrés, et le tout se terminait par la procession du Saint-Sacrement. De telles pratiques corrompaient les mœurs et discréditaient la religion, au point qu'à Metz, le 12 janvier 1444, une bande

de jeunes gens, affublés d'aumusses et de surplis, ayant des croix et des bannières, se promenèrent en chantant au milieu des rues : l'un d'eux, barbouillé de noir et couvert de boue, la mitre en tête, la crosse à la main, représentait l'évêque, et distribuait gravement des bénédictions à la foule qui l'entourait. L'ordonnance de Charles VII, publiée à Nancy, le 17 avril 1445 contre la *fête des fous*, est un monument curieux des plaisirs bizarres et de la licence de l'époque : « *Par lequel décret est expressément défendue aux gents* « *et ministres de l'Eglise, cette dérisoire et scandaleuse* « *feste, laquelle en plusieurs églises cathédrales et aultres* « *collégiales étoit accoutumée d'estre faite, environ les* « *festes et octaves de Noë, en laquelle faisoient yceux* « *gens d'église, tant ès-églises et lieulx saints comme* « *deshors, et mesmement durant le divin office, plusieurs* « *grants insolences, dérisions, spectacles publics, de leurs* « *corps déguisements en usant d'habits indécents, non* « *appartenants à leurs estat et profession, comme d'ha-* « *bits et vestements de fols, de gens d'harmes et aultres* « *habits séculiers ; et les aucuns usans d'habits et veste-* « *mens de femmes, les aucuns de faux visages ou aultres* « *telles illicites magnières de vestemens, en apostatant* « *de leurs estat et profession.....* » Cette fête aux fous venait d'être célébrée à Troie, le jour de la Circoncision, avec un scandale inouï, et le roi de France ne pouvait trop se hâter d'arrêter un tel désordre, contre lequel la justice urbaine était impuissante. Il y avait si peu de régularité dans la vie monastique qu'il fallait à chaque instant que les évêques rappelassent les anciens statuts ou en fissent de nouveaux : en 1433,

Conrad de Boppart défendit aux religieux bénédictins de Saint-Arnoul d'avoir des maisons particulières; de se coucher ailleurs que dans un dortoir commun; de recevoir des femmes dans leur cellule; de nourrir des chiens de chasse, des oiseaux de proie; de porter d'autres vêtemens que l'habit de l'ordre, etc. En 1458, on rappela les chanoines de Toul à l'ancienne simplicité sacerdotale; il en fut de même des chanoines messins et de presque toutes les confréries religieuses. A cette époque dépravée, le cardinal Huin, alors archidiacre de Verdun, et Louis d'Haraucourt son évêque, courtisaient une jeune femme et entraînaient les chanoines et la bourgeoisie dans les querelles provoquées par leur jalousie réciproque; ailleurs, un prêtre était assassiné chez une fille; une fille était trouvée morte dans la cellule d'un moine; un chanoine enlevait une jeune veuve, et un *soldoyeur* débauchait une fille entretenue par un prêtre. Les mœurs des laïcs n'étaient pas moins dissolues. Les dissensions s'introduisirent dans les ménages et multiplièrent les divorces. Certaines intrigues du duc de Suffolk avec les dames de Metz ont eu assez d'éclat pour être enregistrées par l'histoire; une riche bourgeoise prit successivement quatre maris; une autre, après sept ans de mariage, accusa son époux d'impuissance: le procès ne dura pas moins de quatre ans; enfin, la cour de Rome vendit deux mille ducats à cette femme, la permission de former d'autres liens conjugaux. *De cent mariages*, disent *les chroniques*, *y en avoit pas un qui se portât bien... Et ne voyoit-on en justice temporelle et spirituelle que cas pour être divorcés... Aultres tenoient ménages*

sept ou huit jours, puis l'abandonnoient, et y en eut aulcuns qui tinrent leurs propres femmes. Les magistrats vendaient les emplois, détournaient les deniers publics, trahissaient en secret l'État qu'ils étaient chargés de gouverner ; le clergé excitait, par son opulence, la haîne du peuple, tandis que la noblesse enlevait, pour guerroyer, des bras à l'agriculture, et accablait d'impôts ceux que leur âge ou leurs infirmités empêchaient de porter les armes.

Il est étonnant qu'au sein des calamités si constantes et si diverses auxquelles le genre humain se trouvait exposé, les sciences, les lettres et les arts eussent encore en Lorraine et dans les provinces voisines, des interprètes dignes d'eux. On cite, entr'autres, Bertrand de Coblentz, grand-vicaire du diocèse de Metz; Henri du Buisson, suffragant du même évêché; Henri de Ville, écolâtre, puis évêque de Verdun ; Fréderic de Clisentaines, Louis et Guillaume d'Haraucourt, prélats de la même ville; l'archevêque Jacques de Sierck, littérateur et homme d'État; le cardinal Huin, célèbre jurisconsulte; Guillaume Filâtre, évêque de Toul, et Jean Stévenin de Metz, négociateurs habiles. Philippe Praillon, Jean Aubrion, Nicolas de Luttange, un curé messin et Philippe de Vigneules écrivaient des chroniques assez exactes qu'on relit encore avec plaisir; Richard Vassebourg prenait rang parmi les historiens; Pierre de Blaru chantait dans sa Nancéide, les exploits de René II; le messin Adam Rot, l'un des plus illustres typographes de son temps, répandait en Europe l'art de Guttemberg; Jean Colini et Gérard de Villeneuve en faisaient les premiers essais à Metz, en

1482, et le duc René, désireux sans doute de connaître cette invention nouvelle, appelait Didier Virion et le chargeait d'en exécuter quelques essais sous ses yeux. Voilà ce qui a fait dire à Henriquez et Bexon, qu'en 1478, ce même Virion avait imprimé en Lorraine, erreur matérielle, puisque la plus ancienne publication connue est un livre d'heures en latin, dédié à René II, et imprimé au mois de juin 1503, à Saint-Nicolas-du-Port, par *Pierre Jacobi.*

Indépendamment des *orateurs* que plusieurs villes telles que Metz, Toul et Verdun entretenaient à leur solde, pour défendre les droits du peuple aux diètes de l'Empire ou le représenter dans les circonstances importantes, il y avait un certain nombre d'avocats *plaidiours*, formés presque tous à l'université de Paris, et des notaires, la plupart gens de mérite. L'art de guérir, exercé par des barbiers ou des moines, attendait le seizième siècle pour sortir de l'état de dégradation où il était tombé; les sciences, encore en enfance, semblaient se débattre entre les préjugés qui les retenaient au berceau. La guerre, la théologie, les représentations théâtrales fixaient toutes les imaginations. On composait aussi beaucoup de chansons et de ballades; mais il reste peu de chose des compositions lyriques de cette époque. Dans les trois évêchés comme en Lorraine, le *français* était la langue de toutes les classes, excepté dans la Lorraine allemande, et, comme les études continuaient de se faire en latin, ce dernier idiôme demeurait propre à la classe instruite, et entrait dans toutes les relations politiques et religieuses. Quoique Metz appartînt à l'empire germanique, la

langue allemande, chose remarquable, y était peu usitée : le peuple priait en français, car c'est dans cette langue qu'on imprima le premier livre d'*heures* à l'usage du diocèse.

La fondation du collége de Lamarche à Paris, en faveur des pauvres écoliers du duché de Bar, par Guillaume de Lamarche et Beuve de Woinville; les preuves de capacité qu'exigeait l'évêque Henri de Ville des clercs de son église qui voulaient obtenir un canonicat, et le zèle qu'il mit à former une bibliothèque dans son église cathédrale; les soins apportés par plusieurs autres prélats tels que Guillaume Filâtre, pour propager l'instruction parmi les moines et les jeunes clercs ; les copies d'anciens manuscrits qui se faisaient encore dans certaines maisons religieuses ; l'instruction peu commune de Charles II, René Ier, René II ; l'éducation soignée que recevaient les princes ; le choix des ecclésiastiques élevés à la prélature, ou des magistrats chargés de fonctions importantes, tout prouve qu'il existait alors en Lorraine, malgré la barbarie du siècle, un instinct de civilisation, une tendance progressive qu'on ne voyait certainement pas dans beaucoup d'autres provinces. Les grands travaux d'architecture, la sculpture, la peinture y recevaient des encouragemens; le peu qui nous soit resté de ces deux derniers arts, montre à quel degré de mauvais goût ils s'étaient arrêtés ; mais les constructions savantes d'Henri Renconnaulx et de Jean de Commercy, parlent hautement en faveur de l'architecture monumentale du temps. Les ducs René Ier et René II, les évêques Conrad Bayer

de Boppart et Louis d'Haraucourt se signalèrent par les grands travaux qu'ils firent exécuter.

Le commerce, expression assez vraie de la tranquillité publique et de l'aisance générale, florissait à Metz plus que partout ailleurs. Il y avait bien à Nancy, Toul, Verdun, Neufchâteau, Bar, Longwy, Sierck, Saint-Nicolas, etc....., un foyer d'activité et d'industrie, mais c'étaient les juifs qui faisaient presque toutes les grandes opérations commerciales. Les Lorrains, plutôt guerriers que spéculateurs, étaient bien moins avancés que les Messins sous le rapport de l'industrie. La position avantageuse de Metz sur les bords d'une rivière navigable; sa constitution libre, ses relations nombreuses avec l'Allemagne et la France, donnaient à ses produits un écoulement très facile. Les étrangers affluaient d'ailleurs dans cette ville, où presque toutes les monnaies de l'Europe avaient cours; il s'y faisait un change extrêmement actif, et les professions industrielles recevaient des encouragemens d'autant plus multipliés, que l'exiguïté du territoire de la république messine ne lui présentait pas assez de ressources agricoles pour subvenir aux dépenses prodigieuses de l'État.

FIN DU PREMIER VOLUME.





